Ligne d'interconnexion Hertel – New York

Inventaire archéologique
Automne 2022, automne 2023 et printemps 2024

ethnoscop

Octobre 2024

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique
automne 2022, automne 2023 et printemps 2024

Ethnoscop inc., 2024

Photo de la couverture :
en haut : Zone P30.01 (HYD2229_NUM2-011)
en bas à gauche : Carte du tracé de la ligne
en bas à droite : Zone H10-BJ-40016 (HYD2229_NUM2-103)

RÉSUMÉ

Dans l'optique de fournir de l'électricité à la ville de New York, Hydro-Québec a amorcé le projet d'une ligne d'interconnexion entre le Québec et les États-Unis. Cette ligne débutera son tracé au nord, près de La Prairie, au poste Hertel, pour aboutir à un point de jonction qui se trouvera près de la frontière, dans la rivière Richelieu.

Dans le cadre de l'étude d'impact de ce projet, une étude de potentiel archéologique a d'abord été effectuée (Arkéos 2013, 2022). L'étape suivante était de procéder à la réalisation d'un inventaire archéologique sur les zones à potentiel délimitées lors de cette étude et impactées par le tracé de la ligne. Pour ce faire, Hydro-Québec a mandaté la firme Ethnoscop. Une première partie a été menée à l'automne 2022. Des sondages archéologiques ont été implantés sur 16 des 26 zones identifiées. Une seconde phase d'inventaire a été planifiée à l'automne 2023. La modification de certains aspects du projet initial a mené à l'annulation de certaines aires ainsi qu'à la création de 18 nouvelles autres. De celles-ci, 14 ont été visitées et inventoriées à l'automne 2023. Les quatre dernières aires ont été inventoriées durant la troisième phase, soit au printemps 2024.

Les zones visitées avaient principalement une vocation agricole et les labours s'y étant répétés au cours des décennies avaient fortement bouleversé les sols observés et caractérisés. Les découvertes effectuées dans l'aire d'intervention H6-AireTrav-1 ont mené à la création du site archéologique BiFi-066. Des artefacts d'origine moderne et remontant à la seconde moitié du XIX^{e} siècle, associés à une bonne proportion de nodules de mortier ont été mis au jour. Néanmoins, aucun vestige pouvant expliquer la présence de ces nodules n'a été trouvé, et ce malgré l'intensification des sondages dans la portion concernée. Il est postulé que si une habitation était présente anciennement, elle aura dû être démantelée complètement pour permettre les labours au XX^{e} siècle. Les recherches historiques effectuées n'ont pas permis, non plus, d'apporter un éclairage précis sur cette concentration de témoins archéologiques. Seule l'existence d'un petit lot cadastral, détaché d'une terre plus grande, permet de croire qu'une habitation aurait pu être construite à cet endroit.

Une pointe de projectile a été mise au jour lors de cette seconde phase. Celle-ci a été découverte, en surface du champ agricole, dans l'aire 2023-016, située dans la portion sud du tracé, à proximité de la rivière Richelieu. Les sondages effectués en périphérie de la découverte n'ont pas été concluants, de sorte qu'aucun site n'a été enregistré à la suite de la transmission d'un avis de découverte au MCCQ. Néanmoins, les données concernant cette découverte seront enregistrées comme zone d'information archéologique sur le portail ministériel. La présence de cette pointe témoigne néanmoins de la présence de groupes autochtones circulant sur ce territoire à une époque ancienne.

Référence : Ethnoscop 2024. *Ligne d'interconnexion Hertel – New York. Inventaire archéologique, automne 2022, automne 2023 et printemps 2024*. Rapport préparé pour Hydro-Québec, Boucherville, 208 p. et annexes

Mots clés : archéologie, inventaire archéologique, La Prairie, Saint-Philippe, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Bernard-de-Lacolle, Lacolle, premier chemin de fer du Canada (1836), occupations agrodomestiques, préhistoire, pointe de projectile Otter Creek

SUMMARY

To supply electricity to New York City, Hydro-Québec has begun work on an interconnection line between Quebec and the United States. The line will start in the north, near La Prairie, at the Hertel substation, and end at a junction point near the border in the Richelieu River.

An archaeological potential study was first carried out (Arkéos 2013, 2022). The next step was to conduct an archaeological survey of the potential areas identified in this study that would be impacted by the line route. To this end, Hydro-Québec commissioned the firm Ethnoscop. The first part of the project was carried out in autumn 2022, with archaeological surveys conducted in 16 of the 26 planned zones. A second inventory phase was scheduled for autumn 2023. Modifications to certain aspects of the initial project led to the cancellation of some areas and the creation of 18 new ones. Of these, 14 were visited and inventoried in autumn 2023, while the remaining four areas were surveyed during the third phase in spring 2024.

The areas visited were mainly agricultural, and the repeated plowing over decades significantly disrupted the soils observed and characterized. The discoveries made in the H6-AireTrav-1 intervention area led to the creation of the archaeological site BiFi-066. Artifacts of modern origin dating back to the second half of the 19th century, associated with a good proportion of mortar nodules, were uncovered. However, no architectural remains that could explain the presence of these nodules were found, despite the intensification of test pits in the concerned portion. It is postulated that if a dwelling was present in the past, it would have had to be completely dismantled to allow for plowing in the 20th century. The historical research conducted did not provide precise insights into this concentration of archaeological witnesses either. Only the existence of a small cadastral lot, detached from a larger piece of land, suggests that a house could have been built there.

The fall 2023 inventory also yielded a significant discovery. A projectile point was uncovered during this second phase, found on the surface of the agricultural field in area 2023-016, located in the southern part of the project near the Richelieu River. Nearby test pits were inconclusive, so no site was recorded following notification of the discovery to the MCCQ. Nevertheless, data concerning this discovery will be recorded as an archaeological information zone on the ministerial portal. The presence of this point nevertheless testifies to the presence of indigenous groups circulating in this territory in ancient times.

Reference : Ethnoscop 2024. *Ligne d'interconnexion Hertel – New York. Inventaire archéologique, automne 2022, automne 2023 et printemps 2024*. Rapport préparé pour Hydro-Québec, Boucherville, 208 p. et annexes

Keywords : archaeology, archaeological inventory, La Prairie, Saint-Philippe, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Bernard-de-Lacolle, Lacolle, Canada's first railroad (1836), agrodomestic occupations, prehistory, Otter Creek projectile point

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES CARTES IX

LISTE DES FIGURES XI

LISTE DES PHOTOGRAPHIES XIII

LISTE DES TABLEAUX XVII

LISTE DES PARTICIPANTS XIX

1. INTRODUCTION 1

1.1 Mandat 1
1.2 Zone d'intervention 2
1.3 Méthodologie 4
1.3.1 Déroulement de l'Intervention au terrain 4
1.3.2 Méthodes de travail 5
1.3.3 Artefacts et écofacts 6
1.4 Plan du rapport 6

2. CADRES NATUREL ET CULTUREL 7

2.1 Cadre naturel ancien 7
2.2 Occupation autochtone ancienne 10
2.2.1 Cadre culturel ancien 10
2.3 Occupation eurocanadienne 24
2.3.1 Cadre culturel historique 24

3. CONNAISSANCES PATRIMONIALES DU SECTEUR D'INTERVENTION 31

3.1 Études et interventions archéologiques antérieures 31
3.2 Les zones à potentiel exclues de l'intervention 43

4. LES RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 59

4.1 Les secteurs de l'intervention 59
4.1.1 La Prairie 65
4.1.2 Saint-Philippe 96
4.1.3 Saint-Jacques-le-Mineur 117
4.1.4 Saint-Bernard-de-Lacolle et Lacolle (Odelltown) 139

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 201

5.1 Conclusion 201
5.2 Recommandations 202

MÉDIAGRAPHIE 205

ANNEXES

Annexe 1 : Catalogues des photographies 2022 et planches
Annexe 2 : Catalogues des photographies 2023 et planches
Annexe 3 : Catalogues des photographies 2024 et planches
Annexe 4 : Catalogues des artefacts
Annexe 5 : Fiche outil
Annexe 6 : Fiches des zones inventoriées et fiches sondages

LISTE DES CARTES

Carte 1. Situation du projet 3

Carte 2. Sites archéologiques et sites patrimoniaux 37

Carte 3. Interventions archéologiques antérieures (2 feuillets) 39

Carte 4. Zones à potentiel archéologique et aires d'interventions (6 feuillets) 47

Carte 5. Aire 2023-001 69

Carte 6. Aires 2023-002 et H6-BJ-40004 77

Carte 7. Aires H6-AireTrav1 et H6-AireTrav2 85

Carte 8. Aires H6-BJ-40012-Nord, H6-BJ-40012-Sud, 2023-003 et 2023-004 101

Carte 9. Aire H10-BJ-40016 105

Carte 10. Aire P3 109

Carte 11. Aires P27 et P28 113

Carte 12. Aire 2023-005 123

Carte 13. Aires 2023-006, 2023-007 et 2023-008, 2023-009, 2023-010 125

Carte 14. Aires 2023-011 et 2023-011b 133

Carte 15. Aire 2023-012 143

Carte 16. Aire H19-BJ-40076 151

Carte 17. Aire H19-BJ-40080 155

Carte 18. Aires H22 et P20 161

Carte 19. Aires H23-BJ-40086w, H23-BJ-40086e, 2023-013 et 2023-014 169

Carte 20. Aire P69 175

Carte 21. Aires P30.01 et 2023-017 179

Carte 22. Aires H25-A et 2023-015 189

Carte 23. Aires H25-B, H25-C et 2023-016 197

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Sites de la période Paléoindienne 12

Figure 2. Sites de la période Archaïque 15

Figure 3. Sites de la période Sylvicole 18

Figure 4. Carte de 1798 montrant les seigneuries situées au sud du fleuve Saint-Laurent (BAnQ, E21,S555,SS1,SSS20,PD.1A) 25

Figure 5. Extrait de la carte de 1815 de Bouchette. Des « Block House » et des « Redoubt » ainsi que certains camps militaires figurent près de la frontière sur la carte (BAnQ, 0000090115). 27

Figure 6. Extrait de la carte de 1815 réalisée par J. Bouchette où figure le rang St-Raphaël (BAnQ, 0000090115). 66

Figure 7. Extrait de la carte *Frontier of Canada East* datée de 1865 (BAnQ, 0000321643). 67

Figure 8. Croquis stratigraphique du sondage témoin st-2 de l'aire 2023-001, paroi ouest 72

Figure 9. Vue aérienne de l'aire d'intervention 2023-001, tirée de Google Earth, telle qu'elle était en 2008. 73

Figure 10. Croquis stratigraphique du sondage 102B de l'aire d'intervention H6-BJ-40004, paroi est 83

Figure 11. Croquis stratigraphique du sondage 118 de l'aire d'intervention H6-AireTrav1, paroi nord 88

Figure 12. Extrait d'une carte de 1860 montrant les divers tracés de chemin de fer (Library of Congress, 98688384). 91

Figure 13. Extrait du Plan de la seigneurie de Laprairie de la Magdeleine, Joseph Rielle, 1er juin 1861 (BAnQ, E21,S555,SS1,SSS20,P27B) 92

Figure 14. Croquis stratigraphique du sondage 45 de l'aire d'intervention H6-AireTrav2, paroi est 95

Figure 15. Extrait du plan *Frontier of Canada East from St Regis to Canaan de 1865* montrant la configuration de la montée Saint-Jacques (BAnQ, 0000321643). 118

Figure 16. Extrait de la carte topographique de Saint-Jean de 1979 (BAnQ, 2676792_1). 119

Figure 17. Extrait de la carte topographique de Saint-Jean de 1935 (BAnQ, 0002684916) 120

Figure 18. Extrait de la carte topographique de Saint-Philippe de 1966 (BAnQ, 0002671796) 121

Figure 19. Extrait de la carte Plan of the *Frontier of Canada East* sur laquelle figure l'aire d'intervention (BAnQ, 0000321643). 130

Figure 20. Croquis stratigraphique du sondage témoin st-1 de l'aire d'intervention 2023-011, paroi est 132

Figure 21. Extrait de la carte de Bouchette de 1815 montrant la mention Douglas dans le canton de Sherrington (BAnQ, E21, S555,SS1,SSS15,P5) 138

Figure 22. Extrait de la carte *Frontier* sur laquelle apparaît la montée Henrysburg (BAnQ, 0000321643)....139

Figure 23. Extrait de la carte J. Whitman réalisée en 1824 montrant les routes sur le territoire méridional du Québec en bordure du Richelieu (BAnQ, 03Q_E21,S555,SS1,SSS5,P6A). 146

Figure 24. Secteur de Lacolle et Odelltown. 147

Figure 25. Croquis stratigraphique du sondage 151 de l'aire d'intervention H19-BJ-40076, paroi est....153

Figure 26. Croquis stratigraphique du sondage 157 de l'aire d'intervention H19-BJ-40080, paroi sud....158

Figure 27. Extrait de la carte *Frontier de 1865* où le tracé, bien qu'incomplet, du rang Edgerton y est représenté (BAnQ, 0000321643). 163

Figure 28. Extrait de la carte topographique de 1909 (BAnQ, 2684182)....164

Figure 29. Croquis stratigraphique du sondage témoin st-1 de l'aire d'intervention 2023-014, paroi ouest 167

Figure 30. Modélisation à partir des courbes de niveau montrant les parties de terre exondée alors que le niveau d'eau était autour de 40 m NMM. 173

Figure 31. Modélisation à partir des courbes de niveau montrant les parties de terre exondée autour de la zone P30.01, alors que le niveau d'eau était autour de 30 m NMM 183

Figure 32. Croquis stratigraphique du sondage 1 de l'aire d'intervention P30.01, paroi nord 184

Figure 33. Croquis stratigraphique du sondage témoin st-1 de l'aire d'intervention 2023-016, paroi sud....195

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Église méthodiste d'Odelltown (HYD2229_NUM2-001) 28

Photo 2. Paroi ouest du sondage témoin st-2 de l'aire 2023-001 (HYD2229_2023_NUM1-004) 71

Photo 3. Vue en direction nord de l'aire 2023-002 (HYD2229_2023_NUM1-008). 74

Photo 4. Paroi ouest du sondage st-1 de l'aire 2023-002 (HYD2229_2023_NUM1-009). 75

Photo 5. Vue de la portion sud de la zone H6-BJ-40004 et de l'extrémité sud du champ en bordure du ruisseau Saint-Claude (HYD2229_NUM2-061). 80

Photo 6. Partie sud de la zone d'inventaire H6-BJ-40004 (HYD2229_NUM2-063). 80

Photo 7. Talus présent à l'extrémité ouest du champ, entre la portion nord de la zone H6-BJ-40004 et le ruisseau Saint-Claude (HYD2229_NUM2-074). 81

Photo 8. Moitié nord de la zone H6-BJ-40004 (HYD2229_NUM2-068). 81

Photo 9. Paroi est du sondage 102-b, aire H6-BJ-40004 (HYD2229_NUM2-067). 82

Photo 10. Vue en direction nord de l'aire d'intervention H6-AireTrav1 (HYD2229_NUM2-053). 84

Photo 11. Paroi nord du sondage 118, aire d'intervention H6-AireTrav1 (HYD2229_NUM2-058). 87

Photo 12. Échantillonnage d'artefacts issus des sondages positionnés dans la portion nord-est de la zone H6-AireTrav1 89

Photo 13. Paroi est du sondage 45, zone H6-AireTrav2 (HYD2229_NUM2-035) 94

Photo 14. Aire d'intervention H6-BJ-40012-Nord en direction sud (HYD2229_NUM2-025) 97

Photo 15. Vue en direction nord de l'aire d'intervention H6-BJ-40012-Sud (HYD2229_NUM2-028) 98

Photo 16. Vue de l'aire 2023-004. Vue en direction nord (HYD2229_2023_NUM1-010). 98

Photo 17. Vue des travaux d'excavation réalisés sur l'aire 2023-003. Vue en direction nord (HYD2229_2024_NUM1-004). 99

Photo 18. Vue de l'aire d'intervention H10-BJ-40016. Vue en direction est (HYD2229_NUM2-105). 104

Photo 19. Vue de la zone à potentiel P3 à partir de son extrémité sud. Vue en direction nord (HYD2229_NUM2-076) 107

Photo 20. Vue de la portion nord de la zone P27, directement en bordure de la rivière Saint-Jacques. Vue en direction sud (HYD2229_NUM2-081). 111

Photo 21. Portion centrale de la zone P28. Vue en direction sud (HYD2229_NUM2-098). 112

Photo 22. Sondage 119, zone P27 réalisé en bordure du talus de la rivière Saint-Jacques. Paroi nord (HYD2229_NUM2-086) 115

Photo 23. Paroi nord du sondage 121, zone P27, situé à la limite de la végétation ripicole et du champ de soya (HYD2229_NUM2-087). 116

Photo 24. Vue générale de l'aire 2023-010, en direction nord-ouest. Les traces de machinerie et de déboisement sont visibles (HYD2229_2024_NUM1-025)....127

Photo 25. Paroi sud du sondage témoin de l'aire 2023-010. Vue en direction sud-est (HYD2229_2024_NUM1-021). 128

Photo 26. Vue de l'aire 2023-011 en direction est. Les piquets observables délimitaient l'aire prévue des travaux de forage (HYD2229_2024_NUM1-002). 131

Photo 27. Paroi sud-est du sondage témoin (HYD2229_2024_NUM1-014). 131

Photo 28. Vue de l'aire 2023-011b en direction ouest. Les piquets observables délimitaient l'aire prévue des travaux de forage (HYD2229_2024_NUM1-008). 135

Photo 29. Vue de l'emplacement du regard pluvial localisé sur l'aire 2023-011b. La ligne tireté indique l'emplacement de la canalisation (HYD2229_2024_NUM1-017_mod). 136

Photo 30. Vue de la paroi ouest du sondage témoin St-1 de l'aire 2023–11 b (HYD2229_2024_NUM1-012). 137

Photo 31. Vue de l'aire 2023-012 depuis l'intersection formée du chemin Cristal et de la montée Henrysburg (HYD2229_2023_NUM1-041). 141

Photo 32. Paroi nord du sondage témoin de l'aire 2023-012 (HYD2229_2023_NUM1-045). 141

Photo 33. Aire d'intervention H19-BJ-40076 à partir de son extrémité nord-est. Vue en direction sud-ouest (HYD2229_NUM2-107) 150

Photo 34. Paroi est du sondage 151, aire d'intervention H19-BJ-40076 (HYD2229_NUM2-113) 150

Photo 35. Vue de l'aire d'intervention H19-BJ-40080 à partir de son extrémité sud. Vue en direction nord (HYD2229_NUM2-115) 154

Photo 36. Paroi sud du sondage 157, zone H19-BJ-40080 (HYD2229_NUM2-116) 157

Photo 37. Zone H22 à partir de son extrémité sud. Vue en direction nord (HYD2229_NUM2-123) 159

Photo 38. Sondage 162 creusé dans la zone H22. Vue en direction nord (HYD2229_NUM2-122) 159

Photo 39. Vue de l'aire 2023-014, en direction est, depuis le chemin de fer du Canadien Pacifique (HYD2229_2023_NUM1-075). 165

Photo 40. Vue de la paroi ouest du sondage témoin de l'aire 2023-014. Direction ouest (HYD2229_2023_NUM1-072). 166

Photo 41. L'aire d'intervention P20 depuis son extrémité sud. Vue en direction nord (HYD2229_NUM2-118) 171

Photo 42. Vue de la zone P69 depuis le rang Edgerton. Vue en direction ouest (HYD2229_ NUM2-023) 172

Photo 43. Vue de la portion sud de la zone P30.01. Vue en direction nord-est (HYD2229_NUM2-004) 181

Photo 44. Vue de la moitié sud de la zone P30.01. Vue en direction sud (HYD2229_NUM2-011) 181

Photo 45. Paroi nord du sondage 1, zone P30.01. Vue en direction nord (HYD2229_NUM2-007) 182

Photo 46. Vue de l'aire 2023-017 depuis son extrémité ouest. Vue en direction est (HYD2229_2023_NUM1-057). 185

Photo 47. Paroi est du sondage témoin st-3 de l'aire 2023-017. Vue en direction nord-est (HYD2229_2023_NUM1-052). 186

Photo 48. Paroi est du sondage témoin st-2 de l'aire 2023-017. Vue en direction est (HYD2229_2023_NUM1-050). 187

Photo 49. Vue de la zone H25-A (HYD2229_NUM2-019) 188

Photo 50. Vue l'aire 2023-015 depuis son extrémité ouest. Vue en direction est (HYD2229_2023_NUM1-062) 191

Photo 51. Paroi est du sondage témoin st-1 de l'aire 2023-015. Vue en direction est (HYD2229_2023_NUM1-076) 192

Photo 52. Vue de l'aire 2023-016. Vue en direction est (HYD2229_2023_NUM1-089). 194

Photo 53. Paroi sud du sondage témoin st-1 de l'aire 2023-016. Vue en direction sud (HYD2229_2023_NUM1-084). 194

Photo 54. Pointe de projectile mise au jour dans l'aire 2023-016 (Infographie J.-P. Hénault). 199

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Chronologie des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal 9

Tableau 2. Sites préhistoriques connus 21

Tableau 3. Municipalité touchée par le tracé de la ligne d'interconnexion 24

Tableau 4. Routes longées par le tracé de la ligne d'interconnexion 30

Tableau 5. Sites archéologiques à proximité du tracé de la ligne 32

Tableau 6. Sites patrimoniaux à proximité du tracé de la ligne 33

Tableau 7. Études de potentiel archéologique 33

Tableau 8. Zones d'information archéologique à proximité du tracé de la ligne 34

Tableau 9. Zones à potentiel archéologique exclues de l'intervention 44

Tableau 10. Aires inventoriées 60

Tableau 11. Aires 2023-005 à 2023-009 122

Tableau 12. Aires 2023-013 et 2023-014 165

Tableau 13. Recommandations à la suite de l'inventaire 202

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Hydro-Québec

Martin Perron	Conseiller expertise environnementale – Archéologie

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Laurence Johnson	Directrice du projet
Jean-Philippe Hénault	Archéologue-chargé de projet, rédaction du rapport
Karine Fournier	Archéologue de terrain
Thomas Garneau-Lelièvre	Archéologue de terrain
Marc Lamarche	Archéologue de terrain
Patrick Lapointe	Archéologue de terrain
Frédéric Lemyre	Archéologue de terrain
Molly Monette	Archéologue de terrain
Louis-Carl Pouliot-Bolduc	Archéologue de terrain
Marine Puech	Archéologue de terrain
Marie-Ève Thibodeau	Archéologue de terrain
Luis Trudel-Lopez	Archéologue de terrain
Maxime Vaillancourt	Archéologue de terrain
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Cartographe
Michelle Dubé	Adjointe administrative
Stéphanie Goyette	Éditrice

Excavation André Bielen inc.

André Bielen	Opérateur de chargeuse-pelleteuse

1. INTRODUCTION

Dans l'optique de fournir de l'électricité à la ville de New York, Hydro-Québec a amorcé le projet d'une ligne d'interconnexion souterraine à courant continu d'une tension de 400 kV entre le Québec et les États-Unis. Cette ligne suivra, pour une bonne part de son tracé aux États-Unis, le lac Champlain et la rivière Hudson où elle sera submergée. Une portion sera aussi enfouie sur le territoire de l'État de New York. En sol québécois, cette ligne, d'une longueur totale de 57,7 km, parcourra la région administrative de la Montérégie. Elle débutera son tracé au nord, près de La Prairie, au poste Hertel. Elle longera pour la plupart de son tracé les voies de communication terrestres (rangs, chemins, routes nationales et autoroute) pour aboutir à un point de jonction près de la frontière, qui se trouvera dans la rivière Richelieu. À cet endroit, l'interconnexion se fera entre les deux tracés localisés de part et d'autre de la frontière canado-étatsunienne.

Afin de répondre aux préoccupations environnementales en lien au projet, Hydro-Québec a procédé à la réalisation d'études d'impact sur les divers milieux touchés par la construction de cette ligne. Une étude de potentiel archéologique a d'abord été effectuée en tenant compte de différents tracés possibles pour l'enfouissement de la ligne (Arkéos 2013, 2022). La présente étape consiste en la réalisation de l'inventaire archéologique des zones à potentiel touchées par le tracé de la ligne, comme recommandé par l'étude d'impact.

1.1 Mandat

Hydro-Québec a mandaté la firme Ethnoscop afin de procéder à l'inventaire des aires touchées par les travaux de construction en lien au projet de la ligne électrique. Une première partie a été menée à l'automne 2022 (Ethnoscop 2023b). Une seconde phase d'inventaire a ensuite eu lieu à l'automne 2023 afin de poursuivre l'inventaire des aires. En raison de modifications apportées au projet de la ligne, la plupart des aires restantes de 2022 sont devenues obsolètes. En contrepartie, de nouvelles aires d'inventaire ont été créées

préalablement aux visites réalisées en 2023. Dû à un manque de quelques consentements, l'inventaire de certaines de ces aires a dû être reporté au printemps 2024.

Le mandat consistait d'abord en un redécoupage des zones à potentiel archéologique en fonction du tracé de ligne et des aires des travaux prévus. Ce redécoupage, par le chevauchement des zones à potentiel et de l'emprise des travaux, a permis de délimiter des aires d'intervention. Celles-ci ont, par la suite, été visitées et sondées afin d'en vérifier le potentiel et la présence de témoins archéologiques (artefacts, écofacts, vestiges immobiliers). Le cas échéant, des mesures de préservation ou d'atténuation étaient prévues afin de s'assurer de la conservation de ces données archéologiques.

Le présent rapport fait état des données recueillies lors des inventaires archéologiques réalisés en 2022 sous le permis 22-ETHN-38, ainsi que les deux phases subséquentes effectuées en 2023 et en 2024 sous le permis 23-ETHN-30. Les données ont été colligées et sont présentées en fonction des aires d'inventaire.

1.2 Zone d'intervention

Le projet de la ligne d'interconnexion est entièrement situé dans les limites de la région administrative de la Montérégie (carte 1). Trois municipalités régionales de comté sont touchées par le projet, soit celles du Roussillon, des Jardins-de-Napierville et du Haut-Richelieu.

Le tracé retenu pour l'enfouissement de la ligne débute au nord, sur le territoire de la municipalité de La Prairie, au poste Hertel. Son parcours longe ensuite diverses routes secondaires en direction sud et rejoint l'autoroute A-15, à la hauteur de Saint-Jacques-le-Mineur. Établi sur près de la moitié de son tracé en bordure de cette autoroute, il bifurque ensuite en direction est, en passant par d'autres routes secondaires, et abouti en bordure de la rivière du Richelieu, à moins 800 m au nord de la frontière canado-étasunienne. À cet endroit, un point de jonction dans la rivière est prévu raccorder les réseaux québécois et new-yorkais.

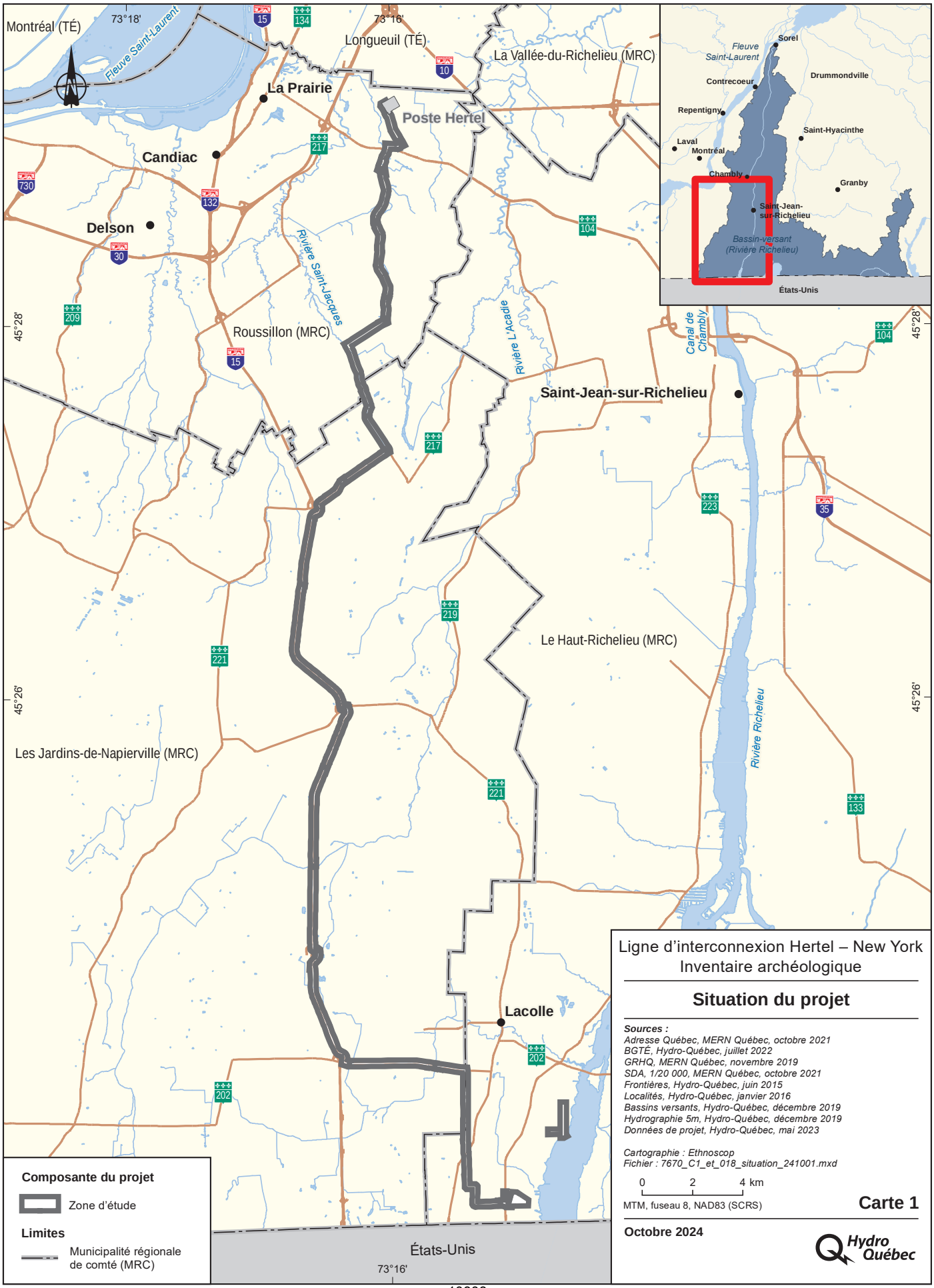

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Situation du projet

Sources :
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
BGTÉ, Hydro-Québec, juillet 2022
GRHQ, MERN Québec, novembre 2019
SDA, 1/20 000, MERN Québec, octobre 2021
Frontières, Hydro-Québec, juin 2015
Localités, Hydro-Québec, janvier 2016
Bassins versants, Hydro-Québec, décembre 2019
Hydrographie 5m, Hydro-Québec, décembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C1_et_018_situation_241001.mxd

0 2 4 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 1

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

1.3 Méthodologie

1.3.1 Déroulement de l'Intervention au terrain

L'inventaire archéologique a été réalisé, pour la plupart des aires, préalablement aux travaux de construction et d'enfouissement de la ligne d'interconnexion Hertel – New York. Trois phases d'inventaire ont été nécessaires afin de visiter toutes les aires d'intervention prévues, en raison des obtentions asynchroniques des consentements des propriétaires terriens. Ces consentements avaient été préparés par l'équipe d'Hydro-Québec, en collaboration avec l'équipe d'Ethnoscop. La plupart des ententes propriétaire-archéologue avaient été demandées durant les travaux préparatoires des inventaires en vue de l'obtention des permis d'intervention archéologique.

Un premier permis (**22-ETHN-38**) a été octroyé à Ethnoscop par le ministère de la Culture et des Communications (MCCQ) pour la réalisation de l'inventaire de 2022. Cette première phase des travaux a été faite sur les aires pour lesquelles le consentement des propriétaires était obtenu. Des sondages archéologiques ont été faits, entre le 26 octobre et le 21 novembre 2022, sur 16 des 26 aires d'intervention alors prévues. Un rapport intérimaire, déposé au MCC en septembre 2023 (Ethnoscop 2023b), est venu clore ce permis d'intervention archéologique.

Un second permis (**23-ETHN-30**) a été délivré pour la réalisation de la seconde phase. La deuxième intervention servait, a priori, à inventorier les aires délaissées l'année précédente en raison d'autorisations manquantes. Toutefois, certains éléments en lien au tracé avaient entretemps été modifiés et de ce fait, certaines des aires d'inventaire de 2022 ont été réduites, augmentées ou simplement écartées. Un total de 18 nouvelles aires a été délimité en vue de l'intervention de la seconde phase. Néanmoins, seules 14 d'entre elles ont été inventoriées, à défaut d'avoir obtenu certains consentements. Les travaux se sont déroulés entre le 13 et le 31 octobre 2023. Une équipe similaire à l'année précédente a été composée pour la réalisation du projet, soit l'archéologue chargé du projet accompagné de deux à trois archéologues de terrain.

Enfin, la réalisation de l'inventaire des quatre dernières aires a été planifiée pour le printemps 2024, lors de la troisième phase, soit les 9 et 10 mai 2024. Les consentements ayant été reçus au courant de l'hiver, ils ont été transmis au MCCQ afin de les inclure au permis **23-ETHN-30**) et ainsi effectuer le troisième volet d'inventaire. L'archéologue chargé du projet et un archéologue de terrain ont réalisé cette dernière phase du projet.

1.3.2 Méthodes de travail

En prévision de l'inventaire archéologique, un redécoupage des zones à potentiel a été nécessaire. Celui-ci consistait en la superposition de l'emprise des travaux prévus aux zones délimitées par l'étude de potentiel archéologique. Ce chevauchement a mené à la création d'aires d'intervention, qui ont fait l'objet de sondages dans le cadre des présents mandats. Il est important de préciser que ces aires d'inventaire ne couvrent généralement qu'une parcelle des zones à potentiel archéologique et de bien distinguer ces deux formes de découpage. Par conséquent, les portions restantes des zones à potentiel conservent leurs caractéristiques intrinsèques pour lesquelles elles avaient été retenues. Les résultats et les interprétations émis dans le présent rapport ne portent que sur les parties inventoriées des zones de potentiel archéologique. De même, les zones qui ont été exclues du présent mandat l'ont été, car elles ne seront pas affectées par les travaux de construction de la ligne et, corollairement, conservent elles aussi leur potentiel archéologique.

Afin de faciliter le repérage des divers enregistrements issu de l'expertise archéologique, les aires d'inventaire ont été identifiées de deux façons. La première consiste en l'utilisation des numéros de zones à potentiel et des caractéristiques techniques en lien au projet de la ligne d'interconnexion (ex. H6-BJ-40004 pour la zone H6 et la borne de jonction BJ-40004). La seconde méthode d'identification a été utilisée pour les aires créées ou modifiées lors des inventaires de 2023 et de 2024. Cette seconde méthode diffère de la première afin de départager les phases de l'inventaire. Elle utilise une séquence précédée de l'année pendant laquelle ces aires ont été délimitées, soit en 2023 (2023-001, 2023-002, etc.). En raison de consentements non obtenus à temps, certaines de ces aires ont été sondées durant la troisième phase. Malgré cela, elles ont conservé leur numéro original. Lors des visites au terrain, ces aires ont été décrites sommairement et des sondages y ont été réalisés. Le positionnement de ceux-ci a été enregistré à l'aide d'appareils GPS.

L'enregistrement des données au terrain consistait en la description des zones visitées et des couches pédologiques observées lors des sondages. Ces descriptions ont été inscrites à l'intérieur de carnets et de diverses fiches appropriées. Le cas échéant, toutes découvertes archéologiques (couches, vestiges, artefacts) se voyaient attribuer ce même type d'enregistrement. Des relevés de parois et des croquis stratigraphiques ont été réalisés à l'échelle. Des croquis et des plans ont été dessinés afin de localiser les diverses informations colligées. Plusieurs photographies ont été prises afin d'imager les descriptions et les données. Finalement, des relevés d'arpentage ont permis de récolter les données spatiales en lien à l'intervention.

1.3.3 Artefacts et écofacts

Des artefacts et des écofacts ont été recueillis au terrain. Cette collecte s'est faite en notant l'aire d'intervention, le sondage et la couche de leur provenance. Ils ont par la suite été nettoyés en laboratoire en vue de l'analyse de la culture matérielle subséquente. Leur analyse et inventaire s'est fait en suivant la méthodologie élaborée par Parcs Canada (2005).

1.4 Plan du rapport

Le rapport comprend d'abord trois sections servant à la mise en contexte du cadre environnemental et des cadres culturels anciens. La première porte sur la mise en place de l'environnement à la suite de la déglaciation. La seconde aborde les occupations autochtones préhistoriques dans le sud de la province et la dernière section porte sur l'occupation historique eurocanadienne de ce même secteur. Elle traite de l'évolution historique, du Régime français jusqu'au XX^{e} siècle. Un recensement des sites historiques et des édifices patrimoniaux du secteur suit cette présentation. Les interventions archéologiques antérieures réalisées à ce jour à proximité des aires d'intervention sont subséquemment présentées dans le troisième chapitre. La quatrième section fait la présentation des résultats des trois phases de l'intervention archéologique. Les données présentées dans le rapport déposé en 2023 (Ethnoscop 2023b) sont ici reprises afin de synthétiser l'ensemble des résultats du mandat. Des recommandations en lien au présent mandat et à d'éventuelles interventions dans les limites immédiates aux zones à potentiel sont énoncées.

2. CADRES NATUREL ET CULTUREL

Le contexte naturel qui est présenté ici est inspiré d'une étude de potentiel archéologique réalisée antérieurement, laquelle s'est attardée sur une ligne biterne à 120 kV à construire afin de consolider le réseau régional de la Montérégie (Ethnoscop 2023). Ces contextes ont été mis à jour pour inclure les données récentes. L'étude d'Arkéos a fait partie de cette mise à jour des données.

2.1 Cadre naturel ancien

Afin de bien saisir le contexte des occupations culturelles anciennes de la région d'intervention, le survol de la séquence chronologique des différents événements quaternaires doit être effectué, ceux-ci ayant contribué à la formation du paysage ancien et à la mise en place des surfaces d'accueil de la zone d'étude. Le tableau 1 illustre la synthèse de ces événements dans la région montréalaise. Il est possible de l'appliquer au corridor à l'étude qui se trouve dans sa périphérie immédiate. Il est une conception originale du géomorphologue J. Poirier et a été révisé en 2016 et 2022 par le paléogéographe Pierre J. H. Richard. Il faut noter que les dates sont utilisées dans leur version calibrée et non en âge 14C.

Le paysage actuel de la Montérégie résulte des événements ayant eu lieu à la suite de la dernière glaciation (glaciation Wisconsinienne). Au maximum glaciaire, l'Indlansis Laurentidien recouvrait la province ainsi que le Nord-est américain jusqu'à la ville de New York. Le corridor des travaux se trouvait alors recouvert d'une épaisse couche de glace. Le retrait progressif des glaces vers le nord et la côte atlantique débute à partir d'environ 22 000 ans AA (Richard 2020). Sa marge gagne les environs de Montréal entre 13 500 et 13 100 ans AA. À cette époque, le lac proglaciaire Candona bordait le glacier au sud et ses eaux douces et froides atteignaient une altitude d'environ 230 m NMM[1]. Parce que la région

[1] Par rapport au niveau moyen de la mer.

de Québec était bloquée par un barrage de glace, le drainage du lac Candona s'effectuait vers le sud par la vallée du fleuve Hudson (Richard 2018).

Vers 13 100 ans AA, la digue de glace obstruant la vallée du Saint-Laurent s'est estompée, libérant ainsi les eaux du lac Candona qui baissa rapidement d'une hauteur de 40 m, tout en se déversant vers le nord-est dans la mer de Goldthwait, qui occupait le golfe du Saint-Laurent. Ces événements ont aussi eu pour conséquence l'envahissement de la vallée du Saint-Laurent et le bassin de l'actuel lac Champlain par les eaux salines de l'Atlantique, formant ainsi la mer de Champlain (Chapdelaine et Richard 2017 : 301; Ethnoscop 2011 : 8; Occhietti et Richard 2003). Dès lors, la vallée du Saint-Laurent consistait en un environnement marin, qui a perduré sur plus de deux millénaires alors que le niveau de l'eau baissait graduellement, passant de 190 à environ 60 m selon les endroits. À ce moment, le tracé de la ligne d'interconnexion était toujours sous l'eau. Seule la montagne à Roméo, située à l'ouest de Odelltown (100 m) et ses environs immédiats émergeaient au rythme de la régression marine.

Vers 10 600 ans AA, le front glaciaire poursuit son retrait vers le nord. En conséquence, la croûte terrestre continue aussi sa remontée isostatique. Alimentée par les eaux de fonte et le ruissellement, la masse d'eau recouvrant la plaine du Saint-Laurent s'adoucit et la limite saline est graduellement repoussée en aval, formant ainsi le lac à Lampsilis. Le niveau des eaux avoisine alors la cote des 55 m (NMM). La portion centrale du tracé de la ligne a émergé des eaux à cette époque. Vers 10 200 ans AA, alors que le rivage du lac à Lampsilis atteint le niveau de 45 m (NMM) (voir épisode 2a du tableau 1), les extrémités du tracé étaient encore sous l'eau. Toute la portion au nord de Saint-Jacques-le-Mineur se trouvait submergée, ainsi qu'au sud, la portion comprise entre le rang Saint-Georges et les rives du Richelieu.

Ce n'est qu'entre 9 500 et 8 400 ans AA que les dernières portions du tracé ont émergé. Les emplacements riverains du Richelieu deviennent alors des lieux habitables aux populations humaines. Les régimes fluviaux, tant du Saint-Laurent que du Richelieu, se mirent en place à partir de cette époque et se stabilisèrent vers 7 500 ans AA (Arkéos 2022, Hydro-Québec 2022). Toutefois, les niveaux des eaux ont remonté autour de 20 m entre 5 000 et 4 300 ans AA, pour ensuite fluctuer à 15 m il y a 3 000 ans AA, à 9 m il y a 2 200 ans AA et enfin atteindre, vers 1 500 ans AA, le niveau actuel des eaux dans la région montréalaise (~12 m). Cette fluctuation des eaux a occasionné l'inondation des surfaces les plus basses situées dans la portion à proximité du poste Hertel.

Ces événements ont entraîné la mise en place de cinq types de dépôts de surface dans la région à l'étude. Ces cinq dépôts, susceptibles d'être observés lors des sondages sont de type glaciaire, marin, lacustre, fluviatile et organique.

Tableau 1. Chronologie des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal[2]

ÉVÉNEMENT	ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS, GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'ÉTUDE
—		13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	—	—
Retrait glaciaire et transgression marine	**1a**	13 500 à 13 100	Glaciers appalachiens individualisés : Maine, Côte du sud, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Provinces Maritimes	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	13 100 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément le sud de la Laurentie.	Au mont Royal, seule la section des trois sommets, située au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 750	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 800 à 11 400 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m. Le débit des rivières est faible; climat sec.
—	**1** vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec : 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. *Débâcles* tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	**2a**	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal. Afflux du lac Agassiz fréquents.	➢ 10 600 AA : début du lac Lampsilis à 52 m. ➢ 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. ➢ 9 600 AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9 000	Le front se situe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier gaspésien disparu.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Afflux du lac Agassiz moins fréquents et plus forts.	➢ 9 000 AA : replat à 23-25 m exondé. ➢ 8 900 AA : début du lac à la Loutre. ➢ 8 400 AA : rivage de Saint-Barthélemy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	**3a**	8 000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis Laurentidien.	7500 AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6 500 ans AA
	3b	7 000	Le glacier résiduel subsiste à l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	**4a**	6 000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée du fleuve depuis 6 800 ans AA
	4b	5 000 et moins	—	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois étapes cycliques. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365,25 jours AA : Avant l'Actuel, *c.-à-d.* l'année 1950.

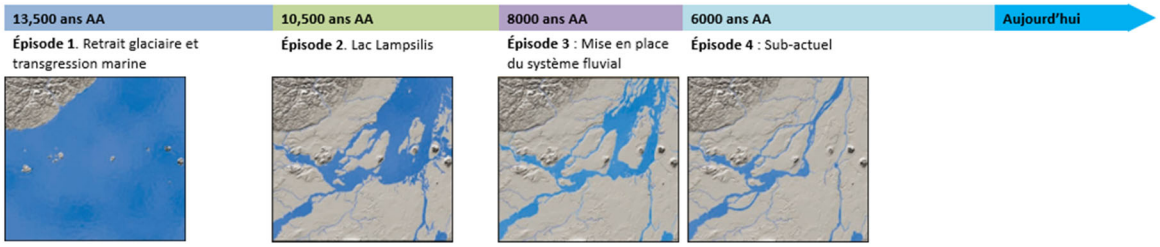

[2] Tableau conçu par Jean Poirier† d'Ethnoscop inc. et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, Géographie, Université de Montréal, en octobre 2016. Mis à jour par Pierre J.H. Richard, été 2022.

2.2 Occupation autochtone ancienne

2.2.1 Cadre culturel ancien

L'occupation ancienne du territoire québécois s'inscrit sur une ligne de temps constamment en évolution. Cette évolution est le fruit de multiples recherches et découvertes réalisées au fur et à mesure que de nouveaux sites archéologiques viennent enrichir le corpus de données. Ainsi, dans cette perspective de continuel changement, la représentation de l'occupation du territoire québécois, débuté il y a fort longtemps par les groupes colonisateurs pionniers, jusqu'à celle des Premières Nations qui ont accueilli les premières vagues de migrants européens au XVI^{e} siècle, reste pour le moins dépendante des données archéologiques, elles-mêmes en perpétuelle évolution.

Parallèlement, l'occupation et l'exploitation du territoire qu'est aujourd'hui la province du Québec ne peuvent se définir qu'en tenant compte d'une aire ou d'une région précise de cette province, du moins, pas durant les premiers siècles où l'humain a foulé son sol. Il est donc nécessaire d'inclure les régions avoisinantes afin de dépeindre un portrait plus juste des premiers occupants.

Le Paléoindien – les populations initiales

Le territoire à l'étude et la majeure partie du Québec ne sont pas accessibles au moment où de vastes étendues d'eau (lac proglaciaire Candona, mer de Champlain) recouvrent les vallées du Saint-Laurent, de l'Outaouais et du Richelieu et que le l'inlandsis Laurentidien recouvre tout le Nord québécois. À ce moment, des groupes humains occupaient les territoires plus au sud (États de la Nouvelle-Angleterre), à l'ouest (sud de l'Ontario) et à l'est (Maritimes). Ces groupes étaient adaptés au climat et aux environnements prévalant durant le Dryas récent (Lothrop *et al*. 2011) et ils exploitaient les ressources marines et lacustres s'y trouvant dès 13 000 et 12 200 ans avant aujourd'hui (AA)[3] (Arkéos 2022, Lothrop *et al*. 2016).

C'est au moment où la mer de Champlain occupe la majeure partie des Basses-Terres du Saint-Laurent que les populations occupant les territoires plus au sud des frontières actuelles débutent leurs déplacements vers des contrées septentrionales. Les vallées et piémonts des Adirondacks et des Appalaches ont alors, fort probablement, servi de routes vers ces nouveaux territoires. Les premières incursions des populations humaines pionnières sur le territoire québécois, associées à la période du Paléoindien ancien (12 500 – 11 350 ans AA)

[3] Les datations présentées dans ce texte sont issues de données calibrées et exprimées en années avant aujourd'hui.

sont, pour le moment, circonscrites dans les régions montagneuses du sud de la province. Pour l'instant, c'est dans la région du lac Mégantic que la plus ancienne occupation humaine au Québec a été répertoriée, au site Cliche-Rancourt (BiEr-014), daté entre 12 500 et 12 200 ans AA, où deux pointes à cannelure typique ont été mises au jour (Graillons et Chapdelaine 2018). Ces chasseurs-cueilleurs nomades parcouraient le territoire caractérisé par une végétation de type toundra ou de forêt clairsemée, propice à la capture du caribou (Chapdelaine 2014).

Ce n'est que 1 000 ans plus tard qu'une seconde vague migratoire est perceptible sur le territoire du Québec actuel (Graillons et Chapdelaine 2018). Datés de l'époque pendant laquelle la mer de Champlain régressait et où son eau s'adoucissait, ces groupes associés à la période du Paléoindien récent (11 350 – 9 000 ans AA) seraient issus de la tradition Plano provenant des plaines américaines (Graillon et Chapdelaine 2018; Ethnoscop 2021, 2023a). Les manifestations paléoindiennes récentes, mises au jour sur le territoire québécois et celles contemporaines trouvées dans les régions avoisinantes, partagent des caractéristiques qui permettent un regroupement de ces manifestations. Cette tradition paléoindienne récente se caractérise par la fabrication de pointes élancées, à enlèvements étroits, réguliers et parallèles, en plus de comprendre d'autres outils tels que des forets et des grattoirs (Graillon et Chapdelaine 2018; Ethnoscop 2021, 2023a).

La période du Paléoindien récent, qui perdure jusque vers 9 000 ans AA (Arkéos 2022; Graillons et Chapdelaine 2018), est aussi caractérisée par deux vagues distinctes d'incursions sur le territoire québécois (Graillon et Chapdelaine 2018). Celles-ci sont principalement définies à partir de la morphologie des pointes taillées selon les types *Agate Bassin* et *Sainte-Anne-Varney*. Bien qu'encore peu représentée dans le corpus des sites préhistoriques du Québec, cette période culturelle a tout de même été répertoriée à divers endroits dans le sud de la province (figure 1 et tableau 2).

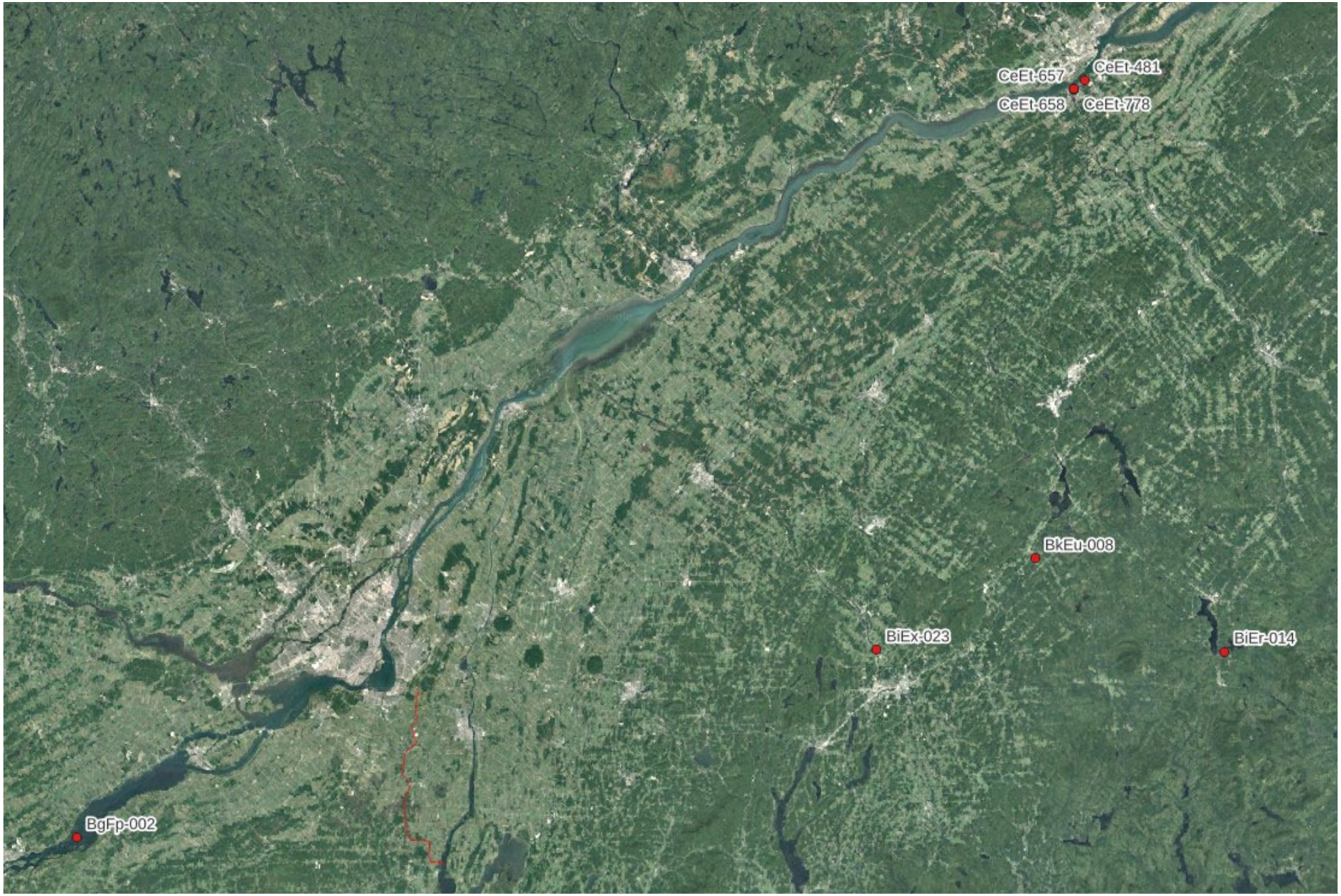

Figure 1. Sites de la période Paléoindienne

L'Archaïque – les peuplements régionaux et leur enracinement

Contemporains aux témoins associés à la période paléoindienne récente, certains sites archéologiques ont permis de mettre en lumière la présence de groupes distincts sur le territoire québécois. Ceux-ci ont laissé derrière eux des traces démontrant qu'ils ne partageaient pas les mêmes traits culturels que les Paléoindiens. Leurs attributs culturels ont permis de les regrouper sous un même ensemble archéologique, soit la période de l'Archaïque. Cette période était contemporaine à la période du Paléoindien récent, pendant plus de deux millénaires, mais s'est poursuivie sur six millénaires. Cette période s'étend de 11 350 à 3 000 ans AA. Elle est caractérisée par l'émergence de différences culturelles régionales mises en place par des groupes, dont les origines étaient probablement issues de diverses cultures, voire même de nouvelles populations intégrées aux populations pionnières (Ethnoscop 2021, 2023a; Graillon et Chapdelaine 2018, Chevrier 2017).

Cette période, qui couvre plus de 8 000 ans de l'histoire de l'occupation en sol québécois, a été marquée par de nombreux changements environnementaux. D'abord, la mer de Champlain poursuivait, au début de cette période, sa régression entamée depuis plus d'un millénaire (Richard 2016; Arkéos 2022; Ethnoscop 2023a). Par la suite, l'environnement marin s'est progressivement modifié vers un milieu lacustre alors que le lac à Lampsilis remplaçait la mer de Champlain (10 600 ans AA). De même, cette étendue d'eau douce connut elle aussi une régression, laissant place au régime hydrographique tel qu'il est actuellement (7 500 ans AA) (Richard 2016; Ethnoscop 2023a). Ces changements du régime des eaux engendrèrent inévitablement des transformations dans le paysage végétal et faunique qui prévalait. (Graillon et Chapdelaine 2018).

Les données archéologiques actuelles montrent que les groupes de l'Archaïque, contrairement à leurs prédécesseurs, pratiquaient une moins grande mobilité, mais que la dispersion des différents groupes s'effectuait sur une plus grande étendue du territoire (Graillon et Chapdelaine 2018; Arkéos 2022). Les ruisseaux et les rivières d'alors se présentaient sous des formes plus importantes qu'à l'actuel et l'utilisation d'embarcations servait lors de déplacements (Arkéos 2022). Ce mode de transport a probablement aidé l'expansion des groupes à travers les nombreuses régions où leurs traces ont été mises au jour.

La dispersion au sein du territoire a mené à une meilleure connaissance des ressources locales disponibles et à une meilleure exploitation de celles-ci (Graillon et Chapdelaine 2018; Arkéos 2022, Burke 2017). Au cours des millénaires de cette période marquée par les peuplements régionaux et leur enracinement, certains changements et innovations sont venus accentuer les traits culturaux et les modes de vie de ces groupes, plus spécifiquement durant la seconde moitié de cette période. L'intensification de la pêche et l'établissement de campements en bordure de lieux propices à cette économie de subsistance en sont caractéristiques, bien que non exclusifs à ces groupes (Ethnoscop 2023a; Arkéos 2022;

Burke 2017). De nouvelles technologies émergent comme la fabrication d'outils en pierre polie (pointes pédonculées, baïonnettes, gouges, haches, herminettes, pierres à cupules, affiloirs, pendentifs, objets piriformes, meules) ou en cuivre, le propulseur et possiblement l'arc et la flèche (Ethnoscop 2021, 2023a; Burke 2017). L'utilisation de meules reflète une intensification dans l'exploitation et la transformation des ressources végétales (Ethnoscop 2023a; Burke 2017).

De nouvelles matières premières lithiques sont utilisées, et ce, tout en conservant un accès aux sources déjà connues. Cette variabilité dans l'utilisation des matières lithiques est le signe d'influences interrégionales. L'utilisation des diverses ressources (lithiques, ocre, cuivre, coquillages) traduit l'établissement de réseaux d'échanges locaux et de plus longue portée (Ethnoscop 2023a; Arkéos 2022, Graillon et Chapdelaine 2018, Burke 2017). Ce réseau d'interactions ramifiait de nombreuses régions incluant les vallées du Saint-Laurent, du Richelieu et de l'Outaouais, le Sud ontarien ainsi que les États de la Nouvelle-Angleterre et de New York (Ethnoscop 2023a). Ces échanges et rencontres aussi ont permis la circulation d'idées, de connaissances et de croyances. Les premiers cimetières où des sépultures individuelles élaborées et ornées d'offrandes (objets en cuivre, outils et objets en pierres polies, ocre rouge) sont datées de la période de l'Archaïque (Ethnoscop 2023a; Graillon et Chapdelaine 2018, Burke 2017). Enfin, les groupes ayant restreint leur mobilité, une sédentarisation saisonnière, accompagnés des premières habitations permanentes, et d'un début de l'horticulture auraient émergé à cette époque (Burke 2017).

Au fil des découvertes, la période culturelle de l'Archaïque a vu se rassembler plus de 8 000 ans d'histoire survenue sur le territoire nord-est américain. Trois principales divisions ont permis un redécoupage : l'Archaïque ancien (11 350 – 8 800 ans AA), l'Archaïque moyen (8 800 – 6 800 ans AA) et l'Archaïque supérieur (6 800 – 3 000 ans AA), cette dernière étant sous-divisée en l'Archaïque laurentien (6 800 – 4 500 ans AA) et l'Archaïque post-laurentien ou terminal (4 500 – 3 000 ans AA). Les données archéologiques québécoises entourant les deux premières sous-périodes sont pour le moment encore mal représentées dans le corpus de résultats québécois. L'Archaïque supérieur, quant à lui, compte un bon nombre de sites répartis sur l'ensemble du territoire méridional de la province, probablement en raison de la multiplication des activités humaines à cette époque (figure 2). La phase terminale témoigne, quant à elle, d'influences ou de mouvances méridionales (Ethnoscop 2023a, Arkéos 2022, Graillon et Chapdelaine 2018). Celles-ci présentent plusieurs affinités avec les secteurs plus au sud, soit les États de la Nouvelle-Angleterre et l'est de la Pennsylvanie (Cossette 1987). C'est aussi à cette époque que débute l'utilisation des vases en stéatite. Néanmoins, les sites sont encore rares dans certaines régions de la province. Les données actuelles ne montrent une occupation du Sud-ouest montérégien que vers la fin de la période de l'Archaïque (terminal). Il est important de préciser que cette faible représentation des sites est aussi le reflet d'un nombre restreint d'interventions dans la région.

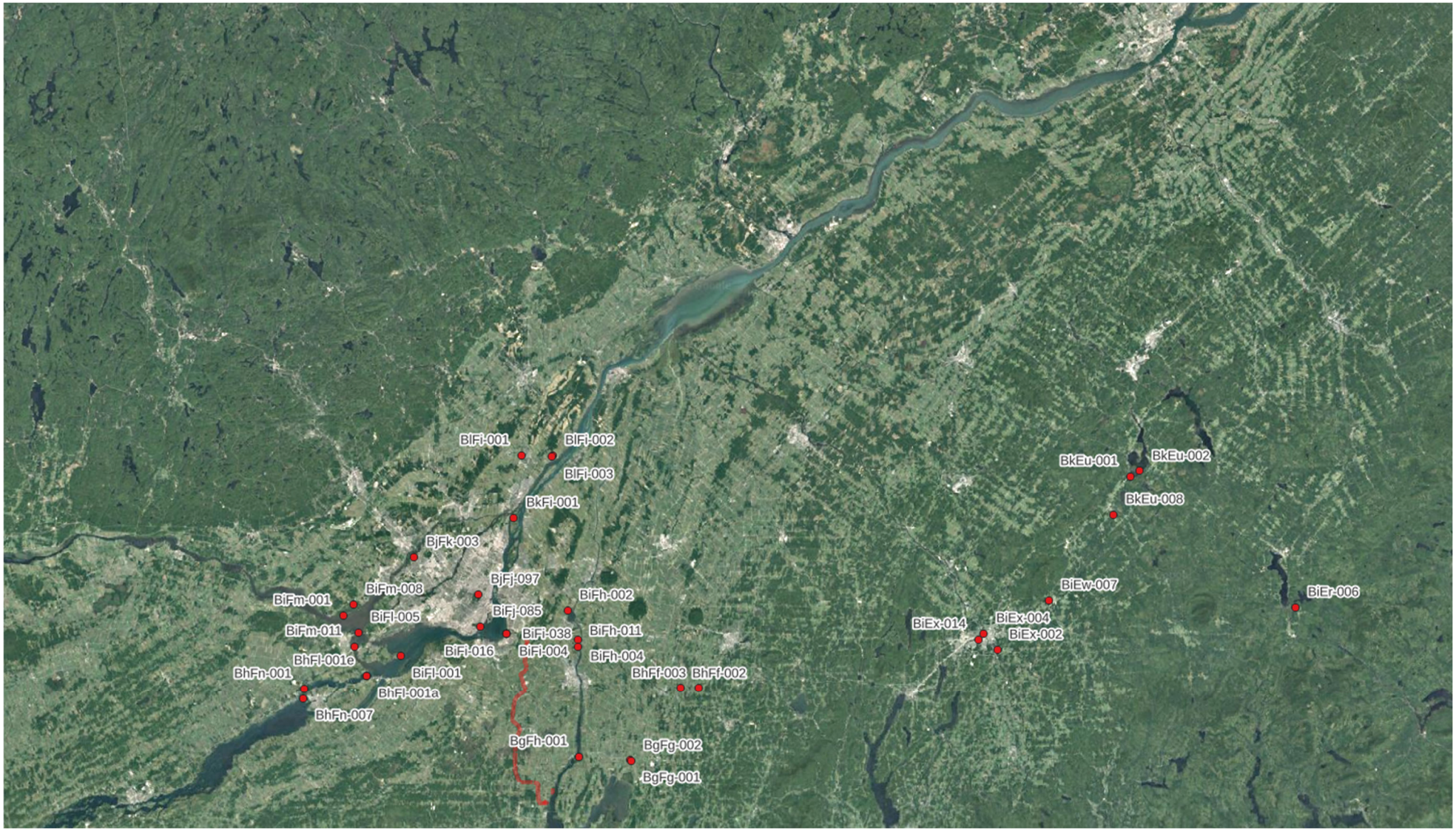

Figure 2. Sites de la période Archaïque

Le Sylvicole – les interactions ethniques

Les siècles suivants sont marqués par l'adoption de nouvelles technologies et de changements dans les modes de vie des groupes en place sur le territoire. Les occupations survenues au cours de ces siècles sont regroupées sous la période du Sylvicole (3 000 – 450 ans AA) et témoignent d'une forte implantation des interactions ethniques (Arkéos 2022; Graillon et Chapdelaine 2018; Chevrier 2017). Cette période voit également une dichotomie culturelle s'accentuer au travers des siècles du Sylvicole (Arkéos 2022; Graillon et Chapdelaine 2018; Gates St-Pierre 2010; Clermont 1996; Chapdelaine 1990). Les données archéologiques montrent que les occupations ayant eu lieu dans la vallée laurentienne diffèrent de celles s'étant produites dans les autres régions québécoises situées à l'ouest, au sud-est et au nord.

Il est encore discuté quant à savoir si l'origine des groupes de la vallée du Saint-Laurent découle d'adaptations in situ, de vagues migratoires ou d'un mélange des deux. Quoiqu'il en soit, l'interaction sociale des différents groupes peuplant tout le territoire a permis la circulation d'idées, influençant et marquant au passage les différences culturelles développées tout au long de cette période. L'avènement de la poterie en est le premier marqueur. Celui-ci a en grande partie servi à distinguer les trois sous-périodes du Sylvicole, soit le Sylvicole inférieur (3 000 – 2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400 – 1 000 ans AA) et Sylvicole supérieur (1 000 – ±450 ans AA). De plus, les styles observables, à même les vases retrouvés datés du Sylvicole supérieur, ont même permis l'élaboration de distinctions régionales au sein des groupes culturellement apparentés (figure 3).

Le Sylvicole est marqué par une intensification de l'exploitation des ressources. Les groupes occupent alors des territoires de mieux en mieux circonscrits, sur lesquels les sources de matières premières sont davantage connues et exploitées. Les nombreux changements survenus dans les modes de vie aboutiront, vers la fin de cette période, à la naissance de la géographie culturelle des nations autochtones, telles que décrites lors de l'arrivée des Européens en sol américain.

La vallée laurentienne et ses affluents immédiats sont alors le foyer de populations iroquoiennes horticoles, pratiquant la culture contrôlée de certains cultivars exogènes comme le maïs, les haricots et les cucurbitacées (Chevrier 2017, Tremblay 2006). Cette pratique économique issue de la récolte opportuniste, débutée depuis quelques siècles, aurait d'abord nécessité une récurrence saisonnière de lieux d'occupation, pour ensuite mener à la sédentarisation de hameaux semi-permanents (15-20 ans) (Ethnoscop 2023a; Arkéos 2022). Ce mode de vie aurait permis l'accumulation de réserves alimentaires et favorisé l'augmentation de la population. Par ailleurs, les groupes iroquoiens ont continué d'avoir recours à des établissements de courtes durées servant de haltes lors de voyages, de lieux de passage ou de campements associés à l'exploitation des ressources, principalement halieutiques (Arkéos 2022).

À l'inverse de ceux établis dans la vallée laurentienne, les groupes méridionaux et septentrionaux n'ont, pour leur part, pas pratiqué l'horticulture intensive. Leur mode de subsistance, toujours basé sur l'exploitation des ressources animales et végétales, nécessitait leur mobilité. Ces groupes, rattachés à la famille des langues algonquiennes, ont poursuivi un mode vie basé sur le nomadisme en exploitant des territoires pour la chasse, la pêche et la cueillette. Répartis sur l'ensemble des territoires adjacents la vallée laurentienne, ces groupes ont adopté la fabrication et l'utilisation de la poterie, à l'image des groupes iroquoiens. L'exploitation des ressources se faisait au fil des saisons, en fonction des contraintes et bénéfices apportés par chacune d'elles, réduisant les groupes à la plus petite unité sociale l'hiver et favorisant les grands rassemblements lors des saisons estivales.

Figure 3. Sites de la période Sylvicole

Le contact – pluralité culturelle, métissage et acculturation

Période à laquelle les premiers explorateurs européens sont venus fouler le sol de ce qui deviendra plus tard le Québec, ces temps sont marqués tant par la coopération des divers groupes culturels que par la confrontation de ceux-ci. Une coopération qui a permis aux Européens d'établir les jalons de la Nouvelle-France à l'aide d'alliés autochtones, mais qui fut aussi contrastée par des confrontations idéologiques, technologiques, économiques, sociales et politiques. Des alliances en sont nées au même titre que de nombreux conflits, tous deux issus de la rencontre entre groupes géoculturels contrastés.

La période du contact se produit progressivement à travers les diverses régions. En effet, les marqueurs archéologiques de cette période subissent une dispersion inégale et diachronique au sein du territoire, en raison du positionnement géopolitique des divers groupes autochtones. Ces derniers vont adopter, au fil des échanges culturels, beaucoup d'éléments matériels des nouveaux arrivants (comme certains éléments autochtones sont aussi adoptés par les Eurocanadiens). Les Autochtones implantés à proximité du grand fleuve ont été les premiers à bénéficier de ces échanges commerciaux. L'adoption des technologies européennes s'est ensuite dispersée à la grandeur du territoire, rythmée par un jeu d'alliances nouvellement formées avec les Européens, ou d'alliances déjà établies depuis fort longtemps entre groupes autochtones.

D'autre part, les idéologies et les modes de vie européens sont aussi venus marquer et fortement modifier les façons de vivre des Premières Nations. Ces changements sociaux sont survenus tout au long de la période historique, mais se sont particulièrement accentués au XIX^{e} siècle et encore plus lors de la période moderne, à la suite de la Confédération canadienne.

Comme évoqué plus haut, les premiers contacts se sont produits dans le golfe du Saint-Laurent et son estuaire, d'abord lors de la venue des navigateurs scandinaves et, plus tard, des pêcheurs basques. C'est lors des voyages de Cartier au XVI^{e} siècle et ceux de Champlain au XVII^{e} siècle que l'établissement européen permanent a pris forme. Lors de ses visites, le premier rencontre plusieurs groupes culturellement apparentés et affiliés à ceux qu'il est convenu de nommer les Iroquoiens du Saint-Laurent. Ceux-ci occupaient toute la vallée du grand fleuve, de Tadoussac aux Grands Lacs, ainsi que le nord-est du lac Champlain. Répartis au sein de diverses nations, ces groupes ont, pour des raisons encore incertaines, quitté leurs villages de la vallée quelques décennies avant l'arrivée de Champlain. Alors que ce dernier explore le territoire, il remarque l'inoccupation des terres bordant les rives du Saint-Laurent. Il en est de même alors qu'il remonte le Richelieu en direction du lac auquel il donna son nom. Cette expédition au lac Champlain l'emmène dans une confrontation militaire qui l'oppose, lui et ses alliés algonquiens, aux nations de la Confédération iroquoise, dont les villages sont établis en grande partie dans la région nord de l'État de New York. Ce voyage lui permet aussi

de constater que cette rivière et, à sa tête, ce grand lac, n'accueille pas de villages, tels ceux de l'Iroquoianie du Contact. La région est néanmoins exploitée et fréquentée. Pendant longtemps, les terres avoisinantes au Richelieu sont des lieux de conflits, hostiles aux établissements, toutes cultures confondues.

Malgré ces décennies durant lesquelles ce territoire est resté vacant d'établissement villageois, il est admis qu'une exploitation des ressources s'y faisait, tout autant que la circulation des groupes et des biens. La rivière des Iroquois, le Richelieu, et son territoire adjacent ont servi d'accès pour rejoindre les premiers établissements de la Nouvelle-France. Toutefois, les nombreux conflits opposant les Iroquois et les Français ont retardé les traités de paix qui, pour leur part, ont finalement mené à une cohabitation inégale dans la région montréalaise. Ainsi, le territoire englobant le tracé de la ligne d'interconnexion est aujourd'hui entièrement inclus dans le territoire traditionnel allégué des Mohawks, particulièrement ceux de Kanhawà:ke.

À la période du contact, le côté sud-est du Richelieu et les rives est du lac Champlain, correspondaient à la limite occidentale du territoire des Abénakis de l'Ouest. Ces groupes qui occupaient aussi les territoires de la Nouvelle-Angleterre exploitaient et circulaient sur les terres de la Montérégie et de l'Estrie. On trouve de leurs descendants aujourd'hui dans les établissements autochtones de Wôlinak, en bordure de la rivière Bécancour et d'Odanak sur les rives de la rivière Saint-François.

Tableau 2. Sites préhistoriques connus

Période	Région	Site	Code Borden
Paléoindien ancien	Estrie	Cliche-Rancourt	BiEr-014
Paléoindien récent	Estrie	Cliche-Rancourt	BiEr-014
		Gaudreau	BkEu-008
		Kruger 2	BiEx-023
	Montérégie	Île Thompson	BgFp-002
	Région de Québec	Embouchure de la riv. Chaudière	CeEt-481, -657, -658, -778
	Bas-Saint-Laurent*	Bic	DcEe-014, -015, -016
		Rimouski	DcEd-001, -005, 006
	Gaspésie*	Sainte-Anne-des-Monts	DgDo-004
		Plourde	
Archaïque ancien	Estrie	Cascade 5	BiEw-007
		Mégantic?	BiEr-014
	Montérégie	Coteau-du-Lac	BhFn-001
	Outaouais*	Gatineau	BiFw-172
Archaïque moyen	Estrie	Mégantic	BiEr-006
	Montérégie	Île Thompson	BgFp-002
		Coteau-du-Lac	BhFn-001
	Outaouais*	Gatineau	BiFw-172
	Montréal	Carrière du Mont-Royal	BjFj-097
Archaïque supérieur	Montérégie	Coteau-du-Lac	BhFn-001
		Site Cadieux (île Beaujeu)	BhFn-007
		Pointe-du-Buisson	BhFl-001
		Maison Trestler	BiFm-011
		Pointe-du-Moulin (île Perrot)	BiFl-001
		Île-aux-Tourtes	BiFl-005
		Île Sainte-Thérèse	BkFi-001
		Site Brouillet	BiFh-002
		Rapides Fryers	BiFh-004
		Fort Ste-Thérèse	BiFh-011
		Bilodeau	BgFg-001
		Gasser / riv. aux Brochets	BgFg-002
		Pointe-du-Gouvernement	BgFh-001
		La Prairie	BiFi-004, -016, -038
		Riv. Yamaska	BhFf-002, -003
	Outaouais*	Île aux Allumettes	BkGg-011
		Île Morrison	BkGg-012
		Gatineau	BiFw-172
	Laurentides	Plage d'Oka	BiFm-001
	Laval	Rive nord de l'île Jésus	BjFk-003
	Montréal	Maison Nivard-de-Saint-Dizier	BiFj-085

Période	Région	Site	Code Borden
	Lanaudière	Rivière L'Assomption	BlFi-001
		Chayer	BlFi-002
		Saint-Sulpice	BlFi-003
	Estrie	Sherbrooke	BiEx-004
		Lac des Nations	BiEx-014
		Bishop	BiEx-002
		Domaine Aylmer	BkEu-002
		Baie de Batoche	BkEu-001
		Gaudreau	BkEu-008
Sylvicole inférieur	Montérégie	Coteau-du-Lac	BhFn-001, 007
		Pointe-des-Cascades	BhFl-022
		Pointe-du-Buisson	BhFl-001
	Estrie	Pointe Marry de Magog	BhFa-002
		Site Butler	BiEx-017
		Weedon 1	BkEu-003
		Gaudreau	BkEu-008
		Riv. Magog	BhFa-003
		Bishop	BiEx-002
	Laurentides	Parc d'Oka	BiFm-008
	Montréal	Maison Nivard-de-Saint-Dizier	BiFj-085
Sylvicole moyen	Montérégie	Pointe-du-Buisson	BhFl-001
		Pointe-du-Moulin (île Perrot)	BiFl-001
		Île Ste-Thérèse	BkFi-004, 025
	Estrie	Site du Vieux-Pont riv Massawippi	BiEx-001
		Bishop	BiEx-002
		L'île du Collège	BiEx-003
		Riv. Magog	BhFa-003
	Laurentides	Plage et parc d'Oka	BiFm-001, 008
		Riv. Mascouche	BkFj-005
	Laval	Rive nord de l'île Jésus	BjFk-003
		Île Darling	BjFk-004
	Montréal	Maison Nivard-de-Saint-Dizier	BiFj-085
		Site de la Roseraie (île Ste-Hélène)	BjFj-128
		Site du Pavillon (île Ste-Hélène)	BjFj-129
		Pointe-aux-Trembles	BkFi-034
		Place Royale	BjFj-003, 047
		Site LeMoyne-LeBer	BjFj-049
		Place Jacques-Cartier	BjFj-044
		Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours	BjFj-096
		Accueil Bonneau	BjFj-100
		Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	BiFj-093

Période	Région	Site	Code Borden
Sylvicole supérieur	Montérégie	Mandeville	CaFg-001
		Mailhot-Curran	BgFn-002
		McDonald	BgFo-018
		Droulers	BgFn-001
		Pointe-du-Buisson	BhFl-001
	Estrie	L'île du Collège	BiEx-003
		Gaudreau	BkEu-008
		Bishop	BiEx-002
		Riv. Magog	BhFa-003
	Lanaudière*	Lanoraie	BlFh-001
	Montréal	Dawson	BjFj-001
		LeBer-LeMoyne	BiFk-006
		Maison Nivard-de-Saint-Dizier	BiFj-085
		Place Royale	BjFj-003, 047
		Île des Soeurs	BiFj-049
		Île de Boucherville	BjFi-007
Sylvicole	Montérégie	Site A	BgFi-001
Préhistorique	Montérégie	Site B	BgFi-002

2.3 Occupation eurocanadienne

2.3.1 Cadre culturel historique

Le tracé de la future ligne d'interconnexion Hertel-New York s'étend sur environ 60 km entre le poste Hertel, situé à La Prairie, et le point d'interconnexion, situé dans la rivière Richelieu à la frontière canado-étasunienne (HQ 2022). Son parcours, établi essentiellement en bordure de routes de la Montérégie, traverse trois municipalités régionales de comté (MRC). Celles-ci sont, du nord au sud, la MRC du Roussillon, la MRC des Jardins-de-Napierville et la MRC du Haut-Richelieu. Le tracé sillonne quelques territoires municipaux (tableau 3). L'établissement et l'occupation à l'époque historique se sont réalisés lentement et inégalement en fonction des secteurs du tracé. La colonisation a d'abord été amorcée dans la portion nord du tracé (La Prairie); ensuite à l'est de celui-ci, le long du Richelieu; et enfin, vers l'intérieur des terres.

Tableau 3. Municipalité touchée par le tracé de la ligne d'interconnexion

MRC	Municipalités	Seigneurie / canton
Roussillon	La Prairie	La Prairie de la Magdelaine
	Saint-Philippe	La Prairie de la Magdelaine
Les Jardins-de-Napierville	Saint-Jacques-le-Mineur Saint-Édouard	La Prairie de la Magdelaine Sherrington
	Saint-Bernard-de-Lacolle	Lacolle
Haut-Richelieu	Lacolle	Lacolle

L'occupation des terres

Comme abordé plus haut, la région qui englobe le tracé était quelque peu délaissée par les groupes autochtones lors de l'arrivée des premiers colons français. Les groupes autochtones régionaux (Algonquiens, Abénaquis de l'Ouest et Agniers) y exploitaient les ressources, mais de manière moins intensive que les groupes semi-sédentaires qui y résidaient lors des siècles précédents.

En remontant le cours du Richelieu, Champlain constate l'importance stratégique de cet axe navigable et des territoires environnants, déjà soumis aux conflits qui opposent les groupes autochtones en présence. Son voyage en cette région se fait d'ailleurs pour des raisons militaires. Les débuts de la colonisation sur ce territoire sont à l'image de l'expédition de Champlain. Au cours du Régime français, cette rivière devient un élément stratégique afin de contrôler les allées et venues entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre. Ainsi, des forts militaires (Richelieu, l'Assomption, Chambly, Sainte-Thérèse, Saint-Jean) sont construits

afin de sécuriser la région du Richelieu et la vallée du Saint-Laurent. Servant d'abord lors des conflits franco-iroquois, ces forts sont à nouveau utilisés lors des conflits opposant les Anglais aux Français. La colonisation sur ce territoire méridional de la province s'est donc effectuée plus lentement qu'à d'autres endroits au Québec. D'ailleurs, dans la portion sud du tracé, les occupations seigneuriales n'ont été répertoriées que vers la fin du Régime français, bien que des seigneuries y étaient déjà concédées (Archéotec 2010; Pintal 2008).

Figure 4. Carte de 1798 montrant les seigneuries situées au sud du fleuve Saint-Laurent (BAnQ, E21,S555,SS1,SSS20,PD.1A)

Dans la portion nord, la seigneurie de La Prairie de la Magdelaine englobait, lors de sa concession, près du tiers du territoire traversé par le tracé. Cédée à la Compagnie de Jésus (Jésuites) en 1647 (Lavallée 1992), cette seigneurie possédait deux lieues de front sur quatre de profondeur (Commission de toponymie du Québec 2012). Une première mission jésuite est établie en 1667 près de l'embouchure de la rivière Saint-Jacques et y voit la naissance d'un village autochtone, Kentake. Ce village et cette mission déménageront à quelques reprises, jusqu'à l'emplacement de l'actuel Kahnawà:ke, en 1715. Des facteurs religieux, sociaux, politiques et économiques sont évoqués pour expliquer la fondation de ce village iroquois (Ethnoscop 2006, 2021).

Les jésuites concèdent également des terres et des emplacements dans le fort de La Prairie (noyau villageois), mais le développement seigneurial reste relativement discret jusqu'à la signature de la Grande Paix de Montréal en 1701, en raison des conflits récurrents (Ethnoscop 2006). Par la suite, plusieurs terres sont concédées et près de la moitié des terres de la seigneurie de Laprairie sont octroyées en 1730 (Ethnoscop 2006). Les terres ayant été attribuées à partir du nord, de nouvelles côtes sont ouvertes progressivement vers l'intérieur des terres. De nouvelles agglomérations ont été formées et ont, par la suite, mené à la création de nouvelles paroisses, dont celle de Saint-Philippe en 1744 (Arkéos 2022; Ethnoscop 2006).

C'est au début de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle que les seigneuries localisées plus au sud le long de la rive gauche du Richelieu sont développées, bien qu'elles avaient été octroyées quelques décennies auparavant[4]. C'est le cas de la seigneurie de Lacolle, qui fut octroyée en 1733 à Louis Denys de la Ronde (Arkéos 2022, Pintal 2008, Fillion *et al.* 2001, Roy 1928). Toutefois, elle fut « *réunie au Domaine de Sa Majesté* » en 1741 (Roy 1928, vol. 4 : 264). Elle fut de nouveau concédée en 1743, cette fois à Daniel Liénard de Beaujeu fils (Archéotec 2010, Fillion *et al.* 2001, Roy 1928). Les premiers établissements ne se seront réalisés sur celles-ci que vers 1751 (Arkéos 2022, Pintal 2008). Localisée à l'embouchure de la rivière Lacolle, sur la rive gauche du Richelieu, la superficie qu'occupait cette seigneurie correspond aujourd'hui en grande partie aux territoires municipaux de Lacolle et de Saint-Bernard-de-Lacolle. Cette seigneurie a longtemps été le théâtre de conflits importants de l'histoire québécoise.

La Conquête anglaise de 1760 fut l'un des conflits majeurs à être survenue en partie sur le territoire de ces seigneuries. Celle-ci amène un changement dans la gouverne du territoire, dès lors maintenu par les Anglais. Plusieurs changements sociaux, économiques et politiques prirent place à la suite de ce conflit. Certaines anciennes seigneuries sont alors vendues à des anglophones. Au début du Régime anglais, le développement des terres de la région montérégienne reste ténu. Ce n'est qu'après la guerre d'Indépendance des États-Unis qu'une forte vague d'immigrations fera exploser la population. Cette vague migratoire était principalement composée d'Anglais, toujours fidèles à la couronne britannique à la suite de l'Indépendance (loyalistes) ainsi que d'autres, provenant de la Grande-Bretagne (Anglais, Écossais et Irlandais). Un climat d'incertitude plane de nouveau au début du XIX^{e} siècle, alors qu'un conflit éclate et transforme encore une fois la région en lieu de bataille. La guerre de 1812, qui opposait les Britanniques et les Français aux Américains, amène un ralentissement du développement, mais aussi un effort militaire dans l'établissement de camps pour contrer l'envahisseur et protéger les voies d'accès au territoire (figure 5). À la suite de ce conflit, la première moitié du XIX^{e} siècle voit la région prendre de l'ampleur et se développer. Le territoire non seigneurial est arpenté et divisé en canton afin d'aménager de nouvelles terres et y accueillir de nouveaux résidents.

[4] La seigneurie De Léry fut octroyée à Chaussegros de Léry en 1733 et celle de La Salle le fut en 1750 à Jean-Baptiste Leber de Senneville. Bien que ces deux seigneuries étaient comprises dans la zone d'étude de l'étude de potentiel (Arkéos 2022), le tracé retenu de la ligne enfouie ne traverse pas l'une ou l'autre de celles-ci.

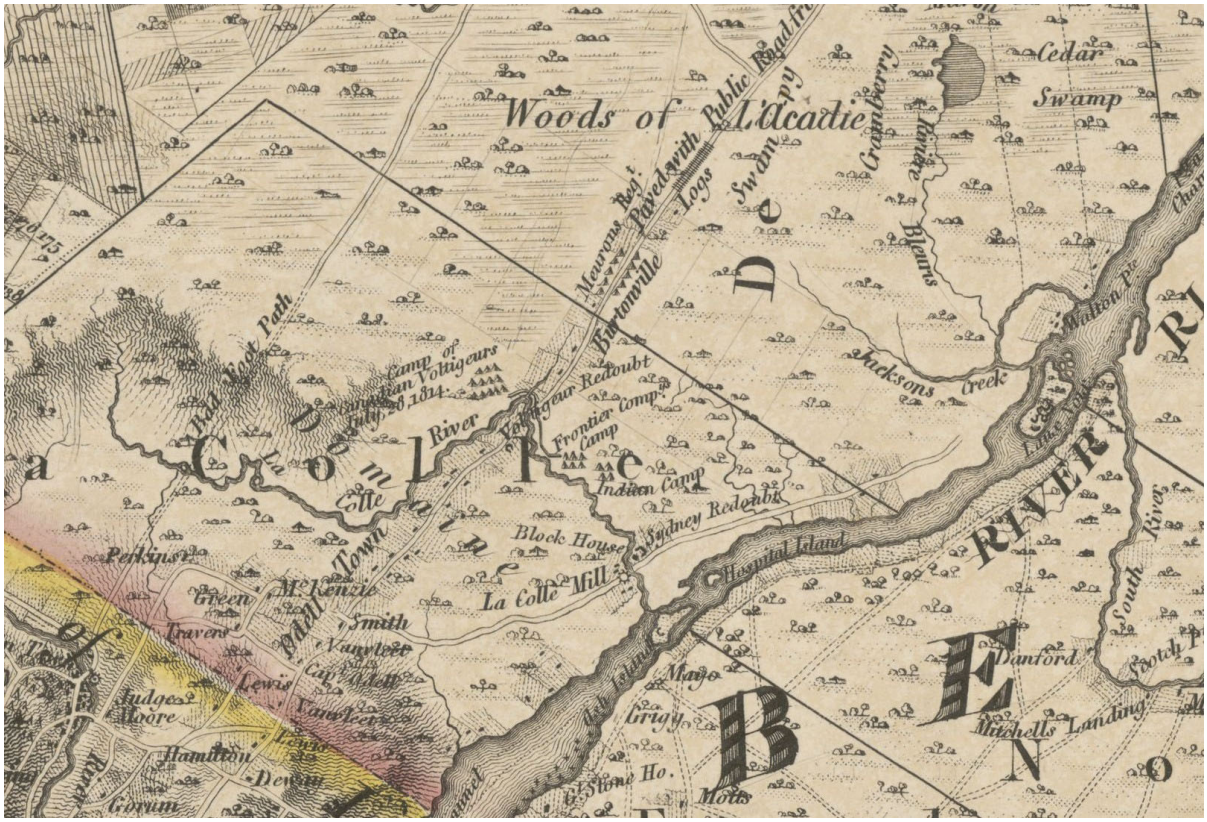

Figure 5. Extrait de la carte de 1815 de Bouchette. Des « Block House » et des « Redoubt » ainsi que certains camps militaires figurent près de la frontière sur la carte (BAnQ, 0000090115).

C'est le cas du canton de Sherrington, situé entre la seigneurie de La Prairie et celle de Lacolle. Sa superficie correspond aujourd'hui au territoire de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington et d'une grande portion de celle de Saint-Édouard. La portion centrale du tracé de la ligne d'interconnexion traverse une partie de cet ancien canton. C'est pendant la première moitié du XIX^{e} siècle que ce canton est divisé en lots et que certains d'eux sont ensuite octroyés afin de peupler la région. Les premières concessions sont faites dès 1823 dans le canton de Sherrington. Près de quarante ans plus tard, la majeure partie du canton est lotie et l'occupation des terres progresse.

La grande région de la Montérégie est de nouveau soumise aux conflits armés alors que les patriotes prennent les armes pour revendiquer des changements constitutionnels. Le territoire compris entre le fleuve et la frontière a vu bon nombre d'affrontements. L'église méthodiste d'Odelltown par exemple, a été lourdement endommagée en 1838 (photo 1).

Le développement de seigneuries, d'agglomérations, de paroisses, de villages et de villes s'est concrétisé au fil des décennies. Le développement des terres s'est d'abord effectué par leur défrichement en vue d'y pratiquer l'agriculture. Cette économie a non seulement aidé au développement des premières seigneuries, elle a aussi permis à plusieurs municipalités de prendre forme pendant la première moitié du XIX^{e} siècle et par la suite. L'agriculture est longtemps restée le moteur économique de la région, et ce, jusqu'au XX^{e} siècle. Elle a modelé non seulement le paysage, mais aussi certaines de ces infrastructures. Les moulins à farine font leur apparition dès les premières seigneuries concédées. Parallèlement, le commerce du bois vient aussi enrichir et diversifier le secteur économique. L'industrie du bois augmente en raison des chantiers navals de Québec durant le Régime français (Fillion *et al*. 2001). Les moulins à scie viennent à leur tour s'ancrer dans le paysage. Cette pratique économique se poursuivra par la suite avec le commerce du bois vers les États-Unis, via le Richelieu. D'autres industries surviendront au cours des décennies comme celles de la potasse et de la perlasse, ou celles des briqueteries. Cet essor économique sert aussi au développement des voies de circulation. C'est en autre en territoire montérégien que le premier chemin de fer canadien est construit, en 1836, reliant La Prairie à Saint-Jean. Les accès routiers sont aussi développés et entretenus. Ils permettent la circulation sur le territoire et la concentration de services dans des villages. Plusieurs de ces routes construites au courant du XIX^{e} siècle et parfois avant sont encore aujourd'hui existantes et certaines d'elles sont d'ailleurs empruntées par le tracé de la ligne.

Photo 1. Église méthodiste d'Odelltown (HYD2229_NUM2-001)

Les voies de communication

Le tracé retenu pour l'enfouissement de la ligne d'interconnexion parcourt diverses routes de la Montérégie. Certaines de ces voies de circulation sont anciennes sur le territoire et correspondent aux voies fondatrices le long desquelles l'occupation du territoire s'est structurée. Débutant à son extrémité nord au poste Hertel situé à La Prairie, le tracé traverse d'abord la route 104 – le chemin de Saint-Jean – pour emprunter le rang Saint-Raphaël. Il longe celui-ci jusqu'à la montée Singer, située dans la portion sud-est de la municipalité de Saint-Philippe. Empruntant cette montée, le tracé rejoint le rang Saint-Marc et longe la rive droite de la rivière Saint-Jacques pour ensuite bifurquer sur la route 217 – route Édouard VII. À plus d'un kilomètre au nord-ouest de Saint-Jacques-le-Mineur, le tracé emprunte la montée Saint-Jacques pour rejoindre le côté est de l'autoroute A-15. Parcourant sur plusieurs kilomètres la bordure de cette autoroute, le tracé suit ensuite la route 202 au sud de Saint-Bernard-de-Lacolle, intercepte à nouveau la route 217 – rang Saint-André à cet endroit – et poursuit son cours jusqu'au rang Saint-Georges, où il bifurque en direction sud. À l'extrémité de ce rang, il croise la route 221, dans le lieu-dit d'Odelltown, et poursuit sur le rang Edgerton jusqu'à l'extrémité de ce dernier où le tracé aboutit à la route 223. De là, il traverse les champs pour finaliser sa route au point de raccordement situé dans la rivière Richelieu.

Tableau 4. Routes longées par le tracé de la ligne d'interconnexion

Routes	Anciens noms	Date d'ouverture	Remarques
Rte 104 – ch. De Saint-Jean	Chemin de Saint-Jean à La Prairie, Chemin de Saint-Jean,	1747[1]	Présent sur une carte de 1824
Rang Saint-Raphaël	Saint. Philipps road.? St Cloud	av. 1815	HZC-HBW-EDM-C Figure sur la carte de Bouchette (1815)
Montée Singer		Vers 1839	Figure sur la carte *Frontier* (1865)
Rang Saint-Marc	Bad Foot Path, St. Mark road,	av. 1815	Figure sur la carte de Bouchette (1815)
Rte 217 – rte Édouard VII	Bad Foot Path, St. Jacques road, St. Jacques road,	av. 1815	Figure sur la carte de Bouchette (1815)
Montée Saint-Jacques		Vers 1850?	Figure sur la carte *Frontier* (1865)
Autoroute 15	Route 9	1965	
Route 202		Vers 1865	Figure sur la carte *Frontier* (1865)
Rte 217 – rang Saint-André	Chemin de Champlain à La Prairie Bad Foot Path	1858	Ancien chemin autochtone[1] Rejoint Champlain à Douglastown[2]
Rang Saint-Georges			Figure sur la carte *Frontier* (1865)
Rte 221	Public Road from the Province Line to La Prairie, Rue de l'Église, Chemin De Burtonville	Vers 1812-1814	*Paved with Logs* (1815) Figure sur la carte *Frontier* (1865)
Rang Edgerton			Figure sur la carte *Frontier* (1865)
Rte 223	La Colle Mill Road from Champlain by the way of Lacole Mills	av. 1815	Figure sur la carte de Bouchette (1815) Figure sur la carte de la seigneurie de Lacolle (1826) Figure sur la carte *Frontier* (1865)

Références :
[1] Arkéos 2022
[2] Archéotec 2010

3. CONNAISSANCES PATRIMONIALES DU SECTEUR D'INTERVENTION

3.1 Études et interventions archéologiques antérieures

Le secteur d'intervention duquel fait partie le tracé de la ligne d'interconnexion s'étend sur toute la portion centrale de la Montérégie. Cette région du Québec a fait l'objet de quelques interventions archéologiques survenues dans le cadre de différents projets au cours des dernières décennies. Plusieurs sites archéologiques régionaux et panrégionaux ont déjà été discutés dans la section concernant l'occupation autochtone. Plusieurs inventaires archéologiques ont aussi eu lieu dans le secteur qui englobe le tracé. Ces interventions ont été réalisées en lien à des projets d'infrastructures routières, électriques ou d'études régionales (cartes 2 et 3). Lors de ces travaux, des sites archéologiques ont été mis au jour et certains d'entre eux ont fait l'objet de fouilles plus approfondies. Il est aussi notable que plusieurs épaves ont aussi été découvertes dans la rivière Richelieu (IRHMAS 2021). Néanmoins, aucun site archéologique n'est en lien direct avec le tracé de la ligne souterrain.

Des études de potentiel archéologique ont été réalisées en prévision de travaux autoroutiers, d'installations électriques ou dans le cadre d'études culturelles à l'échelle urbaine, municipale ou de MRC (tableau 7). La plus pertinente pour le présent projet est bien entendu celle d'Arkéos, d'abord élaborée en 2013 puis mise à jour en 2022. Ce sont les zones à potentiel délimitées par cette étude qui ont déterminé les interventions archéologiques réalisées.

Quant aux sites patrimoniaux, seuls la maison Nathaniel-Douglas et le cimetière Douglas sont situés à proximité de la ligne d'interconnexion. Toutefois, le tracé de la ligne sera implanté à plus de 150 mètres de ces deux lieux patrimoniaux.

Tableau 5. Sites archéologiques à proximité du tracé de la ligne

Id	Code Borden	Nom du site	Latitude	Longitude	Identité culturelle
1	BgFh-005	Sainte-Marie	45,09166667000	-73,31611111000	Autochtone préhistorique sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 AA) amérindien préhistorique sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)
2	BgFh-006	Épave-Chaland	45,05888889000	-73,32194444000	Historique 1800-1899
3	BgFh-007	Épave-Barque	45,06555556000	-73,32750000000	Historique 1800-1899
4	BgFh-008	Épave Barque américaine	45,06750000000	-73,32444444000	Historique 1800-1899
5	BgFh-009	Épave-Vapeur	45,07416667000	-73,32361111000	Historique 1800-1899
6	BgFi-001	Site A	45,06944444000	-73,33944444000	Autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
7	BgFi-002	Site B	45,06888889000	-73,34111111000	Autochtone préhistorique sylvicole (3 000 à 450 AA)
8	BgFi-003	Épave	45,06111111000	-73,33333306000	Historique 1800-1899
9	BgFi-004	Concordia	45,01111111000	-73,44138889000	Historique 1800-1899 Historique 1900-1950
10	BgFi-006	Épaves	45,03750000000	-73,34250000000	Historique indéterminé
11	BhFh-002	Lieu historique national du Canada du Fort Saint-Jean	45,29883611000	-73,25218611000	Historique 1608-1759 Historique 1760-1799 Historique 1800-1899 Historique 1900-1950
12	BhFh-008	St. John's Chinaware	45,30502500000	-73,25667778000	Historique 1800-1899
13	BhFh-012	Entrée Nord	45,30968000000	-73,25351389000	Historique 1800-1899 Historique 1900-1950
14	BhFh-013	Quai 2	45,29877222000	-73,25016944000	Historique 1900-1950
15	BhFh-014	Quai et épave	45,29786111000	-73,25016389000	Historique 1760-1799 Historique 1800-1899 Historique indéterminé
16	BiFh-003	Many	45,40462389000	-73,25779833000	Autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)
17	BiFh-014	Carignan	45,40388889000	-73,32611111000	Historique 1800-1899 Historique 1900-1950
18	BiFi-001	Site archéologique des Casernes-de-Blairfindie	45,38319444000	-73,36905556000	Historique 1800-1899
19	BiFi-010	Ruisseau Saint-Claude	45,41893306000	-73,45152667000	Autochtone préhistorique sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Autochtone préhistorique sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA) Historique 1760-1799 Historique 1800-1899
20	BiFi-017	Rivière L'Acadie	45,40333333000	-73,36805556000	Autochtone préhistorique sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) Historique 1800-1899 Historique 1900-1950
21	BiFi-024	Ferme Denault	45,40805556000	-73,36833333000	Historique indéterminé
22	BiFi-025	Ferme Trudeau	45,40805556000	-73,36666639000	Historique indéterminé
23	BiFi-064	De la Bataille	45,39191278000	-73,40599000000	Autochtone historique ancien 1500 à 1899 Historique 1608-1759 Historique 1760-1799 Historique 1800-1899 Historique 1900-1950
24	BiFj-039	Candiac	45,37364889000	-73,50549806000	Historique 1800-1899 Historique 1900-1950
25	BiFj-040	Candiac	45,37219389000	-73,50599111000	Historique 1800-1899

Tableau 6. Sites patrimoniaux à proximité du tracé de la ligne

Id	Site	Nom	Latitude	Longitude
1	Immeuble patrimonial classé	Four à pain Dupuis	45,36123700000	-73,26754000000
2	Immeuble patrimonial cité	Maison Bouthillier	45,30725000000	-73,25355600000
3	Immeuble patrimonial cité	Ancien bureau de poste	45,30630600000	-73,25352800000
4	Immeuble patrimonial cité	Ancien édifice du marché et de la caserne de pompiers	45,30527800000	-73,25388900000
5	Immeuble patrimonial classé	Maison McGinnis	45,30486100000	-73,25355600000
6	Immeuble patrimonial classé	Église de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie	45,31508300000	-73,34866700000
7	Immeuble patrimonial classé	Presbytère de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie	45,31502800000	-73,34911100000
8	Immeuble patrimonial classé	École de fabrique de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie	45,31508300000	-73,34952800000
9	Immeuble patrimonial classé	Ferme Joseph-Roy	45,29942900000	-73,35702700000
10	Immeuble patrimonial classé	Chapelle-reposoir de Saint-Jacques-le-Mineur	45,27883300000	-73,41535700000
11	Immeuble patrimonial classé	Maison Pierre-Roy	45,25809600000	-73,30769600000
12	Immeuble patrimonial classé	Maison Roy	45,25258000000	-73,34794200000
13	Site patrimonial cité	Maison Nathaniel-Douglass	45,19555600000	-73,44838900000
14	Site patrimonial cité	Cimetière Douglass	45,19525000000	-73,44611100000
15	Immeuble patrimonial classé	Palais de justice de Napierville	45,18782800000	-73,40621700000
16	Immeuble patrimonial classé	Maison du Domaine-Lakefield	45,17787800000	-73,33596600000
17	Immeuble patrimonial cité	Ancienne gare de Napierville Junction	45,08180600000	-73,36880600000
18	Immeuble patrimonial cité	48, rue Van Vliet	45,08100000000	-73,36969400000
19	Immeuble patrimonial cité	Ancienne église anglicane Saint-Saviour	45,08186100000	-73,37333300000
20	Immeuble patrimonial cité	1, rue de l'Église Sud	45,08072200000	-73,37300000000
21	Immeuble patrimonial classé	Blockhaus de la Rivière-Lacolle	45,06922200000	-73,34200000000

Tableau 7. Études de potentiel archéologique

Municipalité(s)	MRC	Contexte	Référence
Chambly	La Vallée-du-Richelieu	Étude culturelle	Sotar 1990
Chambly	La Vallée-du-Richelieu	Travaux routiers	Arkéos 2003
Saint-Jean-sur-Richelieu	Le Haut-Richelieu	Aménagement d'un plan d'eau	Ethnoscop 2004
Saint-Jean-sur-Richelieu, Iberville, Saint-Luc, Lacolle	Le Haut-Richelieu	Étude culturelle	Larose 1994
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	Le Haut-Richelieu	Étude patrimoniale	Piédalue 1992
Saint-Valentin	Le Haut-Richelieu	Installations électriques	Pintal 2008
Saint-Valentin	Le Haut-Richelieu	Installations électriques	Archéotec 2010
Brossard	Longueuil	Travaux routiers	Ethnoscop 1990
Candiac	Roussillon	Travaux routiers	Laforte 1987
La Prairie	Roussillon	Étude culturelle	Arkéos 1997
La Prairie	Roussillon	Étude culturelle	Sotar 1991
La Prairie	Roussillon	Immobilier	Robert 1995
La Prairie	Roussillon	Travaux routiers	Pothier 1991
La Prairie	Roussillon	Installations électriques	Ethnoscop 1993a
Saint-Constant	Roussillon	Étude culturelle	Ethnoscop 1993b
La Prairie, Saint-Philippe, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Bernard-de-Lacolle, Lacolle	Roussillon, Les Jardin-de-Napierville, Haut-Richelieu	Installations électriques	Arkéos 2013, 2022

* Tiré d'Arkéos 2022

Tableau 8. Zones d'information archéologique à proximité du tracé de la ligne

Id	Référence	Numéro de rapport	Auteur	Date	Intervention
1	Pendergast_James_F_1963	436	Pendergast, J. F.	1963	Archaeological survey of Québec, 1963
2	Saint-Pierre_Michel_1972	513	Saint-Pierre, M.	1972	Survey dans la région de Lacolle, comté Saint-Jean, été 1972
3	Trudeau_H_et_Thibault_C_1972	584	Trudeau, H. et Thibault, C.	1972	Rapport d'activité, relevé archéologique du Richelieu
4	Ferdais_M_et_Cossette_E_1983	1081	Ferdais, M. et Cossette, E.	1983	Rapport d'activités, inventaires archéologiques, été 1983
5	Arkéos_1990b	1798	Arkéos	1990b	Inventaire archéologique, rivière Saint-Jacques, municipalités de La Prairie et de Brossard
6	Arkéos_1994a	2176	Arkéos	1994a	Inventaire archéologique, tronçons routiers situés dans les MRC de Soulanges, Beauharnois-Salaberry, Acton, Des Maskoutains, Jardins-de-Napierreville, L'Assomption, Yamaska et Roussillon
7	Prévost_Alain_1995	2399	Prévost, A.	1995	Inventaires archéologiques de trois projets routiers en Montérégie, octobre-novembre 1994
8	Prévost_Alain_1996	2398	Prévost, A.	1996	Inventaires et surveillance archéologiques de cinq projets routiers en Montérégie, Estrie, Abitibi et Lanaudière, juillet-octobre 1995
9	Ethnoscop_1999d	2739	Ethnoscop	1999d	Boucle montérégienne, ligne à 735 kV des Cantons/Montérégie/Hertel, tronçon Saint-Césaire/Hertel, archéologie et patrimoine
10	Patrimoine_Experts_1999e	2762	Patrimoine Expert	1999e	Inventaires archéologiques, Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie
11	Ethnoscop_1999h	2805	Ethnoscop	1999h	Surveillance archéologique Vieux-La Prairie, site BiFi-21, extension du réseau de gaz naturel sur les rues Émilie-Gamelin et du Boulevard
12	Patrimoine_Experts_2000c	2849	Patrimoine Expert	2000c	Inventaires archéologiques, Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie
13	Arkéos_2000f	2959	Arkéos	2000f	Arrondissement historique du Vieux-la-Prairie. Interventions archéologiques de sauvetage aux sites BiFi-4, BiFi-8, BiFi-19, BiFi-20, BiFi-22 et au lot cadastral 16 (1999-2000)
14	Ethnoscop_2000h	2966	Ethnoscop	2000h	Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49
15	Patrimoine_Experts_2001m	3295	Patrimoine Expert	2001m	Inventaires archéologiques (été 2001), Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie, Direction générale de Montréal et de l'Ouest
16	Arkéos_2002e	3208	Arkéos	2002e	Inventaires archéologiques (été-automne 2000), Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie
17	Arkéos_2003e	3366	Arkéos	2003e	Inventaires archéologiques (automne 2002). Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest

Id	Référence	Numéro de rapport	Auteur	Date	Intervention
18	Archéotec_2004b	3437	Archéotec	2004b	Inventaire archéologique dans l'emprise du futur boulevard Lepage, entre la voie du Canadien National et le boulevard Leduc. Ville de Longueuil, arrondissement Brossard. Rapport préliminaire
19	Archéotec_2004e	3538	Archéotec	2004e	Inventaire archéologique dans l'emprise des futures bretelles d'accès à l'autoroute 30, en périphérie du boulevard des Prairies
20	Archéotec_2007f	4130	Archéotec	2007f	Municipalité de Saint-Mathieu. MRC de Roussillon. Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement de conduits d'aqueduc et d'égout. Secteur du domaine seigneurial, chemin Saint-François-Xavier et du noyau patrimonial, chemin Principal et S
21	SACL_2008k	5604	SACL	2008k	Inventaire archéologique (été 2007). Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie, Direction générale de Montréal et de l'Ouest
22	Pintal_Jean-Yves_2009h	4519	Pintal, J.-Y.	2009h	Parc éolien de Saint-Valentin. Inventaire archéologique
23	Pintal_Jean-Yves_2010g	4803	Pintal, J.-Y.	2010g	Parc éolien de Saint-Valentin. Inventaire archéologique 2010 (phase 2)
24	SACL_2011b	4839	SACL	2011b	Inventaires archéologiques (été 2008). Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest
25	Archéotec_2011f	4965	Archéotec	2011f	Inventaire archéologique dans l'emprise d'agrandissement et d'élargissement des boulevards Matte et du Quartier. Rapport de recherches
26	SACL_2012a	5015	SACL	2012a	Inventaire archéologique (2009) : autoroute 30, tronçon Jean-Leman, municipalités de Candiac et de Saint-Philippe. Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie, direction générale de Montréal et de l'Ouest
27	Arkéos_2014f	5619	Arkéos	2014f	Interconnexion Hertel-New York. Inventaire archéologique. Rapport d'étape
28	Pintal_Jean-Yves_2015e	5825	Pintal, J.-Y.	2015e	Parc éolien de Saint-Cyprien. Inventaire archéologique
29	Arkéos_2016b	6004	Arkéos	2016b	Projet d'agrandissement et de réaménagement d'un bâtiment municipal (2225 et 2235, route Édouard VII, Saint-Philippe). Inventaire archéologique
30	Ethnoscop_2017v	6222	Ethnoscop	2017v	Réseau électrique métropolitain. Antenne Rive-Sud. Inventaire archéologique des zones P5 et H24, Brossard, Automne 2016

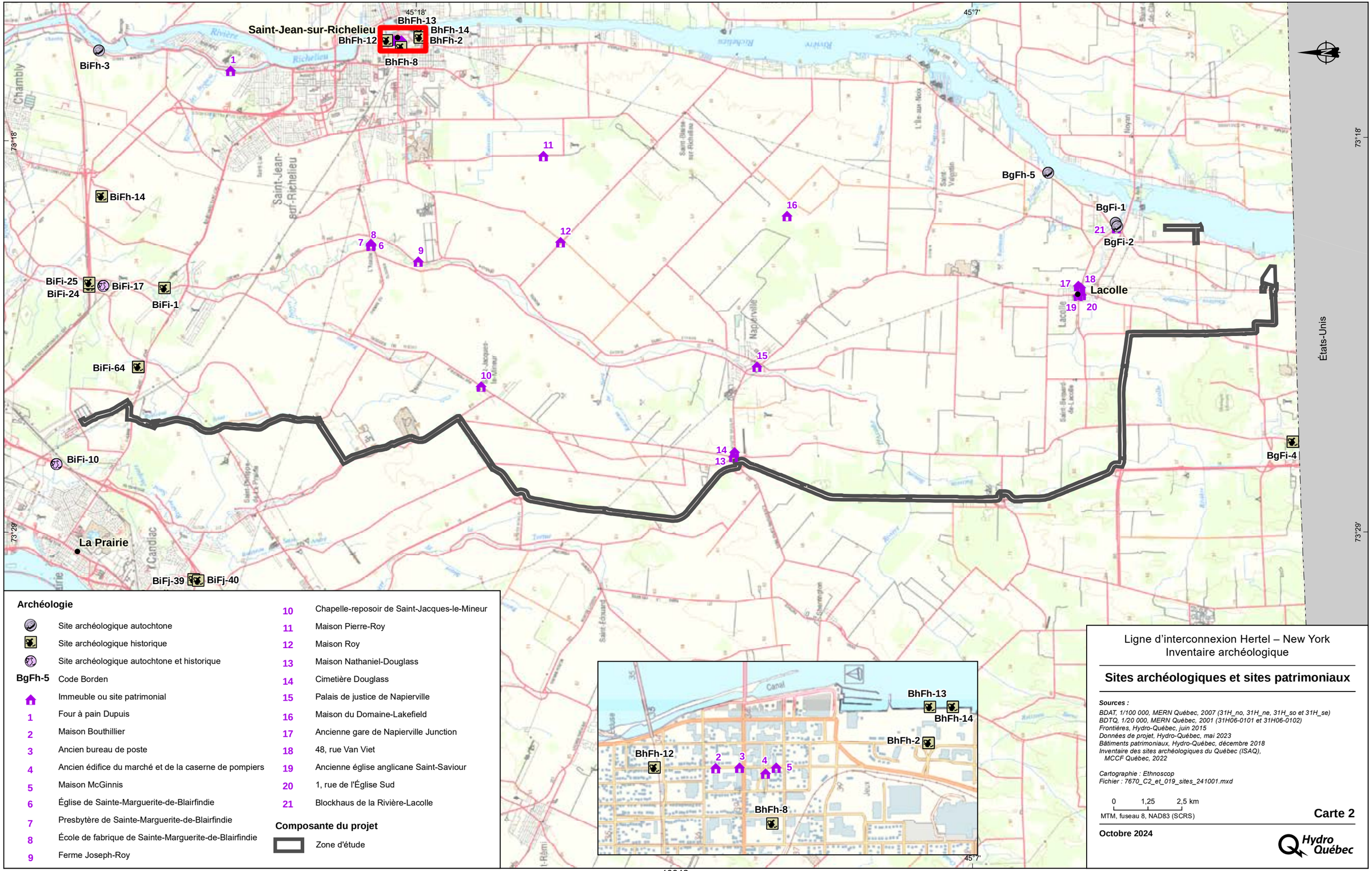

Archéologie

- Site archéologique autochtone
- Site archéologique historique
- Site archéologique autochtone et historique
- **BgFh-5** Code Borden
- Immeuble ou site patrimonial

1 Four à pain Dupuis
2 Maison Bouthillier
3 Ancien bureau de poste
4 Ancien édifice du marché et de la caserne de pompiers
5 Maison McGinnis
6 Église de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie
7 Presbytère de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie
8 École de fabrique de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie
9 Ferme Joseph-Roy
10 Chapelle-reposoir de Saint-Jacques-le-Mineur
11 Maison Pierre-Roy
12 Maison Roy
13 Maison Nathaniel-Douglass
14 Cimetière Douglass
15 Palais de justice de Napierville
16 Maison du Domaine-Lakefield
17 Ancienne gare de Napierville Junction
18 48, rue Van Viet
19 Ancienne église anglicane Saint-Saviour
20 1, rue de l'Église Sud
21 Blockhaus de la Rivière-Lacolle

Composante du projet

- Zone d'étude

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Sites archéologiques et sites patrimoniaux

Sources :

BDAT, 1/100 000, MERN Québec, 2007 (31H_no, 31H_ne, 31H_so et 31H_se)
BDTQ, 1/20 000, MERN Québec, 2001 (31H06-0101 et 31H06-0102)
Frontières, Hydro-Québec, juin 2015
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Bâtiments patrimoniaux, Hydro-Québec, décembre 2018
Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), MCCF Québec, 2022

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C2_et_019_sites_241001.mxd

0 1,25 2,5 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 2

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

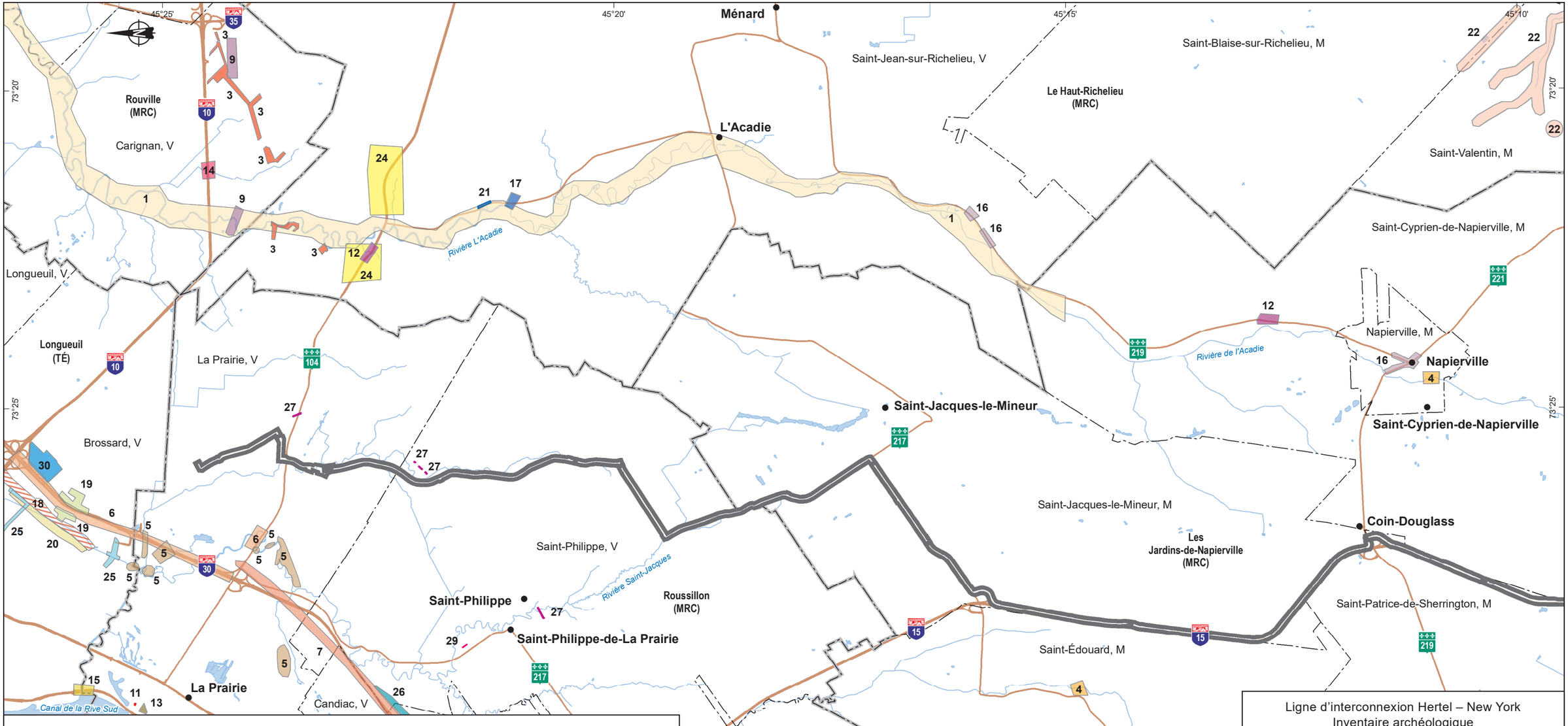

Interventions archéologiques antérieures

1	Pendergast 1963	13	Arkéos 2000	25	Archéotec 2011
2	Saint-Pierre 1972	14	Ethnoscop 2000	26	SACL 2012
3	Trudeau et Thibault 1972	15	Patrimoine Experts 2001	27	Arkéos 2014
4	Ferdais et Cossette 1983	16	Arkéos 2002	28	Pintal 2015
5	Arkéos 1990	17	Arkéos 2003	29	Arkéos 2016
6	Arkéos 1994	18	Archéotec 2004b	30	Ethnoscop 2017
7	Provost 1995	19	Archéotec 2004e		
8	Provost 1996	20	Archéotec 2007		
9	Ethnoscop 1999d	21	SACL 2008		
10	Patrimoine Experts 1999e	22	Pintal 2009		
11	Ethnoscop 1999h	23	Pintal 2010		
12	Patrimoine Experts 2000	24	SACL 2011		

Composante du projet

Zone d'étude

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

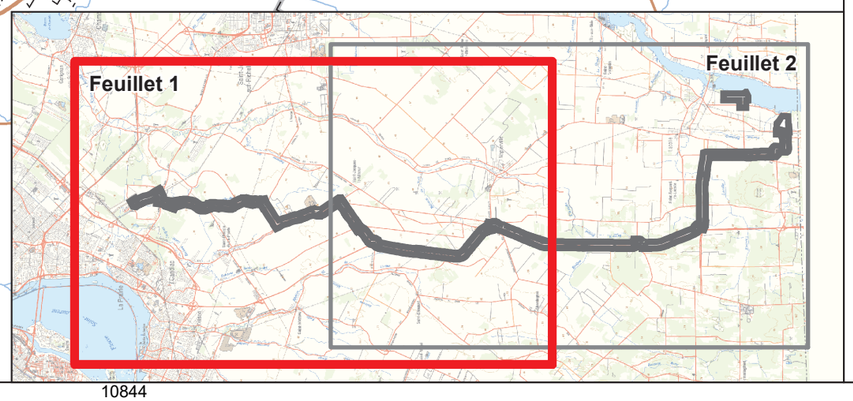

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Interventions archéologiques antérieures, secteur nord

Sources :

BDAT, 1/100 000, MERN Québec, 2007 (31H_so)
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
BGTE, Hydro-Québec, juillet 2022
GRHQ, MERN Québec, novembre 2019
SDA, 1/20 000, MERN Québec, octobre 2021
Frontières, Hydro-Québec, juin 2015
Localités, Hydro-Québec, janvier 2016
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C3f1_et_003_ZIA_230531.mxd

0 0,8 1,6 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 3 feuillet 1 de 2

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

10844

Grande-Ligne
Saint-Blaise-sur-Richelieu, M
Saint-Jean-sur-Richelieu, V
Le Haut-Richelieu (MRC)
Saint-Valentin
Saint-Valentin, M
Noyan
Noyan, M
Rivière Richelieu
États-Unis
Lacolle, M
Lacolle
Saint-Cyprien-de-Napierville, M
Napierville, M
Napierville
Saint-Cyprien-de-Napierville
Rivière de l'Acadie
Saint-Jacques-le-Mineur
Saint-Jacques-le-Mineur, M
Les Jardins-de-Napierville (MRC)
Coin-Douglass
Saint-Bernard-de-Lacolle
Saint-Bernard-de-Lacolle, M
Henrysburg
Lac Cristal
Saint-Patrice-de-Sherrington, M
Saint-Édouard, M
Blackpool
45°15'
45°10'
45°5'
73°20'
73°25'

Interventions archéologiques antérieures

1	Pendergast 1963	13	Arkéos 2000	25	Archéotec 2011
2	Saint-Pierre 1972	14	Ethnoscop 2000	26	SACL 2012
3	Trudeau et Thibault 1972	15	Patrimoine Experts 2001	27	Arkéos 2014
4	Ferdais et Cossette 1983	16	Arkéos 2002	28	Pintal 2015
5	Arkéos 1990	17	Arkéos 2003	29	Arkéos 2016
6	Arkéos 1994	18	Archéotec 2004b	30	Ethnoscop 2017
7	Provost 1995	19	Archéotec 2004e		
8	Provost 1996	20	Archéotec 2007		
9	Ethnoscop 1999d	21	SACL 2008		
10	Patrimoine Experts 1999e	22	Pintal 2009		
11	Ethnoscop 1999h	23	Pintal 2010		
12	Patrimoine Experts 2000	24	SACL 2011		

Composante du projet

Zone d'étude

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

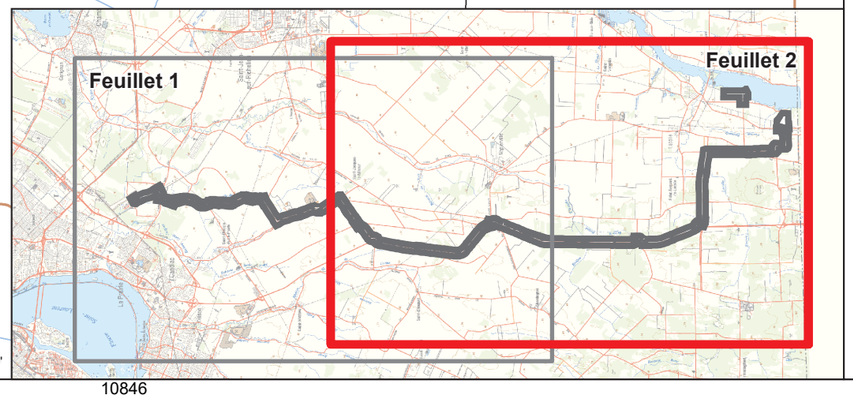

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Interventions archéologiques antérieures, secteur sud

Sources :

BDAT, 1/100 000, MERN Québec, 2007 (31H_so)
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
BGTE, Hydro-Québec, juillet 2022
GRHQ, MERN Québec, novembre 2019
SDA, 1/20 000, MERN Québec, octobre 2021
Frontières, Hydro-Québec, juin 2015
Localités, Hydro-Québec, janvier 2016
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones d'interventions archéologiques (MSP), mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C3f2_et_003_ZIA_230531.mxd

0 0,8 1,6 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 3 feuillet 2 de 2

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

3.2 Les zones à potentiel exclues de l'intervention

L'étude de potentiel archéologique réalisée d'abord en 2013 et, par la suite révisée en 2022, prenait en considération plusieurs tracés pour la ligne souterraine. Dans cette optique, un vaste territoire qui englobait tous les tracés possibles a été considéré. L'inventaire archéologique ne s'est, pour sa part, attardé qu'au tracé retenu de la future ligne d'interconnexion. Pour cette raison, toutes les zones à potentiel archéologique associées aux tracés abandonnés n'ont pas été intégrées au présent inventaire et leur potentiel reste inhérent.

Parallèlement, certaines des zones de potentiel, associées au tracé retenu, ont aussi été exclues du présent inventaire. Celles-ci sont, pour la plupart, trop éloignées des travaux de construction de la ligne d'interconnexion ou encore leur chevauchement avec le tracé se fait dans les fossés de route ou en bordure de ceux-ci. Les zones à potentiel historique, qui sont de larges corridors le long des voies de circulation, sont de portée large, englobant les espaces où il est théoriquement possible de retracer des occupations agrodomestiques anciennes. Toutefois, les superficies touchées par l'emprise et la proximité des routes et fossés font en sorte qu'il a été jugé qu'il ne serait pas possible d'y faire des découvertes significatives. Pour d'autres, seules des portions ont été expertisées, et ce, en raison de leur chevauchement à l'emprise des travaux.

Le tableau qui suit identifie les zones et indique les principales raisons de l'exclusion. Ces décisions résultent de visites au terrain réalisées afin de prendre connaissance des caractéristiques des aires touchées par le tracé. Les cartes qui suivent sont tirées de l'étude de potentiel et montrent l'emplacement des diverses zones à potentiel.

Tableau 9. Zones à potentiel archéologique exclues de l'intervention

Zone	Emplacement	Commentaires	Photos HYD2229_NUM1
P66	Au nord de la route 104 – Ch. Saint-Jean	La zone n'est pas touchée par le tracé.	
H04	Route 104 – ch. Saint-Jean	Le tracé de la ligne traverse la zone dans l'alignement du rang Saint-Raphaël. Seule cette portion de la zone a été retenue.	
H06	Rang Saint-Raphaël / Saint-Claude	La zone mesure plus de 7 km de long et couvre le rang Saint-Raphaël / Saint-Claude. La majorité du chevauchement du tracé et de la zone de potentiel est située dans l'accotement / fossé du rang. Quelques emplacements ont été retenus pour y faire des sondages (aires de travail : deux aires et bornes de jonction : BJ-40004, BJ-40008, BJ-40012-Nord et Sud)	1-3, 9-10
P33	Rang Saint-Raphaël	Extrémité nord-est de la zone chevauche l'emprise du tracé. Toutefois, cet emplacement correspond au fossé du rang. Potentiel non évalué et toujours présent sur l'ensemble de la zone.	1-2
P34	Rang Saint-Raphaël	La zone P34 est située à proximité de l'aire d'intervention H6-BJ-40004, mais l'emprise des travaux n'affecte pas la zone. La zone P34 aurait dû s'étendre plus à l'est selon les courbes de niveau du LIDAR. La portion nord de la zone est présentement sur le lit du ruisseau et dans la pente est. La moitié sud présente un potentiel plus réaliste que la moitié nord.	4
P35	Rang Saint-Raphaël	La zone est en bordure du ruisseau Saint-Claude. Toutefois, la zone est trop éloignée de la route et ne sera pas affectée par les travaux. Potentiel non évalué et toujours présent.	5-7
P36	Rang Saint-Raphaël	La zone est en bordure du ruisseau Saint-Claude. Toutefois, la zone est trop éloignée du tracé et ne sera pas affectée par les travaux. Potentiel toujours présent.	
P37	Rang Saint-Raphaël	La zone est en bordure du ruisseau Saint-Claude. Toutefois, la zone est trop éloignée du tracé et ne sera pas affectée par les travaux. Potentiel toujours présent.	
P38	Rang Saint-Raphaël	La zone est en bordure du ruisseau Saint-Claude. Toutefois, la zone est trop éloignée du tracé et ne sera pas affectée par les travaux. Potentiel toujours présent.	8
P39	Rang Saint-Raphaël / Montée Saint-Grégoire	La zone est en bordure du ruisseau Saint-Claude. Toutefois, la zone est trop éloignée du tracé et ne sera pas affectée par les travaux. Potentiel toujours présent.	
P40	Rang Saint-Raphaël / Montée Saint-Grégoire	La zone est en bordure du ruisseau Saint-Claude. Toutefois, la zone est trop éloignée du tracé et ne sera pas affectée par les travaux. Potentiel toujours présent.	
P41	Rang Saint-Raphaël / Montée Saint-Grégoire	La zone est en bordure du ruisseau Saint-Claude. Toutefois, la zone est trop éloignée du tracé et ne sera pas affectée par les travaux. Potentiel toujours présent.	
P42	Rang Saint-Claude / Montée Saint-Grégoire	La zone est en bordure du ruisseau Saint-Claude. Toutefois, la zone est trop éloignée du tracé et ne sera pas affectée par les travaux. Potentiel toujours présent.	
P2	Rang Saint-Claude	La zone est en bordure du ruisseau Saint-Claude. Toutefois, elle est située sur la rive droite du ruisseau, soit la rive la plus éloignée de la route et du tracé. Potentiel non évalué et toujours présent.	
P3	Rang Saint-Claude	L'extrémité nord de la zone chevauche l'emprise de la route. Toutefois, le tracé étant davantage axé du côté ouest de la route, la portion de chevauchement de la zone P3 correspond à la chaussée du rang et à la bordure adjacente de son fossé. Potentiel non évalué et toujours présent sur le reste de la zone.	9
H8	Montée Saint-Claude	La zone mesure 3,11 km et couvre la montée Saint-Claude. La presque totalité de cette zone ne sera pas affectée pas les travaux. Seule l'extrémité est de celle-ci sera expertisée en 2023 à l'emplacement de la borne de jonction (BJ40008).	-

Zone	Emplacement	Commentaires	Photos HYD2229_NUM1
H7	Rang Saint-Grégoire/Chemin de la Bataille Sud	L'extrémité ouest de la zone correspond à l'intersection du rang Saint-Grégoire avec le rang Saint-Claude. L'emprise des travaux est toutefois trop étroite dans ce secteur pour réaliser des sondages.	-
H10	Rang Saint-Marc	L'emprise des travaux est limitée au fossé ouest du rang pour la majeure portion de la zone. Des sondages ont été réalisés dans les zones P27 et P28 ainsi que dans l'élargissement du tracé situé de part et d'autre de la montée Singer (BJ-40016).	11-12
P29	Rang Saint-Marc	Située en bordure de la rivière Saint-Jacques, sur la rive gauche de celle-ci, la zone est trop éloignée de l'aire des travaux pour être affectée. Potentiel non évalué et toujours présent.	-
H10	Route 217 – route Édouard VII	L'emprise des travaux est trop étroite pour la réalisation de sondages (chaussée et fossé). Seul l'élargissement pour l'emplacement de la BJ-40020 a permis d'effectuer quelques sondages (3-4).	11-12
H11	Montée Saint-Jacques	Le chemin de montée est parallèle aux lots. La route est surélevée par rapport aux champs environnants. L'emprise étroite correspond à l'aménagement de la route et des fossés. Aucun bâtiment ne figure sur la carte *Frontier* de 1865. Trois maisons neuves avec terrain témoignent d'un aménagement récent. À la jonction de H10 et H11 (Montée Saint-Jacques/rang Saint-Philippe S/217), le tracé croise le ruisseau et présente de bons potentiels historique et préhistorique, mais le manque d'espace ne permet pas de sonder au nord du fossé.	13-14
P65	Montée Saint-Jacques jusqu'à autoroute 15	La zone est située au sud de la montée Saint-Jacques, mais à une distance trop grande pour être affectée par les travaux. Potentiel non évalué et toujours présent.	-
H13	Autoroute 15 et routes 219-221/rang Ste-Marguerite-montée Douglas	Le tracé correspond à l'aménagement routier pour la mise en place du viaduc des routes 219-221 et des entrées/sorties de l'autoroute. Seule une portion de la zone située au nord-est de l'intersection sera affectée par les travaux. Le terrain pourrait avoir été épargné des perturbations de l'aménagement routier (A-15, Routes 219-221).	15
H14	Rang du Coteau	Située au Coin Douglas à la jonction de l'A-15 et de la rte-219, la zone H14 longe le rang du Coteau et est trop éloignée du tracé pour être affectée par les travaux.	-
H15	Rang Saint-André	Située au Coin Douglas à la jonction de l'A-15 et de la rte-219, la zone H15 longe le rang Saint-André et est trop éloignée du tracé pour être affectée par les travaux.	-
P16	Autoroute 15	À l'est de l'autoroute 15, la zone englobe les rives ouest et nord du lac Cristal. Elle comprend une succession de paléorivages associés au lac à Lampsilis. Seule une bande de l'extrémité ouest de la zone est affectée par les travaux. Le reste de la zone ne sera pas touchée. Potentiel non évalué et toujours présent.	-
P17	Autoroute 15	À l'ouest de l'autoroute 15, la zone comprend une succession de paléorivages associés au lac à Lampsilis. La zone ne sera pas touchée par les travaux. Potentiel non évalué et toujours présent.	-
H16	Autoroute 15, au nord-ouest de la montée Henrysburg	La zone est située à l'ouest de l'autoroute et ne sera pas affectée par les travaux.	-
H17	Autoroute 15 et montée Henrysburg	Le tracé correspond à l'aménagement routier pour la mise en place du viaduc de la montée Henrysburg et des entrées/sorties de l'autoroute 15. La partie nord-ouest de la zone, non touchée par le tracé, comprend un ancien cimetière méthodiste et une église se trouvait à cet emplacement autrefois (1861-2014). Les autres portions de la zone ont probablement été perturbées lors des travaux routiers. L'emprise des travaux englobant principalement le chemin Cristal ne laisse que peu de place pour la réalisation de sondage (chaussée, fossé).	16-24

Zone	Emplacement	Commentaires	Photos HYD2229_NUM1
H18	Routes 202 et 217	La zone s'étend sur la route 202, à partir de l'autoroute 15 jusqu'à sa jonction à la route 217. Les travaux routiers en bordure de l'autoroute ont perturbé les sols en place. Le reste du tracé couvre très peu en dehors de la chaussée et du fossé. Peu de place pour réaliser des sondages. La zone est parallèle aux lotissements et aucun bâtiment de figure sur la carte *Frontier* de 1865. Deux bâtiments étaient proches du rang Saint-André en 1909. L'emprise des travaux est trop étroite et en proximité de la route pour des découvertes qui seraient significatives.	25-30
H19	Rang Saint-Georges	La zone s'étend sur le rang Saint-Georges entre les routes 202 et 221. L'emprise des travaux est trop étroite et en proximité de la route pour des découvertes qui seraient significatives, à l'exception des élargissements prévus pour BJ-40076 et BJ-40080 où l'inventaire peut être effectué.	-
H20	Odelltown	L'emprise des travaux est trop étroite et en proximité de la route pour des découvertes qui seraient significatives. L'emprise ne touche pas à l'entité Odelltown.	-
H21	Montée d'Odelltown	Ne sera pas affectée par les travaux. La zone est en dehors de l'emprise.	-
P21	Route 221	La zone borde le côté ouest de la route 221 et correspond à une succession de paléorivages. La zone est trop éloignée du tracé et ne sera pas affectée par les travaux.	-
P22	Route 221	La zone borde le côté ouest de la route 221 et correspond à une succession de paléorivages. La zone est trop éloignée du tracé et ne sera pas affectée par les travaux.	-
H23	Rang Edgerton / montée Boyse	La zone couvre le rang Edgerton / montée Boyse et l'emprise des travaux se limite à la chaussée et au fossé ouest. Peu d'espace pour la réalisation de sondages, sauf dans l'emplacement de la BJ_40082.	-

45°24'
45°22'
45°20'
73°24'
73°26'

Saint-Jean-sur-Richelieu, V
Le Haut-Richelieu (MRC)

Saint-Jacques-le-Mineur, M
Les Jardins-de-Napierville (MRC)

La Prairie, V

Saint-Philippe, V
Roussillon (MRC)

Ruisseau de la Bataille
Ruisseau Saint-Claude
Rivière Saint-Jacques
Branche Numéro Quatre

Chemin du Ruisseau-des-Noyers
Montée Saint-Claude
Chemin de la Bataille Sud
Montée Saint-Grégoire
Rang Saint-Grégoire
Petit rang Saint-Claude
Rang Saint-Raphaël
Rang Saint-Claude
Montée Saint-Claude
Montée Singer
Chemin Desourdy
Rue Lucien

H-01
H-04
H-06
H-07
H-08
H-10
H4
H6-BJ-40004
H6-BJ-40008
H6-BJ-40012_Nord
H6-BJ-40012_Sud
H6-AireTrav-1
H6-AireTrav-2
P3
2023-001
2023-002
2023-003
2023-004
P-1
P-2
P-3
P-23
P-24
P-25
P-26
P-27
P-28
P-29
P-33
P-34
P-35
P-36
P-37
P-38
P-39
P-40
P-41
P-42
P-43
P-44
P-66

104
217

Archéologie

- Zone à potentiel préhistorique
- P-3 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H-4 — Identification de zone
- Aire d'intervention 2022
- H25-A — Identification d'aire
- Aire d'intervention 2023-2024
- 2023-001 — Identification d'aire

Limites

- Municipalité
- Municipalité régionale de comté (MRC)

Composante du projet

- Zone d'étude

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

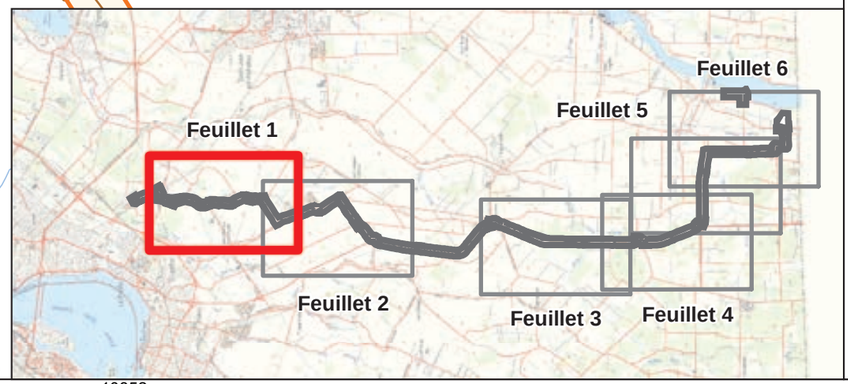

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Zones à potentiel archéologique et aires d'interventions, secteur La Prairie

Sources :

BDAT, 1/100 000, MERN Québec, 2007 (31H_so)
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
BGTE, Hydro-Québec, juillet 2022
GRHQ, MERN Québec, novembre 2019
SDA, 1/20 000, MERN Québec, octobre 2021
Frontières, Hydro-Québec, juin 2015
Localités, Hydro-Québec, janvier 2016
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones à potentiel archéologiques, Arkéos, août 2021

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C4f1_et_003_potentiel_230531.mxd

0 250 500 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 1 de 6

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

45°18'
45°16'
73°26'
73°28'
Saint-Jacques-le-Mineur
Saint-Jacques-le-Mineur, M
Les Jardins-de-Napierville (MRC)
Saint-Philippe, V
Roussillon (MRC)
Saint-Édouard, M
Saint-Mathieu, M
Chemin Désourdy
Montée Singer
Rang Saint-Philippe Sud
Rang du Coteau
Montée Langevin
Montée Saint-Jacques
Rang Saint-André
Montée du Moulin
Rivière Saint-Jacques
H-06
H10-BJ-40020
H-10
H10-BJ-40016
P27
P28
P-29
P-27
2023-005
2023-006
2023-007
2023-008
2023-009
2023-010
2023-011
2023-011b
H-11
P-65
H-12
217
15

Archéologie

- Zone à potentiel préhistorique
- P-3 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H-4 — Identification de zone
- Aire d'intervention 2022
- H25-A — Identification d'aire
- Aire d'intervention 2023-2024
- 2023-001 — Identification d'aire

Limites

- Municipalité
- Municipalité régionale de comté (MRC)

Composante du projet

- Zone d'étude

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

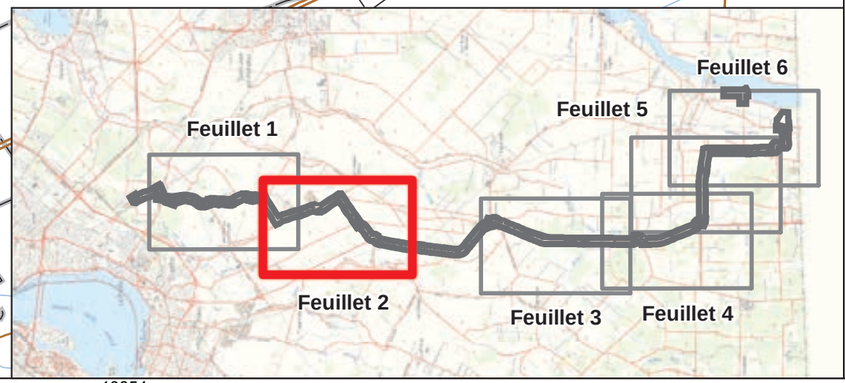

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Zones à potentiel archéologique et aires d'interventions, secteur Saint-Jacques-le-Mineur

Sources :

BDAT, 1/100 000, MERN Québec, 2007 (31H_so)
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
BGTÉ, Hydro-Québec, juillet 2022
GRHQ, MERN Québec, novembre 2019
SDA, 1/20 000, MERN Québec, octobre 2021
Frontières, Hydro-Québec, juin 2015
Localités, Hydro-Québec, janvier 2016
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones à potentiel archéologiques, Arkéos, août 2021

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C4f2_et_003_potentiel_230531.mxd

0 250 500 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 2 de 6

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

73°26'
45°10'
45°8'
73°28'

Coin-Douglass
H-14
H-15
H13
H-13
Rue Lantry
Avenue De Blois
Saint-Cyprien-de-Napierville, M
Saint-Bernard-de-Lacolle, M
Rivière L'Acadie
Ruisseau Simioni
P-16
P16
P-17
H-16
Montée Murray
Rang Saint-Jean
Saint-Patrice-de-Sherrington, M
Rang Saint-Louis
15
217
219

Archéologie

- Zone à potentiel préhistorique
- P-3 Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H-4 Identification de zone
- Aire d'intervention 2022
- H25-A Identification d'aire
- Aire d'intervention 2023-2024
- 2023-001 Identification d'aire

Limites

- Municipalité
- Municipalité régionale de comté (MRC)

Composante du projet

- Zone d'étude

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

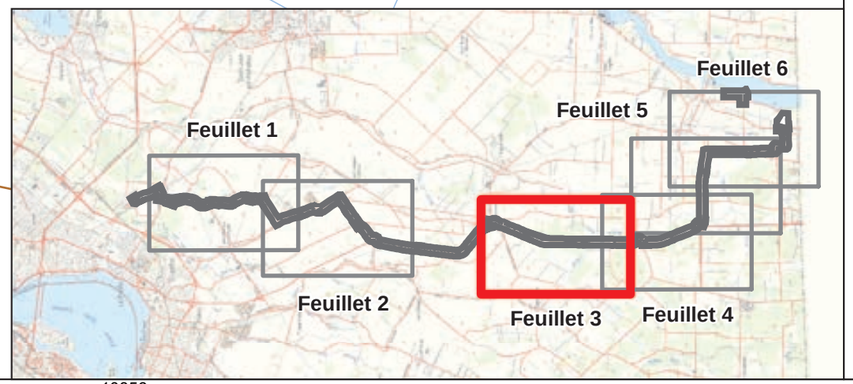

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Zones à potentiel archéologique et aires d'interventions, secteur Saint-Patrice-de-Sherrington

Sources :

BDAT, 1/100 000, MERN Québec, 2007 (31H_so)
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
BGTE, Hydro-Québec, juillet 2022
GRHQ, MERN Québec, novembre 2019
SDA, 1/20 000, MERN Québec, octobre 2021
Frontières, Hydro-Québec, juin 2015
Localités, Hydro-Québec, janvier 2016
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones à potentiel archéologiques, Arkéos, août 2021

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C4f3_et_003_potentiel_230531.mxd

0 250 500 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 3 de 6

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

45°6'
45°4'
73°26'
73°28'
Chemin de la Grande-Ligne
Montée Dupuis
Henrysburg
Saint-Bernard-de-Lacolle, M
Saint-Patrice-de-Sherrington, M
La Grande Décharge
Ruisseau Simioni
Chemin Ridge
Rue Naedler
Rue Rénald-Côté
Rivière Lacolle
Montée Murray
Montée Cockerline
Montée Hennysburg
Rang Bogton
Chemin Alberton
P-16
P16
2023-012
P-17
H-16
H-17
H-18

Archéologie

- Zone à potentiel préhistorique
- P-3 Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H-4 Identification de zone
- Aire d'intervention 2022
- H25-A Identification d'aire
- 2023-001 Identification d'aire
- Aire d'intervention 2023-2024

Limites

- Municipalité
- Municipalité régionale de comté (MRC)

Composante du projet

- Zone d'étude

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

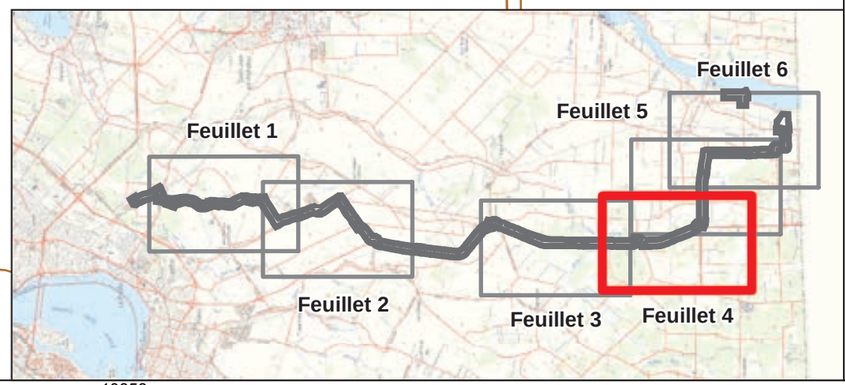

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Zones à potentiel archéologique et aires d'interventions, secteur Henrysburg

Sources :

BDAT, 1/100 000, MERN Québec, 2007 (31H_so)
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
BGTE, Hydro-Québec, juillet 2022
GRHQ, MERN Québec, novembre 2019
SDA, 1/20 000, MERN Québec, octobre 2021
Frontières, Hydro-Québec, juin 2015
Localités, Hydro-Québec, janvier 2016
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones à potentiel archéologiques, Arkéos, août 2021

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C4f4_et_003_potentiel_230531.mxd

0 250 500 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 4 de 6

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

45°6'
45°4'
45°2'
73°24'
73°26'
Montée Richard
Rue du Collège
Montée Kempt
Rang Edgerton
Rang Saint-Georges
Rang Saint-Claude
Montée Boyse
Montée Dupuis
Chemin de la Grande-Ligne
Rang Fisher Nord
Rivière Lacolle
La Grande Décharge
Lacolle, M
Le Haut-Richelieu (MRC)
Saint-Bernard-de-Lacolle, M
Les Jardins-de-Napierville (MRC)
Saint-Bernard-de-Lacolle
221
202
217
P-32
P-21
H-20
P-22
H-22
H23-BJ-40082
H22
H19-BJ-40080
P20
H-23
P-20
P-19
H19-BJ-40076
H-19
P-18
H-18

Archéologie

- Zone à potentiel préhistorique
- P-3 Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H-4 Identification de zone
- Aire d'intervention 2022
- H25-A Identification d'aire
- Aire d'intervention 2023-2024
- 2023-001 Identification d'aire

Limites

- Municipalité
- Municipalité régionale de comté (MRC)

Composante du projet

- Zone d'étude

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

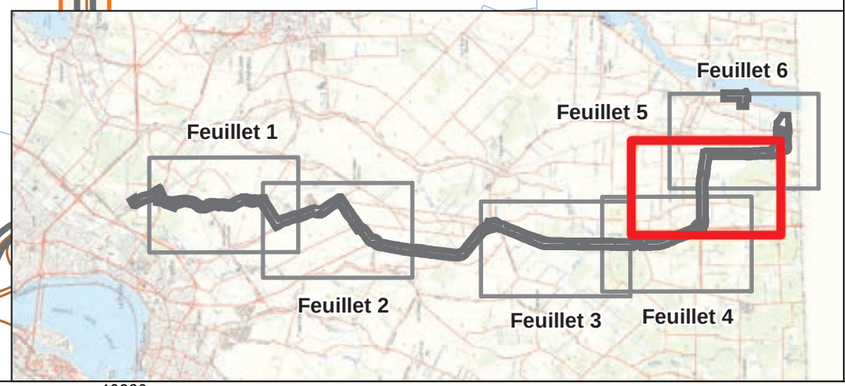

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Zones à potentiel archéologique et aires d'interventions, secteur Saint-Bernard-de-Lacolle

Sources :

BDAT, 1/100 000, MERN Québec, 2007 (31H_so)
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
BGTÉ, Hydro-Québec, juillet 2022
GRHQ, MERN Québec, novembre 2019
SDA, 1/20 000, MERN Québec, octobre 2021
Frontières, Hydro-Québec, juin 2015
Localités, Hydro-Québec, janvier 2016
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones à potentiel archéologiques, Arkéos, août 2021

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C4f5_et_003_potentiel_230531.mxd

0 250 500 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 5 de 6

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, M

Saint-Valentin, M

Rang de la Barbotte

Montée Van Vliet

Rivière Lacolle

Ruisseau Patenaude

Lacolle

Rue du Collège

Montée Kempt

Lacolle, M

Le Haut-Richelieu (MRC)

Rang Saint-Georges

Saint-Bernard-de-Lacolle, M

Les Jardins-de-Napierville (MRC)

Rivière Richelieu

Chemin Duquette

Montée d'Odeltown

Rang Edgerton

Montée Boyse

États-Unis

45°4'

45°2'

45°0'

73°22'

73°24'

P30.01

2023-017

P-30

H-24

H-25

H25-B

2023-016

H25-C

2023-015

H25-A

H23-BJ-40086-e

2023-014

H23-BJ-40086-w

2023-013

P-31

H-21

P-69

P69

H-20

P-22

P-21

H-22

H23-BJ-40082

H22

P-32

H19-BJ-40080

P20

H-23

P-20

P-19

H19-BJ-40076

H-19

Rivière Lacolle

Archéologie

- Zone à potentiel préhistorique
- P-3 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H-4 — Identification de zone
- Aire d'intervention 2022
- H25-A — Identification d'aire
- Aire d'intervention 2023-2024
- 2023-001 — Identification d'aire

Limites

- Municipalité
- Municipalité régionale de comté (MRC)

Composante du projet

- Zone d'étude

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

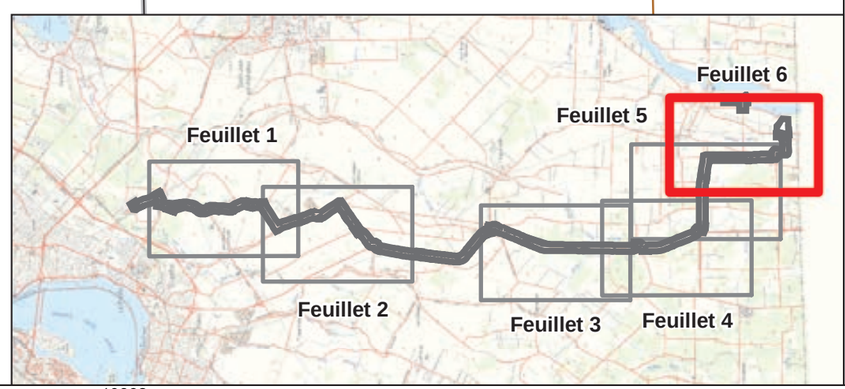

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Zones à potentiel archéologique et aires d'interventions, secteur Lacolle

Sources :

BDAT, 1/100 000, MERN Québec, 2007 (31H_so)
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
BGTÉ, Hydro-Québec, juillet 2022
GRHQ, MERN Québec, novembre 2019
SDA, 1/20 000, MERN Québec, octobre 2021
Frontières, Hydro-Québec, juin 2015
Localités, Hydro-Québec, janvier 2016
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023
Zones à potentiel archéologiques, Arkéos, août 2021

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C4f6_et_003_potentiel_230531.mxd

0 250 500 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 4 feuillet 6 de 6

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

4. LES RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Les secteurs de l'intervention

Les travaux archéologiques se sont déroulés sur plusieurs aires d'inventaire réparties à divers endroits le long du tracé. Long de près de 60 km, le tracé traverse plusieurs secteurs et municipalités. Le tableau suivant résume les caractéristiques de ces zones.

Tableau 10. Aires inventoriées

Aire	Année d'intervention	Municipalité	Route	Zone de potentiel	Lots	Descriptions / Commentaires
H4	s.o.	La Prairie	Rang Saint-Raphaël / route 104	H-04	2 268 068, 2 267 955	- aucun consentement pour l'inventaire 2022; - l'emprise 2022 a été réduite en 2023 et ne correspond qu'au chemin carrossable de gravier; - potentiel faible; - **abandon de l'aire**
2023-001	2023	La Prairie	Rang Saint-Raphaël	H-04	4 960 164	- tracé et emprise 2022 placée sur le rang St-Raphaël; - aire inexistante en 2022; - modifications 2023 mènent à la création de l'aire; - potentiel historique : présence d'un bâtiment à cette intersection sur le plan Frontier de 1865; - aire inventoriée en 2023
2023-002	2023	La Prairie	Rang Saint-Raphaël	H-06	2 775 824	- zone de travail n'avait pas été délimitée en 2022; - ajoutée en 2023; - potentiel archéologique : présence de bâtiments à proximité sur le plan Frontier de 1865; - aire inventoriée en 2023
H6-BJ-40004	2022	La Prairie	Rang Saint-Raphaël	H-06	2 267 585, 2 267 587, 2 268 065, 2 776 125	- aire inventoriée en 2022
H6-AireTrav-1	2022	La Prairie	Rang Saint-Raphaël	H-06	4 610 207, 2 268 065, 2 775 825	- aire inventoriée en 2022
H6-AireTrav-2	2022	La Prairie	Rang Saint-Raphaël	H-06	2 267 310, 2 267 580, 2 268 065, 2 775 826	- aire inventoriée en 2022
P3	2022	Saint-Philippe	Rang Saint-Claude	P-03	3 111 263	- aire visitée en 2022; - emprise correspond au rang St-Claude et au fossé Est; - aucun sondage possible
H6-BJ-40008	s.o.	Saint-Philippe	Rang Saint-Claude	H-06	3 111 263, 6 202 413	- aucun consentement pour l'inventaire 2022; - l'emprise 2022 a été réduite en 2023 et ne correspond qu'au rang St-Claude et le fossé Ouest; - potentiel faible - **abandon de l'aire**
H06-BJ-40012-Nord	2022	Saint-Philippe	Rang Saint-Claude	H-06	2 775 939, 4 543 304, 2 267 590	- aire inventoriée en 2022

Aire	Année d'intervention	Municipalité	Route	Zone de potentiel	Lots	Descriptions / Commentaires
2023-003	2024	Saint-Philippe	Rang Saint-Claude	H-06	2 266 285	- cette aire de travail n'avait pas été délimitée en 2022; - ajoutée en 2023; - aucun consentement pour l'inventaire 2023 - potentiel préhistorique : terrasse de 37 m (±9600 ans AA) en bordure du ruisseau St-Claude - l'aire n'a pu être inventoriée en raison des perturbations majeures dues aux travaux de construction
H06-BJ-40012_Sud	2022	Saint-Philippe	Rang Saint-Claude	H-06	2 267 241	- aire inventoriée en 2022
2023-004	2023	Saint-Philippe	Rang Saint-Claude	H-06	2 267 241, 5 555 905	- en partie équivalente à H06-BJ-40012-Sud; - modifications apportées à la zone de travail de 2022; - ajoutée en 2023; - potentiel préhistorique : terrasse de 37 m (±9600 ans AA) en bordure du ruisseau St-Claude; - aire inventoriée en 2023
H10-BJ-40016	2022	Saint-Philippe	Montée Singer	H-10	2 266 269, 2 267 237, 2 266 274	- aire inventoriée en 2022
P27	2022	Saint-Philippe	Rang Saint-Marc	P-27	2 267 277, 2 267 269, 2 267 190	- aire inventoriée en 2022
P28	2022	Saint-Philippe	Rang Saint-Marc	P-28	2 267 269, 2 267 190	- aire inventoriée en 2022
H10-BJ-40020	s.o.	Saint-Jacques-le-Mineur	Rang Édouard VII	H-10	2 713 048, 2 711 516	- aucun consentement pour l'inventaire 2022; - l'emprise 2022 a été agrandie en 2023 et ne correspond qu'aux déblais de la carrière Demix et au fossé du rang Édouard VII; - potentiel faible; - **abandon de l'aire**
2023-005	2023	St-Jacques-le-Mineur	Montée St-Jacques	H-11	2 711 014, 2 713 054	- cette aire de travail n'avait pas été délimitée en 2022; - ajoutée en 2023; - potentiel préhistorique: terrasse de 43 m (±10000 ans AA); - potentiel historique: ancien tracé du rang St-Philippe Sud et présence de bâtiment sur le plan Frontier de 1865; - aire inventoriée en 2023
2023-006	2023	St-Jacques-le-Mineur	Montée St-Jacques	H-11		- cette aire de travail n'avait pas été délimitée en 2022; - ajoutée en 2023; - potentiel préhistorique: terrasse de 43 m (±10000 ans AA) en bordure du lac à Lampsilis; - aire inventoriée en 2023

Aire	Année d'intervention	Municipalité	Route	Zone de potentiel	Lots	Descriptions / Commentaires
2023-007	2023	St-Jacques-le-Mineur	Montée St-Jacques	H-11		- cette aire de travail n'avait pas été délimitée en 2022; - ajoutée en 2023; - potentiel préhistorique: terrasse de 43 m (±10000 ans AA) en bordure du lac à Lampsilis; - aire inventoriée en 2023
2023-008	2023	St-Jacques-le-Mineur	Montée St-Jacques	H-11		- cette aire de travail n'avait pas été délimitée en 2022; - ajoutée en 2023; - potentiel préhistorique: terrasse de 43 m (±10000 ans AA) en bordure du lac à Lampsilis; - aire inventoriée en 2023
2023-009	2023	St-Jacques-le-Mineur	Montée St-Jacques	H-11		- cette aire de travail n'avait pas été délimitée en 2022; - ajoutée en 2023; - potentiel préhistorique: terrasse de 43 m (±10000 ans AA) en bordure du lac à Lampsilis; - aire inventoriée en 2023
2023-010	2024	St-Jacques-le-Mineur	Montée St-Jacques	H-11	2 362 367	- cette aire de travail n'avait pas été délimitée en 2022; - ajoutée en 2023; - potentiel préhistorique: terrasse de 43 m (±10000 ans AA) en bordure du lac à Lampsilis; - aire inventoriée en 2024
2023-011	2024	St-Jacques-le-Mineur	Montée St-Jacques	H-11	5 033 881	- cette aire de travail n'avait pas été délimitée en 2022; - ajoutée en 2023; - potentiel préhistorique: terrasse de 43 m (±10000 ans AA) en bordure du lac à Lampsilis; - potentiel historique: ancien tracé de route et présence de bâtiment sur le plan Frontier de 1865; - aire inventoriée en 2024
H13	s.o.	Saint-Jacques-le-Mineur	Rte 219 / A-15	H-13	3 315 501, 5 805 193, 3 315 502, 2 713 077	- aucun consentement pour l'inventaire 2022; - l'emprise 2022 a été réduite en 2023 et ne correspond qu'au fossé; - potentiel faible; - **abandon de l'aire**
P16	s.o.	Saint-Bernard-de-Lacolle	Chemin Cristal	P-16	5 453 753, 5 453, 757, 5 160 181	- aucun consentement pour l'inventaire 2022; - l'emprise 2022 a été modifiée en 2023 et ne correspond qu'au fossé entre le ch. Cristal et l'A-15; - potentiel faible; - **abandon de l'aire**
2023-012	2023	St-Bernard-de-Lacolle	Chemin Cristal	H-17	5 453 750	- cette aire de travail n'avait pas été délimitée en 2022; - ajoutée en 2023; - potentiel historique: ancien tracé d'une route et présence de bâtiment sur le plan Frontier de 1865; - aire inventoriée en 2023
H19-BJ-40076	2022	Saint-Bernard-de-Lacolle	Rang Saint-Georges	H-19	5 453 820	- aire inventoriée en 2022

Aire	Année d'intervention	Municipalité	Route	Zone de potentiel	Lots	Descriptions / Commentaires
H19-BJ-40080	2022	Lacolle	Rang Saint-Georges	H-19	4 937 820, 4 939 358	- aire inventoriée en 2022
P20	2022	Lacolle	Rang Saint-Georges	P-20	4 939 358	- aire inventoriée en 2022
H22	2022	Lacolle	Rang Saint-Georges	H-22	4 939 359	- aire inventoriée en 2022
H23-BJ-40082	s.o.	Lacolle	Rang Edgerton	H-23	4 939 355, 4 937 830	- aucun consentement pour l'inventaire 2022; - l'emprise 2022 a été modifiée en 2023 et ne correspond qu'au fossé; - potentiel faible; - **abandon de l'aire**
P69	2022	Lacolle	Rang Edgerton	P-69	4 939 371	- aire inventoriée en 2022
H23-BJ-40086-w	s.o.	Lacolle	Rang Edgerton	H-23	4 939 371, 4 937 835	- aucun consentement pour l'inventaire 2022; - l'emprise 2022 a été réduite en 2023; - remplacée par l'aire 2023-013
2023-013	2023	Lacolle	Rang Edgerton	H-23	4 937 835	- cette aire de travail équivaut en partie à H23-BJ-40086-w de 2022; - aire réduite en 2023; - potentiel préhistorique: terrasse de 35 m (±9500 ans AA), paléorivages du Richelieu; - aire inventoriée en 2023
H23-BJ-40086-e	s.o.	Lacolle	Rang Edgerton / Rte 223	H-23	4 938 225, 4 939 374, 4 939 375	- aucun consentement pour l'inventaire 2022; - remplacée par l'aire 2023-014
2023-014	2023	Lacolle	Rang Edgerton	H-23	4 938 225	- cette aire de travail équivaut en partie à H23-BJ-40086-e de 2022; - aire quelque peu réduite en 2023; - potentiel préhistorique: terrasse de 35 m (±9500 ans AA), paléorivages du Richelieu; - aire inventoriée en 2023
2023-015	2023	Lacolle	Rang Edgerton	H-25	4 938 288	- cette aire de travail n'avait pas été délimitée en 2022; - ajoutée en 2023; - potentiel préhistorique: terrasse de 34-33 m (±9500 ans AA), paléorivages du Richelieu; - potentiel historique: bâtiments sur le plan Frontier de 1865; - aire inventoriée en 2023
H25-A	2022	Lacolle	Rang Edgerton / Rte 223	H-25	4 938 287	- aire inventoriée en 2022
H25-B	s.o.	Lacolle	Rang Edgerton / Rte 223	H-25	4 937 971	- aucun consentement pour l'inventaire 2022; - l'emprise 2022 a été réduite en 2023; - a été remplacée par l'aire 2023-016

Aire	Année d'intervention	Municipalité	Route	Zone de potentiel	Lots	Descriptions / Commentaires
2023-016	2023	Lacolle	Rang Edgerton / route223	H-25	4 937 971	- cette aire de travail équivaut en partie à H-25-B de 2022; - aire quelque peu réduite en 2023; - potentiel préhistorique: terrasse de 32-30 m (±9500 ans AA), paléorivages du Richelieu; - aire inventoriée en 2023
H25-C	s.o.	Lacolle	s.o.	H-25	4 937 965, 4 939 375	- aucun consentement pour l'inventaire 2022; - potentiel en lien avec un ancien chemin agricole; - l'emprise correspond au chemin carrossable qui sera protégé lors des travaux; - **abandon de l'aire**
P30.01	2022	Lacolle	Rang de la Barbotte	s.o.	4 938 001, 5 902 133, 4 937 998, 4 937 999, 4 938 000, 4 937 983, 4 937 997	- aire inventoriée en 2022
2023-017	2023	Lacolle	Rang de la Barbotte	s.o.	4 938 001	- équivaut à la portion sud de P30.01; - retour sur l'aire en raison des recommandations formulées après l'inventaire de 2022; - aire inventoriée en 2023

* Une erreur est survenue lors de l'enregistrement des sondages dans ces deux zones. Certains sondages se sont vu rajouter une lettre à leur numéro.

4.1.1 La Prairie

Le rang Saint-Raphaël / Saint-Claude

Cette route semble avoir été ouverte vers la fin du XVIII[e] siècle alors que des nouvelles concessions sur le territoire de la seigneurie de La Prairie étaient octroyées vers l'intérieur des terres. La date de son ouverture reste imprécise. Les rangs ouverts à cette époque servaient surtout à la circulation locale des résidents (Fillion *et al.* 2001). C'est à partir de 1815 que le réseau routier s'est développé en réponse au changement économique apporté, entre autres, par l'émergence de petites industries rurales (Fillion *et al.* 2001). La guerre de 1812 a aussi entraîné l'ouverture de chemin afin de faciliter la défense du territoire.

La carte réalisée en 1815 par Joseph Bouchette indique la présence du rang, appelé sur celle-ci *road St. Cloud*, issu probablement d'une mauvaise transcription de Saint-Claude. Aujourd'hui, la portion nord du chemin, soit au nord de la montée Saint-Claude, porte le nom rang Saint-Raphaël alors que la portion sud de ce rang porte toujours le nom de Saint-Claude (figure 6). Rappelons que dès 1744, une seconde paroisse, celle de Saint-Philippe, est créée dans la seigneurie de La Prairie qui s'est largement peuplée. Le changement de nom du rang se fait à la hauteur de la montée Saint-Grégoire, soit relativement près de la limite municipale d'aujourd'hui. À l'époque, cela correspondait à deux côtes de peuplement des deux paroisses, la côte Saint-Raphaël et la côte Saint-Claude. Peu de bâtiments sont représentés sur la portion sud du rang, mais les terres sont indiquées comme défrichées, ce qui donne à penser que la colonisation est encore récente dans ce secteur. Toutefois, près de quatre décennies plus tard, l'occupation de la région ayant progressé, de nouvelles habitations figurent de part et d'autre de ce rang (figure 7).

Un potentiel archéologique a été établi pour la portion du rang Saint-Raphaël affectée par les travaux de la ligne d'interconnexion. Cette zone de potentiel (H6) visait les possibilités de mettre au jour des ressources archéologiques associées à la période historique, soit principalement les établissements agrodomestiques anciens. La superficie de cette zone a été délimitée de façon à englober le rang et une largeur d'environ 100 m de chaque côté, une largeur considérée suffisante pour inclure les aménagements bâtis (maison, grange, étable, etc.) en lien avec l'occupation des terres, ceux-ci étant généralement situés à proximité des voies de circulation. Le chevauchement de l'emprise des travaux à cette zone à potentiel archéologique a considérablement réduit l'aire d'intervention. Les travaux s'effectuant principalement dans les limites de la chaussée et des fossés, peu d'espaces d'inventaire archéologique ont été retenus. À certains endroits, l'emprise des travaux d'enfouissement s'élargit en raison d'un besoin de plus d'espace pour l'installation de borne de jonction. De plus, des aires de travaux (entreposage de matériaux, installations logistiques) sont aussi circonscrites et comprises dans cette emprise. Cinq aires d'inventaire archéologique ont été retenues sur le territoire municipal de La Prairie : 2023-001, 2023-002, H6-BJ-40004, H6-AireTrav1 et H6-AireTrav2.

Figure 6. Extrait de la carte de 1815 réalisée par J. Bouchette où figure le rang St-Raphaël (BAnQ, 0000090115).

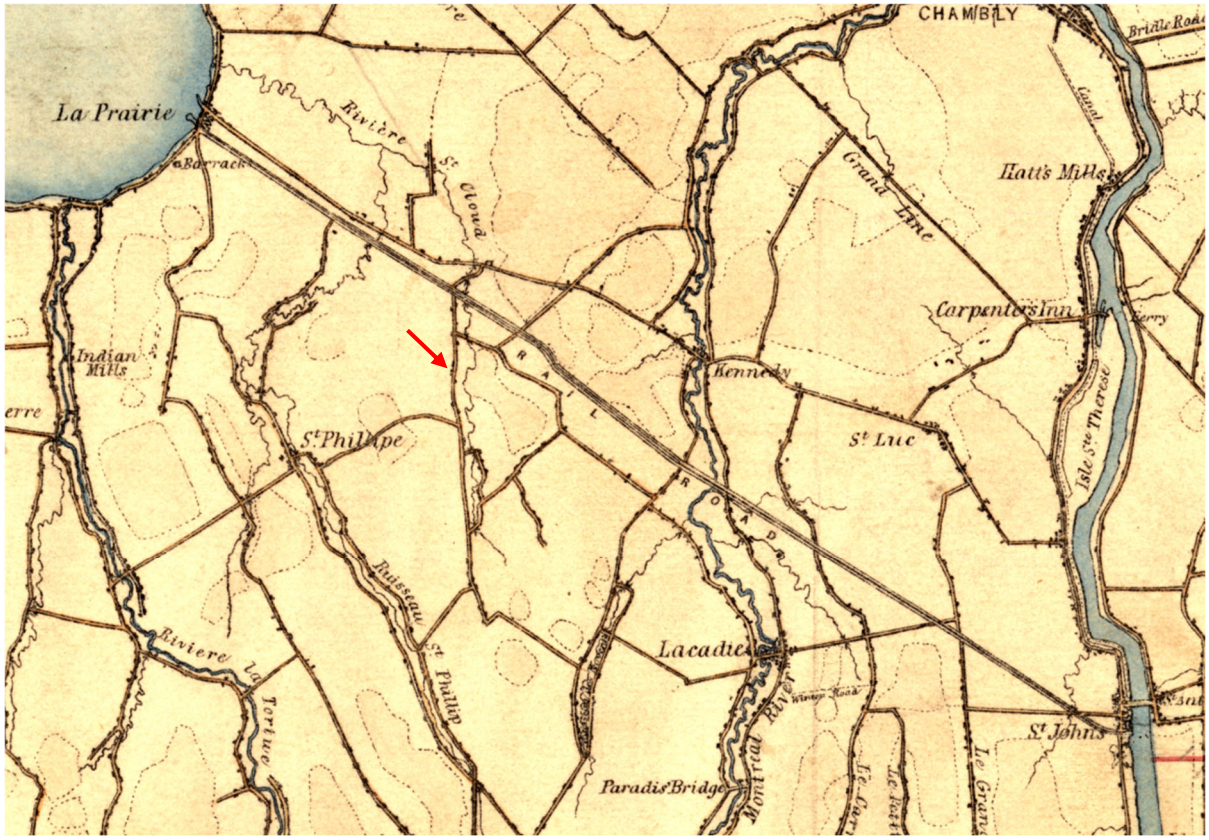

Figure 7. Extrait de la carte *Frontier of Canada East* datée de 1865 (BAnQ, 0000321643). La flèche pointe le rang Saint-Claude / Saint-Raphaël.

Aire d'intervention 2023-001

Cette aire d'intervention a été ajoutée à la suite des modifications techniques apportées au projet de la ligne. En prévision des travaux visant la mise en place des infrastructures de la ligne, cet emplacement a été retenu afin de procéder à l'enfouissement des composantes par forage dirigé sous la route 104. L'espace nécessaire pour la réalisation de ces travaux a donc été soumis à l'inventaire archéologique.

Cet espace est situé sur une propriété appartenant au ministère des Transports et de la Mobilité durable, directement au sud-est de l'intersection de la route 104 et du rang Saint-Raphaël (carte 5). L'aire d'intervention occupe une portion d'un terrain gazonné et a une superficie de 463 m².

Un total de cinq sondages a été implanté dans les limites de l'aire. Les observations faites dans ceux-ci ont permis de constater que cette portion du terrain était bouleversée. Plusieurs niveaux de remblais se superposaient l'un à l'autre (photo 2 et figure 8). Ceux-ci résultaient d'aménagements récents, datés par les artefacts à la seconde moitié du XX^{e} siècle. Ces remblais ont été identifiés comme des ajouts au terrain afin de niveler ou rehausser ce dernier. Aussi, l'un des remblais correspond à une ancienne voie de circulation permettant l'accès à la propriété résidentielle voisine. Une image tirée du programme Google Earth, datant de 2008, montre en effet l'existence d'une entrée pour automobile à l'emplacement où ont été faits les sondages 3 et 4 (figure 9).

La base des sondages a permis de constater la présence d'un ancien labour sur l'étendue de l'aire. Celui-ci reposait sur le sol naturel stérile d'occupation humaine. Cet ancien labour témoigne d'activités agricoles, survenues autrefois, à même l'ensemble du terrain, alors que les lieux n'étaient pas à vocation résidentielle.

45°23'38"

45°23'36"

73°25'48"

73°25'48"

104

Chemin de Saint-Jean

st-1

st-2

2023-001

st-3

Rang Saint-Raphaël

45°23'36"

Archéologie

- Aire d'inventaire 2023-2024
- 2023-001 Identification d'aire
- Sondage
- Sondage avec croquis stratigraphique
- st-1 Identification de sondage

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aire 2023-01

Sources :

Orthophoto, résolution 25 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2019
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, juillet 2022
GRHQ, MERN Québec, novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C5_et_022_inventaire_241001.mxd

0 2,5 5 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 5

Octobre 2024

Hydro Québec

Photo 2. Paroi ouest du sondage témoin st-2 de l'aire 2023-001 (HYD2229_2023_NUM1-004).

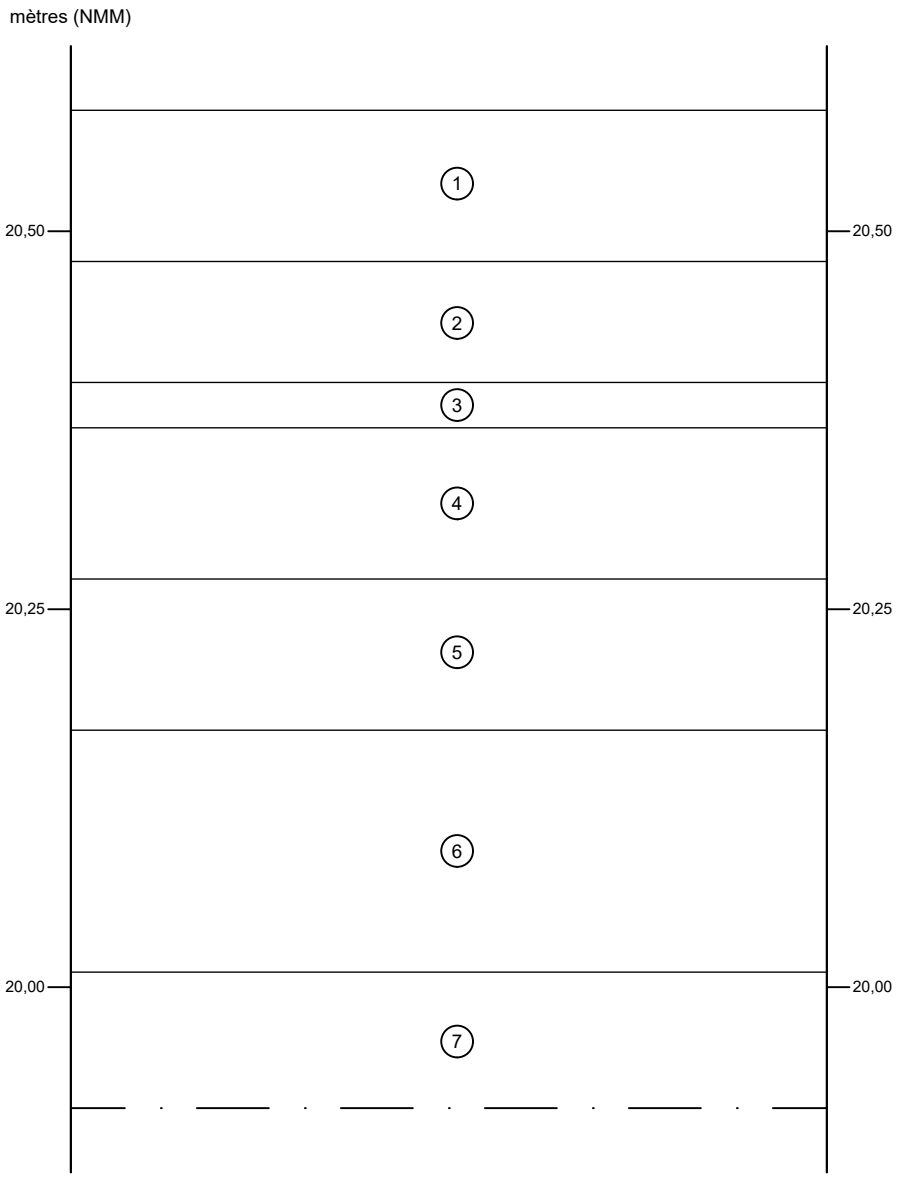

1. Limon argileux noir, compact; aménagement paysager
2. Pierre concassée 0-3/4 po gris foncé avec du limon; surface de circulation
3. Argile limoneuse beige orangé, compacte; surface de circulation
4. Argile limoneuse brun grisâtre, compacte, contenant des gravillons, des graviers et du charbon de bois; remblai de nivellement
5. Argile limoneuse beige grisâtre, peu compacte, contenant un clou tréfilé; remblai
6. Limon argileux brun grisâtre, peu compact, contenant des gravillons et des graviers; ancien labour
7. Argile limoneuse beige tachetée rouille, compacte, contenant des lentilles organiques à la surface; sol naturel stérile (horizon C)

— · — Limite de fouille

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Croquis stratigraphique du sondage témoin st-2 de l'aire d'intervention 2023-001, paroi ouest

Sources :
Inventaire et cartographie : Ethnoscop, 2022
Fichier : 7670_f8_et_041_figures_241003.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 8

Octobre 2024

Hydro Québec

Figure 9. Vue aérienne de l'aire d'intervention 2023-001, tirée de Google Earth, telle qu'elle était en 2008.

Aire d'intervention 2023-002

À l'image de la précédente, l'aire 2023-002 a été ajoutée en raison de modifications apportées au tracé original de la ligne d'alimentation électrique afin d'agrandir l'espace de travail nécessaire en lien aux installations de la borne de jonction BJ-40004 (carte 6). Elle est située en bordure est du rang Saint-Raphaël et est comprise entre celui et le stationnement du club de golf L'Express, propriétaire du terrain où l'aire se trouve (photo 3). Elle couvre 380 m².

Seulement trois sondages ont été nécessaires pour caractériser et inventorier cette aire. Ceux-ci ont permis de constater que l'aire n'avait que très peu été modifiée, malgré les aménagements modernes à proximité (rang et stationnement). Les sondages montraient effectivement la présence de l'ancien labour reposant sur la couche d'argile (photo 4). Seule la couche de gazon, présente en surface, révélait les signes d'aménagement. Un clou découpé ainsi qu'un tuyau de pipe de terre cuite fine argileuse ont été trouvés dans l'ancien labour, témoignant de l'occupation agricole à proximité du secteur depuis plusieurs décennies. Toutefois, la présence de ces deux artefacts ne suffisait pas à localiser d'anciennes installations agrodomestiques, ni de justifier une autre intervention d'en le but de les mettre au jour.

Photo 3. Vue en direction nord de l'aire 2023-002 (HYD2229_2023_NUM1-008).

Photo 4. Paroi ouest du sondage st-1 de l'aire 2023-002 (HYD2229_2023_NUM1-009).

45°23'24"

45°23'21"

73° 25' 54"

73° 25' 57"

st-1

2023-002

Rang Saint-Raphaël

H6-BJ-40004

102B

Ruisseau Saint-Claude

Archéologie

- Aire d'inventaire 2022
- H25-A — Identification d'aire
- Aire d'inventaire 2023-2024
- 2023-001 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage avec croquis stratigraphique
- st-1 — Identification de sondage

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aires 2023-02 et H6-BJ-40004

Sources :

Orthophoto, résolution 25 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2019
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, juillet 2022
GRHQ, MERN Québec, novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C6_et_023_inventaire_241001.mxd

0 5 10 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 6

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Aire d'intervention H6-BJ-40004

Expertisée en 2022, cette aire est située dans la portion nord du tracé, à moins de 500 m au sud de la route 104 (carte 6), sur le côté ouest du rang Saint-Raphaël. Cet espace a été retenu afin d'y installer une borne de jonction (BJ-400004) pour le raccordement des câbles. D'une superficie de 3238 m², elle occupait une portion d'un champ agricole. Lors de l'intervention, ce champ en jachère était recouvert de luzernes, de trèfles et de graminées. Celui-ci est délimité au sud et à l'ouest par le ruisseau Saint-Claude tandis que le rang Saint-Raphaël le borde au nord et à l'est. L'aire d'intervention n'occupait que la moitié nord de ce champ.

Relativement plat en bordure du chemin, le terrain devient plus incliné dans sa moitié sud, ce qui se caractérise par une faible pente qui mène à la rive droite du ruisseau (photo 5). Toutefois, la pente située en bordure ouest de l'aire d'intervention est plus accentuée et moins étendue. Dans la portion nord du champ, l'aire d'intervention est caractérisée par une topographie relativement plane en raison d'un aménagement d'envergure réalisé il y a de cela quelques années. Le propriétaire du lotissement (2 267 585), touché par la moitié nord de la zone, a rehaussé et nivelé cette portion du lot en raison d'une pente originalement trop abrupte en bordure du ruisseau (communication personnelle du propriétaire) (photo 6). Un remblai, pouvant atteindre plusieurs mètres d'épaisseur par endroits, a servi au nivellement. Des monticules ont aussi été aménagés afin de faire office de limite entre les lots (photos 7 et 8). Enfin, une parcelle de l'aire d'intervention n'a pas été expertisée, car l'autorisation n'y avait pas été accordée. Malgré qu'elle n'ait pas été sondée, cette parcelle correspond en partie au fossé bordant le rang et à une aire où des perturbations en lien avec l'aménagement du rang sont perceptibles.

Un total de 20 sondages a été fait dans l'aire d'intervention H6-BJ-40004, la plupart dans la moitié sud de l'aire en raison du remblaiement qui occupe l'autre moitié, où trois sondages ont confirmé la présence du remblai sur une bonne épaisseur. La séquence stratigraphique des sols observés dans la moitié sud de l'aire correspond à celle du gleysol orthique (Lamontagne *et al.* 2000). Un labour (Ap) surmontait un horizon B. Une mince couche de matière organique s'intercalait entre les deux et correspond probablement à l'ancienne surface naturelle (figure 10 et photo 9). Aucun témoin archéologique n'a été mis au jour et aucune recommandation n'est émise.

Photo 5. Vue de la portion sud de la zone H6-BJ-40004 et de l'extrémité sud du champ en bordure du ruisseau Saint-Claude (HYD2229_NUM2-061). En avant-plan, l'arbre et les pierres font partie de l'aménagement paysager réalisé à la suite du rehaussement et du nivellement de la portion nord. Vue en direction sud.

Photo 6. Partie sud de la zone d'inventaire H6-BJ-40004 (HYD2229_NUM2-063). Les monticules aménagés sont visibles en arrière-plan. Vue en direction nord.

Photo 7. Talus présent à l'extrémité ouest du champ, entre la portion nord de la zone H6-BJ-40004 et le ruisseau Saint-Claude (HYD2229_NUM2-074). Ce talus résulte du rehaussement et du nivellement du terrain. Vue en direction nord.

Photo 8. Moitié nord de la zone H6-BJ-40004 (HYD2229_NUM2-068). Les monticules sont visibles en arrière-plan et sur le côté droit de la photo. Vue en direction est.

Photo 9. Paroi est du sondage 102-b, aire H6-BJ-40004 (HYD2229_NUM2-067).

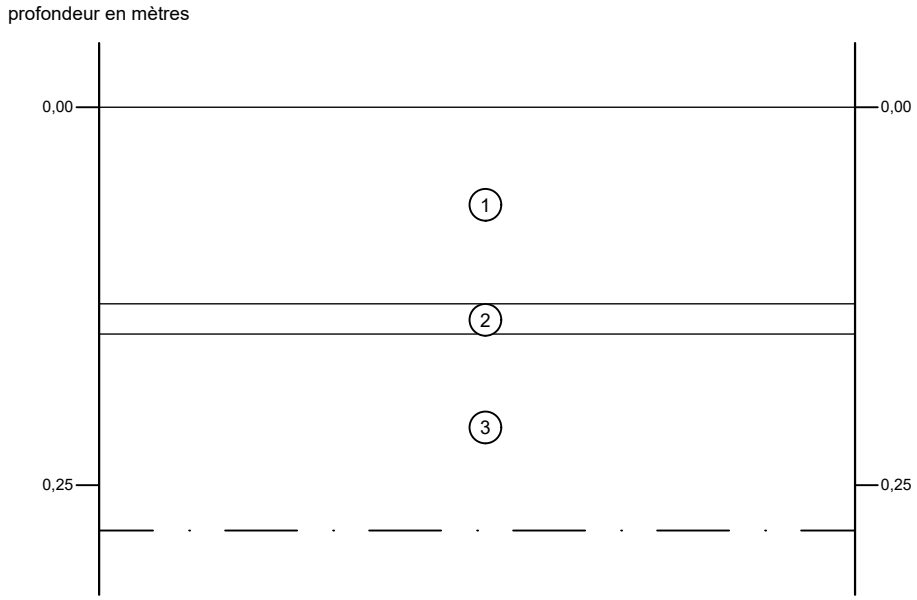

1 Argile limoneuse brun foncé compacte

2 Argile limoneuse et matière organique brun-noir, compacte, contenant des radicelles et des racines

3 Argile limoneuse beige grisâtre, compacte, contenant des radicelles

— · — Limite de fouille

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Croquis stratigraphique du sondage 102B de l'aire d'intervention H6-BJ-40004, paroi est

Sources :
Inventaire et cartographie : Ethnoscop, 2022
Fichier : 7670_f10_et_041_figures_241003.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 10

Octobre 2024

Hydro Québec

Aire d'intervention H6-AireTrav1- site archéologique BiFi-066

Cette aire a été délimitée afin de réserver un emplacement pour l'entreposage de matériaux et des équipements nécessaires aux travaux de construction de la ligne (carte 7). Elle est située en bordure ouest du rang Saint-Raphaël, à une centaine de mètres au sud du ruisseau Saint-Claude. Occupant l'extrémité est d'un champ agricole, sa superficie est de 9695 m². Au moment de l'inventaire en 2022, la récolte du maïs avait été effectuée quelque temps auparavant. L'aire d'intervention longe le rang Saint-Raphaël en incluant son fossé et s'élargit vers l'intérieur du champ sur une distance variant entre 40 m et 100 m. La portion sud de l'aire prend la forme d'une longue pointe bordant le rang. À cet endroit, une entrée munie d'un ponceau permet l'accès aux bâtiments agricoles situés directement au sud. Cet aménagement routier ayant perturbé les sols en place, peu de sondages ont été réalisés dans cette portion. Dans l'ensemble, la topographie est relativement plane et légèrement inclinée en direction sud (photo 10).

Photo 10. Vue en direction nord de l'aire d'intervention H6-AireTrav1 (HYD2229_NUM2-053).

45°23'16"
45°23'12"
45°23'8"
73°25'56"
73°26'

H6-AireTrav-2
Rang Saint-Raphaël
BiFi-066
118
H6-AireTrav-1

Archéologie

- Aire d'inventaire 2022
- H6-Aire — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage avec croquis stratigraphique
- 71 — Identification de sondage
- Site archéologique
- BiFi-066 — Code Borden
- Concentration de mortier

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aires H6-AireTrav1 et H6-AireTrav2

Sources :

Orthophoto, résolution 25 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2019
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, juillet 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C7_et_024_inventaire_241001.mxd

0 8 16 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 7

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Une soixantaine de sondages ont été implantés sur l'ensemble de l'aire. À l'image de la zone H6-BJ-40004, les sols enregistrés consistent en un labour surmontant un horizon B. La majorité des sondages étaient exempts d'artefacts, mis à part quelques objets d'origine contemporaine (1950 et plus). Toutefois, les sondages situés dans la portion nord-est de la zone ont révélé la présence de plusieurs artefacts et de nombreux nodules de mortier à même la couche de labour (Ap). Celle-ci pouvait par endroit atteindre près de 20 cm d'épaisseur à l'intérieur desquels les artefacts et les nodules de mortier reposaient (photo 11 et figure 11). Les artefacts récoltés sont majoritairement associés à la seconde moitié du XIX^{e} siècle (photo 12). Cet espace, caractérisé par la forte présence de nodules de mortier, s'étendait sur une quarantaine de mètres dans l'axe nord-sud et sur une quinzaine de mètres en est-ouest, totalisant une superficie d'environ 600 m^2. Un total de 15 sondages a permis de délimiter cette portion à caractère anthropique.

Photo 11. Paroi nord du sondage 118, aire d'intervention H6-AireTrav1 (HYD2229_NUM2-058).

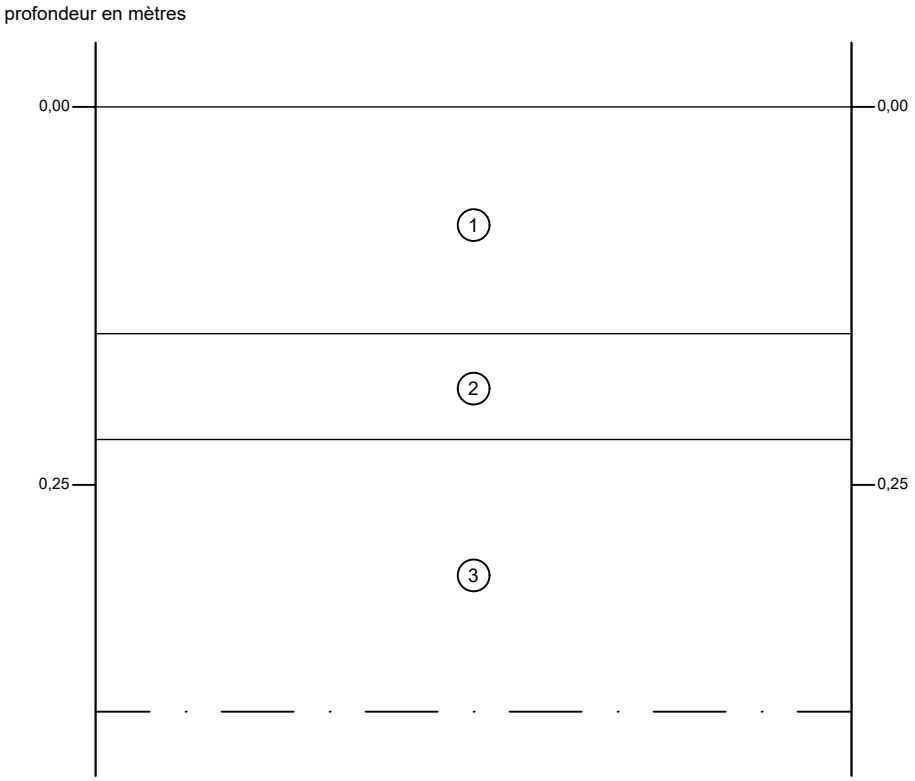

1 Argile limoneuse brun grisâtre tacheté de blanc, très compacte, contenant des gravillons, des graviers, beaucoup de nodules de mortier (25%) et des artefacts

2 Limon argileux brun foncé noir tacheté de blanc, très compact, contenant des gravillons, des graviers, beaucoup de nodules de mortier (25%), des fragments de briques et des artefacts

3 Argile limoneuse brun-beige, très compacte, contenant des gravillons et des artefacts en surface

— · — Limite de fouille

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Croquis stratigraphique du sondage 118 de l'aire d'intervention H6-AireTrav1, paroi nord

Sources :
Inventaire et cartographie : Ethnoscop, 2022
Fichier : 7670_f11_et_041_figures_241003.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 11

Octobre 2024

Hydro Québec

Photo 12. Échantillonnage d'artefacts issus des sondages positionnés dans la portion nord-est de la zone H6-AireTrav1

a : Bouteille à alcool en verre coloré vert foncé
b : Bouteille à boisson gazeuse en verre teinté vert
c : Gobelet en verre incolore sans plomb
d : Tige en fer tréfilé
e : Clous forgés
f : Clous découpés
g : Contenant en grès grossier à glaçure saline brune
h : Pipes en terre cuite fine argileuse blanche
i : Contenants en terre cuite fine blanche, décor imprimé bleu
j : Assiette de service en terre cuite fine blanche, décor à motif Willow imprimé en bleu
k : Contenants en terre cuite fine blanche, décor imprimé brun
l : Contenant en terre cuite fine blanche, décor à l'éponge peint en rouge
m : Soucoupe en terre cuite fine blanche vitrifiée, décor à motif du blé
n : Contenants en terre cuite fine blanche, décor imprimé de type Flown Blue
o : Assiettes ou soucoupe en terre cuite fine blanche, décor moulé en type Shell Edge peint en bleu
p : Contenant en terre cuite fine blanche, décors peints
q : Gobelet en verre incolore au plomb
r : Bouteille en verre incolore au plomb
s : Contenants en terre cuite fine blanche, décor à l'engobe
t : Bille en terre cuite grossière sans glaçure, décor de lignes concentriques peintes en rouge.
u : Bouton en semi-plastique, imitation de verre opaque blanc
v : Contenant en terre cuite grossière locale

Malgré la forte concentration de sondages effectués, aucun vestige immobilier n'a été mis au jour. La découverte d'une maçonnerie aurait pu expliquer la présence de nodules de mortier à cet endroit. Il est à noter que cet emplacement se situe dans le champ agricole et que, par conséquent, le sol y est labouré annuellement. Si un bâtiment a existé à cet endroit, il aura été nécessaire de le démanteler afin de pouvoir labourer après son abandon. Les pierres de la fondation auraient probablement été écartées du champ afin de ne pas gêner les travaux de l'agriculteur. Cependant, aucun amoncellement de pierres de maçonnerie n'a été aperçu lors des travaux. Bien que les sondages n'aient pas permis de localiser un vestige, il est fort probable qu'un bâtiment ait été construit à cet emplacement de la zone, la forte représentativité de nodules de mortier et la présence d'artefacts à fonction domestique s'y trouvant permettent d'avancer cette hypothèse. Pour ces raisons, le site archéologique BiFi-066 a été créé à la suite de l'intervention et des travaux de l'analyse subséquente.

Les recherches entreprises pour éclaircir la présence de ces artefacts ont mené à l'étude du lot situé directement au nord de la zone. Ce lotissement numéroté 2 775 825 du cadastre rénové du Québec correspond à une partie du tracé qu'empruntait le premier chemin de fer[5] du Canada (Tremblay 2016, Fillion *et al.* 2001). Celui-ci a été construit en 1835 et mis en service le 21 juillet 1836 (Tremblay 2016). Il reliait La Prairie à Dorchester (Saint-Jean-sur-Richelieu) et appartenait à la *Champlain & St-Lawrence Railroad Co.*, compagnie formée en majorité par des commerçants montréalais qui cherchaient à faciliter le commerce avec les États-Unis. Puisque le Canal-de-Chambly n'était toujours qu'à l'étape de projet, ces commerçants avaient alors opté pour une autre solution. Ainsi, la marchandise pouvait être transbordée sur les quais de La Prairie et de Saint-Jean et poursuivre sa route par bateau vers Montréal ou les États-Unis, selon le cas. Ce chemin de fer a ensuite été prolongé en 1851 jusqu'à Rouse's Point aux États-Unis (l'encyclopédie canadienne 2023, Fillion *et al.* 2001). Dans sa portion nord, le tracé a aussi été modifié dès 1852 pour être dévié vers Saint-Lambert, où le pont Victoria était en projet (figures 12 et 13). La jonction vers Saint-Lambert est située à l'est de l'aire d'intervention.

La recherche documentaire concernant les installations de la *Champlain & St. Lawrence Railroad Co* n'a pas permis de déterminer si un quelconque bâtiment aurait été construit à proximité ou dans les limites de la zone d'inventaire. Il se pourrait toutefois qu'un bâtiment ait déjà existé à cet endroit, en lien à l'exploitation du chemin de fer. D'ailleurs, un plan représentant la seigneurie de La Prairie pourrait évoquer cette possibilité. Ce plan, réalisé en 1861, indique l'emplacement de l'ancien tracé du chemin de fer. De plus, directement adjacent à ce tracé, un petit lot, numéroté 22, figure en bordure du rang Saint-Raphaël (figure 13). L'emplacement de ce petit lot correspond aujourd'hui à la portion nord de l'aire d'intervention, là où les artefacts et les concentrations de mortier ont été mis au jour. Est-ce que ce petit lot aurait eu une certaine fonction lors de l'aménagement ou de l'exploitation du train reliant La Prairie et Saint-Jean? Pour le moment, aucun document permettant de

[5] En réalité, il s'agissait plutôt d'un chemin à lisses, car les rails étaient faits de bois et recouverts d'une lisse de fer, contrairement aux chemins de fer qui utilisent des rails en acier.

l'affirmer n'a été retrouvé. La recherche des titres fonciers a aussi été non concluante à ce niveau. Il faut aussi rappeler que les artefacts issus de ce secteur de la zone sont datés de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, ce qui n'appuie pas l'hypothèse d'une occupation en lien au chemin de fer lequel, dès le début des années 1850, est abandonné dans cette portion. Les artefacts sont majoritairement associés à de la vaisselleric fine à fonction utilitaire domestique, ce qui laisse croire qu'il pourrait y avoir un vestige d'habitation à cet endroit. La délimitation d'un lot sur le plan de 1861 corrobore cette idée. Peut-être qu'une parcelle avait, à une certaine époque, été détachée du lot principal. Lors de la création du plan cadastral officiel en 1876, le lot n'existe plus.

Bien qu'aucun vestige, il reste que la présence de ces artefacts, associés aux nombreux nodules de mortier, soulève des questions. Dans cette optique, la recommandation d'une intervention supplémentaire en cas d'excavation dans le secteur des découvertes est émise. Des sondages supplémentaires pourraient être effectués dans la portion nord-est de la zone. Une supervision des excavations est aussi une possibilité à envisager. Dans les deux cas, la présence d'archéologues assurerait l'intégrité des vestiges dans le cas de leur découverte.

Figure 12. Extrait d'une carte de 1860 montrant les divers tracés de chemin de fer (Library of Congress, 98688384).

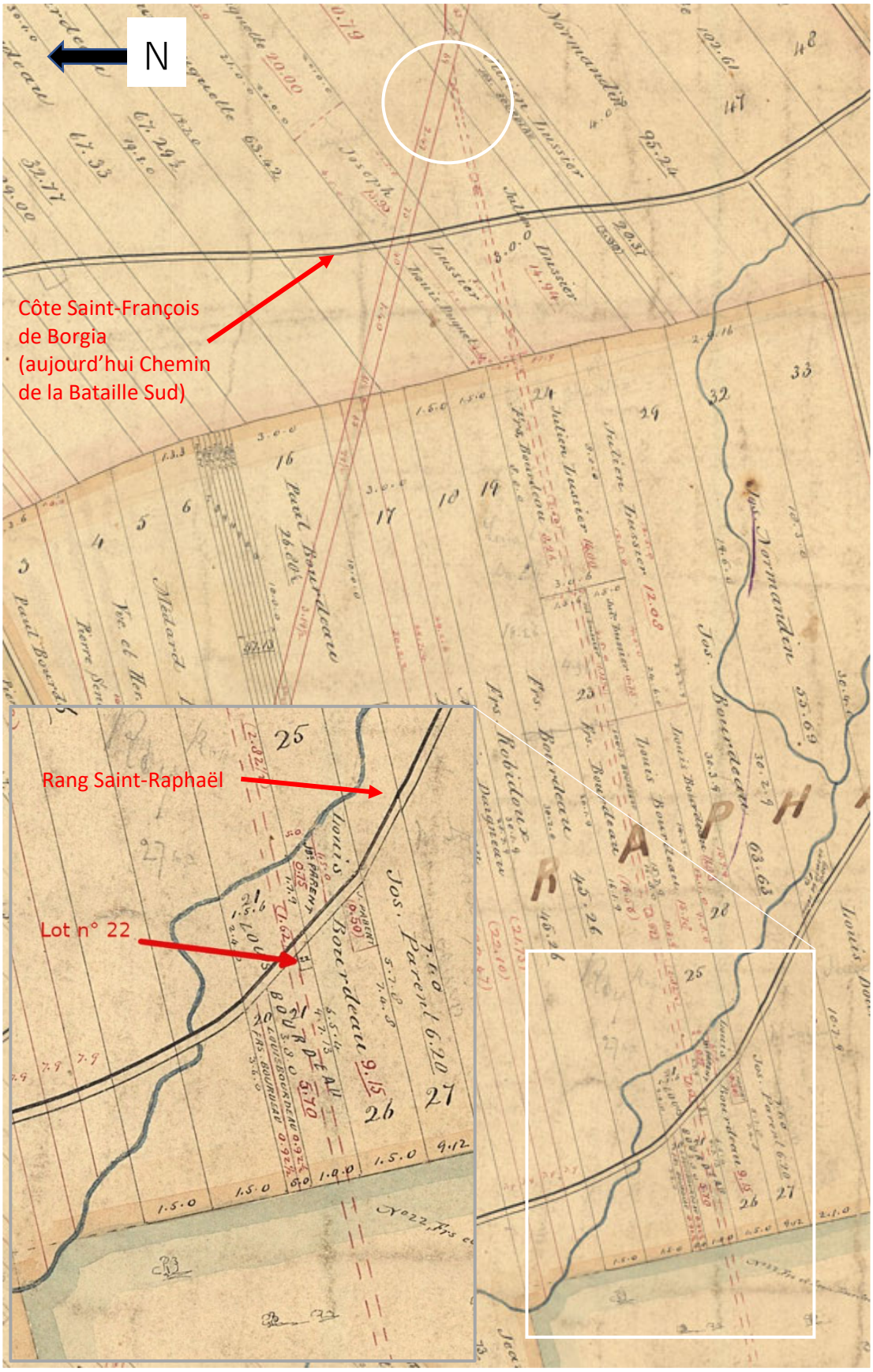

Figure 13. Extrait du Plan de la seigneurie de Laprairie de la Magdeleine, Joseph Rielle, 1er juin 1861 (BAnQ, E21,S555,SS1,SSS20,P27B). La flèche indique l'emplacement du lot 22 et le cercle blanc indique la jonction du nouveau tracé du chemin de fer.

Aire d'intervention H6-AireTrav2

Cette seconde aire d'intervention est située directement en face de la première, soit du côté est du rang Saint-Raphaël et au sud du ruisseau Saint-Claude (carte 7). Elle occupe le tiers ouest d'un champ circonscrit entre le rang Saint-Raphaël à l'ouest, le ruisseau Saint-Claude au nord et à l'est et un chemin privé au sud. Le champ est séparé par un affluent du ruisseau Saint-Claude. Cette aire occupe une superficie de 8955 m² qui s'étend sur les deux champs, en jachère (trèfles et luzernes) lors de l'intervention. Trois chemins permettent d'accéder aux champs et n'ont pu être sondés. Cette zone était dans son ensemble relativement plane à l'exception de sa portion nord où une légère pente se profilait en direction du ruisseau Saint-Claude. De même, les abords du tributaire de ce ruisseau étaient caractérisés par des talus plus abrupts.

L'intervention s'est concrétisée par la réalisation de 28 sondages répartis sur les deux champs. Bien que le nombre estimé de sondages était d'une centaine, ces quelques sondages ont permis de constater que les champs avaient été remblayés sur la majeure portion de la zone. L'épaisseur du remblai était par endroit trop importante pour atteindre la séquence des sols naturels. Par endroits, ce remblai renfermait diverses couches, de la criblure de pierre associée à un ancien chemin d'accès, de la pierre concassée, des sols hétérogènes mélangés à des fragments de béton et d'asphalte. À l'est de la zone, des monticules de déblais résidaient au côté de machineries et de débris (bois, briques) pouvant possiblement expliquer la présence de ces matériaux dans le remblai. Le propriétaire a d'ailleurs mentionné avoir procédé au remblaiement d'une majeure partie du champ à l'aide des déblais de sols issus de la reconstruction du pont du rang Saint-Raphaël, qui enjambe le ruisseau Saint-Claude directement au nord de la zone.

Seule la portion nord de la zone, où le terrain est en pente, n'aurait pas été affectée par ces travaux de remblaiement. Les sondages effectués ont toutefois été espacés en raison de la pente présente à cet endroit. Ces sondages ont révélé une séquence naturelle des sols (photo 13 et figure 14). En raison d'une très forte compacité des sols, les sondages n'ont pu être creusés profondément. Le second horizon observé a tout de même été sondé sur plusieurs centimètres. De plus, l'absence d'artefact ancien dans ce secteur consolidait la décision de ne pas approfondir les sondages.

En raison de la présence de remblais sur la majeure partie de la zone, il est recommandé de procéder à une supervision archéologique si des excavations en profondeur sont prévues dans les limites de celle-ci.

Photo 13. Paroi est du sondage 45, zone H6-AireTrav2 (HYD2229_NUM2-035)

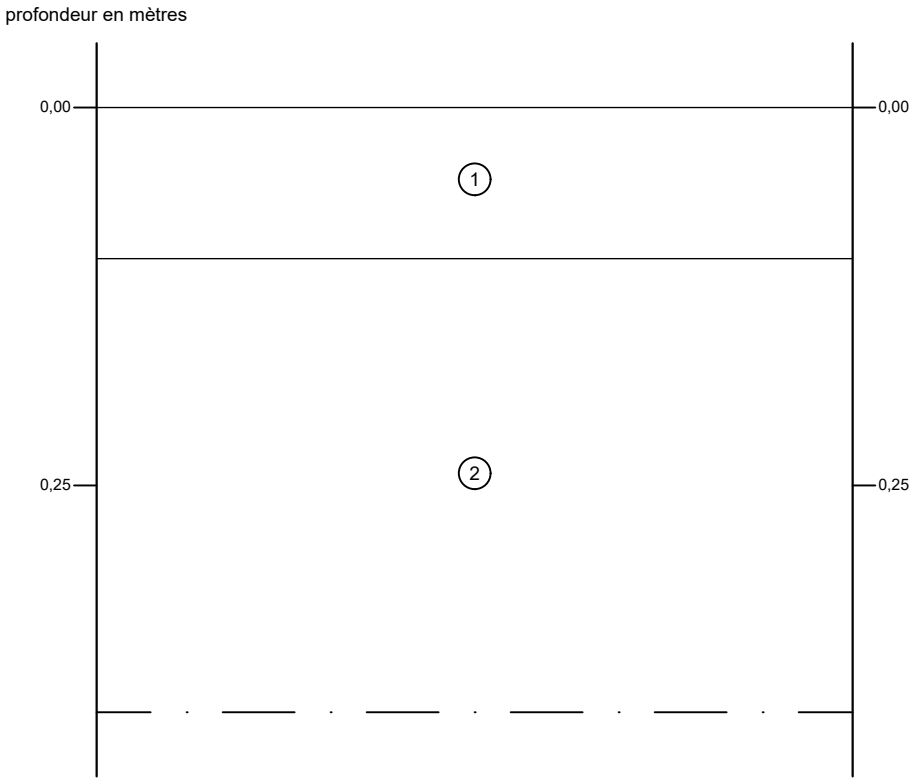

1 Argile limoneuse brun-gris, très compacte, contenant des gravillons, des graviers, des radicelles et des racines

2 Argile limoneuse brun-beige, très compacte, contenant quelques gravillons et de radicelles

— · — Limite de fouille

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Croquis stratigraphique du sondage 45 de l'aire d'intervention H6-AireTrav2, paroi est

Sources :
Inventaire et cartographie : Ethnoscop, 2022
Fichier : 7670_f14_et_041_figures_241003.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 14

Octobre 2024

Hydro Québec

4.1.2 Saint-Philippe

Rang Saint-Raphaël / Saint-Claude

Comme mentionné précédemment, ce rang a été ouvert vers la fin du XIII[e] siècle et il figure sur des cartes à partir du début du XIX[e] siècle qu'il figure (figures 6 et 7). Rappelons que le nom du rang correspond à deux côtes de peuplement de la seigneurie de La Prairie, la côte Saint-Raphaël (dans la paroisse de La Nativité de La Prairie de La Madeleine) et la côte Saint-Claude (dans la paroisse de Saint-Philippe). Le potentiel archéologique préétabli étendait la zone H6 jusque dans cette portion sud du rang, où la possibilité de mettre au jour des vestiges d'anciens bâtiments ruraux était pressentie. Bien que, sur le territoire de la municipalité de Saint-Philippe, ce rang porte le toponyme Saint-Claude, il constitue le même axe routier que le rang Saint-Raphaël. C'est à l'intersection de la montée Saint-Grégoire, dans la municipalité de La Prairie, que cet axe change d'hagiotoponymes. Deux aires d'inventaire ont été retenues dans le secteur de Saint-Philippe : H6-BJ-40012-Nord et H6-BJ-40012-Sud. Ces deux aires ont été redélimitées lors des modifications du projet et ont été différenciées des premières par les identifiants : 2023-003 et 2023-004. Tout comme dans La Prairie, le reste de l'emprise du tracé se limite au fossé longeant le chemin et ne laisse pas de place pour la réalisation de sondage.

Aire d'intervention H6-BJ-40008

Cette aire d'inventaire avait été retenue lors des travaux préparatoires de 2022. N'ayant pas obtenu de consentement avant la fin des travaux de la première phase, l'inventaire de cette aire avait été reporté à la seconde phase. Toutefois, la révision des divers éléments du tracé de la ligne a modifié l'étendue de cette aire au point où son emprise ne correspond qu'au fossé du rang Saint-Claude. En l'occurrence, l'inventaire n'avait plus lieu d'être.

Aires d'intervention H6-BJ-40012-Nord, H6-BJ-40012-Sud et 2023-004

Localisées de part et d'autre du croisement du rang Saint-Claude et du chemin de fer reliant Candiac et Saint-Jean, les aires d'interventions H6-BJ-40012-Nord et Sud sont aussi situées à proximité de la rive gauche du ruisseau Saint-Claude (carte 8). Ces emplacements ont été délimités afin d'y installer des bornes de jonction et ainsi permettre l'enfouissement de la ligne sous la voie ferrée. Elles occupent une mince bande de terrain en bordure est du rang. La zone située au nord s'étend sur 1043 m², dans une portion étroite d'un champ enclavé entre le ruisseau et le rang (photo 14). La révision du tracé de la ligne de transport électrique, durant l'hiver 2022-2023, a mené au rétrécissement, tant en longueur qu'en largeur de la zone nord. De plus, elle déborde désormais sur le côté ouest du rang Saint-Claude. Néanmoins, ces modifications n'ont pas nécessité un retour sur celle-ci, car son emprise correspond davantage aux limites des fossés adjacents au rang.

Pour sa part, la zone au sud du chemin de fer s'étalait sur un terrain gazonné aménagé tel une aire de repos ou un parc. Elle est circonscrite sur les premiers mètres en bordure de la route et avait une superficie de 264 m² (photo 15). Les révisions apportées au tracé ont modifié les dimensions initiales de l'aire à 303 m² (photo 16). Un retour sur l'aire a été effectué en 2023. Afin de départager les résultats des deux phases d'inventaires, les nouvelles limites ont été identifiées comme l'aire 2023-004 (carte 8).

Les dix sondages réalisés dans la zone nord ainsi que les six sondages de la zone sud ont révélé des horizons pédologiques similaires à ceux rencontrés dans les autres zones bordant le ruisseau Saint-Claude. Ces couches argilolimoneuses découlent de la mise en place du ruisseau alors qu'il creusait son lit à même les matériaux argileux issus des dépôts marins et lacustres (Champlain et Lampsilis). En bordure de la route, des perturbations en lien à l'aménagement routier ont été observées et la présence d'un câble souterrain (Bell) a été notée dans la zone sud. En raison des constatations faites lors de l'inventaire, soit l'absence de vestige et la présence de quelques artefacts modernes, aucune recommandation n'est émise pour ces deux zones.

Photo 14. Aire d'intervention H6-BJ-40012-Nord en direction sud (HYD2229_NUM2-025)

Photo 15. Vue en direction nord de l'aire d'intervention H6-BJ-40012-Sud (HYD2229_NUM2-028)

Photo 16. Vue de l'aire 2023-004. Vue en direction nord (HYD2229_2023_NUM1-010).

Aires d'intervention 2023-003

La révision du tracé a mené à l'ajout d'une zone de travail, au nord-ouest de l'intersection du rang Saint-Claude et du chemin de fer, pour procéder aux forages dirigés sous ce dernier. En raison de la proximité de cette aire avec le ruisseau Saint-Claude, situé juste à l'est, ce nouvel emplacement a été retenu pour y effectuer un inventaire afin d'en vérifier le potentiel archéologique. Ce potentiel a été établi en raison du fait que l'aire repose sur la terrasse, juchée à 37 m NMM, bordant la rive gauche du ruisseau, sur laquelle des occupations humaines sont possibles depuis près de 9600 ans.

Cette petite aire d'inventaire, nommée 2023-003 est de 69 m². Elle est circonscrite à l'est et au sud par l'intersection du rang Saint-Claude et du chemin de fer. Elle fait partie d'une terre agricole, laissée en friche dans cette portion du champ. Lors de la visite au terrain en 2024, les travaux entourant la construction de la ligne avaient débuté et étaient très avancés (photo 17). En effet, toute la superficie de l'aire d'inventaire avait été excavée afin de procéder au forage dirigé en vue de l'installation des conduits de la ligne sous le chemin de fer. Puisque la totalité de l'aire avait été bouleversée, aucun sondage n'a donc été effectué. Par conséquent, aucune recommandation de nature archéologique n'est formulée.

Photo 17. Vue des travaux d'excavation réalisés sur l'aire 2023-003. Vue en direction nord (HYD2229_2024_NUM1-004).

45°20'29"
45°20'23"
73°25'47"
73°25'53"
Canadien Pacifique
Ruisseau Saint-Claude
Rang Saint-Claude
H6-BJ-40012_Nord
H6-BJ-40012_Sud
2023-003
2023-004
st-1

Archéologie

- Aire d'inventaire 2022
- H6-BJ — Identification d'aire
- Aire d'inventaire 2023-2024
- 2023-003 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage avec croquis stratigraphique
- st-1 — Identification de sondage

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aires H6-BJ-40012-Nord, H6-BJ-40012-Sud, 2023-003 et 2023-004

Sources :

Orthophoto, résolution 25 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2019
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec plus, MERN Québec, décembre 2020
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, juillet 2022
GRHQ, MERN Québec, novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C8_et_025_inventaire_241001.mxd

0 10 20 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 8

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Rang Saint-Marc

Depuis le rang Saint-Claude, le tracé bifurque vers l'ouest sur la montée Singer pour rejoindre le rang Saint-Marc. Ce chemin suit, sur la quasi-totalité de sa longueur, la rive droite de la rivière Saint-Jacques. Parcourant le territoire de la municipalité de Saint-Philippe, ce rang se termine au sud à la jonction de la route 217, tout juste à la limite entre Saint-Philippe et Saint-Jacques-le-Mineur. L'ouverture du rang Saint-Marc remonterait au dernier quart du XVIII^{e} siècle (Arkéos 2022). Dès 1815, son parcours est officialisé par le relevé qu'en fait Joseph Bouchette (figure 6). Déjà à cette époque, des bâtiments bordaient son tracé. Vers le milieu de ce siècle, les chemins se sont davantage concrétisés au point où le réseau routier qu'ils formaient en est venu à prendre la forme qu'il possède aujourd'hui (figure 7).

Le potentiel archéologique établi autour du rang Saint-Marc concerne la présence de composantes historiques pouvant témoigner des premières générations de bâti agrodomestique (zone de potentiel H10). L'emprise du tracé de la ligne a considérablement réduit les probabilités de découvertes. En effet, le chevauchement de l'emprise et des zones de potentiel touche la plupart du temps la chaussée et le fossé de ce rang. Malgré tout, une zone d'intervention a été délimitée à la jonction du rang Saint-Marc et de la montée Singer. De plus, trois autres aires d'intervention circonscrites sur le territoire de Saint-Philippe ont été retenues pour l'inventaire. Celles-ci sont issues du potentiel préhistorique entourant la rivière Saint-Jacques et le ruisseau Saint-Claude. Ces aires sont : H10-BJ-40016, P3, P27 et P28.

Aire d'intervention H10-BJ-40016

Cette aire d'intervention se situe à l'intersection formée du rang Saint-Marc et de la montée Singer (carte 9). Elle s'étendait plus spécifiquement de chaque côté de cette montée. Au nord de celle-ci, un élargissement de l'emprise a été prévu dans le but de l'installation de la borne de jonction BJ-40016. Cette aire de 1772 m² s'étend sur la montée Singer et les bordures des champs adjacents, utilisés pour la culture du maïs et du soya (photo 18).

Un total de dix sondages a été effectué, soit cinq de part et d'autre de la montée. La séquence des sols se composait de couches d'argile limoneuse allant de teintes foncées en surface à des teintes plus grisâtre à la base du sondage. À l'image de plusieurs des terres cultivées de la région, les couches observées à l'intérieur des sondages résultaient des dépôts associés à l'épisode de la mer de Champlain. En surface, les dépôts étaient bouleversés par les labours annuels. Aucun témoin archéologique n'a été mis au jour et par conséquent, aucune recommandation n'est retenue pour cette zone.

Photo 18. Vue de l'aire d'intervention H10-BJ-40016. Vue en direction est (HYD2229_NUM2-105).

45°19'27"

45°19'24"

73°2'7"

73°2'7"

Montée Signer

H10-BJ-40016

P27

P-27

Rivière Saint-Jacques

Rang Saint-Marc

Archéologie

- Aire d'inventaire 2022
- H10-BJ — Identification d'aire
- Sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P-27 — Identification de zone

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aire H10-BJ-40016

Sources :

Orthophoto, résolution 25 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2019
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, juillet 2022
GRHQ, MERN Québec, novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C9_et_026_inventaire_241002.mxd

0 5 10 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 9

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Ruisseau Saint-Claude et rivière Saint-Jacques

L'importance des cours d'eau pendant la préhistoire n'est plus à être démontrée. Il s'agissait à l'époque des voies de circulation sur le territoire. Bien que peu de sites archéologiques aient été trouvés sur les bords de la rivière Saint-Jacques, il est fort à considérer que cette voie navigable servait lors de la préhistoire et au début de la période historique. Cette rivière et son tributaire, le ruisseau Saint-Claude, font partie d'un réseau hydrique parmi lesquels plusieurs rivières de la Rive-Sud débouchent dans le bassin de La Prairie (rivières Suzanne, Saint-Régis, de la Tortue et Saint-Jacques). Celles-ci se ramifient sur tout le territoire de la Rive-Sud et viennent créer un réseau d'interconnexion entre elles et tout aussi bien avec les bassins hydrographiques avoisinants. Cet ensemble de rivières tributaires du Saint-Laurent est aussi voisin des réseaux hydrographiques de la rivière Châteauguay, à l'ouest et de la rivière Richelieu, à l'est.

En raison de cette importance qu'occupent les cours d'eau, des zones de potentiel autochtone ont été circonscrites à divers endroits le long de la rivière Saint-Jacques et de son affluent, le ruisseau Saint-Claude. Toutefois, certaines de ces zones ne seront pas affectées par les travaux (voir section 3.2) et ont, par conséquent, été exclues de l'inventaire archéologique. Trois zones sont à proximité du tracé de la ligne souterraine, soit les zones à potentiel P3, P27 et P28.

Photo 19. Vue de la zone à potentiel P3 à partir de son extrémité sud. Vue en direction nord (HYD2229_NUM2-076).

Zones à potentiel préhistorique P3, P27 et P28

La zone à potentiel P3[6] se trouve à 30 m d'altitude. Elle est située entre le ruisseau Saint-Claude et le rang du même nom (carte 10, photo 19). Elle s'étend en grande partie sur un terrain où des installations équestres sont présentes. Seule son extrémité nord chevauche l'emprise des travaux. L'aire d'intervention formée par ce chevauchement a une superficie de 107 m² et coïncide avec la chaussée et le fossé est du rang Saint-Claude. Pour cette raison, aucun sondage n'a été effectué et par conséquent, aucune recommandation n'est émise.

[6] Le numéro de zone, tel qu'il apparaît sur les cartes, ne correspond pas aux descriptions annotées dans le tableau accompagnant les cartes de zones à potentiel dans l'étude d'Arkéos. Elle semble davantage correspondre à la description de la zone P24 du tableau en annexe 1, dont la correspondance aux anciens numéros de zones datant de 2013 renvoie au numéro P3. Cette confusion s'applique aussi à d'autres zones (P27 et P28 entre autres).

45°22'8"

45°22'4"

73°26'8"

73°26'8"

P-3

P3

Rang Saint-Claude

45

Archéologie

- Aire d'inventaire 2022
- P3 — Identification d'aire
- Zone à potentiel préhistorique
- P-3 — Identification de zone

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

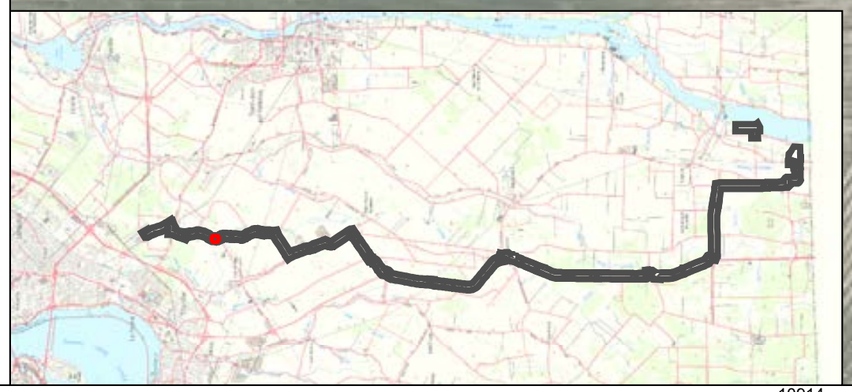

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aire P3

Sources :

Orthophoto, résolution 25 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2019
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, juillet 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C10_et_027_inventaire_241002.mxd

0 5 10 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 10

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Les zones P27 et P28 sont localisées en bordure du rang Saint-Marc, à une altitude variante entre 35 et 40 m NMM, sur la rive droite de la rivière Saint-Jacques (carte 11). D'étroits champs servant à la culture du soya et une végétation ripicole caractérisaient ces zones lors de l'inventaire. À l'image de la zone P3, ces deux aires d'intervention n'occupaient qu'une mince bande rectangulaire en bordure du rang, recouvrant principalement la chaussée et le fossé. Toutefois, des sondages ont pu être réalisés sur la limite ouest des zones, soit à la bordure limitant les champs et le fossé de la route (photos 20 et 21). Un total de 22 sondages a été répartis sur les deux zones, 9 dans P27 et 13 dans P28. Il a été impossible de sonder l'extrémité nord de la première zone, car la rive trop abrupte de la rivière ne le permettait pas. De plus, des ponceaux servant à l'écoulement des fossés vers la rivière jalonnaient le tracé de la route.

Photo 20. Vue de la portion nord de la zone P27, directement en bordure de la rivière Saint-Jacques. Vue en direction sud (HYD2229_NUM2-081).

Photo 21. Portion centrale de la zone P28. Vue en direction sud (HYD2229_NUM2-098).

45°19'20"

45°19'12"

73°26'56"

73°26'56"

Ruisseau Saint-Marc

Rang Saint-Marc

Rivière Saint-Jacques

P28

P-28

P-29

P27

P-27

H10-BJ-40016

Montée Singer

217

45°19'12"

Archéologie

- Aire d'inventaire 2022
- P27 — Identification d'aire
- Sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P-27 — Identification de zone

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aires P27 et P28

Sources :

Orthophoto, résolution 25 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2019
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, juillet 2022
GRHQ, MERN Québec, novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C11_et_028_inventaire_241002.mxd

0 15 30 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 11

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Les sols enregistrés dans les sondages en bordure des champs ou en bordure de la végétation riveraine partageaient les mêmes caractéristiques, mis à part le labour des premiers centimètres. Les sols observés se composaient d'argile limoneuse grise avec quelques teintes brunâtres (photos 22 et 23). Ces sols s'apparentent à des gleysols ou du moins à des brunisols gleyifiés (Lamontagne *et al.* 2000). Ces sols sont caractéristiques des environnements riverains de la région. Les zones précédemment décrites situées en bordure de cours d'eau partageaient toutes ce type de sols. Les sondages effectués n'ont pas révélé la présence de trace d'occupation ancienne et aucune recommandation n'est donc formulée.

Photo 22. Sondage 119, zone P27 réalisé en bordure du talus de la rivière Saint-Jacques. Paroi nord (HYD2229_NUM2-086).

Photo 23. Paroi nord du sondage 121, zone P27, situé à la limite de la végétation ripicole et du champ de soya (HYD2229_NUM2-087).

Aire d'intervention H10-BJ-40020

Cette aire d'inventaire avait été retenue lors des travaux préparatoires de 2022. N'ayant pas obtenu de consentement avant la fin des travaux de la première phase, l'inventaire de cette aire avait été reporté à la seconde phase. Toutefois, cette aire a été revue lors de la réévaluation des travaux de 2023 et l'emprise de celle-ci correspond au fossé de la route 217 ainsi qu'à la portion de terrain en marge de la route. Celui-ci est la propriété de Demix Agrégats inc. et l'ensemble du terrain compris dans l'emprise de l'aire d'inventaire est recouvert de remblais de la carrière (carte 4, feuillet 2). En l'occurrence, l'inventaire n'avait pu lieu d'être.

4.1.3 Saint-Jacques-le-Mineur

La montée Saint-Jacques

La révision du tracé et de ses composantes lors de l'hiver 2023 a entraîné l'ajout de nouvelles aires sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur. La raison de ces ajouts était la nécessité d'espaces de travail afin d'enfouir l'équipement par forages dirigés sous des cours d'eau, dont les ruisseaux Pagé et Maréchal, qui croisent la montée Saint-Jacques. Ces nouveaux espaces de travail ont mené à l'ajout des aires d'inventaire 2023-005 à 2023-011b.

Tel que le mentionne Arkéos dans son étude de potentiel (2022) portant sur le projet, la montée Saint-Jacques figure sur la carte de Bouchette de 1815. Toutefois, son tracé n'est alors que partiel et correspond davantage à la montée du Moulin et à la portion de la montée Saint-Jacques située à l'ouest du rang Saint-André. La portion à l'étude, soit celle comprise entre le rang Saint-André et la route Édouard-VII, n'apparaît sur les cartes consultées qu'au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle. La carte intitulée *Frontier of Canada East from St Regis to Canaan*, ne fait pas mention de cette portion de la montée sur sa version initiale, soit sa version du relevé cartographique de 1839. En contrepartie, sur sa version finale, publiée en 1865, la portion à l'étude de la montée Saint-Jacques y figure, bien que quelque peu différente par rapport à sa configuration actuelle.

Tout d'abord, la montée est formée de deux embranchements distincts de part et d'autre du rang Saint-André, de sorte que l'intersection n'est pas cruciforme comme elle l'est actuellement (figure 15 et carte 13). Cette même figure montre aussi la présence de bâtiments à l'intersection de la montée Saint-Jacques et du rang Saint-André. Cette configuration demeure jusqu'aux années 1970. Après quoi le tracé de la montée a été modifié, tel que le démontre la carte topographique de Saint-Jean de 1979 (figure 16).

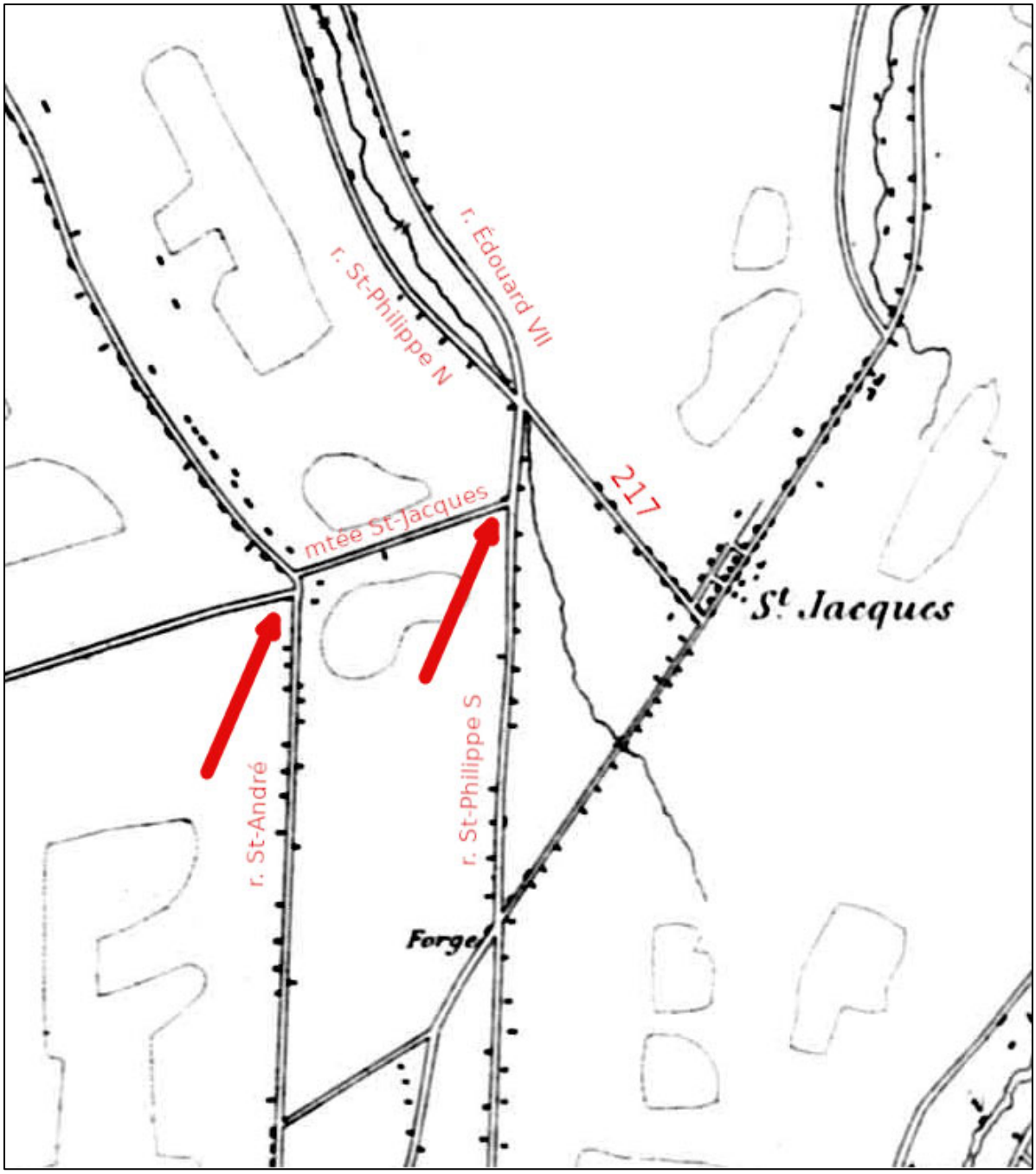

Figure 15. Extrait du plan *Frontier of Canada East from St Regis to Canaan de 1865* montrant la configuration de la montée Saint-Jacques (BAnQ, 0000321643). Les flèches montrent les configurations des carrefours à cette époque.

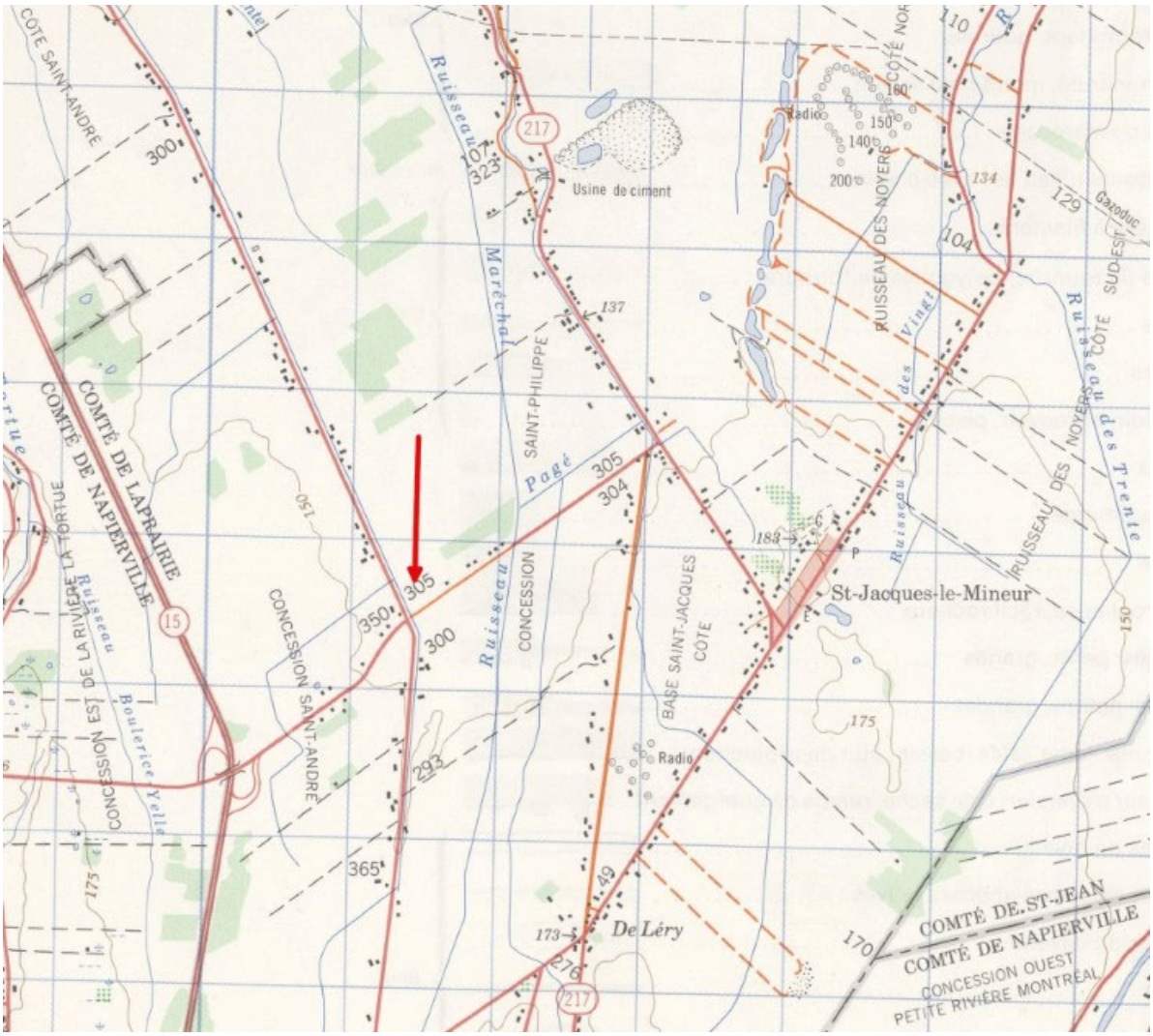

Figure 16. Extrait de la carte topographique de Saint-Jean de 1979 (BAnQ, 2676792_1). La flèche indique l'intersection reconfigurée à cette époque.

D'autre part, la configuration initiale de la montée était aussi différente à son extrémité est, soit à son embranchement à la route 217/Édouard-VII. À l'origine, la montée ne rejoignait pas cette route, mais aboutissait plutôt au rang Saint-Philippe Sud, qui lui, permettait de rejoindre l'intersection formée de la route Édouard-VII et du rang Saint-Philippe Nord (figure 15). Ce n'est qu'en 1935 que la montée Saint-Jacques est prolongée au-delà du rang Saint-Philippe Sud, jusqu'à la route Édouard-VII (figure 17). Cette configuration est restée ainsi jusqu'en 1966, comme le démontre la carte topographique (figure 18). C'est à cette époque que le tronçon du rang Saint-Philippe situé au nord de la montée Saint-Jacques est délaissé et probablement déconstruit.

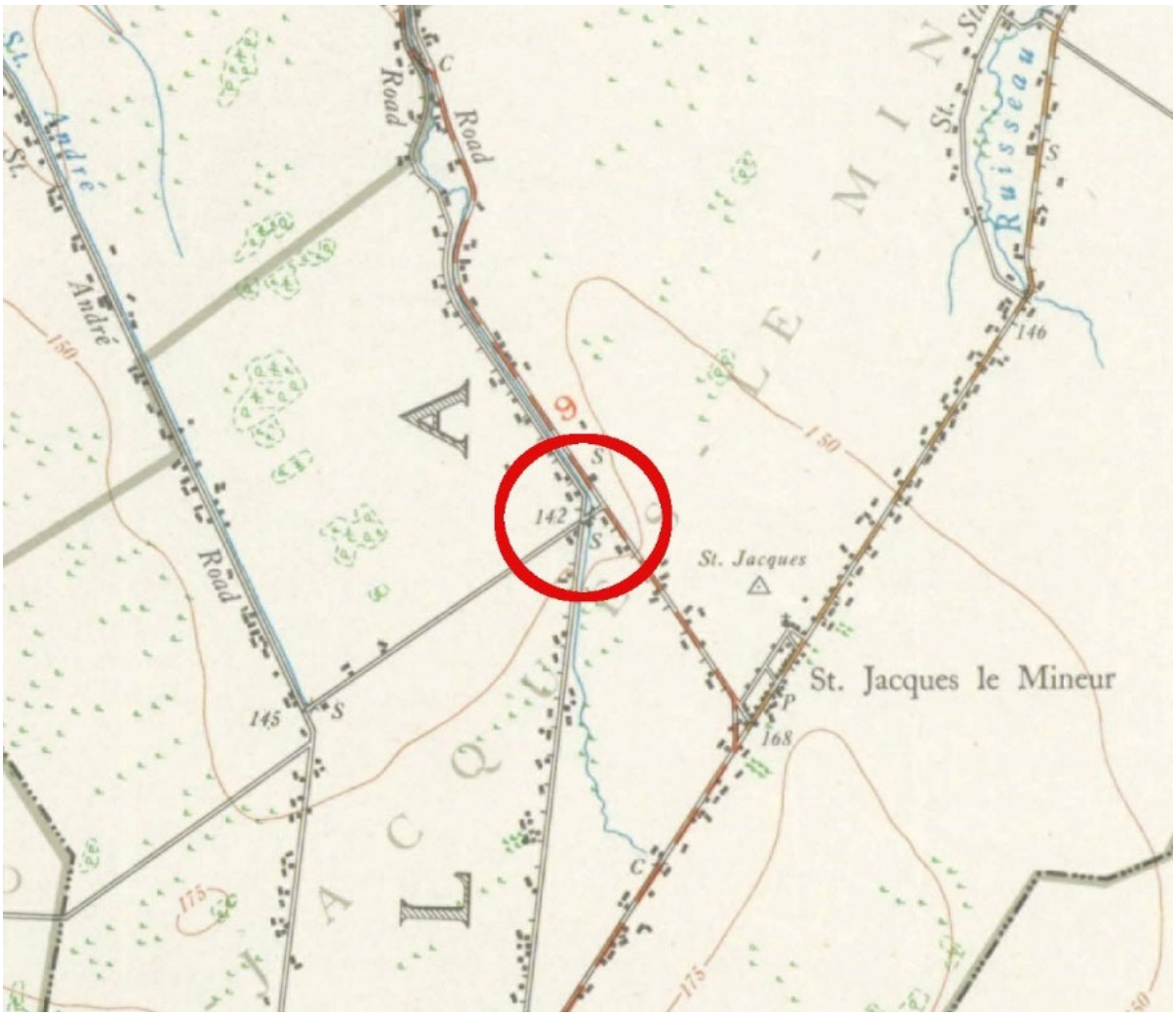

Figure 17. Extrait de la carte topographique de Saint-Jean de 1935 (BAnQ, 0002684916). Le cercle montre l'intersection.

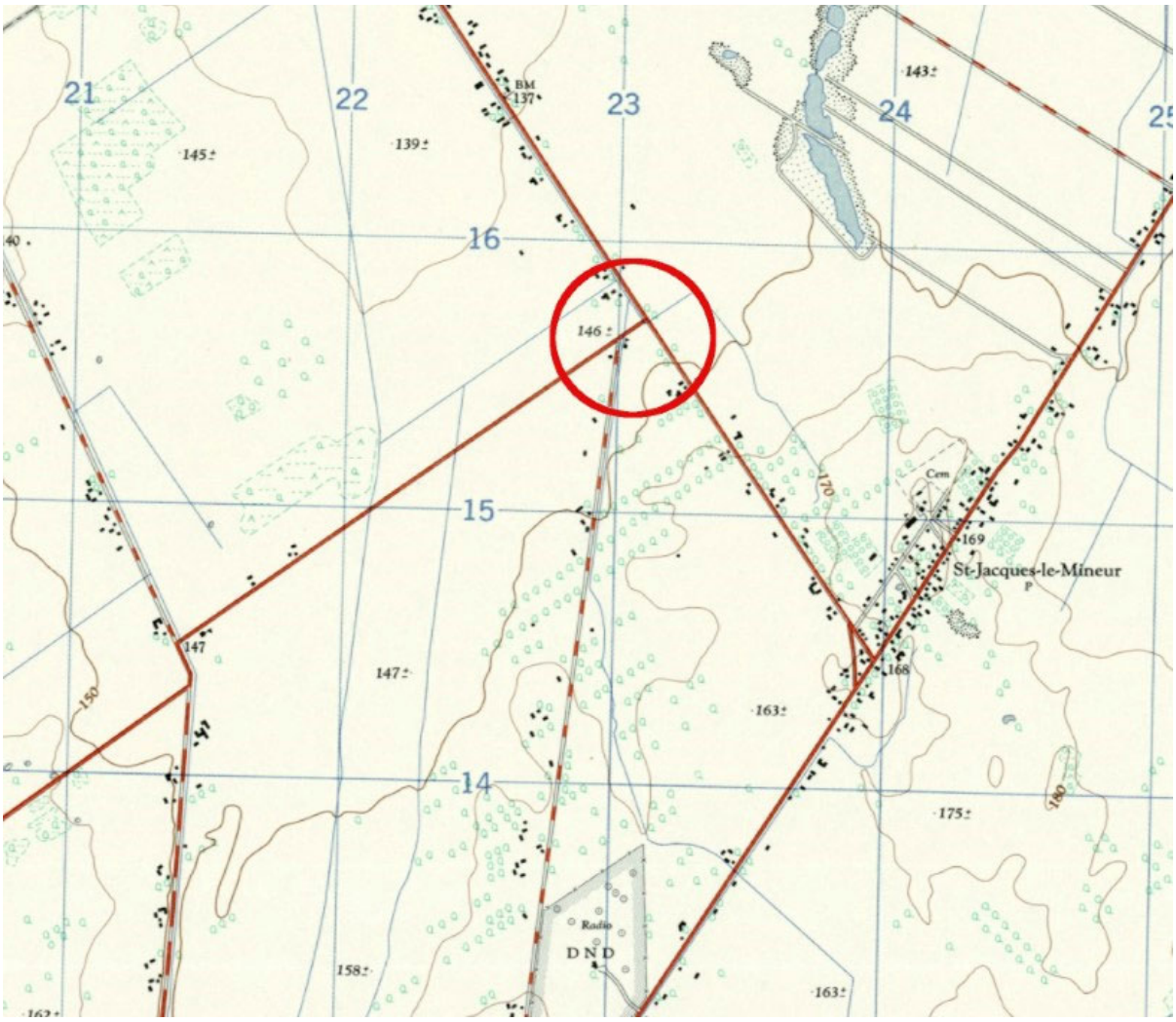

Figure 18. Extrait de la carte topographique de Saint-Philippe de 1966 (BAnQ, 0002671796). Le cercle montre l'intersection.

Du point de vue archéologique, le potentiel théorique de la montée Saint-Jacques réside dans la géomorphologie du secteur. Lors de la régression du lac à Lampsilis, une panoplie de terrasses ont été formées et celles-ci pourraient correspondre à des paléorivages où des occupations humaines peuvent avoir eu lieu. Ces anciennes terrasses, dont les altitudes varient autour de 40 m NMM, et la proximité aux bassins versants des rivières Saint-Jacques et de la Tortue rendent ce secteur potentiellement exploitable depuis 10 000 ans AA ainsi que tout au long de la préhistoire.

Parallèlement, le potentiel défini pour la période historique peut remonter jusqu'au tournant de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, au moment où la montée est ouverte. Bien que peu d'établissements soient présents à ce moment, les deux extrémités de la montée Saint-Jacques avaient alors des configurations différentes d'aujourd'hui et celles-ci étaient occupées par des bâtiments (figure 15).

Afin d'en vérifier le potentiel archéologique, huit aires d'interventions ont été délimitées sur la montée Saint-Jacques : 2023-005, 2023-006, 2023-007, 2023-008, 2023-009, 2023-010, 2023-011 et 2023-011b.

Aires d'intervention 2023-005 à 2023-009

Ces aires ont été inventoriées à l'automne 2023, lors de la seconde phase de l'intervention archéologique (cartes 12 et 13). En raison de leur ressemblance du point de vue morphologique et pédologique, ces aires sont traitées ensemble (tableau 11). De plus, les observations faites dans ces aires étant très similaires à celles faites dans 2023-011, décrites subséquemment, cette dernière aire présentera les constats pédologiques enregistrés sur les aires de la montée Saint-Jacques.

Ces cinq aires sont situées sur des terres agricoles exploitées pour la culture de graminée et de légumineuse (maïs et soya). Tel que précisé plus haut, le potentiel archéologique avait été défini en raison de l'exondation ancienne des terres lors du retrait du lac à Lampsilis, soit vers 9500 ans AA. De plus, les deux extrémités de la montée Saint-Jacques avaient des configurations différentes au XIX^{e} siècle et des bâtiments existaient à la même époque à proximité de ces intersections. Le tableau 11 résume les résultats de l'intervention sur ces aires d'inventaire.

Tableau 11. Aires 2023-005 à 2023-009

Aire	Superficie (m^2)	Potentiel	Nombre de sondages		Commentaires
			Prévus	Réalisés	
2023-005	259	Préhistorique et historique	4	4	Artefacts (fin XIX^{e}) observés en surface à quelques mètres au nord de l'aire
2023-006	28	Préhistorique	2	2	À l'est du ruisseau Pagé
2023-007	299	Préhistorique	4	4	À l'ouest du ruisseau Pagé
2023-008	442	Préhistorique	10	6	Chemin d'accès dans l'est de l'aire
2023-009	396	Préhistorique	4	4	En partie inondée

Aucun vestige n'a été trouvé lors de l'inventaire de ces aires. Toutefois, plusieurs artefacts datant de la seconde moitié du XIX^{e} siècle jonchaient le sol dans la portion du champ tout juste au nord de l'aire 2023-005, à une dizaine de mètres de celle-ci. Les objets observés consistaient en des fragments de vaisselle (terre cuite fine blanche et terre cuite fine blanche vitrifiée) pour la plupart. Un fourneau de pipe à fumer a aussi été dénombré parmi les artefacts. Ces objets, à caractère domestique, pourraient témoigner d'une occupation en lien avec l'occupation agricole dans ce secteur de la montée Saint-Jacques. L'emplacement de l'aire 2023-005 correspond approximativement à celui de l'ancien carrefour de la montée Saint-Jacques et du rang Saint-Philippe Sud. Un bâtiment figure à cet endroit sur la carte de *Frontier of Canada East* de 1865 (figure 15). À cet effet, des sondages supplémentaires et une supervision sont recommandés si des travaux d'excavations sont prévus au nord de l'aire d'inventaire 2023-005.

45°17'12"
45°17'8"
73°25'48"
73°25'52"
Terrasse Deneault
Route Édouard-VII
Montée Saint-Jacques
Rang Saint-Philippe Sud
2023-005
st-1

Archéologie

- Aire d'inventaire 2023-2024
- 2023-005 Identification d'aire
- Sondage
- Sondage avec croquis stratigraphique
- st-1 Identification de sondage

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aire 2023-005

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, juillet 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C12_et_029_inventaire_241002.mxd

0 7,5 15 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 12

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

45°16'54"

45°16'43"

73°26'26"

st-1
2023-006

st-1
2023-007

2023-008

Montée Saint-Jacques

st-1

2023-009

st-1

2023-010

St-1

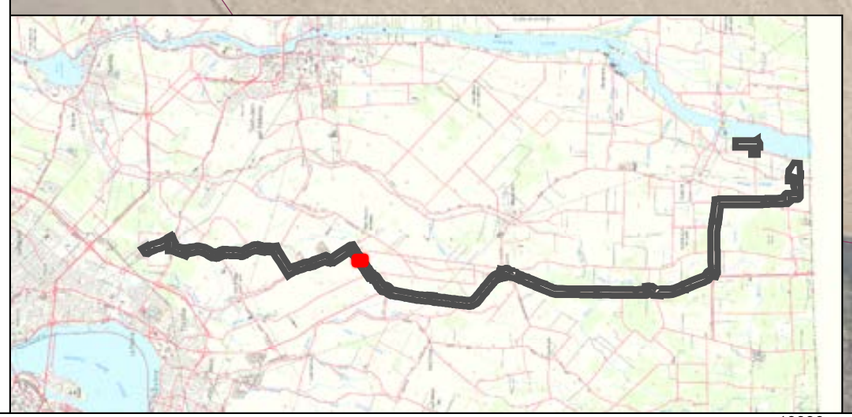

Archéologie

- Aire d'inventaire 2023-2024
- 2023-006 Identification d'aire
- Sondage
- Sondage avec croquis stratigraphique
- st-1 Identification de sondage

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aires 2023-006, 2023-007, 2023-008, 2023-009 et 2023-010

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, juillet 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C13_et_030_inventaire_241002.mxd

0 15 30 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 13

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Aire d'intervention 2023-010

Pour les fins des travaux de construction de la ligne, un forage dirigé doit être pratiqué sous le ruisseau bordant l'aire 2023-010. L'aire 2023-009, située sur l'autre rive, constitue l'autre point de sortie du forage (carte 13). Cette dernière a été inventoriée à l'automne 2023.

L'inventaire de l'aire 2023-010, d'une superficie de 66 m², a consisté en la réalisation de deux sondages. A priori, il a été constaté que des travaux de déboisement avaient eu lieu en prévision des travaux d'excavation. Des traces de machinerie étaient perceptibles à la surface du sol (photo 24). Toutefois, cette couche surfacique était constituée d'un remblai hétérogène, mis en place afin de rehausser le secteur en bordure du fossé. La couche sous-jacente se constituait d'une argile grisâtre compacte, relative à une zone humide (photo 25). L'aire étant située en bordure d'un ruisseau, la présence de cet horizon organique pourrait résulter d'un ancien méandre du cours d'eau avant sa rectification aux fins agricoles. Aucun témoin archéologique n'a été relevé dans cette aire et, dans les circonstances, aucune mesure supplémentaire visant le volet archéologique du projet n'est à envisager dans cette aire.

Photo 24. Vue générale de l'aire 2023-010, en direction nord-ouest. Les traces de machinerie et de déboisement sont visibles (HYD2229_2024_NUM1-025).

Photo 25. Paroi sud du sondage témoin de l'aire 2023-010. Vue en direction sud-est (HYD2229_2024_NUM1-021).

Aire d'intervention 2023-011

Occupant la portion sud-est de l'intersection de la montée Saint-Jacques et du rang Saint-André, cette aire, d'une superficie de 1350 m², se prolonge vers l'est en longeant la montée Saint-Jacques (carte 14). Établie sur une terre agricole encore exempte des travaux saisonniers lors de l'inventaire, cette aire a été retenue en raison de la présence de bâtiments pendant la seconde moitié du XIXe siècle (figure 19). La carte réalisée entre 1839 et 1865, intitulée *Plan of the Frontier of Canada East*, montre l'existence de deux bâtiments à cet emplacement. Bien que l'agencement de l'intersection diffère sur la carte par rapport à la configuration actuelle, il se peut que les traces de ces bâtisses subsistent, enfouies sous le sol agricole.

Un total de 18 sondages a été réalisé dans cette aire. Trois d'entre eux excédaient la limite originale de l'aire, en raison de la délimitation, par des repères physiques, installés sur place en prévision des travaux. Des piquets d'arpentage avaient été positionnés avant l'intervention archéologique et servaient de repères pour limiter les travaux de forages imminents. Les sondages se sont concentrés à l'intérieur de ces limites (photo 26).

La séquence des sols observée était caractéristique de celle rencontrée sur les terres agricoles de la région. La couche supérieure correspondait à un horizon Ap, soit un horizon organique altéré par les travaux anthropiques, dans ce cas-ci l'agriculture. L'épaisseur de cet horizon variait entre 15 et 30 cm, selon l'endroit du sondage (photo 27). Sous-jacent à ce labour, un horizon argileux grisâtre gleyifié a servi de limite aux sondages, car ce dernier correspond à l'horizon pédologique C, une couche stérile d'occupation humaine (figure 20). Quelques artefacts ont été trouvés à l'intérieur de certains sondages, dans la couche de labour. Ces objets (verre à bouteilles, particules de briques, clous tréfilés), de factures modernes, sont associés aux occupations agricoles actuelles. Aucune trace témoignant d'anciennes occupations n'y a été relevée. En l'occurrence, aucun travail archéologique supplémentaire n'est nécessaire.

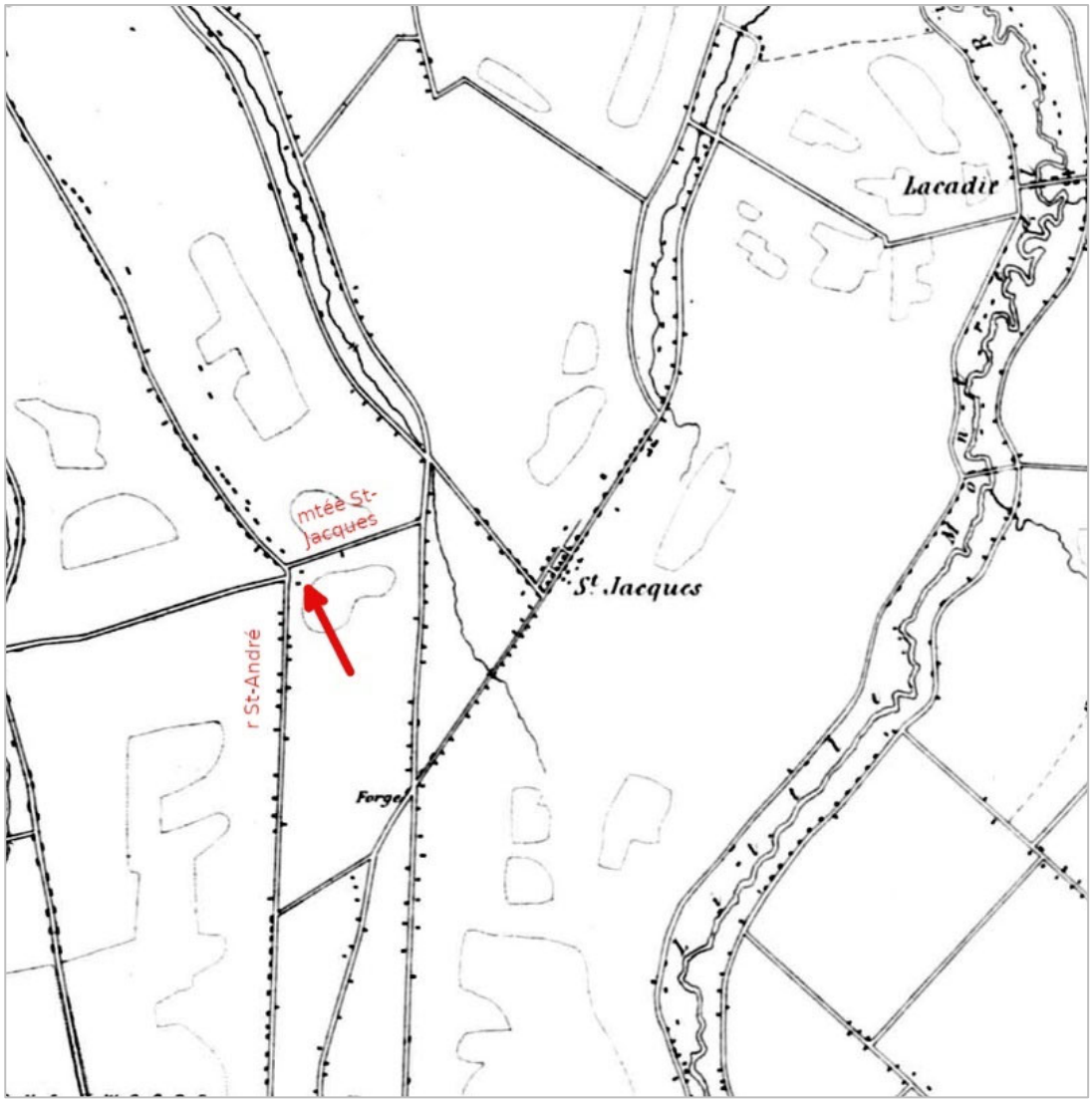

Figure 19. Extrait de la carte Plan of the *Frontier of Canada East* sur laquelle figure l'aire d'intervention (BAnQ, 0000321643).

Photo 26. Vue de l'aire 2023-011 en direction est. Les piquets observables délimitaient l'aire prévue des travaux de forage (HYD2229_2024_NUM1-002).

Photo 27. Paroi sud-est du sondage témoin (HYD2229_2024_NUM1-014).

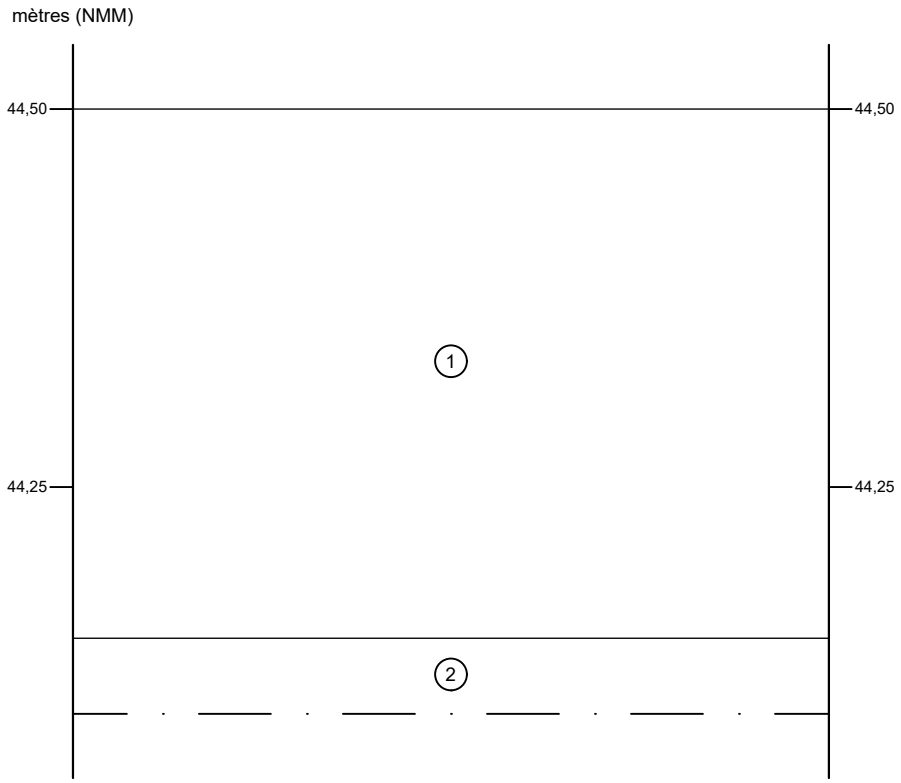

1 Argile brun foncé, compacte à très compacte, contenant des gravillons, des graviers et des cailloux; labour (Ap)

2 Argile sableuse grise tachetée rouille, compacte à très compacte, contenant des gravillons et des graviers; sol naturel stérile (horizon C)

— · — Limite de fouille

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Croquis stratigraphique du sondage témoin st-1 de l'aire d'intervention 2023-011, paroi est

Sources :
Inventaire et cartographie : Ethnoscop, 2022
Fichier : 7670_f20_et_041_figures_241003.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 20

Octobre 2024

Hydro Québec

45°16'36"
45°16'33"
45°16'30"
73°27'3"
73°27'6"
2023-011
St-1
Montée Saint-Jacques
Rang Saint-André
2023-011b

Archéologie

- Aire d'inventaire 2023-2024
- 2023-011 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage avec croquis stratigraphique
- st-1 — Identification de sondage

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aires 2023-011 et 2023-011b

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, juillet 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C14_et_031_inventaire_241002.mxd

0 6 12 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 14

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Aire d'intervention 2023-011b

Le terrain adjacent à l'aire 2023-011, situé sur le côté opposé du rang Saint-André, a été ajouté comme aire d'inventaire (carte 14). Sis au sud-ouest de l'intersection de ce rang et de la montée Saint-Jacques, un espace de 640 m² a été défini comme l'un des endroits pour procéder au forage dirigé. L'autre extrémité du forage étant situé dans l'aire précédemment décrite. À l'image de cette dernière, des piquets d'arpentage avaient été placés afin de délimiter l'espace. L'aire d'inventaire s'est donc restreinte à cette délimitation (photo 28). L'inspection du terrain a permis de constater la présence d'une canalisation pluviale enfouie en bordure de la route, longeant celle-ci (photo 29). À la suite de ce constat, cette bande du terrain jouxtant la route a été exclue de l'inventaire en raison des perturbations engendrées par la pose de la canalisation.

L'aire d'inventaire, localisée sur un terrain résidentiel gazonné, occupait la portion de celui-ci à proximité de la route. Les sondages implantés ont démontré une séquence similaire d'un endroit à l'autre : l'aménagement paysager en surface, suivi d'une couche de sol naturel remanié et enfin, du sol naturel stérile (photo 30). La seconde couche, composée d'un sable argileux brun-beige, tire probablement son origine du creusement fait lors de la construction de l'habitation. Il a été remarqué que le terrain est rehaussé à l'avant de la demeure, en comparaison de l'arrière de celle-ci. Les déblais, issus de l'excavation du sous-sol du bâtiment, ont possiblement été étendus à même le terrain.

À l'exception d'un fragment de brique, aucun autre artefact n'a été mis au jour dans cette aire. Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est par conséquent requise.

Photo 28. Vue de l'aire 2023-011b en direction ouest. Les piquets observables délimitaient l'aire prévue des travaux de forage (HYD2229_2024_NUM1-008).

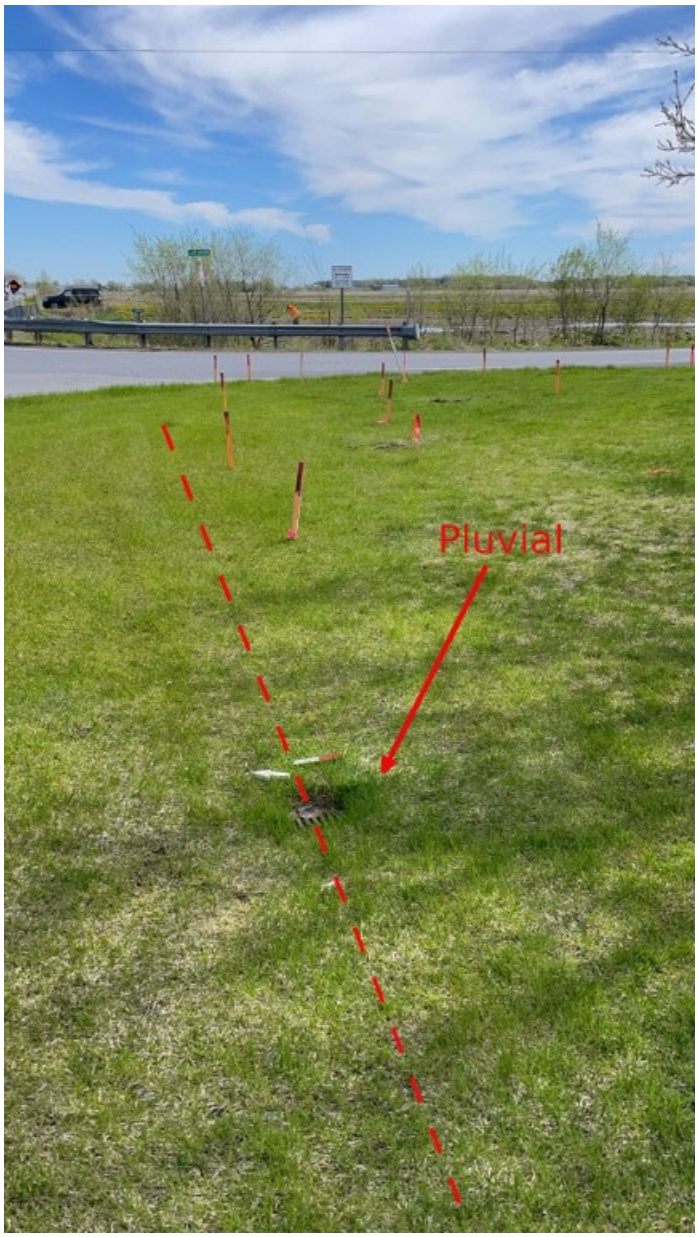

Photo 29. Vue de l'emplacement du regard pluvial localisé sur l'aire 2023-011b. La ligne tireté indique l'emplacement de la canalisation (HYD2229_2024_NUM1-017_mod).

Photo 30. Vue de la paroi ouest du sondage témoin St-1 de l'aire 2023–11 b (HYD2229_2024_NUM1-012).

Montée Douglas

La première mention de cet emplacement figure sur la carte de Bouchette de 1815 (figure 21). Ce nom rappelle celui de la famille Douglass, arrivée dans le canton de Sherrington au début du XIX^{e} siècle (Arkéos 2022).

Figure 21. Extrait de la carte de Bouchette de 1815 montrant la mention Douglas dans le canton de Sherrington (BAnQ, E21, S555,SS1,SSS15,P5)

Aire d'intervention H13

Cette aire d'inventaire avait été retenue lors des travaux préparatoires de 2022. N'ayant pas obtenu de consentement avant la fin des travaux de la première phase, l'inventaire de cette aire avait été reporté à la seconde phase. Toutefois, cette aire a été revue lors de la réévaluation des travaux de 2023 et l'emprise de celle-ci correspond aux fossés de la route 219 et de l'autoroute 15 (carte 4, feuillet 3). En l'occurrence, l'inventaire n'avait pu lieu d'être.

4.1.4 Saint-Bernard-de-Lacolle et Lacolle (Odelltown)

Montée Henrysburg

C'est pendant la seconde moitié du XIX[e] siècle que cette montée est aménagée. La carte *Frontier* datant de 1865 montre cette route située au nord-ouest du hameau dénommé Stew, devenu aujourd'hui Henrysburg (figure 22). Elle permet de relier la route 217 / rand Saint-André aux routes désignées aujourd'hui comme la montée Cockerline et le rang Bogton. La section de la montée Henrysburg, aujourd'hui traversée perpendiculairement par l'autoroute 15, comptait alors quelques bâtiments de part et d'autre ainsi qu'une église. Celle-ci est désormais disparue. Elle a été démolie vers 2014, après plus de trente ans d'abandon. Cette église méthodiste avait été construite en 1861 par les agriculteurs de la région (Couillard 2014). Il ne reste aujourd'hui que le cimetière, situé à l'origine à l'arrière de l'église, directement juxtaposé aux abords de l'autoroute.

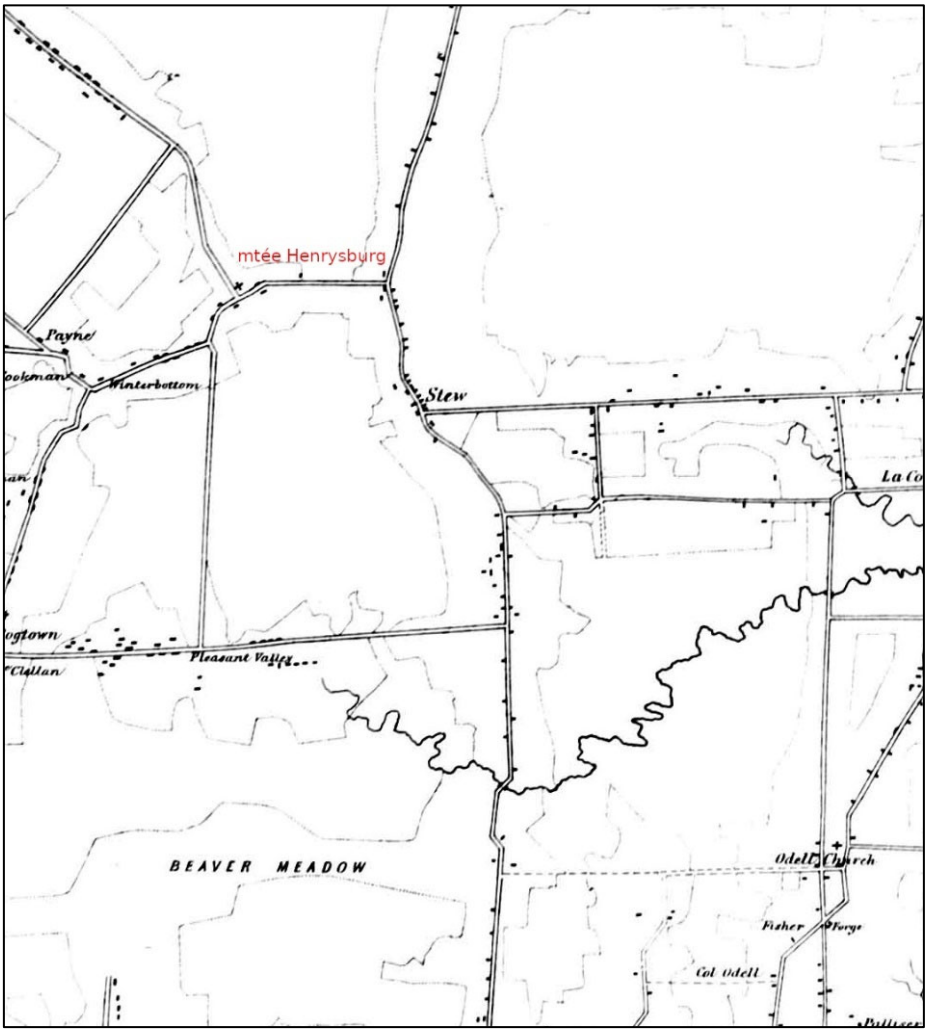

Figure 22. Extrait de la carte *Frontier* sur laquelle apparaît la montée Henrysburg (BAnQ, 0000321643).

P16

Cette aire d'inventaire, située sur le côté est, le long de l'autoroute 15, avait été retenue lors des travaux préparatoires de 2022. N'ayant pas obtenu de consentement avant la fin des travaux de la première phase, l'inventaire de cette aire avait été reporté à la seconde phase. Toutefois, cette aire a été revue lors de la réévaluation des travaux de 2023 et l'emprise de celle-ci correspond au fossé de l'autoroute 15. En l'occurrence, l'inventaire n'avait pu lieu d'être (carte 4, feuillet 4).

Aire d'intervention 2023-012

Les recherches effectuées lors de l'étude de potentiel, en prévision du projet de construction de la ligne Hertel-New York, dénotaient un potentiel historique associé à l'occupation du secteur, principalement pendant la seconde moitié du XIX^{e} siècle (Arkéos 2022). La zone de potentiel H17 englobait la majorité des espaces située de part et d'autre de l'autoroute 15, circonscrite par les voies d'accès à l'autoroute et le chemin Cristal. La potentialité de mettre au jour des vestiges d'habitations ayant sis en bordure de la montée Henrysburg avait été dénotée dans l'étude. Des plans d'expropriation montraient l'existence de bâtiments dans ce secteur de la montée avant la construction de l'autoroute en 1961 (Arkéos 2022).

Le tracé de la ligne et son emprise traversant la portion nord-est de la zone H17 ont donc été retenus comme l'aire d'inventaire 2023-012 (carte 15). D'une superficie avoisinant les 1500 m², quatre sondages ont été implantés afin de vérifier le potentiel de l'aire. Celle-ci présentait un dénivelé vers le sud-est dont le point le plus bas se trouvait en bordure du chemin Cristal, ce dernier étant surélevé de quelques mètres (photo 31). Les sondages ont démontré que l'aire et son environnement immédiat avaient fortement été bouleversés lors de l'aménagement de l'autoroute, de ses voies d'accès et du chemin Cristal. Les sols observés, sous la couche organique en surface, sont des remblais d'aménagements modernes en lien aux travaux autoroutiers. Ils se composent en grande partie de sable limoneux (photo 32). Des artefacts de datation récente ont été observés à l'intérieur des sondages, comme du papier d'aluminium utilisé dans l'emballage des produits du tabac.

Photo 31. Vue de l'aire 2023-012 depuis l'intersection formée du chemin Cristal et de la montée Henrysburg (HYD2229_2023_NUM1-041).

Photo 32. Paroi nord du sondage témoin de l'aire 2023-012 (HYD2229_2023_NUM1-045).

45°6'30"

45°6'27"

73°27'56"

73°27'58"

Montée Henrysburg

Chemin Cristal

st-1

2023-012

45°6'27"

Archéologie

- Aire d'inventaire 2023-2024
- 2023-012 Identification d'aire
- Sondage
- Sondage avec croquis stratigraphique
- st-1 Identification de sondage

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

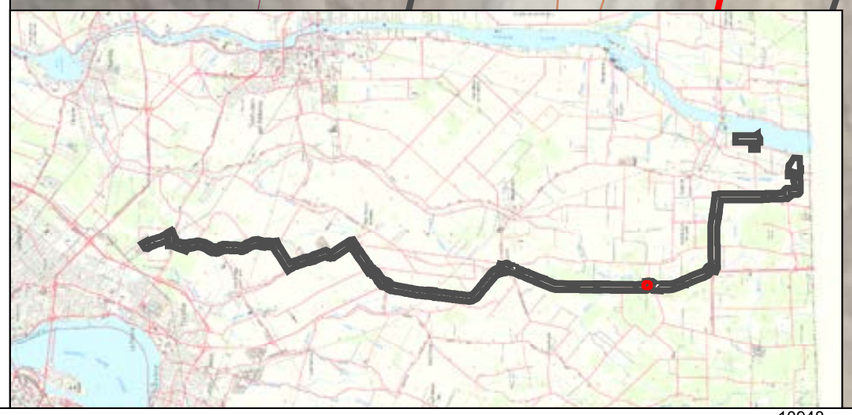

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aire 2023-012

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, juillet 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C15_et_032_inventaire_241002.mxd

0 6 12 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 15

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Rang Saint-Georges

Le rang Saint-Georges est une route axée nord-sud, qui débute depuis la montée Dupuis, au sud de Saint-Bernard-de-Lacolle, et se termine à la route 221, après laquelle le rang Edgerton poursuit le tracé dans un même axe. Ce rang se trouve sur le territoire des municipalités de Saint-Bernard-de-Lacolle (en fait la limite municipale se trouve en partie dans l'axe du rang Saint-Georges) et de Lacolle. Une seule aire d'intervention du rang Saint-Georges a été expertisée sur le territoire de Saint-Bernard-de-Lacolle, soit la H19-BJ-40076. Sa portion localisée dans Lacolle comportait les aires d'intervention historique H19-BJ-40080 et H22.

Le long de son parcours, le rang Saint-Georges croise la route 202 ainsi que la montée d'Odelltown. Ce rang, situé dans les seigneuries de Lacolle et de Léry, aurait été ouvert au courant du deuxième quart du XIX^{e} siècle. Une carte de 1824 montrant les principales voies de circulation de la région n'en fait pas mention (figure 23). On y voit cependant l'ancêtre de la route 221 (« Road from Champlain… ») qui suit également un axe nord-sud, une route ouverte durant la guerre de 1812 (Arkéos 2022 : 62). Le rang Saint-Georges est toutefois représenté sur la carte *Frontier of Canada East,* arpentée en 1839 et publiée en 1863 (figure 22).

À cette époque, le rang Saint-Georges accueille peu de bâtis. Il semble principalement servir de lien de communication entre les lieux situés à ses extrémités en plus d'être utilisé comme chemin d'accès aux terres des agriculteurs. De fait, l'ancêtre de la route 221, qui est une voie de circulation plus ancienne, a probablement été le tracé fondateur. La carte *Frontier* le démontre avec ses bâtiments régulièrement placés le long de celui-ci. Les portions du rang Saint-Georges intersectant la montée d'Odelltown et la route 221 sont bordées par des bâtiments, construits près de la bordure de route. On trouvait à cette époque un hameau, Odelltown, qui se développe dès la fin du XVIII^{e} siècle, par les loyalistes qui quittent les États-Unis (Arkéos 2022 :59-60). Toutefois, lors de la réorganisation municipale qui se produit de 1845 à 1855, Odelltown est intégré à Lacolle (Courville 1988). La figure 24 illustre le secteur en 1839 et 1909 et met en parallèle la carte cadastrale de 1876. Les trois cartes permettent une vue d'ensemble de la structuration du territoire. Ainsi, les lots traversés par la route 221 sont ceux de la troisième concession (3^{e} rang) et ceux du rang Saint-Georges sont ceux de la quatrième concession de l'ancienne seigneurie qui s'est développée depuis son front sur la rivière Richelieu vers l'ouest. Durant la première moitié du XIX^{e} siècle, cette seigneurie encore relativement peu peuplée reçoit un apport depuis les régions plus peuplées au nord (Arkéos 2022).

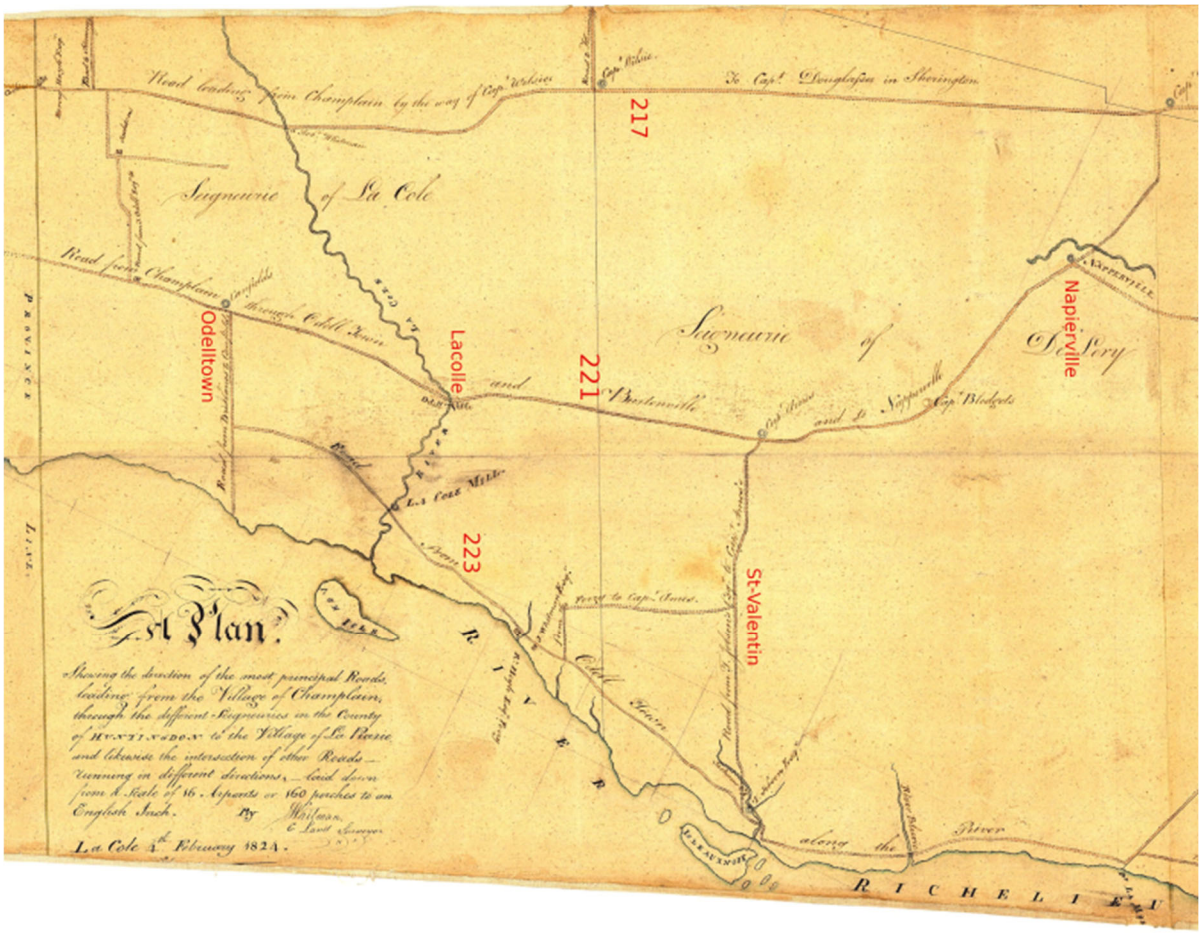

Figure 23. Extrait de la carte J. Whitman réalisée en 1824 montrant les routes sur le territoire méridional du Québec en bordure du Richelieu (BAnQ, 03Q_E21,S555,SS1,SSS5,P6A).

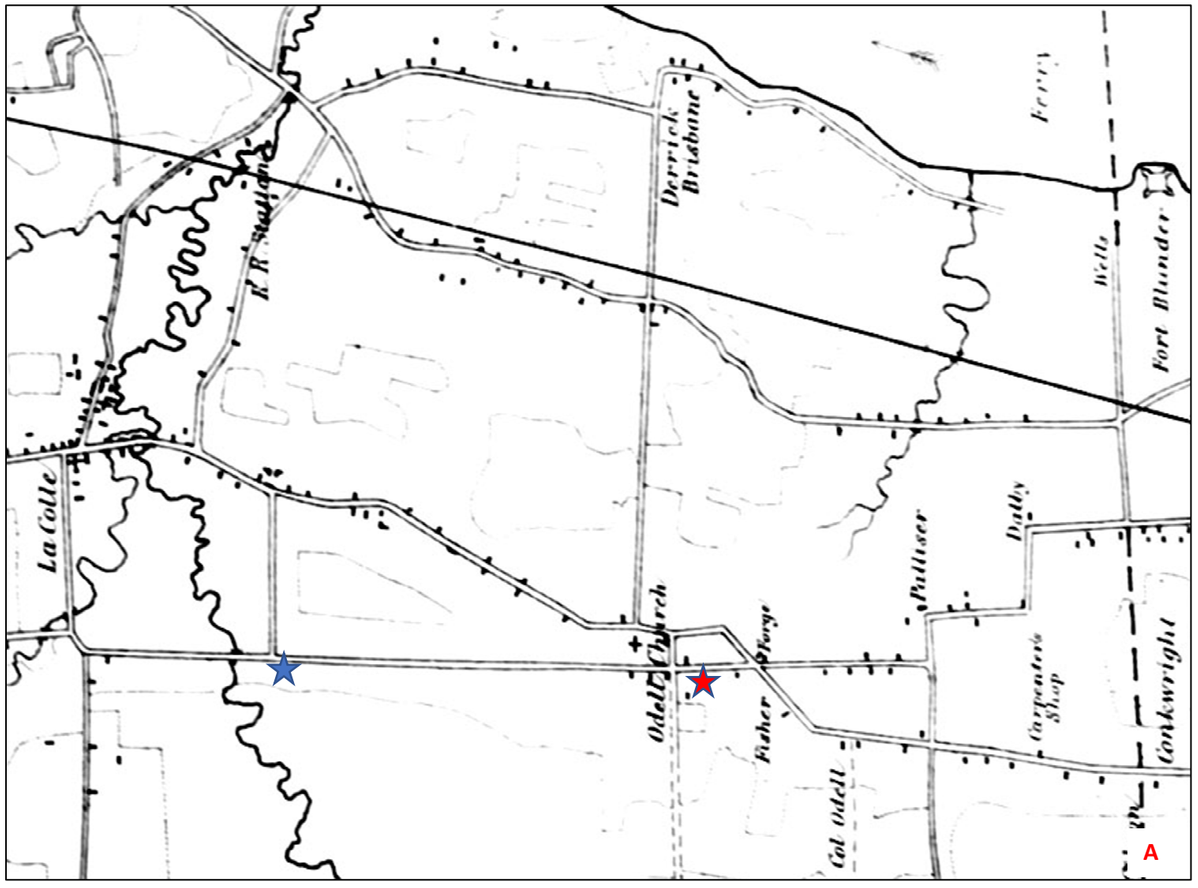

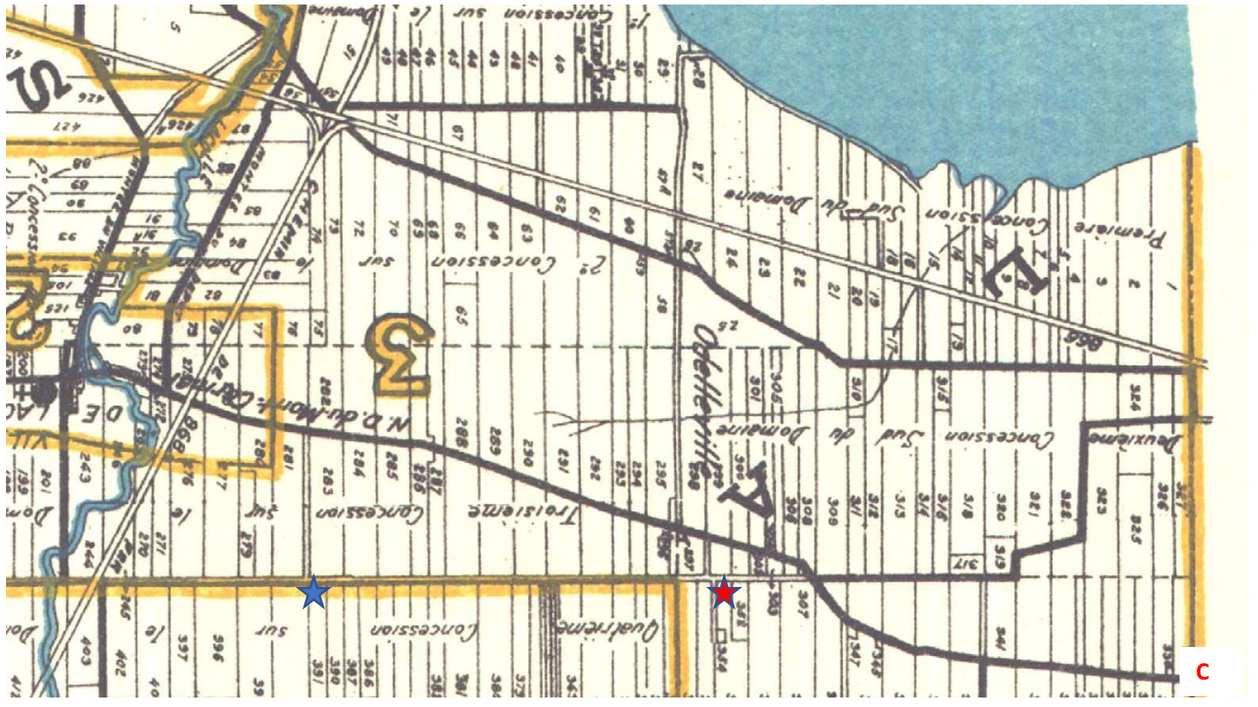

Figure 24. Secteur de Lacolle et Odelltown. En A la carte *Frontier* de 1839, en B la carte topographique de 1909 et en C une carte du Comté de Saint-Jean de 1931 d'après les plans du cadastre (le plan originaire de Lacolle date de 1876). Les étoiles bleu et rouge pointent les aires d'intervention H19-BJ-40076 et H19-BJ-40080 (*Frontier of Canada East*, BAnQ, 0000321643; Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 31-H-03, Lacolle, BAnQ 0002684182, Carte de comté du Québec à l'échelle de 1:63 360]. Saint-Jean, St-Jean construite d'après les plans du Cadastre

Aire d'intervention H19-BJ-40076

Cette aire d'intervention se situe à l'intersection du rang Saint-Georges et de la route 202 (carte 16). La route n'existe pas encore en 1909, seule une montée joint le rang Saint-Georges au rang Saint-Marc. L'aire d'intervention s'étend sur le côté sud-ouest de l'intersection, directement en bordure du rang. À cet emplacement, la borne de jonction BJ-40076 sera enfouie dans le cadre des travaux en lien à la nouvelle ligne d'interconnexion. Cette petite aire d'inventaire de 907 m² s'insérait au sein de la zone à potentiel H19 qui englobe tout le tracé du rang Saint-Georges. Toutefois, aucun bâtiment n'est présent à cet endroit sur les cartes anciennes et même celles datées du XX^{e} siècle. L'inventaire s'y est néanmoins déroulé en raison des perturbations prévues lors des travaux de la ligne.

De plus, l'examen des cartes topographiques indique que l'emplacement de cette zone à potentiel correspond à la bordure ouest d'une éminence reliée à la montagne de Roméo, celle-ci étant située plus au sud-ouest. Cette longue crête, qui s'étend selon un axe nord-sud, débute au niveau d'Odelltown et prend fin quelques mètres au nord de la montée Kempt[7]. Elle est circonscrite de part et d'autre entre le rang Saint-Georges, la route 221. Ses portions les plus élevées atteignent de 59 à 60 m d'altitude. L'aire d'intervention se situe sur la limite nord-ouest de cette crête, soit à 51 m d'altitude. Lors de la régression du lac à Lampsilis, cette crête aurait pu servir de lieu d'établissement ou d'exploitation alors que le niveau du lac avoisinait les 50 à 60 m d'élévation il y a 9 800 ans AA (stade de Rigaud). Bien qu'un potentiel historique ait servi à caractériser cette zone à potentiel, la présence de cette crête accorde à cette zone un potentiel préhistorique.

L'aire d'intervention s'étend sur une partie d'un champ laissé vacant depuis quelques années (photo 33). Un fossé sépare celle-ci du rang Saint-Georges. Un sentier pour VTT est aménagé dans sa portion nord. Un button de terre gît directement au sud de ce sentier. Selon des informations obtenues localement, ce button proviendrait des déblais de terre issus des travaux de réfection de la route 202. Six sondages ont été effectués, dont un mécaniquement dans la portion sud de l'aire et deux en dehors de celle-ci. La séquence des sols observés révèle la présence de brunisol gleyifié (Lamontagne *et al.* 2001). Cette séquence se composait de limon et d'argile d'origine lacustre et marine (figure 25 et photo 34). L'inventaire n'a démontré aucune trace d'occupation ancienne. Aucune recommandation n'est émise.

[7] Cette montée est située à environ 230 m au nord de la route 202. Elle est parallèle à cette dernière route et relie le rang Saint-Georges à la route 221.

Photo 33. Aire d'intervention H19-BJ-40076 à partir de son extrémité nord-est. Vue en direction sud-ouest (HYD2229_NUM2-107)

Photo 34. Paroi est du sondage 151, aire d'intervention H19-BJ-40076 (HYD2229_NUM2-113)

45°3'54"

45°3'51"

73°23'27"

73°23'30"

Rang Saint-Georges

H19-BJ-40076

151

Archéologie

- Aire d'inventaire 2022
- H19-BJ — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage avec croquis stratigraphique
- 151 — Identification de sondage

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

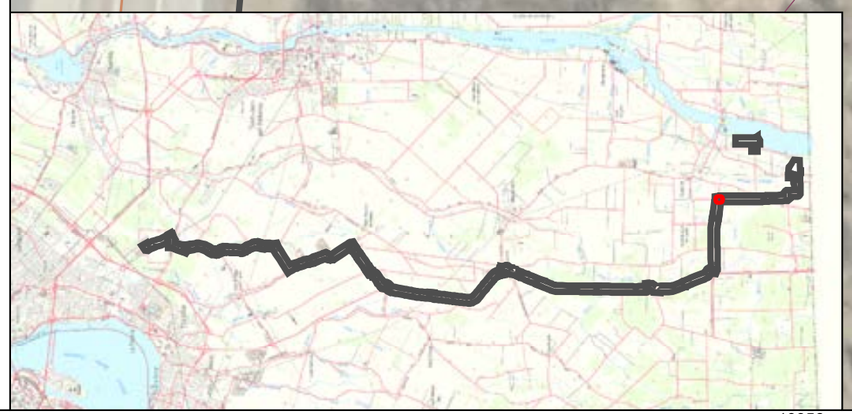

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aire H19-BJ-40076

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, juillet 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C16_et_033_inventaire_241002.mxd

0 5 10 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 16

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

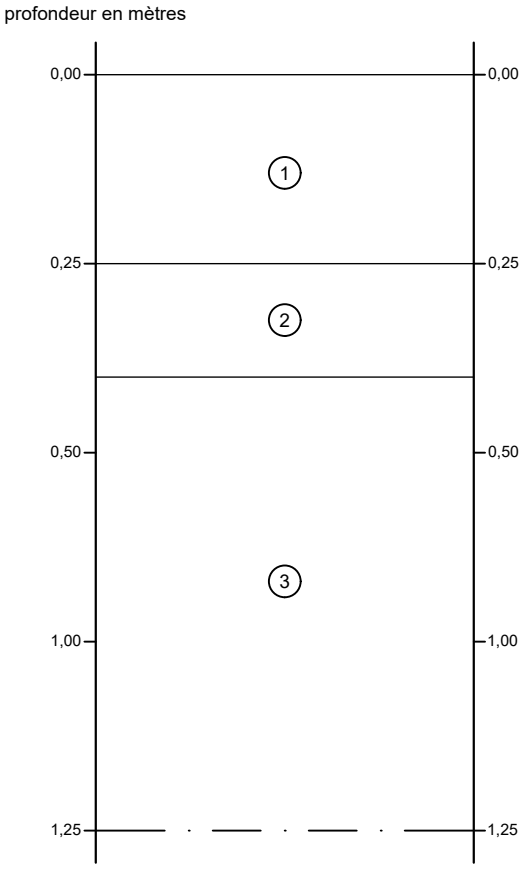

1. Limon légèrement argileux brun-noir, peu compact, contenant de la matière organique, des gravillons, des graviers, des racines et des radicelles
2. Argile limoneuse brun-beige, compacte, contenant des gravillons, des graviers et des cailloux
3. Argile limoneuse brun-beige, compacte, contenant des gravillons, des graviers, des cailloux et des pierres

— · — Limite de fouille

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Croquis stratigraphique du sondage 151 de l'aire d'intervention H19-BJ-40076, paroi est

Sources :
Inventaire et cartographie : Ethnoscop, 2022
Fichier : 7670_f25_et_041_figures_241003.dwg

0 0,1 0,2 m

Figure 25

Octobre 2024

Hydro Québec

Aire d'intervention H19-BJ-40080

Cette aire d'intervention de 821 m² se situe sur la bordure ouest du rang, à 150 m au sud de l'intersection du rang et de la rue Odelltown (photo 35). Il servira à l'aménagement d'une borne de jonction à la limite du champ et de la route (carte 17). À l'ouest de la zone, à plus de 300 mètres, se trouve le cimetière Méthodiste d'Odelltown. La zone H19 comporte d'ailleurs un élargissement à cet endroit pour l'englober. Les cartes de la figure 14 localisent ce cimetière ainsi qu'un chemin qui permettait de s'y rendre. On distingue ce chemin sur l'orthophoto et il est situé un peu au nord de l'aire d'intervention (carte 17).

Photo 35. Vue de l'aire d'intervention H19-BJ-40080 à partir de son extrémité sud. Vue en direction nord (HYD2229_NUM2-115)

45°2'33"
45°2'24"
45°2'15"
73°23'24"
73°23'33"
Montée d'Odelltown
Rang Saint-Georges
157
H19-BJ-40080
Cimetière méthodiste (position approximative)

Archéologie

- Aire d'inventaire 2022
- H19-BJ — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage avec croquis stratigraphique
- 157 — Identification de sondage

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

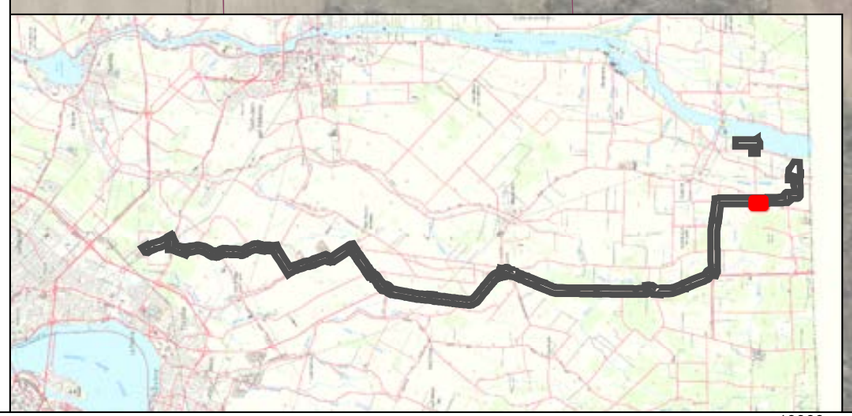

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aire H19-BJ-40080

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, juillet 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C17_et_034_inventaire_241002.mxd

0 20 40 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 17

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Cinq sondages ont été faits lors de la visite des archéologues. Le premier sondage localisé dans la partie sud a été fait mécaniquement, les quatre suivants de façon manuelle. En raison de la présence d'une machinerie mécanique pour la réalisation de sondages réalisés dans des zones à proximité de cette aire d'intervention, le premier sondage a été effectué de façon mécanique, mais il s'est avéré qu'une intervention manuelle était plus simple et pertinente. L'horizon supérieur se compose d'un limon légèrement argileux ayant été labouré fréquemment (Ap). Sous celui-ci se trouvait deux autres couches à base de limon, l'une brunâtre pouvant s'apparenter à un horizon B, et l'autre à l'horizon stérile (C) caractérisé par des teintes grisâtres (photo 36, figure 26). Cette séquence pédologique rassemble les caractéristiques d'un brunisol mélanique gleyifié issu de dépôts marin ou fluviatile (Lamontagne *et al.* 2001). Aucune recommandation n'est faite pour cette zone en raison que ni vestige ni artefacts n'y ont été trouvés.

Photo 36. Paroi sud du sondage 157, zone H19-BJ-40080 (HYD2229_NUM2-116)

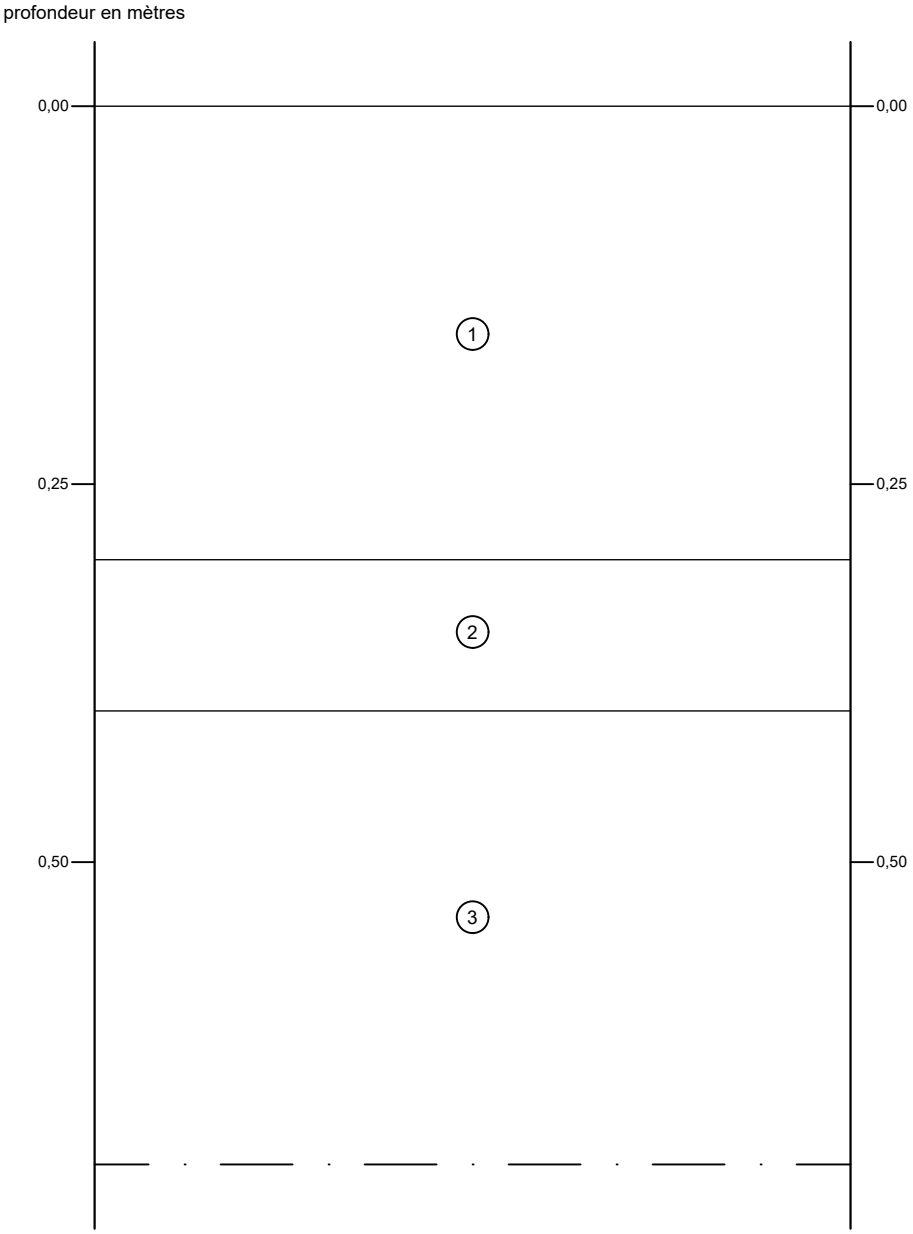

1. Limon légèrement argileux brun foncé noirâtre, compact, contenant des gravillons, des graviers, des cailloux, des racines, des radicelles, du charbon de bois et de la matière organique
2. Limon argileux brun-beige, compact, contenant des gravillons, des graviers, des radicelles et des racines
3. Limon légèrement sableux gris-beige, compact, contenant des gravillons, des graviers, des cailloux et des pierres

— · — Limite de fouille

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Croquis stratigraphique du sondage 157 de l'aire d'intervention H19-BJ-40080, paroi sud

Sources :
Inventaire et cartographie : Ethnoscop, 2022
Fichier : 7670_f26_et_041_figures_241003.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 26

Octobre 2024

Hydro Québec

Zone H22

La zone à potentiel H22 correspond à la rue de l'Église Sud (route 221) à son intersection avec les rangs Saint-Georges et Edgerton (carte 4 feuillet 6 et carte 18). L'emprise du tracé de la ligne laisse peu d'espace pour effectuer des sondages, mais une aire d'intervention y a été retenue en raison du potentiel historique associé à la présence d'une forge à l'intersection de la rue de l'Église et du rang Edgerton, visible sur la carte *Frontier of Canada East* datant du milieu du XIX^{e} siècle (figure 24).

Les limites de l'aire d'intervention recouvraient celles du fossé est, adjacent au rang Edgerton (photo 37). Elle avait environ 2 m de largeur et une longueur avoisinant les 25 m. En raison du peu de dénivelés qu'avait le fossé, l'accomplissement d'un sondage mécanique a été possible. Ce sondage de 1,30 m sur 3,70 m a été réalisé en plein centre de la zone. Les sols enregistrés reflétaient les attributs d'un brunisol gleyifié à l'image d'autres séquences observées dans les environs (photo 38). Aucune trace révélant la présence d'une forge n'a été remarquée. L'aire d'intervention étant située très près de la route, il est probable que cette ancienne forge ait été construite plus à l'est sur le lot avoisinant l'intersection. Pour cette raison, aucune recommandation n'est énoncée pour cette zone.

Photo 37. Zone H22 à partir de son extrémité sud. Vue en direction nord (HYD2229_NUM2-123)

Photo 38. Sondage 162 creusé dans la zone H22. Vue en direction nord (HYD2229_NUM2-122)

45°2'9"

45°2'6"

73°23'27"

73°23'27"

221

H22

Rang Edgerton

P20

P-20

45°2'6"

Archéologie

- Aire d'inventaire 2022
- P20 — Identification d'aire
- Sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P-20 — Identification de zone

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

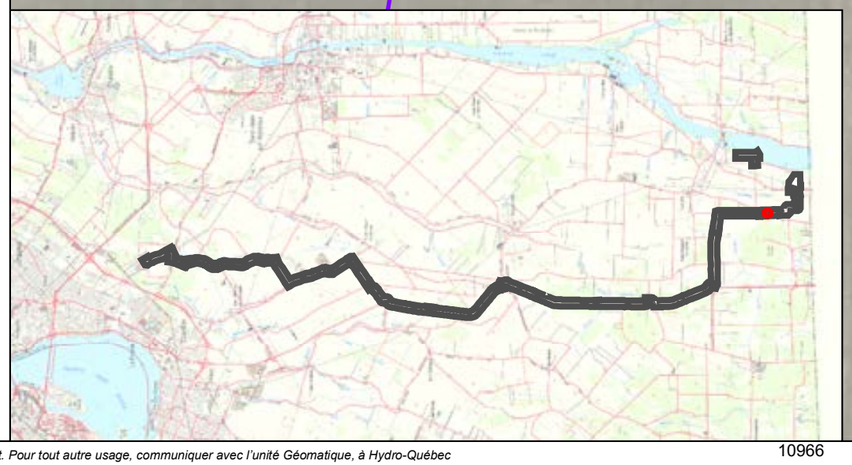

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aires H22 et P20

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, juillet 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C18_et_035_inventaire_241002.mxd

0 5 10 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 18

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Rang Edgerton

Localisé au sud d'Odelltown, ce chemin est la continuité du rang Saint-Georges au-delà de la route 221. Son tracé est irrégulier de sorte que son axe géographique varie. De la route 221, ce rang permet de rejoindre la montée Boyse et se termine à sa jonction avec la route 223. Bien que l'étude de potentiel (Arkéos 2022) l'identifie sur la carte de Bouchette de 1831, ce rang n'apparaît sur les cartes que vers le milieu du XIX^{e} siècle (figure 27). À cette époque, le rang n'atteint pas la route 223, tel qu'aujourd'hui. Ce prolongement jusqu'à cette route est complété au tournant du XX^{e} siècle (figure 28).

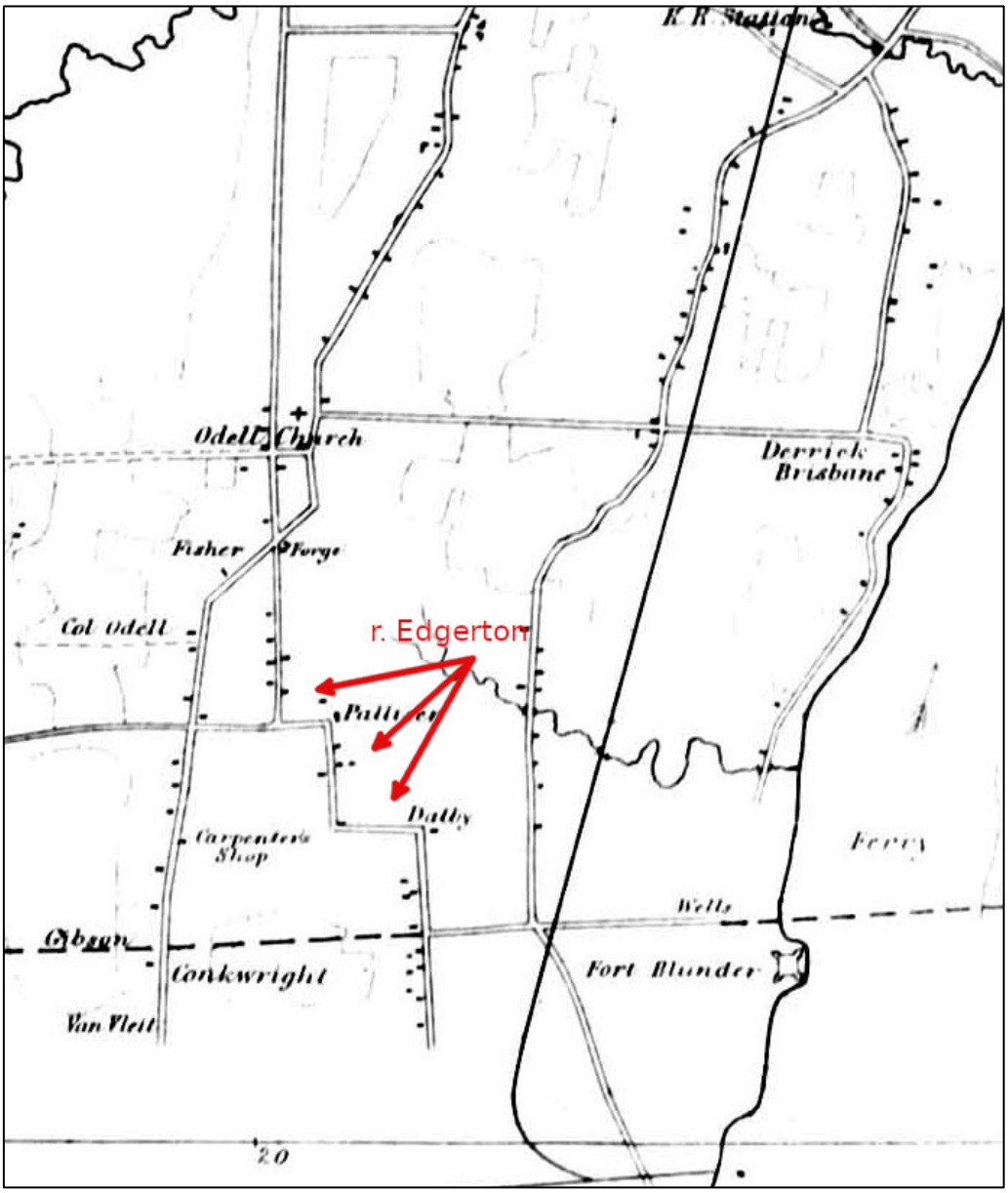

Figure 27. Extrait de la carte *Frontier de 1865* où le tracé, bien qu'incomplet, du rang Edgerton y est représenté (BAnQ, 0000321643).

Figure 28. Extrait de la carte topographique de 1909 (BAnQ, 2684182).

H23-BJ-40082

Cette aire d'inventaire avait été retenue lors des travaux préparatoires de 2022. N'ayant pas obtenu de consentement avant la fin des travaux de la première phase, l'inventaire de cette aire avait été reporté à la seconde phase. Toutefois, cette aire a été revue lors de la réévaluation des travaux de 2023 et l'emprise de celle-ci correspond au fossé du rang Edgerton (carte 4, feuillet 5). En l'occurrence, l'inventaire n'avait pu lieu d'être.

Aires d'intervention H23-BJ-40086w, H23-BJ-40086^{e}, 2023-013 et 2023-014

À l'origine du projet, les aires H23-BJ-400086 ouest et est, situées en bordure nord du rang Edgerton, avaient été délimitées afin d'y procéder à l'enfouissement des équipements par forages dirigés. L'emploi de ce procédé s'explique par la présence du chemin de fer du Canadien Pacifique et celle de la route 22. Ces aires n'ont pu être inventoriées au moment de la première phase faute de consentements des propriétaires. Lors de la révision du tracé au début de l'année 2023, l'aire située du côté ouest du chemin de fer a été fortement réduite, tandis que celle comprise entre le chemin de fer et la route 223 a légèrement été réduite (carte 19). En raison de ces changements, les deux nouvelles superficies de travail ont été renommées respectivement 2023-013 et 2023-014.

Ces deux aires occupent des portions de terres agricoles aux caractéristiques similaires. Leur relief est plat. Néanmoins, ces terres agricoles sont marquées par la succession de terrasses,

qui s'abaissent en direction de la rivière Richelieu. Cette caractéristique géomorphologique du secteur rappelle d'abord la régression du lac à Lampsilis et ensuite, la mise en place du Richelieu et de son système fluvial. Cette succession de terrasse en est le résultat et leur mise en place s'est faite il y a environ 10 000 ans AA.

L'altitude des aires 2023-013 et 2023-014 avoisine les 35 m NMM. Les terrasses sur lesquelles ces aires reposent ont exondées vers 9800 ans AA et sont donc susceptibles d'avoir été visitées par des groupes humains depuis cette époque (photo 39). L'objectif de l'inventaire dans ces deux aires visait donc à valider le potentiel préhistorique du secteur par l'implantation de sondages manuels (tableau 12).

Photo 39. Vue de l'aire 2023-014, en direction est, depuis le chemin de fer du Canadien Pacifique (HYD2229_2023_NUM1-075).

Tableau 12. Aires 2023-013 et 2023-014

Aire	**Superficie (m²)**	**Potentiel**	**Nombre de sondages**	
			Prévus	Réalisés
2023-013	364	Préhistorique	4	4
2023-014	2066	Préhistorique	18	24

Les sondages effectués dans ces deux aires ont révélé que la nature des sols en présence était identique aux deux endroits (figure 29 et photo 40). De type gleysolique, la couche en surface reflétait les caractéristiques d'un horizon Ap, soit un horizon perturbé par le travail anthropique; l'agriculture dans ce cas-ci. Cette couche se composait d'une argile limoneuse aux teintes foncées, d'une épaisseur de 40 cm et surmontait une seconde couche d'argile

limoneuse grisâtre, qualifiée d'horizon naturel stérile (C). Aucune trace d'occupation anthropique ancienne n'a été découverte lors de l'inventaire de ces deux aires. En l'occurrence, aucune activité archéologique supplémentaire n'est requise.

Photo 40. Vue de la paroi ouest du sondage témoin de l'aire 2023-014. Direction ouest (HYD2229_2023_NUM1-072).

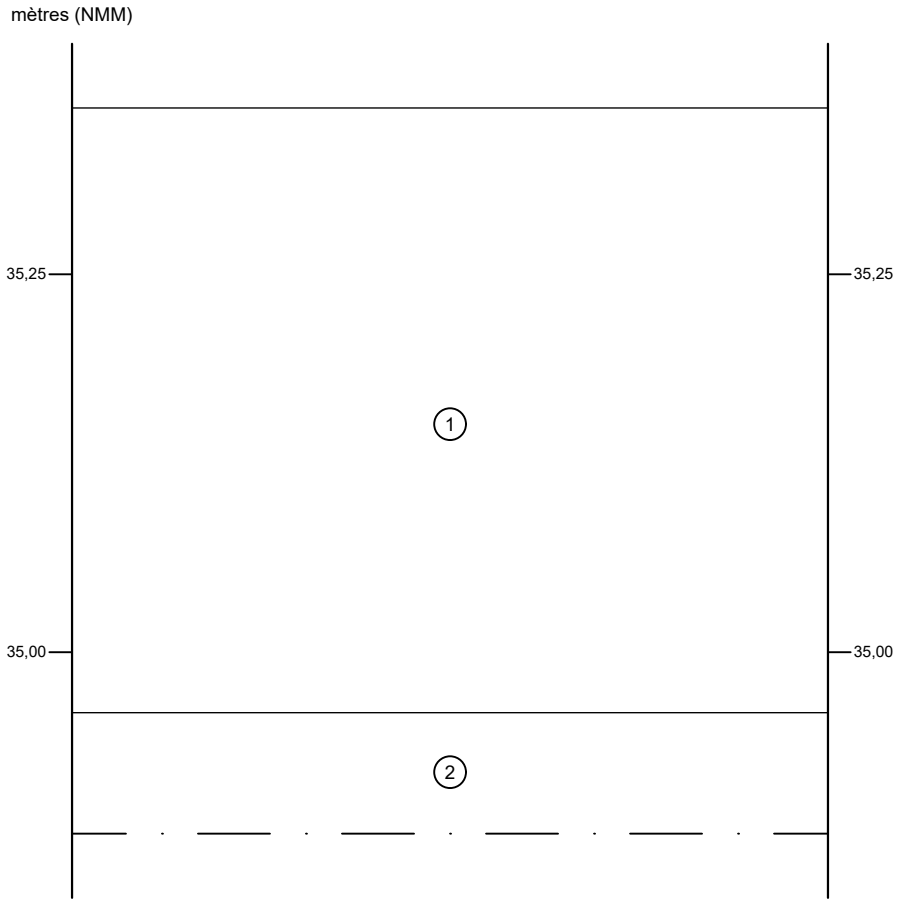

1 Argile brun foncée tachetée bleu, très compacte, contenant des gravillons et des graviers anguleux; labour (Ap)

2 Argile limoneuse grise marbrée rouille, compacte, contenant des gravillons; sol naturel stérile (horizon C)

— · — Limite de fouille

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Croquis stratigraphique du sondage témoin st-1 de l'aire d'intervention 2023-014, paroi ouest

Sources :
Inventaire et cartographie : Ethnoscop, 2022
Fichier : 7670_f29_et_041_figures_241003.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 29

Octobre 2024

Hydro Québec

45°1'8"
45°1'4"
45°1'
73°22'16"
73°22'20"
223
H23-BJ-40086-e
2023-014
Rang Edgerton
st-1
Canadien Pacifique
2023-013
st-1
H23-BJ-40086-w

Archéologie

- Aire d'inventaire 2022
- H23-BJ — Identification d'aire
- Aire d'inventaire 2023-2024
- 2023-013 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage avec croquis stratigraphique
- st-1 — Identification de sondage

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aires H23-BJ-40086-w, H23-BJ-40086-e, 2023-013 et 2023-014

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec plus, MERN Québec, décembre 2020
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, juillet 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C19_et_036_inventaire_241002.mxd

0 7,5 15 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 19

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Paléorivages du lac à Lampsilis et de la rivière Richelieu

Alors que les niveaux de la mer de Champlain et, par la suite, du lac à Lampsilis régressaient pour éventuellement laisser place au Richelieu, des terrasses ont été formées par ces cours d'eau marin, lacustre puis fluviatile. Du fait que la mise en place de ces terrasses est directement en lien à d'anciens niveaux d'eau, il est possible d'entrevoir le paysage tel qu'il apparaissait au fil des siècles pendant lesquels le réseau hydrique actuel a pris forme. De la sorte, il est aussi possible d'établir des endroits où des occupations humaines anciennes ont pu survenir. Trois aires d'intervention en lien à des formations de terrasses anciennes (paléorivages) ont été inventoriées lors du présent mandat et correspondent à une partie des zones à potentiel P20, P69 et P30.01.

Aire d'intervention P20

Cette aire se situait à proximité de la zone H22, soit près de l'intersection du rang Saint-Georges et de la route 221. Plus spécifiquement, elle bordait la portion du champ juste au nord du carrefour routier (voir carte 18). L'emplacement de cette aire coïncidait avec l'extrémité d'une ancienne terrasse dont l'altitude est de 54 m NMM. Celle-ci s'est formée alors que le lac à Lampsilis recouvrait une majeure partie de la région du Haut-Richelieu. Déjà émergée depuis plusieurs siècles, la montagne à Roméo et ses environs offraient des lieux propices à l'occupation humaine, via les régions plus au sud et à l'ouest. Le paléorivage sur lequel se situait la zone à potentiel P20 aurait, pour sa part, émergé vers 10 600 ans AA.

Photo 41. L'aire d'intervention P20 depuis son extrémité sud. Vue en direction nord (HYD2229_NUM2-118)

Lors de la visite préalable au terrain, il avait été estimé que l'emprise du tracé laissait un peu d'espace pour des sondages. Toutefois, ne faisant que 56 m², la zone correspondait au fossé séparant le rang Saint-Georges du champ (photo 41). Les travaux routiers ayant perturbé les sols, aucun sondage n'a été effectué pour cette raison et aucune intervention supplémentaire n'est recommandée.

Aire d'intervention P69 (40 m)

Localisée en bordure nord du rang Edgerton, au sud d'Odelltown, cette petite zone de 2 800 m² consistait en une mince bande formée du chevauchement de l'emprise des travaux à la zone de potentiel archéologique P69 (Arkéos 2022) (carte 20). Gisant à 40 m d'altitude, la zone reposait sur une ancienne terrasse qui formait une petite péninsule qui s'avançait en direction nord dans le lac à Lampsilis (photo 42, figure 30). À ce moment, ce lac d'eau douce a formé, dans sa régression, cette terrasse qui peut être datée aux alentours de 10 000 ans AA. Le territoire situé plus au sud étant aussi exondé, il se pourrait que des groupes humains aient circulé dans la région, peu après cette époque.

L'emprise des travaux n'empiétait que légèrement sur la bordure du champ, au nord du rang Edgerton. Par conséquent, l'espace alloué pour la réalisation de sondages était très restreint. Seulement trois sondages ont pu être faits. Ils ont été réalisés dans la partie la plus surélevée de la zone d'inventaire, soit en son centre. Aucun témoin archéologique n'a été mis au jour dans les limites de cette zone. Il n'y a donc aucune recommandation à émettre pour celle-ci.

Photo 42. Vue de la zone P69 depuis le rang Edgerton. Vue en direction ouest (HYD2229_NUM2-023)

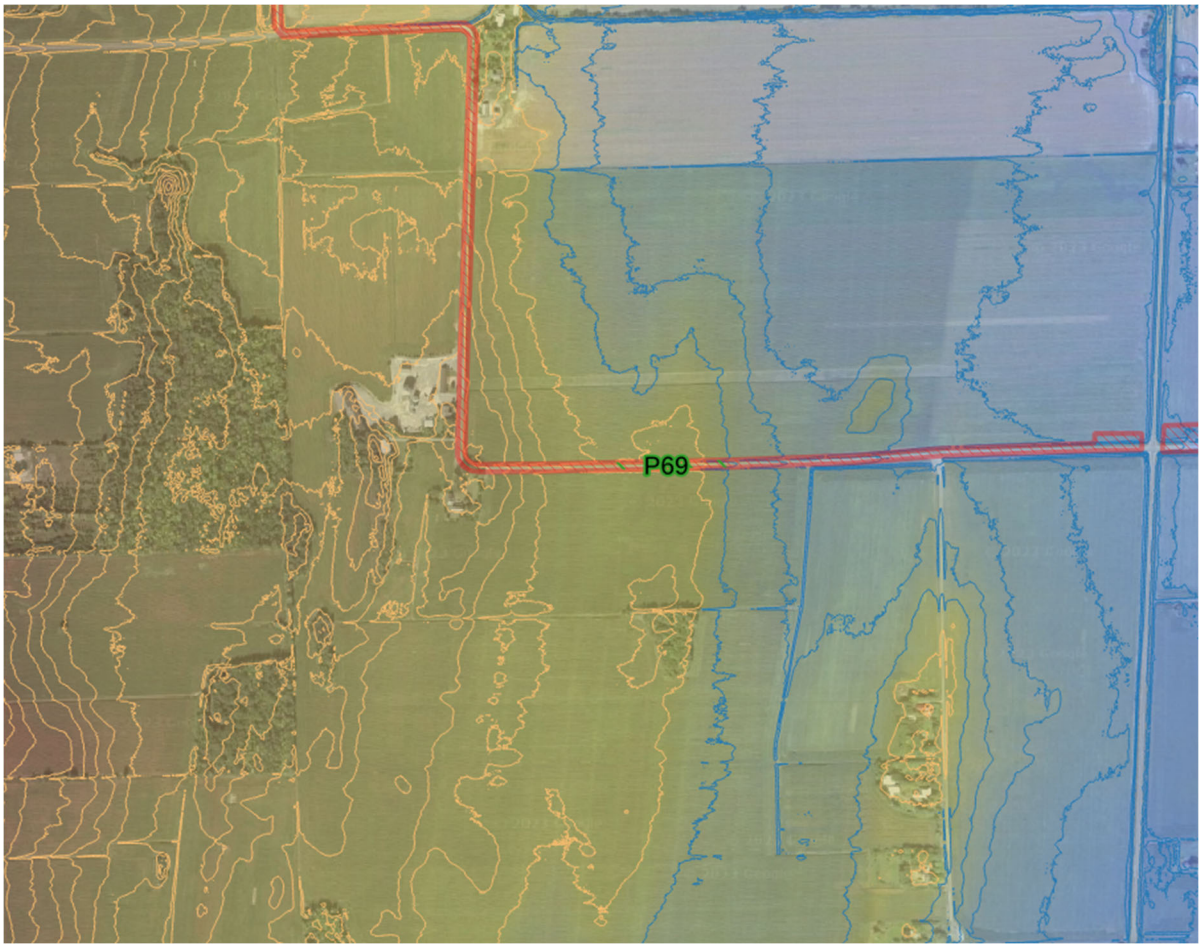

Figure 30. Modélisation à partir des courbes de niveau montrant les parties de terre exondée alors que le niveau d'eau était autour de 40 m NMM. La portion bleutée correspond à la partie ennoyée du territoire. La zone P69 ainsi que le rang Edgerton y figurent aussi.

45°1'4"

45°0'56"

73°22'56"

Rang Edgerton

P69

P-69

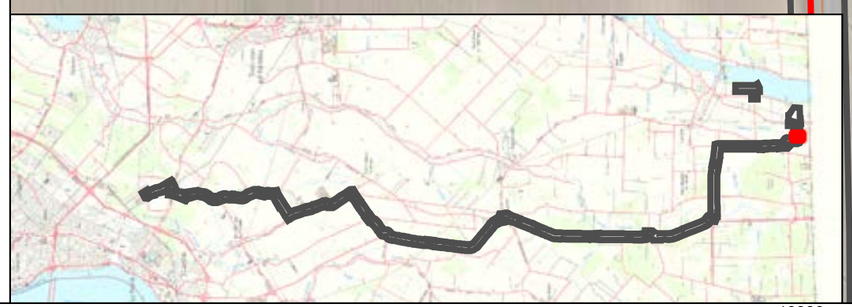

Archéologie

- Aire d'inventaire 2022
- P69 — Identification d'aire
- Sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P-69 — Identification de zone

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aire P69

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, juillet 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C20_et_037_inventaire_241002.mxd

0 15 30 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 20

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Aires d'intervention P30.01 et 2023-017 (30 m)

Cette zone à potentiel constitue un ajout pour un espace situé hors la zone d'étude considérée par Arkéos (2022). Étant la zone la plus à proximité de la rivière Richelieu, cette aire d'intervention forme un long corridor dont l'axe nord-sud est parallèle à ce cours d'eau (carte 21). La zone occupe la limite des champs adjacente à la forêt en bordure de l'eau (photos 43 et 44). L'extrémité sud est riveraine au Richelieu et l'emplacement a été retenu comme aire de travail en lien à l'installation des câbles électriques en milieu aquatique. La superficie de cette zone était de 54 153 m².

L'intérêt archéologique de cette zone s'inscrit directement dans les caractéristiques de celle-ci. En effet, la zone couvre un replat formé il y a environ 9 500 ans AA, alors que le niveau d'eau du lac à Lampsilis atteignait la cote des 30 m d'altitude (rivage de Montréal) (figure 31). L'occupation humaine du secteur peut, en théorie, remonter jusqu'à cette période. De plus, puisque la zone est en bordure du Richelieu, ce secteur est par conséquent resté accessible tout au long de la préhistoire jusqu'à nos jours. Des sites mis au jour un peu plus au nord ont entre autres démontré que des groupes de la préhistoire avaient foulé le sol de la région (carte 2). Trois sites sont d'ailleurs directement en bordure de la rivière Richelieu.

La stratégie mise de l'avant était la réalisation de sondages à tous les 50 mètres environ, en complément d'une inspection visuelle. Toutefois, étant donné que la récolte du maïs n'avait pas été faite lors de l'intervention, l'inspection visuelle a été plus ardue que prévu. L'inventaire réalisé a permis de constater une différenciation des sols entre les portions nord et sud de celle-ci. Tandis que sa portion nord renferme des sols à composante argileuse gleyifiée, les sols de la portion sud contiennent une plus grande proportion de sable, possiblement en raison des débordements printaniers du Richelieu (figure 32 et photo 45). La portion méridionale de la zone apparaît plus propice à la mise au jour de témoins archéologiques. Toutefois, aucune découverte associée à la période préhistorique n'a été faite malgré la vingtaine de sondages réalisés sur l'ensemble de la zone. Les quelques artefacts récoltés sont datés de la fin du XIX^{e} et du XX^{e} siècle. Il serait envisageable de procéder à un inventaire supplémentaire dans la portion sud de la zone, idéalement préalablement aux semences, afin de mieux répartir les sondages.

45°3'11"
45°2'52"
45°2'33"
73°20'29"
73°20'48"

Rivière Richelieu

P30.01

2023-017

st-1
st-2
st-3
1

st-01
st-02
st-03
1

0 10 20 m

Rang de la Barbotte

Montée d'Odelltown

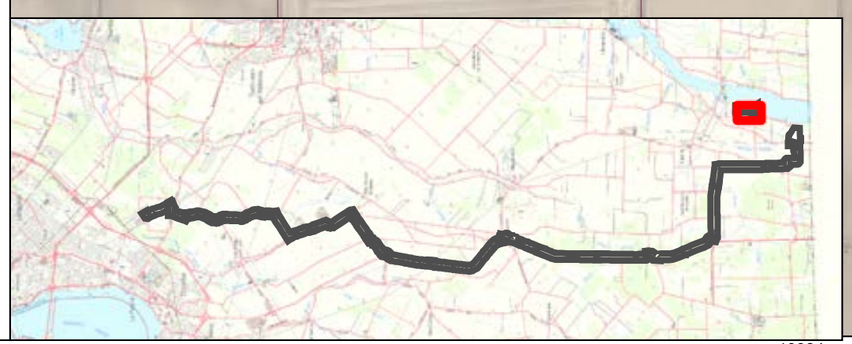

Archéologie

- Aire d'inventaire 2022
- P30.01 — Identification d'aire
- Aire d'inventaire 2023-2024
- 2023-017 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage avec croquis stratigraphique
- st-1 — Identification de sondage

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aires P30.01 et 2023-017

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, juillet 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C21_et_038_inventaire_241002.mxd

0 40 80 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 21

Octobre 2023

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Photo 43. Vue de la portion sud de la zone P30.01. Vue en direction nord-est (HYD2229_NUM2-004)

Photo 44. Vue de la moitié sud de la zone P30.01. Vue en direction sud (HYD2229_NUM2-011)

Photo 45. Paroi nord du sondage 1, zone P30.01. Vue en direction nord (HYD2229_NUM2-007)

Figure 31. Modélisation à partir des courbes de niveau montrant les parties de terre exondée autour de la zone P30.01, alors que le niveau d'eau était autour de 30 m NMM. La portion bleutée correspond à la partie ennoyée du territoire.

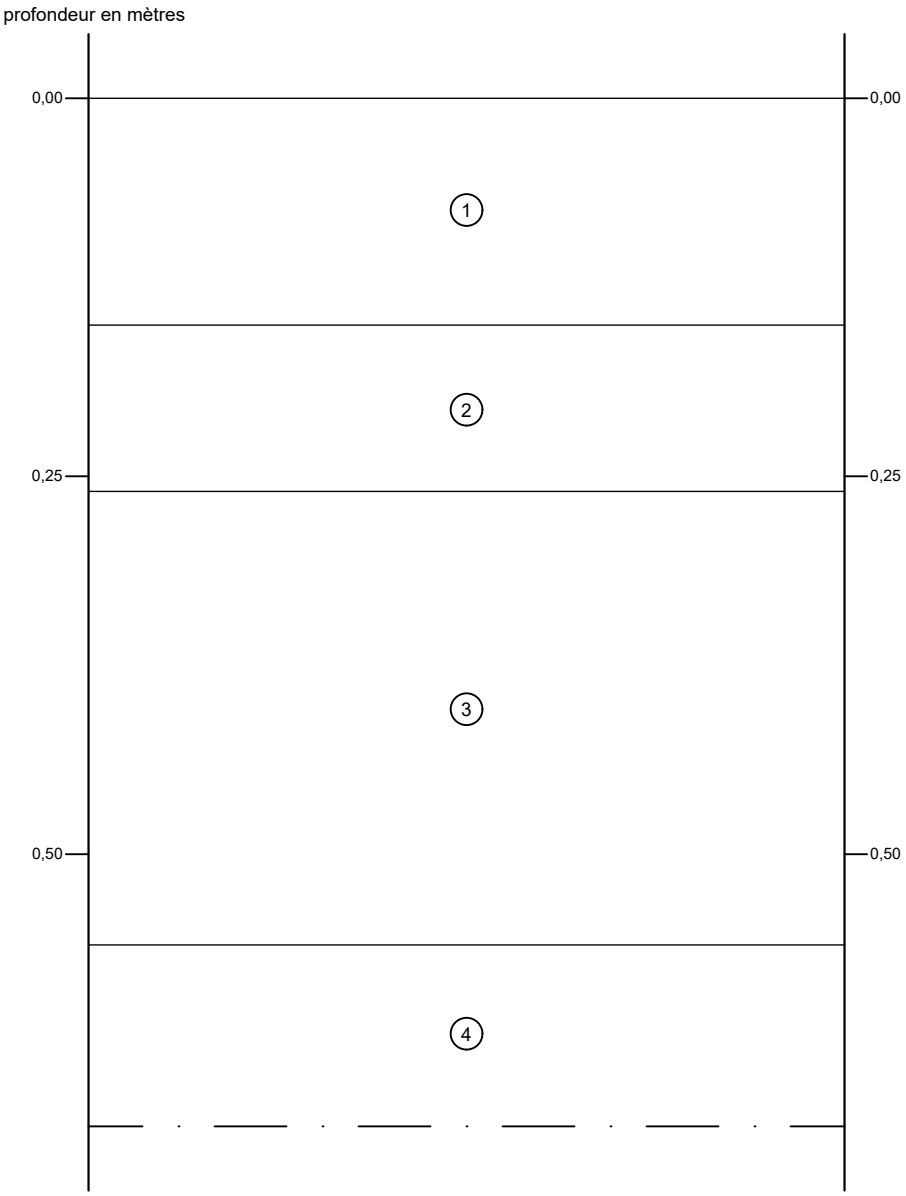

1. Limon légèrement sableux brun foncé grisâtre, peu compact, contenant des gravillons, des graviers et des cailloux
2. Limon légèrement sableux noir, organique, compact, contenant des gravillons et des graviers
3. Limon légèrement argileux brun-beige, très compact
4. Limon argileux beige-brun grisâtre, très compact

— · — Limite de fouille

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Croquis stratigraphique du sondage 1 de l'aire d'intervention P30.01, paroi nord

Sources :
Inventaire et cartographie : Ethnoscop, 2022
Fichier : 7670_f32_et_041_figures_241003.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 32

Octobre 2024

Hydro Québec

Suite de l'inventaire de l'aire P30.01 en 2022, il a été recommandé de procéder à une seconde visite de ce secteur. La recommandation visait seulement la portion sud de l'aire P30.01, soit celle en bordure de la rivière (carte 21). Cette proposition d'une seconde visite de l'aire avait été formulée étant donné que la récolte du maïs n'avait pas encore été faite. Cette contrainte avait entraîné un nombre restreint de sondages et en raison du potentiel préhistorique élevé du secteur, un second inventaire permettrait une évaluation adéquate de l'aire.

Ainsi, en prévision de la seconde phase d'inventaire, l'aire 2023-017 a été circonscrite sur la portion riveraine du terrain (photo 46). D'une superficie de 2788 m², l'aire occupait un replat du terrain riverain. La rive, exempte de l'aire d'inventaire, se caractérisait par la présence d'un bourrelet, probablement résultant d'un empierrement du rivage afin de contrer les crues de la rivière. Cet empierrement est probablement synchronique d'un remblaiement du terrain, mis en place afin de rehausser le niveau du terrain.

En effet, les sondages réalisés, dans la partie est de l'aire 2023-017, ont révélé la présence de remblais modernes sur des horizons d'origine naturelle (photo 47). L'un de ces sondages montrait clairement, à sa base, une couche de sable, dont la granulométrie variait de fine à moyenne, mise en place par le régime fluvial de la rivière (photo 47, C-3). Cet horizon naturel était surmonté d'une série de minces couches, aux épaisseurs plutôt régulières, formant des litages, qui alternaient du limon brun-gris au sable beige orangé (photo 47, C-2). Cette séquence reflète bien le type de dépôt riverain mis en place lors d'ennoiements récurrents du terrain par des crues de la rivière. Dans l'optique de contrer ce phénomène, un remblai, qui occupait les premiers centimètres du sondage, a permis de surélever le niveau du terrain (photo 47, C-1).

Photo 46. Vue de l'aire 2023-017 depuis son extrémité ouest. Vue en direction est (HYD2229_2023_NUM1-057).

Photo 47. Paroi est du sondage témoin st-3 de l'aire 2023-017. Vue en direction nord-est (HYD2229_2023_NUM1-052).

La portion ouest de l'aire, quant à elle, ne montrait pas les signes d'ennoiements récurrents. À l'image des résultats obtenus dans ce secteur lors de l'inventaire de 2022, les sols en place observés à l'intérieur des sondages reflétaient une séquence gleysolique, soit un horizon Ap formé d'argile limoneuse foncée servant au labour, surmontant une argile limoneuse grisâtre, définie comme l'horizon C (photo 48).

Photo 48. Paroi est du sondage témoin st-2 de l'aire 2023-017. Vue en direction est (HYD2229_2023_NUM1-050).

Malgré la quinzaine de sondages effectués dans l'aire 2023-017, aucun témoin archéologique n'a été mis au jour. Les seuls objets issus des sondages dataient principalement du XX^{e} siècle et l'assemblage artefactuel se composait quasi exclusivement de verre translucide (à bouteille et à vitre), si ce n'est de la présence de tessons de céramique de la fin du XIX^{e} siècle (n=5) trouvés en association avec un morceau d'asphalte, dans un niveau de remblai (secteur est de l'aire). À la lumière de ces résultats, il n'est pas recommandé de procéder à d'autres recherches archéologiques dans cette aire.

Route 223 Établissement de Rolins (zone à potentiel H25)

Un plan de 1814 montre un chemin partant de l'ancêtre de la route 221 vers la rivière Richelieu jusqu'à un établissement d'un nommé Rolins. Le tracé de ce chemin peut être associé à l'axe du rang Edgerton (H23), mais son tracé au sud de l'actuelle route 223, qui longe la rivière Richelieu, ne perdure pas. Un potentiel assez ténu concernant ce chemin et l'établissement de Rolins caractérise la zone H25. De plus, bien que non sélectionné dans l'étude de potentiel, tout cet espace en rive du Richelieu peut être considéré à potentiel archéologique autochtone. La stratégie retenue pour les aires d'intervention H25-A, B et C qui correspondent aux emprises de travaux dans ce secteur est similaire à celle de P30.01, soit des sondages manuels aux 40-50 mètres et une inspection visuelle des sols labourés.

Aire d'intervention H25-A

Cette aire est circonscrite entre la route 223 à l'ouest, et le chemin de fer du Canadien National reliant Saint-Jean et Rouses Point (carte 22). Elle occupe la partie nord d'un champ, lui aussi enclavé par ces mêmes axes de transports (photo 49). Cette zone servira d'aire de travail pour l'enfouissement du réseau câblé sous la voie ferrée.

À la topographie plane, cette aire mesurait 6 566 m². Lors de l'inventaire, le champ de maïs avait été récolté quelque temps auparavant. Toutefois, les résidus végétaux laissés sur place lors de la récolte ont nui à la réalisation de l'inspection visuelle. Comme prévu, deux sondages ont été faits. Aucun témoin archéologique n'a été trouvé. À l'image des aires d'intervention avoisinantes dans la région, la séquence stratigraphique observée renvoyait à un sol agricole gleyifié (gleysol). Aucune recommandation n'est à faire pour cette aire d'intervention.

Photo 49. Vue de la zone H25-A (HYD2229_NUM2-019)

45°1'6"
45°0'59"
73°22'7"
73°22'14"
Canadien National
st-1
2023-015
H25-A
H23-BJ-40086
2023-014
Rang Edgerton
223

Archéologie

- Aire d'inventaire 2022
- H25-A — Identification d'aire
- Aire d'inventaire 2023-2024
- 2023-015 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage avec croquis stratigraphique
- st-1 — Identification de sondage

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aires H25-A et 2023-015

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec plus, MERN Québec, décembre 2020
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, juillet 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C22_et_039_inventaire_241002.mxd

0 12,5 25 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 22

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Aire d'intervention 2023-015

À la conception initiale du projet, le tracé défini pour l'enfouissement de la ligne de transport électrique était prévu traverser l'aire H25-A, soit tout juste au sud du ruisseau Fairbanks (voir section précédente). Lors de la révision du projet au début de l'année 2023, l'emplacement du tracé a été modifié et celui-ci est dorénavant prévu prendre place sur le côté nord du ruisseau. Non seulement cette aire servira à l'enfouissement de la ligne, mais également à l'installation des composantes du réseau sous la route 223, à l'extrémité ouest de l'aire, ainsi que sous le chemin de fer du Canadien National, situé à l'autre extrémité. Formant une longue bande rectangulaire, l'aire d'intervention d'une superficie de 2928 m² est comprise entre la route, le chemin de fer et le ruisseau Fairbanks (carte 22). L'aire occupe une parcelle de terrain, partiellement en friche et partiellement gazonné, au nord de laquelle un champ est cultivé (photo 50).

Un total de 19 sondages ont été implantés sur l'ensemble de l'aire. Les sols observés dans ces sondages étaient à l'image de ceux rencontrés dans les aires d'inventaire voisines. Des sols d'ordre gleysolique, caractérisé par la présence de deux horizons distincts, ont été enregistrés dans les sondages (photo 51). N'ayant pas trouvé de témoin archéologique, il n'est pas nécessaire de procéder à d'autres inventaires.

Photo 50. Vue l'aire 2023-015 depuis son extrémité ouest. Vue en direction est (HYD2229_2023_NUM1-062)

Photo 51. Paroi est du sondage témoin st-1 de l'aire 2023-015. Vue en direction est (HYD2229_2023_NUM1-076)

Aires d'intervention H25-B, H25-C et 2023-016

Les aires H25-B et H25-C avaient été délimitées en 2022 à la suite des recommandations de l'étude de potentiel. Ces aires sont entièrement comprises sur des parcelles de terres agricoles (carte 23). L'aire H25-C correspond à l'emprise d'un chemin permettant l'accès à l'aire H25-B. Son tracé est compris entre la route 223 et le chemin de fer du Canadien National. À ce point, un passage à niveau permet de franchir les installations ferroviaires et d'atteindre l'aire 25H-B. C'est au sud de cette dernière que les installations de la ligne sont prévues être enfouis. À l'extrémité est de celle-ci, la ligne sera enfouie par forage dirigé jusqu'à la rivière Richelieu. L'espace excédentaire de l'aire 25H-B a été réservé aux fins des travaux, mais aucune excavation n'y est prévue.

À l'origine, ces aires possédaient des superficies de 133 090 m² pour l'aire 25H-B et de 2068 m² pour l'aire 25H-C. Le potentiel archéologique évalué pour ces dernières visait la présence d'un chemin associé à l'établissement de Rolins sur une carte de 1831 (Arkéos 2022). Toutefois, la révision des cartes de l'époque permet de croire que ce chemin correspond davantage à la montée Odelltown et non pas au rang Edgerton. Parallèlement, l'aire 25H-C correspond au chemin d'accès emprunté de nos jours par la machinerie agricole pour le travail des terres. Cette aire est donc fortement perturbée par la circulation des engins aratoires. Pour ces raisons, l'aire 25H-C a donc été délaissée de l'inventaire.

En ce qui a trait à l'aire 25H-B, la révision du tracé et de ses composantes a entraîné une diminution de sa superficie. Cette nouvelle délimitation a été identifiée comme l'aire d'intervention 2023-016. Bien que le potentiel archéologique établi pour cette aire était le même que pour l'aire 25H-C, il a été conclu qu'un potentiel préhistorique prévalait en raison de la proximité de la rivière Richelieu. Mesurant désormais plus de 106 000 m² (photo 52), la grande majorité de l'aire a cependant été réservée pour la circulation des machineries, qui sera faite sur des matelas de bois, minimisant ainsi les perturbations à la surface des sols agricoles. Il a été convenu de concentrer l'inventaire dans la portion sud de l'aire, là où des excavations sont nécessaires à l'enfouissement des câbles, et de procéder à une inspection visuelle, avec sondages manuels au besoin, sur le restant de l'aire.

Un total de 38 sondages a été réalisé le long de la limite sud de l'aire 2023-016, à l'emplacement prévu des excavations. Ces sondages n'ont pas permis de confirmer le potentiel établi d'occupations anciennes. Toutefois, l'inspection visuelle menée sur la partie excédante de l'aire a conduit à la découverte d'une pointe de projectile (annexe : fiche outil). Trouvée à la surface des labours, cette découverte a entraîné l'implantation de sondages (n=21) dans les alentours immédiats de la découverte. Néanmoins, cette mobilisation supplémentaire n'a pas mené à l'identification d'autres témoins en lien à cette découverte.

À l'image des aires avoisinantes, la séquence pédologique se composait d'une agile limoneuse brune foncée au-dessus d'une seconde argile, aux teintes gris bleuté marbrées de lignes rouille. De type gleysolique, cette séquence comprenait le labour (Ap) en surface et l'horizon naturel stérile (C) à la base (photo 53 et figure 33). Ce dépôt a été mis en place lors de la régression finale du lac à Lampsilis et l'établissement du régime fluvial actuel. Cet emplacement riverain de la rivière Richelieu, dont l'altitude varie de 30 à 32 m NMM, a exondé autour de 9500 ans AA. L'occupation humaine dans cette région du Québec peut, en théorie, datée depuis cette époque.

Photo 52. Vue de l'aire 2023-016. Vue en direction est (HYD2229_2023_NUM1-089).

Photo 53. Paroi sud du sondage témoin st-1 de l'aire 2023-016. Vue en direction sud (HYD2229_2023_NUM1-084).

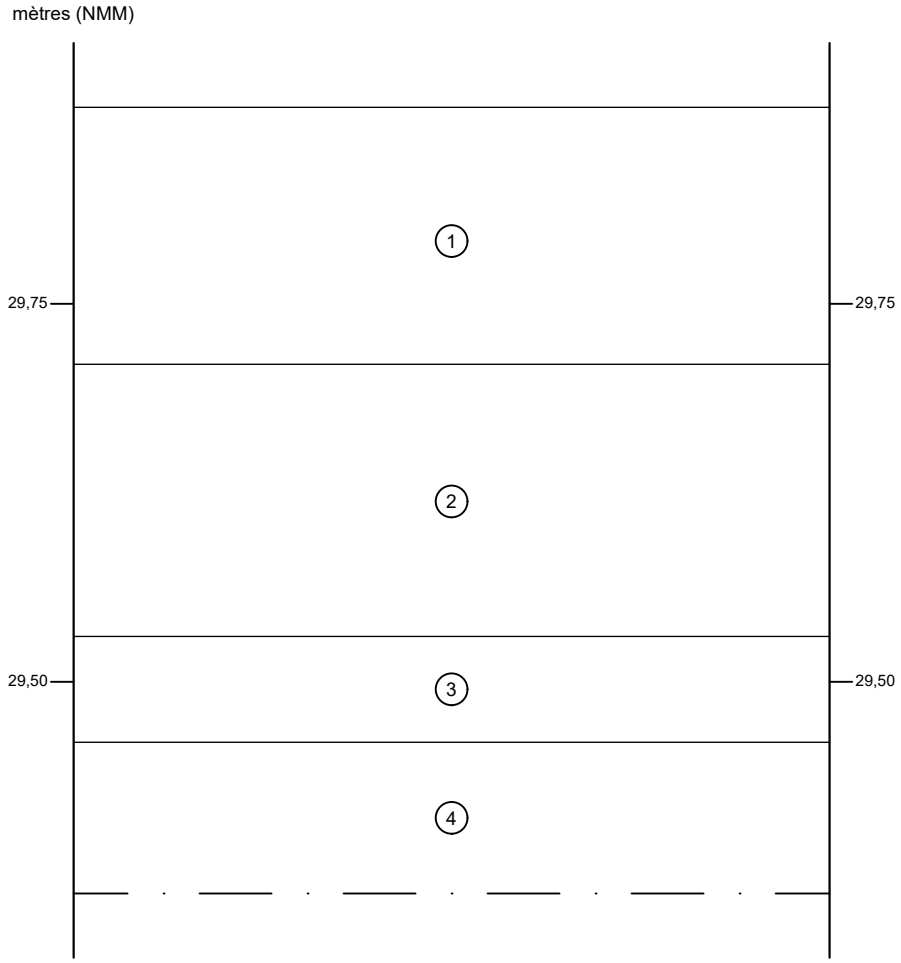

1 Limon argileux brun foncé, compact; labour (Ap)
2 Limon argileux brun-gris tacheté bleu, compact; remblai
3 Argile limoneuse brun foncé noirâtre, compacte; ancien labour (Ap)
4 Argile gris bleuté marbrée rouille, très compacte; sol naturel stérile (horizon C)
— · — Limite de fouille

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Croquis stratigraphique du sondage témoin st-1 de l'aire d'intervention 2023-016, paroi sud

Sources :
Inventaire et cartographie : Ethnoscop, 2022
Fichier : 7670_f33_et_041_figures_241003.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 33

Octobre 2024

Hydro Québec

45°1'23"
45°1'10"
45°0'57"
73°21'37"
73°21'50"

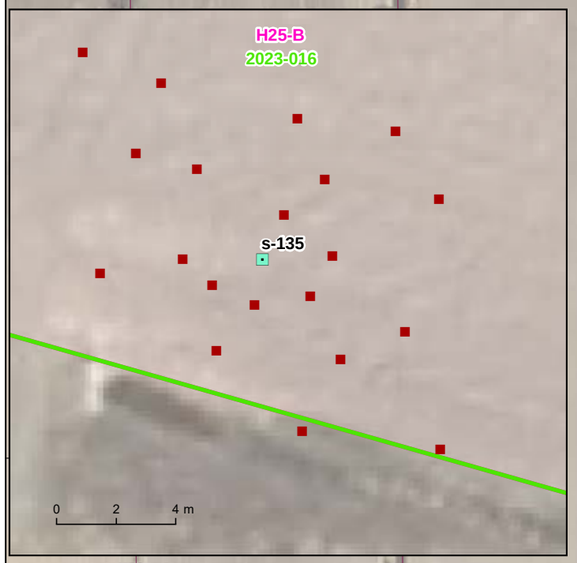

st-1
H25-B
2023-016
s-135
H25-C
Canadien National
2023-015
H25-A

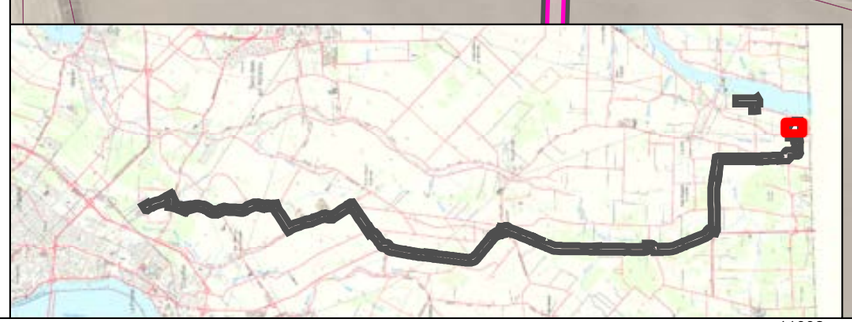

Archéologie

- Aire d'inventaire 2022
- H25-B — Identification d'aire
- Aire d'inventaire 2023-2024
- 2023-016 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage avec croquis stratigraphique
- st-1 — Identification de sondage

Limite

- Lotissement

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Ligne d'interconnexion Hertel – New York
Inventaire archéologique

Aires H25-B et 2023-016

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec plus, MERN Québec, décembre 2020
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, juillet 2022
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7670_C23_et_040_inventaire_241002.mxd

0 30 60 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 23

Octobre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

La présence de cette pointe de projectile, trouvée dans la portion nord-ouest de l'aire 2023-016 (carte 23, sondage 135), a permis de confirmer une ancienneté à l'occupation de la région. Bien que seul cet objet ait été mis au jour, il témoigne d'une exploitation du secteur riverain du Richelieu, associée aux activités de chasse (photo 54). Cette pointe, de type Otter Creek, est associée à la phase Vergennes de la période de l'Archaïque laurentien (5500 à 4200 ans AA) (Clermont et Chapdelaine 1982). Ce type de pointe servait à armer une lance ou un projectile lancé à l'aide de propulseur. D'autres pointes Otter Creek ont aussi été découvertes sur le territoire du Québec (Capitale-Nationale, Outaouais, Montérégie, Estrie, Abitibi, Lac-Saint-Jean, Côte-Nord)[8]

D'une longueur de 46,49 mm, cette pointe à encoches latérales a été taillée dans de la rhyolite du mont Kinéo, une matière lithique dont la source est située dans le nord-ouest de l'État du Maine aux États-Unis, au mont Kinéo, sur une presqu'île du lac Moosehead (A. Burke 2024, comm. personnelle). Cette matière est connue et utilisée des groupes préhistoriques depuis la période du Paléoindien.

Photo 54. Pointe de projectile mise au jour dans l'aire 2023-016 (Infographie J.-P. Hénault).

[8] (https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=232058&type=bien)

Cette découverte témoigne non seulement de la présence humaine sur le territoire de la Montérégie à la période de l'Archaïque, elle manifeste aussi du grand rayonnement des groupes humains sur le plan de leurs échanges et de leur mobilité. La source de cette matière lithique étant située à près de 300 km de distance à vol d'oiseau du lieu de découverte de la pointe, force est de constater que les groupes de cette période avaient une bonne connaissance des territoires parcourus et de bons réseaux d'échanges avec d'autres groupes avoisinants. Toutefois, cette découverte unique ne permet pas d'établir un portrait juste de l'occupation s'y étant déroulée. L'hypothèse expliquant la présence de cette pointe serait celle d'un projectile perdu lors d'une chasse. La découverte d'une pointe isolée, de type Normanskill, a aussi été faite lors d'une intervention archéologique en lien avec le prolongement de l'autoroute A-35, près de la rivière aux Brochets à une vingtaine de kilomètres (Ethnoscop 2015 : 44).

À la suite de cette découverte, un avis a été transmis au MCCQ pour relayer les informations concernant celle-ci. Aucun site n'a toutefois été créé dû à l'insuffisance d'artefacts ou de contextes. Une zone d'informations archéologiques (ZIA) sera malgré cela établie sur le secteur de la découverte. Cela dit, aucune autre intervention archéologique n'est nécessaire dans cette aire.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1 Conclusion

En prévision de la construction de la ligne d'interconnexion Hertel - New York, reliant cette ville au réseau électrique du Québec, Hydro-Québec a procédé à des études d'impact en lien à la faisabilité du projet, incluant une étude de potentiel archéologique. Suivant les recommandations de cette étude, un inventaire archéologique a été planifié et réalisé, à partir de l'automne 2022, avec l'objectif de vérifier le potentiel des zones touchées par les travaux reliés à la construction des infrastructures.

Une stratégie d'intervention a d'abord été élaborée en confrontant l'emprise des travaux aux zones à potentiel. L'emprise suit des axes routiers tout au long de son tracé. Plusieurs zones à potentiel historique étaient donc affectées, mais plusieurs ont dû être exclues de l'inventaire, car l'emprise des travaux est trop étroite et en proximité de la route pour permettre des découvertes historiques qui seraient significatives. La proximité de la route et la présence de fossés ont également entraîné l'exclusion de zones à potentiel préhistorique, les contextes archéologiques étant ici présumés trop perturbés ou même détruits. Les découvertes effectuées dans l'aire d'intervention H6-AireTrav-1 ont mené à la création du site archéologique BiFi-066. Des artefacts d'origine moderne et remontant à la seconde moitié du XIX^{e} siècle, associés à une bonne proportion de nodules de mortier ont été mis au jour. Néanmoins, aucun vestige pouvant expliquer la présence de ces nodules n'a été trouvé, et ce malgré l'intensification des sondages dans la portion concernée. Il est postulé que si une habitation était présente anciennement, elle aura dû être démantelée complètement pour permettre les labours au XX^{e} siècle. Les recherches historiques effectuées n'ont pas permis, non plus, d'apporter un éclairage précis sur cette concentration de témoins archéologiques. Seule l'existence d'un petit lot cadastral, détaché d'une terre plus grande, permet de croire qu'une habitation aurait pu être construite à cet endroit.

Pour la seconde phase en 2023, des modifications apportées au tracé original ont entraîné le redimensionnement de certaines aires d'inventaire ainsi que l'annulation de certaines autres. Au total, 18 nouvelles aires ont été délimitées ou remodelées. De ces 18 aires, 14 ont été visités dans le cadre du second volet d'inventaire. Les sondages implantés à l'intérieur de chacune d'elles n'ont pas mené à de nouvelles découvertes, sauf celle d'une pointe de projectile de type Otter Creek, associée à la période de l'Archaïque supérieur, dans l'aire d'intervention 2023-016, près de la rivière Richelieu. Les sondages resserrés autour de la découverte se sont avérés négatifs. Un avis de découverte a été transmis au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Après constat, il a été jugé inutile de créer un site archéologique en raison de la nature isolée de la découverte. Toutefois, une zone d'informations archéologiques a été délimitée à l'emplacement de la découverte. La présence de cette pointe témoigne néanmoins de la présence de groupes autochtones circulant sur ce territoire à une époque ancienne.

Enfin, une troisième phase d'inventaire a eu lieu au printemps 2024. Les quatre aires restantes ont été visitées et sondées. Aucun site ou artefact n'a été mis au jour. À la synthèse de ces informations, aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise sur les aires d'inventaire visitées au cours des trois phases. Pour cela, les travaux de construction peuvent être effectués sans risque de nuire à des ressources archéologiques.

5.2 Recommandations

Rappelons qu'il faut distinguer les aires d'intervention des zones à potentiel archéologique. Les premières ont été délimitées à partir du chevauchement des secondes et de l'emprise du tracé de la ligne. Les recommandations émises concernent les aires inventoriées. Le potentiel archéologique sur les portions restantes des zones de potentiel qui n'ont pas été expertisées subsiste donc.

Tableau 13. Recommandations à la suite de l'inventaire

Zones	Recommandations
2023-001	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
2023-002	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H6-BJ-40004	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H6-AireTrav-1	**Si des travaux d'excavation sont prévus dans la portion nord-est : - sondages supplémentaires ou tranchées préalables - supervision des excavations**
H6-AireTrav-2	**Si des travaux d'excavation sont prévus dans la portion nord-est: - supervision des excavations**
P3	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H06-BJ-40008	Aire délimitée en 2022, mais abandonnée à la suite des modifications du projet.
H06-BJ-40012-Nord	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.

Zones	Recommandations
2023-003	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H06-BJ-40012_Sud	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
2023-004	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H10-BJ-40016	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
P27	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
P28	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H10-BJ-40020	Aire délimitée en 2022, mais abandonnée à la suite des modifications du projet.
2023-005	**Si des travaux d'excavations sont prévus au nord de l'aire d'inventaire 2023-005 :** **- sondages supplémentaires** **- supervision des excavations.**
2023-006	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
2023-007	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
2023-008	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
2023-009	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
2023-010	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
2023-011	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
2023-011b	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H13	Aire délimitée en 2022, mais abandonnée à la suite des modifications du projet.
2023-012	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H19-BJ-40076	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H19-BJ-40080	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
P20	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H22	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H23-BJ-40082	Aire délimitée en 2022, mais abandonnée à la suite des modifications du projet.
P69	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H23-BJ-40086w/2023-013	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H23-BJ-40086E/2024-014	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
2023-015	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H25-A	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H25-B/2023-016	Découverte unique d'une pointe de projectile Otter Creek (5500-4200 AA). Avis de découverte transmis au MCCQ. Aucun site archéologique n'a été créé. Zone d'informations archéologiques (ZIA) établie sur le lieu de découverte. Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
H25-C	Aire délimitée en 2022, mais abandonnée à la suite des modifications du projet.
P30.01 et 2023-017	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.

MÉDIAGRAPHIE

Documents imprimés

ARKÉOS
2022 *Interconnexion Hertel-New York. Potentiel archéologique*. Hydro-Québec, Montréal.

BURKE, A. L.
2017 « Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec. » *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne*. Sous la direction de A. L. Burke et C. Chapdelaine. Collection Paléo-Québec, nº 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 1-14.

CHAPDELAINE, C.
1990 « Un site du Sylvicole moyen sur la plage d'Oka (BiFm-1) ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol 20, nº 1, p. 19-35.

CHEVRIER, D.
2017 « Pour une refonte d'un concept archaïque » dans *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne*. Sous la direction de A. L. Burke et de C. Chapdelaine. Collection Paléo-Québec, n° 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 327-335.

CLERMONT, N.
1996 « Le Sylvicole du Québec méridional ». *Revista de Arqueologia Americana*, vol 9, p. 67-81.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE
1982 Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. Université de Montréal, Département d'anthropologie. Recherches amérindiennes au Québec. 170 p.

COSSETTE, E.
1987 « Quand on nommait lacs et rivières ... » *Recherches amérindiennes au* Québec, vol 17, nos 1-2, p. 3-6.

COUILLARD, M.-A
2014 « La fin pour l'église méthodiste d'Henrysburg » Coup d'oeil. https://www.coupdoeil.info/actualites/la-fin-pour-leglise-methodiste-dhenrysburg/

COURVILLE, Serge

1988 *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle, 1825-1861 : répertoire documentaire et cartographique*. Québec, Presses de l'Université Laval.

DUMAIS, P. et ROUSSEAU, G.

1985 « Trois sites paléoindiens sur la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent ». *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 15, n^os 1–2, p. 135–149.

ETHNOSCOP

2015 *Inventaire archéologique (2015). Parachèvement de l'autoroute de la Vallée-des-Forts (A-35), projet 154-91-2031.* Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Direction de l'Est-de-la-Montérégie. Boucherville. 98 p. et annexes.

2020 *Démantèlement des lignes à 120 kV 1201 et 1202 à Kahnawà:ke et pylône 105 de la ligne 1201. Étude de potentiel archéologique,* Montréal, Hydro-Québec, Ethnoscop, 65 p

2021 *Inventaire archéologique dans le cadre du projet de prolongement de l'autoroute 35 – PHASE III_A entre la route 133 à Saint-Sébastien et le chemin Moller à Pike River. Inventaire archéologique (2020)*. Ministère des Transports, Direction des grands projets de l'Ouest du Québec – Autoroute 35. Boucherville.

2023a *Projet de construction de la ligne 1489 biterne 120kV sur 12 km en Montérégie – QPAJJ. Étude de potentiel archéologique.* Hydro-Québec. Boucherville.

2023b Ligne d'interconnexion Hertel – New York. Inventaire archéologique, automne 2022. Hydro-Québec, Boucherville. 140 p. et annexes

FILLION, M., J.-C. FORTIN, R. LAGASSÉ et R. LAGRANGE

2001 *Histoire du Richelieu – Yamaska – Rive-Sud*. Collection les Régions du Québec, n° 13. Institut québécois de recherche sur la culture, Sainte-Foy.

GATES ST-PIERRE, C.

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien su Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP).

GRAILLON, É. et C. CHAPDELAINE

2018 *Fouilles archéologiques sur les sites Kruger 2 (BiEx-23) et Kruger 3 (BiEx-24) de l'arrondissement de Brompton à Sherbrooke, été 2017*. Division de la culture de la Ville de Sherbrooke et ministère de la Culture et des Communications du Québec, Sherbrooke.

LAMONTAGNE, L., A. MARTIN, J.-M. COSSETTE, L. GRENON
2000 *Étude pédologique du comte de Laprairie (Québec)*. Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures, Direction générale de la recherche, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sainte-Foy (Québec). Bulletin d'extension n° 11. 356 pp. + 3 feuillets à l'échelle 1 : 20 000.

LAMONTAGNE, L., A. MARTIN, L. GRENON, J.-M. COSSETTE
2001 *Étude pédologique du comté de Saint-Jean (Québec)*. Laboratoire de pédologie et d'agriculture de précision, Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures, Direction générale de la recherche, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Foy (Québec). Bulletin d'extension n°12. 356 pages + 1 carte à l'échelle 1:40 000.

LOTHROP, J. C., D. L. LOWERY, A. E. SPIESS, C. J. ELLIS
2016 « Early human settlement of Northeastern North America » dans *PaleoAmerica*, vol. 2 n° 3, p. 192-251.

LOTHROP, J. C., P. E. NEWBY, A. E. SPIESS, J. W. BRADLEY
2011 « Paleoindians and the Younger Dryas in the New England-Maritimes region » dans *Quaternary International*, vol. 242, p. 546-569.

HYDRO-QUÉBEC
2022 *Ligne d'interconnexion Hertel-New York. Étude d'impact sur l'environnement*. *Volume 1 – Chapitres 1 à 7*. Montréal.

PARCS CANADA
2005 *Parcs Canada manuel pour l'enregistrement des données archéologiques: fouilles et prospections*. Version 1.0, 2005-09-29. Parcs Canada, Gatineau, Québec.

PIÉRARD, J., M. CÔTÉ, L. PINEL
1987 « Le chien de l'occupation archaïque du site Cadieux », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 17, n^{os} 1-2, p. 47-61.

RICHARD, P. J. H.
2016 « Le Grand Témoin ou La genèse du paysage laurentien » dans *Lumières sous la ville. Quand l'archéologie raconte Montréal*. Sous la direction de A.-M. Balac et de F. Bélanger. Recherches amérindiennes au Québec, Collection Signes des Amériques, Montréal, 307 p.

ROY, P.-G.
1927 Inventaire des concessions en fief et seigneurie [...], Beauceville, L'Éclaireur, 6 vol.; 27 cm, Collections de BAnQ.

TREMBLAY, R.
2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent peuple du Maïs*. Montréal, Éditions de l'Homme.

TREMBLAY, S.
2016 « Le premier chemin de fer au Canada » dans *Histoire Québec*, vol. 22, nº 1 p. 15-17.

Sites internet

COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC
2012 https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=118940; consulté le 26 avril 2023.

L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE
2023 https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/champlain-and-saint-laurence-railroad; consulté le 9 mai 2023.

PARCS CANADA
2022 https://parks.canada.ca/lhn-nhs/qc/chambly/culture/archeologie-archaeology/fort-sainte-therese, consulté le 27 avril 2023.

Annexes

Annexe 1 : Catalogues des photographies 2022 et planches

Annexe 2 : Catalogues des photographies 2023 et planches

Annexe 3 : Catalogues des photographies 2024 et planches

Annexe 4 : Catalogues des artefacts

Annexe 5 : Fiche outil

Annexe 6 : Fiches des zones inventoriées et fiches sondages

Annexe 1 : Catalogues des photographies 2022 et planches

Projet : HYD2229 – Ligne d'interconnexion Hertel – New York **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : BiFi-66-22-NUM1 **Site BiFi-066 s-op 1A**

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2022-11-02	001	1838	**BiFi-066 1A** (H6-AireTrav1)	Vue de la zone depuis la limite du champ situé directement au nord des bâtiments agricoles	n
2022-11-02	002	1839	**BiFi-066 1A** (H6-AireTrav1)	Vue de la zone depuis son extrémité nord	s
2022-11-02	003	1840	**BiFi-066 1A** (H6-AireTrav1)	Sondage 74, paroi nord	n
2022-11-03	004	1841	**BiFi-066 1A** (H6-AireTrav1)	Sondage 108, paroi est	e
2022-11-04	005	1842	**BiFi-066 1A** (H6-AireTrav1)	Sondage 117, paroi nord	n
2022-11-04	006	1843	**BiFi-066 1A** (H6-AireTrav1)	Sondage 118, paroi nord	n
2022-11-04	007	1844	**BiFi-066 1A** (H6-AireTrav1)	Sondage 1086, paroi sud	s

BiFi-66-22-NUM1-007

BiFi-66-22-NUM1-001

BiFi-66-22-NUM1-002

BiFi-66-22-NUM1-003

BiFi-66-22-NUM1-004

BiFi-66-22-NUM1-005

BiFi-66-22-NUM1-006

Projet : HYD2229 – Ligne d'interconnexion Hertel – New York **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : HYD2229-22-NUM1

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2022-10-25	001	1732	P33	Extrémité nord-est de la zone	so
2022-10-25	002	1733	P33	Extrémité nord-est de la zone	so
2022-10-25	003	1734	H6	Vue de la portion nord de la zone	N-ne
2022-10-25	004	1735	P34	Extrémité sud-est de la zone	ne
2022-10-25	005	1736	P35	Extrémité nord-ouest de la zone	ne
2022-10-25	006	1737	P35	Extrémité nord-ouest de la zone	e
2022-10-25	007	1738	P35	Extrémité sud-est de la zone	no
2022-10-25	008	1739	P38	Extrémité sud-ouest de la zone	ne
2022-10-25	009	1740	P3-H6	Extrémité nord-est de la zone	n
2022-10-25	010	1741	H6	Portion sud de la zone	s
2022-10-25	011	1743	H10	Portion centrale de la zone	se
2022-10-25	012	1744	H10	Portion centrale de la zone	S-so
2022-10-25	013	1745	H11	Portion centrale de la zone	so
2022-10-25	014	1746	H11	Portion centrale de la zone	so
2022-10-25	015	1747	H13	Extrémité est de la zone	o
2022-10-25	016	1748	H17	Extrémité est de la zone	s
2022-10-25	017	1749	H17	Portion centrale de la zone	so
2022-10-25	018	1750	H17	Portion centrale de la zone	O-no
2022-10-25	019	1751	H17	Portion nord-ouest de la zone	o
2022-10-25	020	1752	H17	Portion centre ouest de la zone	e
2022-10-25	021	1753	H17	Portion nord-ouest de la zone	n
2022-10-25	022	1754	H17	Portion sud-ouest de la zone, en bordure de l'autoroute 15	so
2022-10-25	023	1755	H17	Portion nord-ouest de la zone. Vue du cimetière méthodiste	n
2022-10-25	024	1756	H17	Portion de la zone comprise entre le cimetière et la bretelle d'autoroute	n
2022-10-25	025	1757	H18	Extrémité ouest de la zone	o
2022-10-25	026	1758	H18	Extrémité ouest de la zone	no

1929

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2022-10-25	027	1759	H18	Extrémité ouest de la zone	e
2022-10-25	028	1760	H18	Extrémité ouest de la zone	e
2022-10-25	029	1761	H18	Extrémité est de la zone	o
2022-10-25	030	1762	H18	Extrémité est de la zone	o

HYD2229-22-NUM1-020

HYD2229-22-NUM1-021

HYD2229-22-NUM1-022

HYD2229-22-NUM1-023

HYD2229-22-NUM1-024

HYD2229-22-NUM1-025

HYD2229-22-NUM1-026

HYD2229-22-NUM1-027

HYD2229-22-NUM1-028

HYD2229-22-NUM1-029

HYD2229-22-NUM1-030

HYD2229-22-NUM1-001

HYD2229-22-NUM1-002

HYD2229-22-NUM1-003

HYD2229-22-NUM1-004

HYD2229-22-NUM1-005

HYD2229-22-NUM1-006

HYD2229-22-NUM1-007

HYD2229-22-NUM1-008

HYD2229-22-NUM1-009

HYD2229-22-NUM1-010

HYD2229-22-NUM1-011

HYD2229-22-NUM1-012

HYD2229-22-NUM1-013

HYD2229-22-NUM1-014

HYD2229-22-NUM1-015

HYD2229-22-NUM1-016

HYD2229-22-NUM1-017

HYD2229-22-NUM1-018

HYD2229-22-NUM1-019

Projet : HYD2229 – Ligne d'interconnexion Hertel – New York **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : HYD2229-22-NUM2

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2022-10-25	001	1763	-	Église méthodiste d'Odelltown	no
2022-10-25	002	1764	-	Plaque commémorative de l'église	-
2022-10-25	003	1765	-	Plaque commémorative de la bataille d'Odelltown	-
2022-10-26	004	1768	P30.01	Vue de la portion sud de la zone	ne
2022-10-26	005	1769	P30.01	Vue de la portion sud de la zone	ne
2022-10-26	006	1770	P30.01	Sondage 2; paroi nord	n
2022-10-26	007	1771	P30.01	Sondage 1; paroi nord	n
2022-10-26	008	1772	P30.01	Vue de la portion sud de la zone à partir du tiers sud	so
2022-10-26	009	1773	P30.01	Vue de la portion centrale de la zone	no
2022-10-26	010	1774	P30.01	Vue de la portion centrale de la zone	n
2022-10-26	011	1776	P30.01	Vue de la moitié sud de la zone, depuis son centre	so
2022-10-26	012	1777	P30.01	Vue de la moitié nord de la zone	n
2022-10-26	013	1778	P30.01	Sondage 10; paroi sud	so
2022-10-27	014	1779	P30.01	Portion centrale de la zone à partir d'un point à l'ouest de celle-ci	se
2022-10-27	015	1780	P30.01	Portion centrale de la zone à partir d'un point à l'ouest de celle-ci	e
2022-10-27	016	1781	P30.01	Portion centrale de la zone à partir d'un point à l'ouest de celle-ci	e
2022-10-27	017	1782	P30.01	Portion centrale de la zone à partir d'un point à l'ouest de celle-ci	ne
2022-10-27	018	1783	P30.01	Extrémité nord de la zone	s
2022-10-28	019	1784	H25-A	Vue de la route depuis son extrémité ouest	e
2022-10-28	020	1785	H25-A	Vue de la route depuis son extrémité est	o
2022-10-28	021	1786	H25-A	Sondage 25, paroi sud	s
2022-10-28	022	1787	P69	Vue de la zone depuis son extrémité est	o
2022-10-28	023	1788	P69	Vue de la zone depuis son extrémité est	o
2022-10-28	024	1789	P69	Sondage 27; paroi nord	n
2022-10-28	025	1790	H6-BJ-40012-N	Vue de la zone depuis son extrémité nord	s
2022-10-28	026	1791	H6-BJ-40012-N	Sondage 32, paroi nord	n
2022-10-31	027	1795	H6-BJ-40012-S	Vue de la zone depuis son extrémité sud	n
2022-10-31	028	1796	H6-BJ-40012-S	Vue de la zone depuis son extrémité sud	n
2022-10-31	029	1797	H6-BJ-40012-S	Sondage 40; paroi nord; vue du câble enfoui	n
2022-10-31	030	1798	H6-BJ-40012-S	Sondage 41, paroi est	e

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2022-10-31	031	1799	H6-AireTrav2	Vue de la portion nord de la zone	n
2022-10-31	032	1800	H6-AireTrav2	Vue de la portion sud de la zone	s
2022-10-31	033	1801	H6-AireTrav2	Luzerne poussant dans la zone	-
2022-10-31	034	1802	H6-AireTrav2	Vue de l'extrémité nord de la zone, en bordure du ruisseau St-Claude	nw
2022-10-31	035	1803	H6-AireTrav2	Sondage 45, paroi est	e
2022-10-31	036	1804	H6-AireTrav2	Vue de la portion sud de la zone	s
2022-10-31	037	1805	H6-AireTrav2	Vue de la portion sud de la zone	s
2022-11-01	038	1822	H6-AireTrav2	Sondage 55, paroi ouest et fond du sondage	o
2022-11-01	039	1823	H6-AireTrav2	Sondage 54, paroi sud	s
2022-11-01	040	1824	H6-AireTrav2	Sondage 52, paroi ouest	o
2022-11-01	041	1825	H6-AireTrav2	Vue de l'affluent du ruisseau St-Claude et de ses rives traversant la zone	e
2022-11-01	042	1826	H6-AireTrav2	Vue de l'affluent du ruisseau St-Claude et de ses rives traversant la zone	ne
2022-11-01	043	1827	H6-AireTrav2	Extrémité centre-est de la zone, vue des bouleversements et remblais dans la zone	ne
2022-11-01	044	1828	H6-AireTrav2	Vue de la zone depuis son extrémité sud	n
2022-11-01	045	1829	H6-AireTrav2	Sondage 63, paroi ouest	o
2022-11-01	046	1830	H6-AireTrav2	Sondage 61, paroi est	e
2022-11-02	047	1831	H6-AireTrav2	Ambiance : 1er coup de pelle après le café	se
2022-11-02	048	1832	H6-AireTrav2	Extrémité sud de la zone, portion au sud du tributaire du ruisseau St-Claude	n
2022-11-02	049	1834	H6-AireTrav1	Extrémité sud de la zone	s
2022-11-02	050	1835	H6-AireTrav1	Extrémité sud de la zone, vue des bâtiments agricoles et du fossé/boisé en bordure de la zone	o
2022-11-02	051	1836	H6-AireTrav1	Extrémité sud de la zone depuis le rang St-Raphaël	no
2022-11-02	052	1837	H6-AireTrav1	Extrémité sud de la zone, vue des bâtiments agricole et du fossé/boisé en bordure de la zone	n
2022-11-02	053	1838	H6-AireTrav1 **BiFi-066**	Vue de la zone depuis la limite du champ situé directement au nord des bâtiments agricoles	n
2022-11-02	054	1839	H6-AireTrav1 **BiFi-066**	Vue de la zone depuis son extrémité nord	s
2022-11-02	055	1840	H6-AireTrav1 **BiFi-066**	Sondage 74, paroi nord	n

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2022-11-03	056	1841	H6-AireTrav1 **BiFi-066**	Sondage 108, paroi est	e
2022-11-04	057	1842	H6-AireTrav1 **BiFi-066**	Sondage 117, paroi nord	n
2022-11-04	058	1843	H6-AireTrav1 **BiFi-066**	Sondage 118, paroi nord	n
2022-11-04	059	1844	H6-AireTrav1 **BiFi-066**	Sondage 1086, paroi sud	s
2022-11-14	060	083355	H6-BJ-40004	Vue de la portion sud-est de la zone depuis son centre	s
2022-11-14	061	083415	H6-BJ-40004	Vue de la portion sud-est de la zone depuis son centre	se
2022-11-14	062	083857	H6-BJ-40004	Vue de la portion centre sud de la zone depuis l'extrémité sud	n
2022-11-14	063	083902	H6-BJ-40004	Vue de la portion centre sud de la zone depuis l'extrémité sud	n
2022-11-14	064	083926	H6-BJ-40004	Vue de la portion centre est de la zone, portion appartenant au MTQ en bordure de la route	ne
2022-11-14	065	083958	H6-BJ-40004	Vue de la portion nord de la zone depuis son centre	n
2022-11-14	066	084100	H6-BJ-40004	Vue de la portion nord de la zone depuis son extrémité nord	s
2022-11-14	067	085037	H6-BJ-40004	Sondage 102, paroi est	e
2022-11-14	068	103547	H6-BJ-40004	Vue de la portion centrale de la zone. Vue des monticules aménagés à la suite du remblaiement de la zone. Pris depuis l'extrémité ouest de la zone	e
2022-11-14	069	103552	H6-BJ-40004	Vue de la portion centrale de la zone. Vue des monticules aménagés à la suite du remblaiement de la zone. Pris depuis l'extrémité ouest de la zone	e
2022-11-14	070	111159	H6-BJ-40004	Vue du talus bordant le ruisseau St-Claude et situé à la limite ouest de la zone	n
2022-11-14	071	111202	H6-BJ-40004	Vue du talus bordant le ruisseau St-Claude et situé à la limite ouest de la zone	n
2022-11-14	072	111209	H6-BJ-40004	Vue du talus bordant le ruisseau St-Claude et situé à la limite ouest de la zone	n
2022-11-14	073	111402	H6-BJ-40004	Vue du talus bordant le ruisseau St-Claude et situé à la limite ouest de la zone	n
2022-11-14	074	111425	H6-BJ-40004	Vue du talus bordant le ruisseau St-Claude et situé à la limite ouest de la zone	n

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2022-11-14	075	113143	H6-BJ-40004	Sondage 118-b, paroi sud	s
2022-11-14	076	124621	P3	Vue de la zone depuis son extrémité nord	s
2022-11-14	077	124630	P3	Vue de la zone depuis son extrémité nord	s
2022-11-14	078	124725	P3	Vue de la zone depuis son extrémité sud	n
2022-11-14	079	124735	P3	Vue de la zone depuis son extrémité sud	n
2022-11-14	080	132555	P27	Vue de la portion nord de la zone depuis son extrémité nord	s
2022-11-14	081	132624	P27	Vue de la portion nord de la zone depuis son extrémité nord	s
2022-11-14	082	132711	P27	Vue de la portion nord de la zone depuis son extrémité nord	so
2022-11-14	083	133010	P27	Vue de la portion nord de la zone. Présence d'un ponceau en avant-plan	s
2022-11-14	084	133013	P27	Vue de la portion nord de la zone. Présence d'un ponceau en avant-plan	s
2022-11-14	085	133129	P27	Vue de la portion nord de la zone depuis son centre	n
2022-11-14	086	135326	P27	Sondage 119-b, paroi nord	n
2022-11-14	087	140642	P27	Sondage 121-b, paroi nord	n
2022-11-14	088	141250	P27	Ambiance : Mortalité naturelle	-
2022-11-14	089	141608	P27	Vue de la portion centrale de la zone	n
2022-11-14	090	143111	P28	Vue de la portion nord de la zone	n
2022-11-14	091	143207	P28	Vue de la portion sud de la zone	s
2022-11-14	092	143213	P28	Vue de la portion sud de la zone	n
2022-11-14	093	143250	P28	Vue de la portion sud de la zone	n
2022-11-14	094	143323	P28	Vue de la portion sud de la zone	n
2022-11-15	095	1855	P27	Sondage 122-b, paroi sud	se
2022-11-15	096	1856	P27	Vue de la portion centrale de la zone	n
2022-11-15	097	1857	P27	Vue de la portion sud de la zone	s
2022-11-15	098	1858	P28	Vue de la portion centrale de la zone	s
2022-11-15	099	1859	P28	Vue de la portion centrale de la zone	s
2022-11-15	100	1860	P28	Vue de la portion sud de la zone	n
2022-11-15	101	1861	H10-BJ-40016	Sondage 141, paroi sud	s
2022-11-15	102	1862	H10-BJ-40016	Sondage 143, paroi sud	s
2022-11-15	103	1863	H10-BJ-40016	Portion de la zone située au sud du rang Singer	o
2022-11-15	104	1864	H10-BJ-40016	Portion de la zone située au sud du rang Singer	e
2022-11-15	105	1865	H10-BJ-40016	Portion de la zone située au nord du rang Singer	se
2022-11-15	106	1866	H10-BJ-40016	Portion de la zone située au nord du rang Singer	se
2022-11-21	107	1873	H19-BJ-40076	Vue de la zone, depuis le rang St-Georges	so

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2022-11-21	108	1874	H19-BJ-40076	Vue du sentier de VTT dans la portion nord de la zone	o
2022-11-21	109	1875	H19-BJ-40076	Vue du monticule de déblais associés à la réfection de la route 202	so
2022-11-21	110	1876	H19-BJ-40076	Vue de la portion sud de la zone	se
2022-11-21	111	1877	H19-BJ-40076	Sondage 151, parois sud et est	se
2022-11-21	112	1878	H19-BJ-40076	Sondage 151, parois sud et est	s
2022-11-21	113	1879	H19-BJ-40080	Sondage 157, paroi est	e
2022-11-21	114	1880	H19-BJ-40080	Sondage 157, emplacement	n
2022-11-21	115	1881	H19-BJ-40080	Vue de la zone depuis sa limite sud	n
2022-11-21	116	1882	H19-BJ-40080	Sondage 157, paroi sud	s
2022-11-21	117	1883	H19-BJ-40080	Sondage 157, parois sud et ouest	so
2022-11-21	118	1884	P20	Vue de la zone depuis son extrémité sud	n
2022-11-21	119	1885	P20	Vue de la zone depuis son centre	n
2022-11-21	120	1886	H22	Vue de la zone depuis son extrémité nord	s
2022-11-21	121	1887	H22	Sondage 162, paroi ouest	no
2022-11-21	122	1888	H22	Sondage 162, vue d’ensemble	n
2022-11-21	123	1890	H22	Vue de la zone depuis son extrémité sud	n

HYD2229-22-NUM2-095

HYD2229-22-NUM2-096

HYD2229-22-NUM2-097

HYD2229-22-NUM2-098

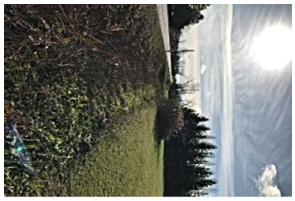
HYD2229-22-NUM2-099

HYD2229-22-NUM2-100

HYD2229-22-NUM2-101

HYD2229-22-NUM2-102

HYD2229-22-NUM2-103

HYD2229-22-NUM2-104

HYD2229-22-NUM2-105

HYD2229-22-NUM2-106

HYD2229-22-NUM2-107

HYD2229-22-NUM2-108

HYD2229-22-NUM2-109

HYD2229-22-NUM2-110

HYD2229-22-NUM2-111

HYD2229-22-NUM2-112

HYD2229-22-NUM2-113

HYD2229-22-NUM2-114

HYD2229-22-NUM2-115

HYD2229-22-NUM2-116

HYD2229-22-NUM2-117

HYD2229-22-NUM2-118

HYD2229-22-NUM2-119

HYD2229-22-NUM2-120

HYD2229-22-NUM2-121

HYD2229-22-NUM2-122

HYD2229-22-NUM2-123

HYD2229-22-NUM2-001

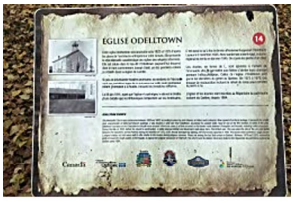

HYD2229-22-NUM2-002

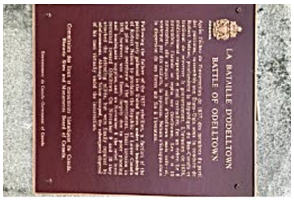

HYD2229-22-NUM2-003

HYD2229-22-NUM2-004

HYD2229-22-NUM2-005

HYD2229-22-NUM2-006

HYD2229-22-NUM2-007

HYD2229-22-NUM2-008

HYD2229-22-NUM2-009

HYD2229-22-NUM2-010

HYD2229-22-NUM2-011

HYD2229-22-NUM2-012

HYD2229-22-NUM2-013

HYD2229-22-NUM2-014

HYD2229-22-NUM2-015

HYD2229-22-NUM2-016

HYD2229-22-NUM2-017

HYD2229-22-NUM2-018

HYD2229-22-NUM2-019

HYD2229-22-NUM2-020

HYD2229-22-NUM2-021

HYD2229-22-NUM2-022

HYD2229-22-NUM2-023

HYD2229-22-NUM2-024

HYD2229-22-NUM2-025

HYD2229-22-NUM2-026

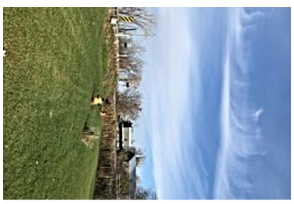
HYD2229-22-NUM2-027

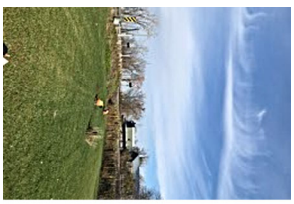
HYD2229-22-NUM2-028

HYD2229-22-NUM2-029

HYD2229-22-NUM2-030

HYD2229-22-NUM2-031

HYD2229-22-NUM2-032

HYD2229-22-NUM2-033

HYD2229-22-NUM2-034

HYD2229-22-NUM2-035

HYD2229-22-NUM2-036

HYD2229-22-NUM2-037

HYD2229-22-NUM2-038

HYD2229-22-NUM2-039

HYD2229-22-NUM2-040

HYD2229-22-NUM2-041

HYD2229-22-NUM2-042

HYD2229-22-NUM2-043

HYD2229-22-NUM2-044

HYD2229-22-NUM2-045

HYD2229-22-NUM2-046

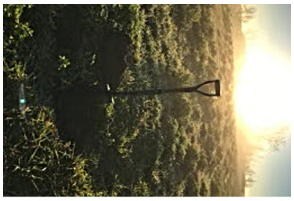
HYD2229-22-NUM2-047

HYD2229-22-NUM2-048

HYD2229-22-NUM2-049

HYD2229-22-NUM2-050

HYD2229-22-NUM2-051

HYD2229-22-NUM2-052

HYD2229-22-NUM2-053

HYD2229-22-NUM2-054

HYD2229-22-NUM2-055

HYD2229-22-NUM2-056

HYD2229-22-NUM2-057

HYD2229-22-NUM2-058

HYD2229-22-NUM2-059

HYD2229-22-NUM2-060

HYD2229-22-NUM2-061

HYD2229-22-NUM2-062

HYD2229-22-NUM2-063

HYD2229-22-NUM2-064

HYD2229-22-NUM2-065

HYD2229-22-NUM2-066

HYD2229-22-NUM2-067

HYD2229-22-NUM2-068

HYD2229-22-NUM2-069

HYD2229-22-NUM2-070

HYD2229-22-NUM2-071

HYD2229-22-NUM2-072

HYD2229-22-NUM2-073

HYD2229-22-NUM2-074

HYD2229-22-NUM2-075

HYD2229-22-NUM2-076

HYD2229-22-NUM2-077

HYD2229-22-NUM2-078

HYD2229-22-NUM2-079

HYD2229-22-NUM2-080

HYD2229-22-NUM2-081

HYD2229-22-NUM2-082

HYD2229-22-NUM2-083

HYD2229-22-NUM2-084

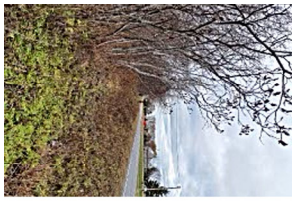

HYD2229-22-NUM2-085

HYD2229-22-NUM2-086

HYD2229-22-NUM2-087

HYD2229-22-NUM2-088

HYD2229-22-NUM2-089

HYD2229-22-NUM2-090

HYD2229-22-NUM2-091

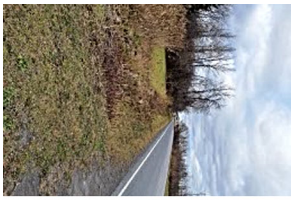

HYD2229-22-NUM2-092

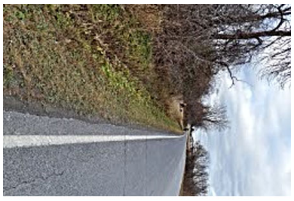

HYD2229-22-NUM2-093

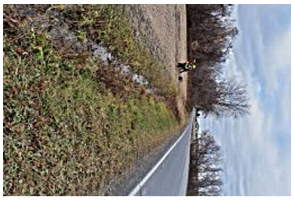

HYD2229-22-NUM2-094

Annexe 2 : Catalogues des photographies 2023 et planches

Projet : HYD2229-2023 **Archéologue : Jean-Philipe Hénault**

Film n° : HYD2229_2023_NUM1

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2023-10-13	001	IMG_3174	2023-001	Vue de l'aire d'inventaire	ne
2023-10-13	002	IMG_3176	2023-001	Vue de l'aire d'inventaire	e
2023-10-13	003	IMG_3178	2023-001	Vue de l'aire d'inventaire	e
2023-10-13	004	IMG_3180	2023-001	Sondage test st-2; paroi ouest	no
2023-10-13	005	IMG_3182	2023-001	Sondage test st-1; paroi est	se
2023-10-13	006	IMG_3184	2023-001	Sondage test st-3; paroi nord	ne
2023-10-13	007	IMG_3186	2023-002	Vue de l'aire d'inventaire	ne
2023-10-13	008	IMG_3188	2023-002	Vue de l'aire d'inventaire	ne
2023-10-13	009	IMG_3190	2023-002	Sondage test st-1; paroi ouest	o
2023-10-13	010	IMG_3192	2023-004	Vue de l'aire d'inventaire	n
2023-10-13	011	IMG_3194	2023-004	Vue de l'aire d'inventaire	so
2023-10-13	012	IMG_3196	2023-004	Vue de l'aire d'inventaire	so
2023-10-13	013	IMG_3198	2023-004	Vue de l'aire d'inventaire	so
2023-10-13	014	IMG_3200	2023-004	Sondage test st-1; paroi ouest	no
2023-10-13	015	IMG_3202	2023-004	Sondage test st-1; paroi ouest	no
2023-10-13	016	IMG_3204	2023-004	Sondage n°3 (fid:11); paroi ouest	o
2023-10-16	017	IMG_3211	2023-005	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité ouest	ne
2023-10-16	018	IMG_3213	2023-005	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	o
2023-10-16	019	IMG_3215	2023-005	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	o
2023-10-16	020	IMG_3217	2023-005	Sondage test st-1; paroi est	e
2023-10-16	021	IMG_3222	2023-006	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité ouest	ne
2023-10-16	022	IMG_3224	2023-006	Sondage test st-1; paroi est	e
2023-10-16	023	IMG_3226	2023-006	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité ouest	ne
2023-10-16	024	IMG_3228	2023-006	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité ouest	ne
2023-10-16	025	IMG_3230	2023-007	Sondage test st-1; paroi ouest	so
2023-10-16	026	IMG_3232	2023-007	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité ouest	ne
2023-10-16	027	IMG_3234	2023-007	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité ouest	ne
2023-10-16	028	IMG_3236	2023-008	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	o
2023-10-16	029	IMG_3238	2023-008	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	o
2023-10-16	030	IMG_3240	2023-008	Sondage test st-1; paroi nord	no
2023-10-18	031	IMG_3243	2023-012	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité ouest	se

2023-10-18	032	IMG_3245	2023-012	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité ouest	se
2023-10-18	033	IMG_3247	2023-012	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité ouest	se
2023-10-18	034	IMG_3249	2023-012	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	no
2023-10-18	035	IMG_3251	2023-012	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	o
2023-10-18	036	IMG_3253	2023-012	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	n
2023-10-18	037	IMG_3255	2023-012	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	no
2023-10-18	038	IMG_3257	2023-012	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	no
2023-10-18	039	IMG_3259	2023-012	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	n
2023-10-18	040	IMG_3261	2023-012	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	n
2023-10-18	041	IMG_3263	2023-012	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	n
2023-10-18	042	IMG_3265	2023-012	Sondage n°4 (fid:31); paroi sud	se
2023-10-18	043	IMG_3267	2023-012	Sondage n°3 (fid:30); paroi ouest	no
2023-10-18	044	IMG_3269	2023-012	Sondage n°2 (fid:29); paroi sud	se
2023-10-18	045	IMG_3271	2023-012	Sondage test st-1; paroi nord	n
2023-10-18	046	IMG_3273	2023-012	Sondage test st-1; paroi nord	n
2023-10-18	047	IMG_3275	2023-017	Sondage test st-1; paroi est	e
2023-10-18	048	IMG_3277	2023-017	Sondage test st-1; paroi est	e
2023-10-18	049	IMG_3279	2023-017	Sondage test st-2; paroi est	e
2023-10-18	050	IMG_3281	2023-017	Sondage test st-2; paroi est	e
2023-10-18	051	IMG_3282	2023-017	Sondage test st-2; paroi est	e
2023-10-18	052	IMG_3283	2023-017	Sondage test st-3; paroi est	ne
2023-10-18	053	IMG_3285	2023-017	Sondage n°7 (fid:38); paroi nord	ne
2023-10-18	054	IMG_3287	2023-017	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité nord-ouest	se
2023-10-18	055	IMG_3289	2023-017	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité nord-ouest	e
2023-10-18	056	IMG_3291	2023-017	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité nord-ouest	e
2023-10-18	057	IMG_3293	2023-017	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité nord-ouest	e
2023-10-18	058	IMG_3295	2023-017	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité nord-ouest	se
2023-10-18	059	IMG_3297	2023-017	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité nord-ouest	se
2023-10-23	060	IMG_3306	2023-013	Sondage test st-1; paroi ouest	o
2023-10-23	061	IMG_3308	2023-015	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité ouest	e
2023-10-23	062	IMG_3310	2023-015	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité ouest	e
2023-10-23	063	IMG_3312	2023-015	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	nw

2023-10-23	064	IMG_3314	2023-015	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	nw
2023-10-23	065	IMG_3316	2023-013	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	no
2023-10-23	066	IMG_3318	2023-013	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	no
2023-10-23	067	IMG_3320	2023-009	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité est	o
2023-10-23	068	IMG_3322	2023-009	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité ouest	ne
2023-10-23	069	IMG_3324	2023-009	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité ouest	ne
2023-10-23	070	IMG_3326	2023-009	Sondage test st-1; paroi nord	no
2023-10-23	071	IMG_3328	2023-009	Sondage test st-1; paroi nord	no
2023-10-26	072	IMG_3330	2023-014	Sondage test st-1; paroi ouest	o
2023-10-26	073	IMG_3332	2023-014	Sondage test st-1; paroi ouest	o
2023-10-26	074	IMG_3334	2023-014	Vue de l'aire d'inventaire	e
2023-10-26	075	IMG_3336	2023-014	Vue de l'aire d'inventaire	e
2023-10-26	076	IMG_3339	2023-015	Sondage test st-1; paroi est	e
2023-10-26	077	IMG_3341	2023-015	Vue de l'aire d'inventaire; moitié ouest de celle-ci	e
2023-10-26	078	IMG_3343	2023-015	Vue de l'aire d'inventaire; moitié ouest de celle-ci	se
2023-10-26	079	IMG_3345	2023-015	Vue de l'aire d'inventaire; moitié est de celle-ci	e
2023-10-26	080	IMG_3347	2023-015	Vue de l'aire d'inventaire; moitié est de celle-ci	e
2023-10-27	081	IMG_3349	2023-016	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité sud-ouest	no
2023-10-27	082	IMG_3351	2023-016	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité sud-ouest	n
2023-10-27	083	IMG_3353	2023-016	Vue de l'aire d'inventaire; depuis son extrémité sud-ouest	e
2023-10-27	084	IMG_3355	2023-016	Sondage test st-1; paroi sud	se
2023-10-27	085	IMG_3357	2023-016	Sondage test st-1; paroi sud	se
2023-10-27	086	IMG_3359	2023-016	Vue de l'aire d'inventaire	no
2023-10-27	087	IMG_3361	2023-016	Vue de l'aire d'inventaire	e
2023-10-27	088	IMG_3363	2023-016	Vue de l'aire d'inventaire	ne
2023-10-27	089	IMG_3365	2023-016	Vue de l'aire d'inventaire	ne
2023-10-27	090	IMG_3368	2023-016	Sondage test st-2 (fid:135); paroi ouest	o
2023-10-31	091	IMG_3377	2023-016	Vue de l'aire d'inventaire; extrémité nord-ouest de l'aire, traverse du chemin de fer	no
2023-10-31	092	IMG_3379	2023-016	Vue de l'aire d'inventaire; extrémité nord-ouest de l'aire; secteur de la découverte de surface	o
2023-10-31	093	IMG_3381	2023-016	Vue de l'aire d'inventaire; extrémité nord-ouest de l'aire; secteur de la découverte de surface	so

2023-10-31	094	IMG_3383	2023-016	Vue de l'aire d'inventaire; extrémité nord-ouest de l'aire; secteur de la découverte de surface	s
2023-10-31	095	IMG_3385	2023-016	Vue de l'aire d'inventaire; extrémité nord-ouest de l'aire; secteur de la découverte de surface	se
2023-10-31	096	IMG_3387	2023-016	Vue de l'aire d'inventaire; extrémité nord-ouest de l'aire; secteur de la découverte de surface	se

HYD2229_2023_NUM1-017

HYD2229_2023_NUM1-018

HYD2229_2023_NUM1-019

HYD2229_2023_NUM1-020

HYD2229_2023_NUM1-021

HYD2229_2023_NUM1-022

HYD2229_2023_NUM1-023

HYD2229_2023_NUM1-024

HYD2229_2023_NUM1-025

HYD2229_2023_NUM1-026

HYD2229_2023_NUM1-027

HYD2229_2023_NUM1-028

HYD2229_2023_NUM1-029

HYD2229_2023_NUM1-030

HYD2229_2023_NUM1-031

HYD2229_2023_NUM1-032

HYD2229_2023_NUM1-033

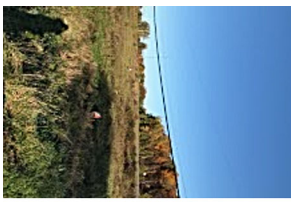
HYD2229_2023_NUM1-034

HYD2229_2023_NUM1-035

HYD2229_2023_NUM1-036

HYD2229_2023_NUM1-037

HYD2229_2023_NUM1-038

HYD2229_2023_NUM1-039

HYD2229_2023_NUM1-040

HYD2229_2023_NUM1-041

HYD2229_2023_NUM1-042

HYD2229_2023_NUM1-043

HYD2229_2023_NUM1-044

HYD2229_2023_NUM1-045

HYD2229_2023_NUM1-046

HYD2229_2023_NUM1-047

HYD2229_2023_NUM1-048

HYD2229_2023_NUM1-049

HYD2229_2023_NUM1-050

HYD2229_2023_NUM1-051

HYD2229_2023_NUM1-052

HYD2229_2023_NUM1-053

HYD2229_2023_NUM1-054

HYD2229_2023_NUM1-055

HYD2229_2023_NUM1-056

HYD2229_2023_NUM1-057

HYD2229_2023_NUM1-058

HYD2229_2023_NUM1-059

HYD2229_2023_NUM1-060

HYD2229_2023_NUM1-061

HYD2229_2023_NUM1-062

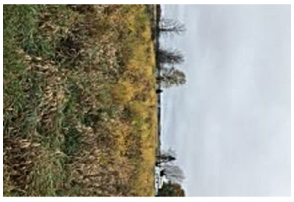
HYD2229_2023_NUM1-063

HYD2229_2023_NUM1-064

HYD2229_2023_NUM1-065

HYD2229_2023_NUM1-066

HYD2229_2023_NUM1-067

HYD2229_2023_NUM1-068

HYD2229_2023_NUM1-069

HYD2229_2023_NUM1-070

HYD2229_2023_NUM1-071

HYD2229_2023_NUM1-072

HYD2229_2023_NUM1-073

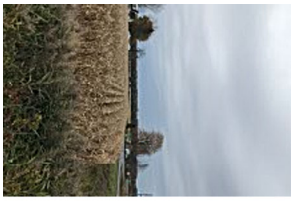
HYD2229_2023_NUM1-074

HYD2229_2023_NUM1-075

HYD2229_2023_NUM1-076

HYD2229_2023_NUM1-077

HYD2229_2023_NUM1-078

HYD2229_2023_NUM1-079

HYD2229_2023_NUM1-080

HYD2229_2023_NUM1-081

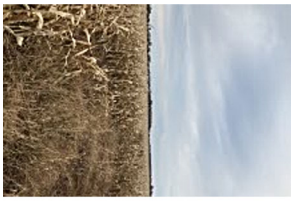
HYD2229_2023_NUM1-082

HYD2229_2023_NUM1-083

HYD2229_2023_NUM1-084

HYD2229_2023_NUM1-085

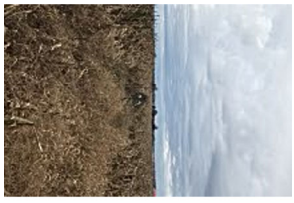
HYD2229_2023_NUM1-086

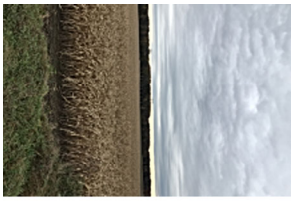
HYD2229_2023_NUM1-087

HYD2229_2023_NUM1-088

HYD2229_2023_NUM1-089

HYD2229_2023_NUM1-090

HYD2229_2023_NUM1-091

HYD2229_2023_NUM1-092

HYD2229_2023_NUM1-093

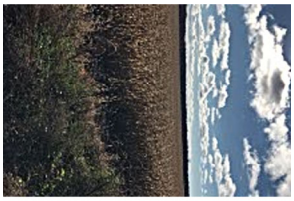
HYD2229_2023_NUM1-094

HYD2229_2023_NUM1-095

HYD2229_2023_NUM1-096

HYD2229_2023_NUM1-001

HYD2229_2023_NUM1-002

HYD2229_2023_NUM1-003

HYD2229_2023_NUM1-004

HYD2229_2023_NUM1-005

HYD2229_2023_NUM1-006

HYD2229_2023_NUM1-007

HYD2229_2023_NUM1-008

HYD2229_2023_NUM1-009

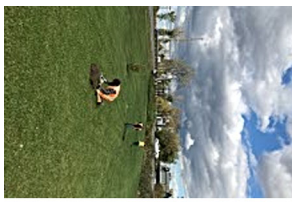
HYD2229_2023_NUM1-010

HYD2229_2023_NUM1-011

HYD2229_2023_NUM1-012

HYD2229_2023_NUM1-013

HYD2229_2023_NUM1-014

HYD2229_2023_NUM1-015

HYD2229_2023_NUM1-016

Annexe 3 : Catalogues des photographies 2024 et planches

Projet : HYD2229-2024 Hertel – NY **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : HYD2229_2024_NUM1

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2024-05-09	001		2024-011	Vue générale de l'aire	e
2024-05-09	002		2024-011	Vue générale de l'aire	e
2024-05-09	003		2024-003	Vue générale de l'aire	n
2024-05-09	004		2024-003	Vue générale de l'aire	n
2024-05-09	005		2024-003	Vue de l'excavation et de l'avancée des travaux	s
2024-05-09	006		2024-003	Vue de l'excavation et de l'avancée des travaux	s
2024-05-09	007		2024-011b	Vue générale de l'aire	o
2024-05-09	008		2024-011b	Vue générale de l'aire	o
2024-05-09	009		2024-011	Vue générale de l'aire	e
2024-05-09	010		2024-011	Vue générale de l'aire	e
2024-05-10	011		2024-011b	sondage témoin 1; paroi ouest	o
2024-05-10	012		2024-011b	sondage témoin 1; paroi ouest	o
2024-05-10	013		2024-011	sondage témoin 1; paroi est	e
2024-05-10	014			sondage témoin 1; paroi est	e
2024-05-10	015			sondage témoin 1; paroi est	e
2024-05-10	016		2024-011b	Vue du regard en place en bordure de la route, présent dans la portion nord de l'aire	n
2024-05-10	017		2024-011b	Vue du regard en place en bordure de la route, présent dans la portion nord de l'aire; vue de son emplacement	e
2024-05-10	018		2024-010	Vue générale de l'aire	o
2024-05-10	019		2024-010	Vue générale de l'aire	o
2024-05-10	020		2024-010	sondage témoin 1; paroi sud	s
2024-05-10	021		2024-010	sondage témoin 1; paroi sud	s
2024-05-10	022		2024-010	Vue générale de l'aire	n
2024-05-10	023		2024-010	Vue générale de l'aire	n
2024-05-10	024		2024-010	Vue générale de l'aire	no
2024-05-10	025		2024-010	Vue générale de l'aire	no
2024-05-10	026		2024-011	Vue générale de l'aire	o
2024-05-10	027		2024-011	Vue générale de l'aire	o

HYD2229_2024_NUM1-024

HYD2229_2024_NUM1-025

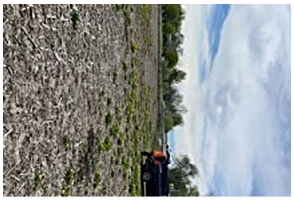
HYD2229_2024_NUM1-026

HYD2229_2024_NUM1-027

HYD2229_2024_NUM1-001

HYD2229_2024_NUM1-002

HYD2229_2024_NUM1-003

HYD2229_2024_NUM1-004

HYD2229_2024_NUM1-005

HYD2229_2024_NUM1-006

HYD2229_2024_NUM1-007

HYD2229_2024_NUM1-008

HYD2229_2024_NUM1-009

HYD2229_2024_NUM1-010

HYD2229_2024_NUM1-011

HYD2229_2024_NUM1-012

HYD2229_2024_NUM1-013

HYD2229_2024_NUM1-014

HYD2229_2024_NUM1-015

HYD2229_2024_NUM1-016

HYD2229_2024_NUM1-017

HYD2229_2024_NUM1-018

HYD2229_2024_NUM1-019

HYD2229_2024_NUM1-020

HYD2229_2024_NUM1-021

HYD2229_2024_NUM1-022

HYD2229_2024_NUM1-023

Annexe 4 : Catalogues des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Hertel-New-York **Archéologue : Jean-Philippe Hénault** **Date : Septembre 2024**
Code : HYD2229 **Analyste : Isabelle Hade** **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2023.005 S.3 (15)	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment d'embout coupé droit. Sans marque ni décor apparent. Couche 1 Labour		
2023.005 S.3 (15)	1.1.2.61	TCF blanche	contenant-anse	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs d'anse moulée à rebords arrondis. 2,5 cm de larg. Sans marque ni décor apparent. Couche 1 Labour		
2023.005 S.4 (14)	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment. Sans marque ni décor apparent. Couche 1 Labour		
2023.005 S.4 (14)	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé (?) en vert. Couche 1 Labour		
2023.005 S.4 (14)	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent. Couche 1 Labour		
2023.005 S.4 (14)	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 3 cm de long. dont la corrosion empêche une meilleure identification. Couche 1 Labour		
2023.005 S.4 (14)	4.3.2	Mortier	résidu	1	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Petit résidu de mortier blanchâtre. Couche 1 Labour		
2023.005 S.4 (14)	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor apparent. Couche 1 Labour		

Annexe 5 : Fiche outil

FICHE OUTIL

Catalogue :	HYD2229-2023-016-s135.1	**Matière :**	Rhyolite Kinéo
Zone / Site:	2023-016	**État:**	Entier
Secteur / Aire :	Nord-ouest	**Type :**	Pointe de projectile à encoches latérales
Sond. / Puits:	s-135		
Quadrant :		**Période :**	Archaïque supérieur
Horizon / Lot:	Labour / surface	**Affiliation :**	s.o.

Dimensions

			Distale	Mésiale	Proximale
Long.:	46,49	**Larg.:**	10,84	19,33	21,92
Poids:	6,11	**Épais.:**	3,75	5,96	4,40

Encoches

	Long.	Larg.	Épais.	Hauteur	Emplacement
Encoches G :	7,05	2,92	2,68	9,96	latérales
Encoches D :	6,37	2,47	2,64	8,63	latérales

	Direction	Forme	Genre
Encoches G :	Perpendiculaire	ronde	rentrante
Encoches D :	Perpendiculaire	ronde	rentrante

Retouches

Localisation:	Sur tout le pourtour de l’outil		
Type :	subparallèles		
Régularité :	continues	**Direction :**	bifaciales
Étendue :	envahissantes	**Angle :**	Obliques (30-60°)

Altérations

	Localisation	Type
Usures :	sur la base	émoussé
Fractures :	aucune	
Altération :	aucune	

Remarques:

La base est légèrement concave.

La matière n’est pas patinée.

* les mesures sont en millimètres, le poids en grammes

FICHE OUTIL

Catalogue : HYD2229-2023-016-s135.1 **Site:** 2023-016

Photo:

Avers	**Profil**
Revers	**Grossissement :**

* les mesures sont en millimètres, le poids en grammes

Annexe 6 : Fiches des zones inventoriées et fiches sondages

FICHE INVENTAIRE

Projet: HYD2229 - Hertel 2023
Zone: 2023-001

LOCALISATION

Carte:
Photos aériennes:
Route: Rte 104 / R. St-Raphaël
Chaînage / PK:
Bassin hydrographique: Riv. St-Laurent.
Plan d'eau: Bgg. St-Claude
Rive: Droite.

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

Impact: Ligne Hertel - Wy

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique: En bordure Est du rang St-Raphaël, à l'intersection de la R. 104, sur terrain domiciliaire, terrain gazonné

Géomorphologie: Plaine, fond marin mer de Champlain

Pédologie: Alluvions & marais / Locustre : Gleysol

Végétation: Gazon.

Perturbations: Terrain résidentiel, poteau publicitaire, aménagement paysager.

Pente: Faible à nul

Drainage:

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie: Sondages manuels

Potentiel théorique: Moyen.
Site archéologique
Connu:

Potentiel observé: Moyen
Trouvé:

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

Remblais sur presque toute la surface

ENREGISTREMENTS

Photos: _2023_NUM1 : 1 @ 6.
Plan:
Coupe:
Points GPS: 1 @ 5

Archéologue:
Date: 13 oct 2023
Météo:

FICHE SONDAGE

Contrat HYD2229
Zone 2023-ou1
Code temp. ———
Code Borden ———
Sondage ST-1

STRATIGRAPHIE
Paroi Est.
Altitude 20m.

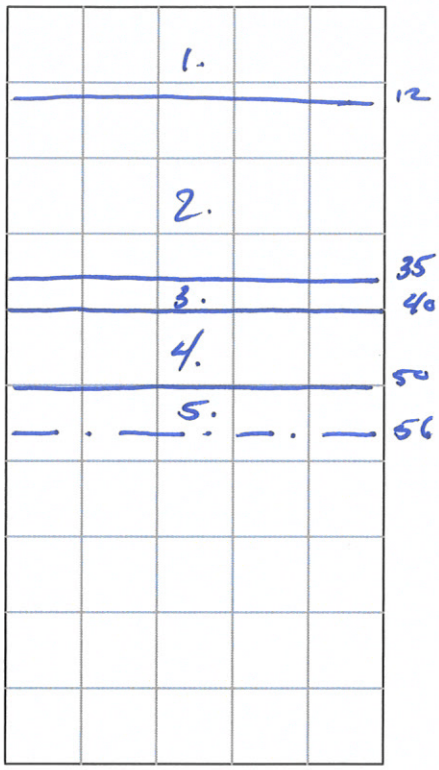

Échelle 1:10
Azimut

PLAN

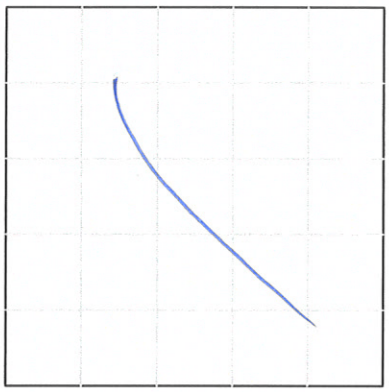

Échelle
Azimut

Légende et description

1. Gazon & Am. paysager ; brun argileux fané

2. Brun argileux ; brun foncé gris ; compact & graveleux
→ Remblai nivellement

3. Brun argileux ; brun noir ; compact ; avec cailloux & pierres, clous, verre, tôle, cuivre
→ Remblai

Légende / description / localisation des artefacts

4. Brun argileux ; brun gris ; compact ; avec gros charbon de bois
→ Ancien sol labour

5. Argile limoneuse ; brun pâle beige ; très compact ; stérile.

Photographies 2023 : 05

Archéologue J.P. Hénaff Date 13 oct 2023

FICHE SONDAGE

Contrat HYD 2229
Zone 2023 - 001
Code temp. —
Code Borden —
Sondage St 2.

STRATIGRAPHIE
Paroi Ouest.
Altitude 20 m.

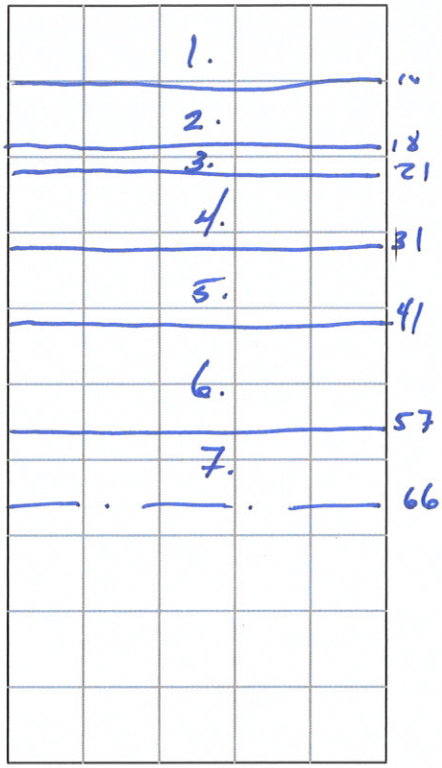

Échelle 1:10
Azimut

PLAN

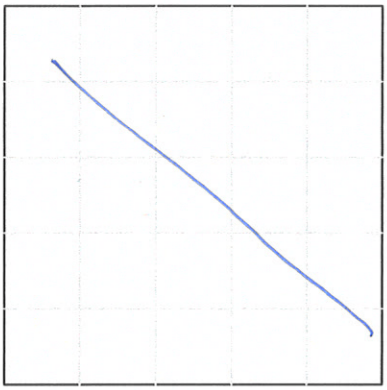

Échelle
Azimut

Légende et description

1. Limon argileux ; noir ; compact
→ Aménagement paysager.

2. 0-3/4 ; gris foncé ; gravelleux ; avec limon
→ Surface de circulation

3. Argile limoneuse, beige orangé ; compact ; objets modernes.
→ Surface de circulation ?

Légende / description / localisation des artefacts

4/ Argile limoneuse ; brun gris ; compact ; avec graviers, gravillons, ch. de bois
→ Remblai de nivellement

5. Argile limoneuse ; beige jaunâtre ; compact ; avec 1 clou tréfilé
→ Remblai

6. Limon argileux ; brun gris ; peu compact ; avec gravillons & graviers.
→ Sol cultivé ancien

7. Argile limoneuse ; beige tacheté ; rouille ; compact ; textile organique à la surface → Sol naturel stérile.

Photographies — 2023_num1 : 04

Archéologue SP Renaudet Date 13 oct 2023

FICHE SONDAGE

Contrat HYD2229
Zone 2023-001
Code temp. —
Code Borden —
Sondage ST-3

STRATIGRAPHIE

Paroi Nord.
Altitude 20 m.

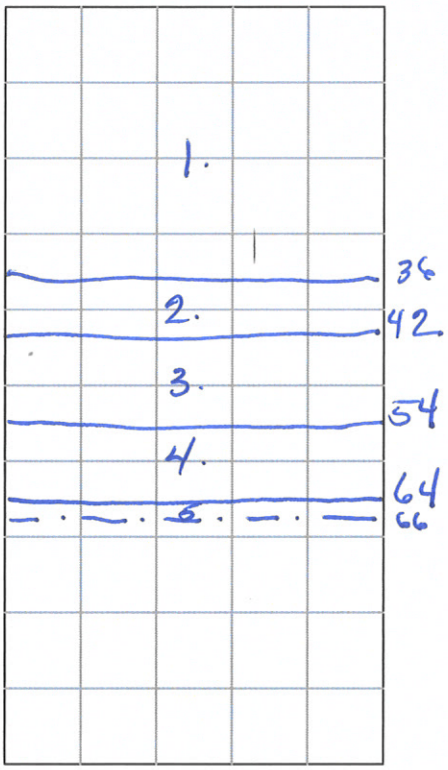

Échelle 1:10
Azimut

PLAN

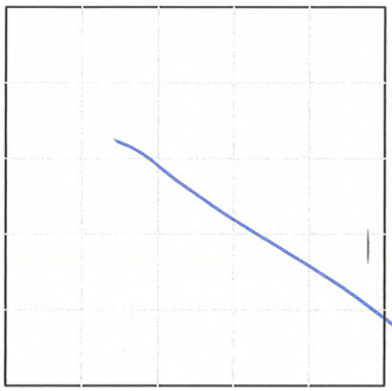

Échelle
Azimut

Légende et description

1. Sol hétérogène avec pierre concassée, clou métallique, verre bleu
→ Remblai nivellement.

2. Remblai hétérogène (Argile & Sable); brun orange; très compact; avec clou métallique, anthracite; nodules de briques rouges, asphalte, mise de métal
→ Remblai.
Surface circulation.

Légende / description / localisation des artefacts

3. Argile limoneuse; brun beige foncé gris; compact.
→ Remblai

4. Limon argileux; brun gris; compact à peu compact; avec ch. de bois
→ Ancien Tabour.

5. Argile limoneuse; beige marbré rouille; compact;
→ Sol naturel stérile

Photographies — 2023_NUM1 : 6

Archéologue J.F Hétreault Date 13 oct 2023

FICHE INVENTAIRE

Hertel 2023.

Projet HYD2229 - 2023
Zone 9023 - 002

LOCALISATION

Carte
Photos aériennes
Route Rang. St-Raphaël
Chaînage / PK
Bassin hydrographique Riv. St-Jacques.
Plan d'eau Riv. St-Claude
Rive Droite

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

Impact Ligne Hertel - NY

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique En bordure Est du Rang. St-Raphaël; entre celui-ci & le stationnement du terrain de golf. L'Express.

Géomorphologie Plaine; dépôts meubles & bedrock.

Pédologie Gleysol

Végétation Gazon.

Perturbations Aménagement paysager entre la route & le stationnement

Pente

Drainage

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie Sondages manuels (8x).

Potentiel théorique

Potentiel observé Faible.

Site archéologique
Connu

Trouvé

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

ENREGISTREMENTS

Photos
Plan
Coupe
Points GPS

Archéologue J.F. Hétu
Date 15 oct 2023
Météo

FICHE SONDAGE

Contrat Herbst - NY.
Zone 2023-002.
Code temp.
Code Borden
Sondage St-1

STRATIGRAPHIE
Paroi Ouest.
Altitude 21.60m

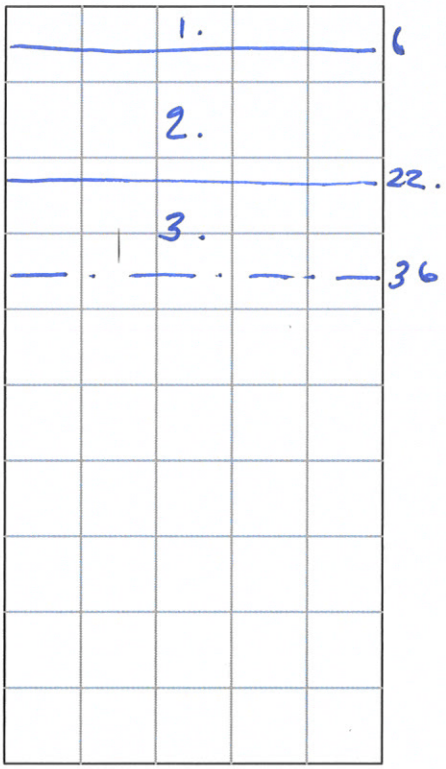

Échelle 1:10
Azimut

PLAN

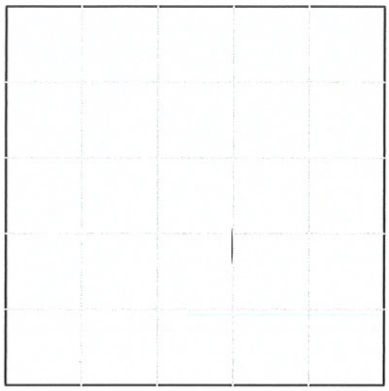

Échelle
Azimut

Légende et description

Légende / description / localisation des artefacts

1. Limon argileux ; brun foncé noir ; compact ;
→ Aménagement paysager
2. Limon argileux ; brun foncé noir ; compact ; coupe selon de coupe ; Stygne de pipe ; os frais
3. Argile limoneuse ; beige marbré jaune ; compact
→ Sol naturel stérile

Photographies #9.

Archéologue JP Hamelin Date 13 oct 2023.

FICHE INVENTAIRE

Projet HYD2229-2023
Zone 2023-003

LOCALISATION

Carte
Photos aériennes
Route Rang St-Raphaël
Chaînage / PK
Bassin hydrographique Riv. St-Jacques
Plan d'eau Ruisseau St-Claude
Rive Gauche

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

Impact Ligne Hertel - NY

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique En bordure ouest du rang St-Claude, juste au Nord du chemin de fer.

Géomorphologie Plaine (alluvionnaire/lacustre); remblais en bordure (route, ch. fer)

Pédologie

Végétation

Perturbations Jeunes arbres, joncs

Pente

Drainage Faible.

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie

Potentiel théorique
Site archéologique
Connu

Potentiel observé
Trouvé

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

Aucun sondage effectué. Travaux de forage directionnel déjà effectués.

Aire complètement perturbée

ENREGISTREMENTS

Photos 2024-WUM1 : 3@6
Plan
Coupe
Points GPS

Archéologue JP Kénault
Date 9 mai 2024
Météo

FICHE INVENTAIRE

Projet HAP2229-2023
Zone 2023-004

LOCALISATION

Carte
Photos aériennes
Route rang St-Raphaël
Chaînage / PK
Bassin hydrographique Riv. St-Jacques
Plan d'eau Ruis. St-Claude
Rive Gauche

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau 5-10 m.

Impact Ligne hertz - NY

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique En bordure Est du rang St-Raphaël, près de la rive Gauche (ouest) du ruis. St-Claude; directement au Sud du Chemin de fer.

Géomorphologie Alluviale

Pédologie Gleysol

Végétation Gazon.

Perturbations Aménagement paysager (parc/halte routière?)

Pente Moyenne à forte

Drainage bon.

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie Sondages sur les replats

Potentiel théorique Bon
Potentiel observé Bouleversé

Site archéologique
Connu
Trouvé

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

Chevauche l'aire HO6-BJ-40012 Sud.

ENREGISTREMENTS

Photos 2023.Num1: 10@16
Plan
Coupe
Points GPS

Archéologue JP Kénault
Date 13 oct. 23
Météo

FICHE SONDAGE

Contrat Hertl - Ny
Zone 2023 - 004
Code temp.
Code Borden
Sondage ST-1

STRATIGRAPHIE
Paroi Ouest.
Altitude 38.60

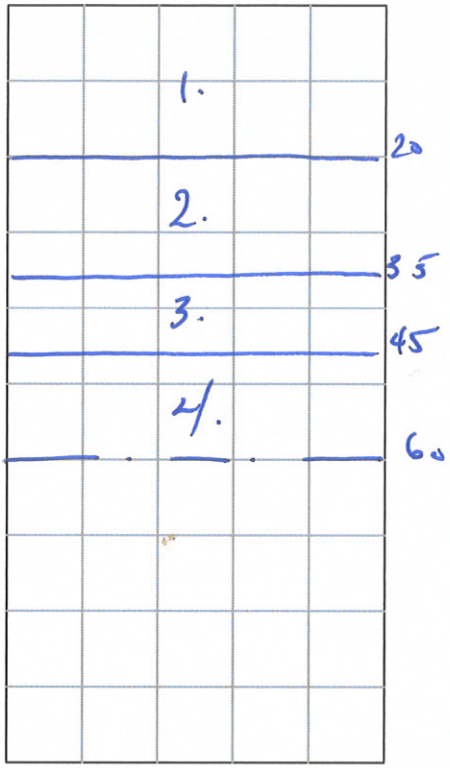

Échelle 1:10
Azimut

PLAN

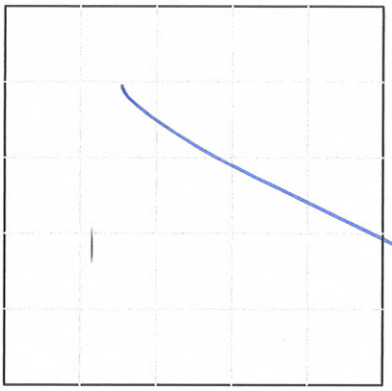

Échelle
Azimut

Légende et description

1. Argile limoneuse ; brun beige ; compact ; avec gravillons, graviers
→ Remblai / Aménagement paysager.

2. Limon argileux ; brun foncé noir ; très compact & gravelleux ; bcp de concassé
→ Remblai

Légende / description / localisation des artefacts

3. Argile limoneux ; brun foncé noir ; compact
→ Labour ancien

4. Argile limoneuse ; brun beige ; compact ; avec gravillons, graviers & peu de cailloux
→ Sol naturel stérile

Photographies 14-15

Archéologue JP Arnault Date 13 oct 2023.

FICHE INVENTAIRE

Projet HYD 2229 - 2023
Zone 2023 - 005

LOCALISATION

Carte
Photos aériennes
Route Montée St-Jacques.
Chaînage / PK
Bassin hydrographique Riv. St-Jacques.
Plan d'eau Ruis. St-Marc.
Rive

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

Impact Ligne Hertel - NY

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique Bordure nord de la montée St-Jacques (St-Jacques - le-Mineur). En bordure du ruisseau Pagé

Géomorphologie Plaine (Dépôts marin / Lacustre).

Pédologie Gley sol

Végétation Agriculture : maïs / soya.

Perturbations Agriculture

Pente faible

Drainage moyen.

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie Sondages (50 x 50 cm)

Potentiel théorique Préhistorique (+/- 9600 ans AA)

Potentiel observé historique : bâtisse ancienne axe du rang St-Philippe S.

Site archéologique
Connu

Trouvé

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

Objets artefactés (fin 19e : domestique, culinaire) en surface au Nord de l'aire.

ENREGISTREMENTS

Photos 2023-num 1 : 17-20.
Plan
Coupe
Points GPS

Archéologue J.F. Hétu
Date 16 oct '23
Météo

FICHE SONDAGE

Contrat Heritl. NY.
Zone 9023 - 605
Code temp.
Code Borden
Sondage ST-1

STRATIGRAPHIE
Paroi Est.
Altitude 44 m.

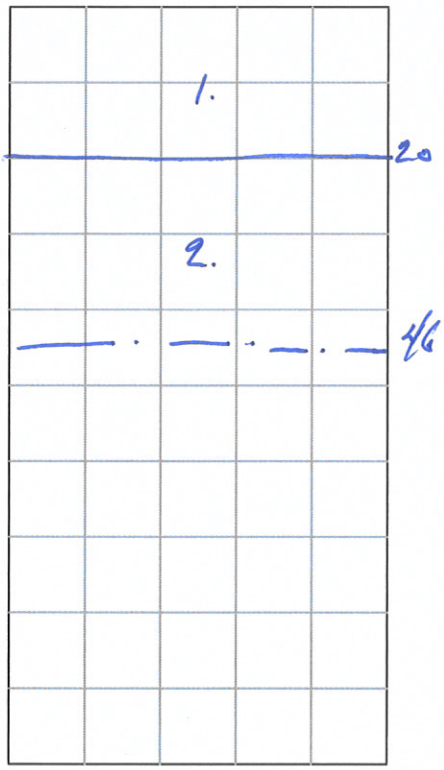

Échelle 1:10
Azimut

PLAN

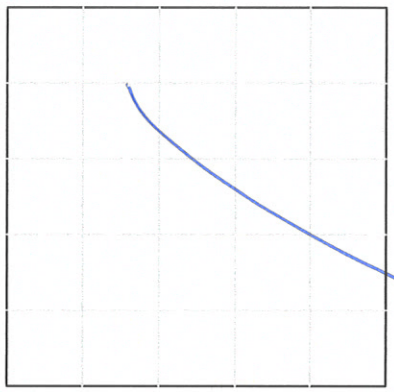

Échelle
Azimut

Légende et description

Légende / description / localisation des artefacts

1. Argile limoneuse; bonne tenacité sèche; compact
→ labour

2. Argile; sèche marbré sableuse; compact
→ SP naturel stérile.

Photographies #20

Archéologue SP Hamelt Date 16 oct. 2023

FICHE INVENTAIRE

Projet HYD 2029 - 2023
Zone 2023 - 006

LOCALISATION

Carte
Photos aériennes
Route Montée St. Jacques.
Chaînage / PK
Bassin hydrographique Riv. St. Jacques.
Plan d'eau Ruis. St. Marc.
Rive

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

Impact Ligne Hertel - Nuy

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique Au nord de la montée St-Jacques, en bordure d'un fossé agricole

Géomorphologie Plaine

Pédologie Gleysol

Végétation Agriculture

Perturbations Agriculture

Pente faible

Drainage moyen à faible

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie Sondages 50 x 50 cm.

Potentiel théorique +/- 9000 ans AA
Potentiel observé

Site archéologique
Connu
Trouvé

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

ENREGISTREMENTS

Photos 2023 - NVM 1 : 21 - 24
Plan
Coupe
Points GPS

Archéologue JM Hénaff
Date 16 oct '23
Météo

FICHE SONDAGE

Contrat HYD2229
Zone 2023-006
Code temp.
Code Borden
Sondage Sf-1

STRATIGRAPHIE

Paroi
Altitude

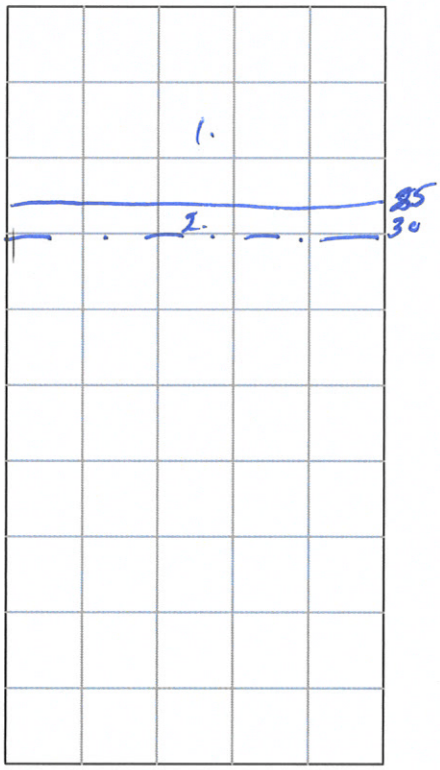

Échelle 1:10
Azimut

PLAN

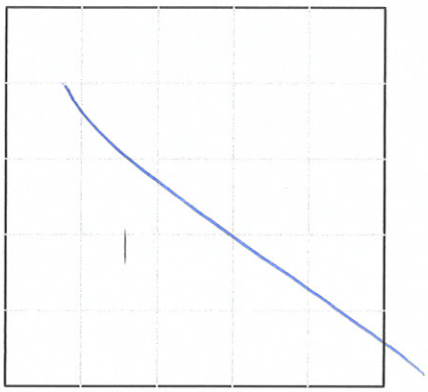

Échelle
Azimut

Légende et description

Légende / description / localisation des artefacts

1 Argile limoneuse ; brun beige, compact ; avec cailloux, graviers, fil métallique, plastique, styromousse.
→ labour

2. Argile, grise beige ; lacets rouille ; compact à très compact ; avec cailloux, graviers.

Photographies

Archéologue JP Fenault Date 11 oct. 23

FICHE INVENTAIRE

Projet AVD 2229-2023
Zone 2023 - 007

LOCALISATION

Carte
Photos aériennes
Route montée St-Jacques.
Chaînage / PK
Bassin hydrographique Riv. St. Jacques.
Plan d'eau Ruis. St. Marc.
Rive

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

Impact Ligne Hertel. N4.

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique Au nord de la montée St-Jacques, à l'ouest d'un fossé agricole

Géomorphologie Plaine

Pédologie Gleysol

Végétation Agriculture

Perturbations Agriculture, fossé de drainage

Pente faible

Drainage Moyen à faible

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie Sondages 50 X 50 cm.

Potentiel théorique +/- 5000 ANS AA.
Site archéologique
Connu

Potentiel observé

Trouvé

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

ENREGISTREMENTS

Photos 2023_NUM1 : 25-27
Plan
Coupe
Points GPS

Archéologue LP Hervieux
Date 16 oct. '23
Météo

FICHE SONDAGE

Contrat HYD2229 -
Zone 2023 - 007
Code temp.
Code Borden
Sondage St - 1

STRATIGRAPHIE
Paroi Ouest
Altitude

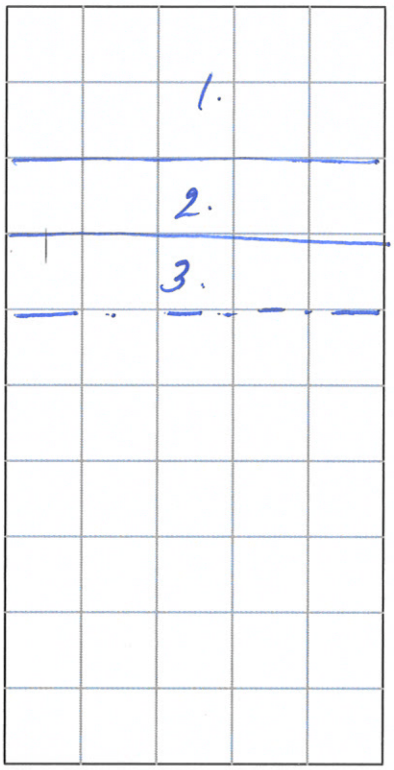

Échelle 1 : 10
Azimut

PLAN

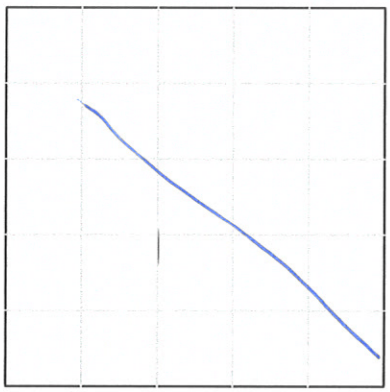

Échelle
Azimut

Légende et description

Légende / description / localisation des artefacts

1. Argile limoneuse ; brun foncé ; compact ; avec graviers, gravier
→ calcaire
2. Argile ; brun gris marbré rouille ; très compact
→
3. Argile : vert gris ; très compact
→ naturel stérile

Photographies 2023_NUM1 : 25

Archéologue SP Hérault Date 16 oct 23

FICHE INVENTAIRE

Projet HYD2289
Zone 2023-008

LOCALISATION

Carte
Photos aériennes
Route montée St-Jacques.
Chaînage / PK
Bassin hydrographique Riv. St. Jacques.
Plan d'eau Ruis. St. Marc.
Rive

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

Impact Ligne Hertel - NY

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique Au nord de la montée St-Jacques, au centre d'un champs cultivé

Géomorphologie Plaine

Pédologie Gleysol

Végétation Agriculture

Perturbations Agriculture

Pente faible

Drainage moyen à faible

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie Sondages manuels 50 x 50 cm.

Potentiel théorique +/- 9600 ans AA

Potentiel observé

Site archéologique
Connu

Trouvé

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

ENREGISTREMENTS

Photos 2023-NUM1 : 28 - 30
Plan
Coupe
Points GPS

Archéologue JP Hénault
Date 16 oct. 23
Météo

FICHE SONDAGE

Zone 2023.00 8

Code temp. _____

Code Borden _____

Sondage St-1 (27)

STRATIGRAPHIE

Paroi Nord.

Altitude _____

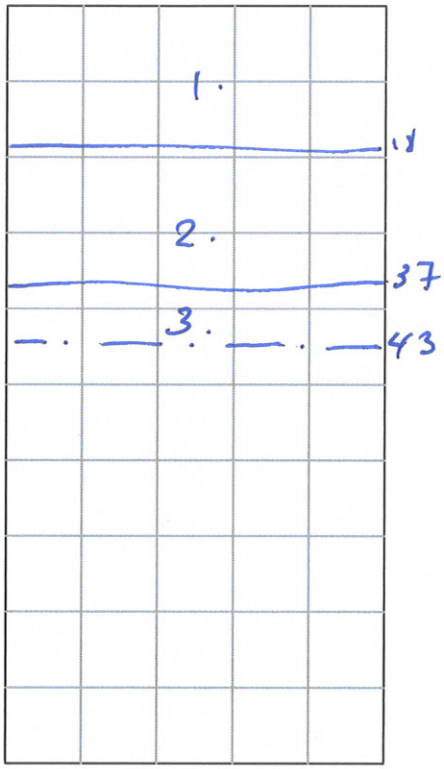

Échelle 1 : 10

Azimut _____

PLAN

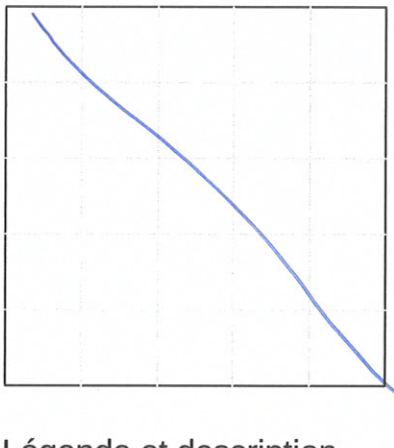

Échelle _____

Azimut _____

Légende et description _____

Légende / description / localisation des artefacts _____

1. Argile limoneuse ; brun foncé ; compact ; avec graviers, gravillons
→ Labour

2. Argile ; brun marbré vert/bleu ; très compact
→

3. Argile ; brun gris ; très compact
→ Sol naturel stérile (C)

Photographies 2023_NUM1 : 30

Archéologue JP Hénault Date 16 oct '23

FICHE INVENTAIRE

Projet HYD2229
Zone 2023-009

LOCALISATION

Carte
Photos aériennes
Route montée St-Jacques
Chaînage / PK
Bassin hydrographique Riv. St-Marc
Plan d'eau Riv. St-Jacques
Rive

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

Impact Ligne Hertel - NY.

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique En bordure Nord de la montée St-Jacques, à l'est du chemin Maréchal.

Géomorphologie Plaine

Pédologie Gleysol

Végétation Agriculture (soya, maïs)

Perturbations Agriculture

Pente faible.

Drainage moyen à faible

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie Sondages manuels 50 x 50 cm

Potentiel théorique +/- 9 600 ans AA.

Potentiel observé

Site archéologique
Connu

Trouvé

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

ENREGISTREMENTS

Photos 2023 : 67-71
Plan
Coupe
Points GPS

Archéologue J.P. Hérault
Date 23 oct. 2023
Météo

FICHE INVENTAIRE

Projet HYD 2229 - 2024
Zone 2023-014

LOCALISATION

Carte
Photos aériennes
Route Mtée St-Jacques
Chaînage / PK
Bassin hydrographique Riv. St. Jacques.
Plan d'eau Ruiss. Maréchal.
Rive Gauche

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

Impact Ligne Hertel - NY.

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique En bordure Nord de la montée St-Jacques, à l'ouest du ruisseau Maréchal

Géomorphologie Plaine.

Pédologie Gleysol / zone humide. / Lambton.

Végétation Friche.

Perturbations En surface, circulation de machineries.

Pente moyenne

Drainage moyen.

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie Sondages manuels 50 x 50 cm

Potentiel théorique +/- 9600 ans AA

Potentiel observé

Site archéologique
Connu /

Trouvé /

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

ENREGISTREMENTS

Photos 2024 : 18 - 25
Plan
Coupe /
Points GPS

Archéologue J.P. Veilleux
Date 10 mai 2024
Météo

FICHE INVENTAIRE

Projet: HYD2229-2024
Zone: 2023-011

LOCALISATION

Carte:
Photos aériennes:
Route: Mte St-Jacques.
Chaînage / PK:
Bassin hydrographique: Riv. St-Jacques.
Plan d'eau: Rés. St. André
Rive: Droite

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

Impact: Ligne Hertel-NY

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique: En bordure de l'intersection (SE) de la montée St-Jacques & du rang St-André, à St-Jacques le-mineur

Géomorphologie: Plaine

Pédologie: Gleysol

Végétation: Agriculture

Perturbations: Agriculture

Pente: Faible

Drainage: Moyen.

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie: Sondages manuels 50 x 50 cm

Potentiel théorique: +/- 9600 ans AA
Site archéologique connu: XIXe

Potentiel observé:
Trouvé: /

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

ENREGISTREMENTS

Photos: 2024: 1-2; 9; 26-27
Plan:
Coupe: /
Points GPS:

Archéologue: JP Léveillé
Date: 10 mai 2024
Météo:

FICHE INVENTAIRE

Projet HYD 2229-2024
Zone 2023 - ⑤ 11b

LOCALISATION

Carte
Photos aériennes
Route mté St. Jacques
Chaînage / PK
Bassin hydrographique Riv. St-Jacques
Plan d'eau Rus St-André
Rive Gauche.
Impact Ligne Hertel - NY

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique En bordure de l'intersection (50) ch. le monté St. Jacques & ch. rang St. André, à St. Jacques-le-Mineur.
Géomorphologie Plaine
Pédologie Glaysol
Végétation Gazon
Perturbations Déblai dû au creusement des fondations de la clôture
Pente faible à moyen.
Drainage moyen

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie Sondages manuels 50 X 50 cm.
Potentiel théorique XIX^e
Potentiel observé —
Site archéologique
Connu —
Trouvé —

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

ENREGISTREMENTS

Photos 7-8 ; 2024 : 11-12 ; 16-17
Plan
Coupe —
Points GPS
Archéologue JP Hétu
Date 10 mai 2024
Météo

FICHE INVENTAIRE

Projet HYD2229-2023
Zone 2023-012

LOCALISATION

Carte
Photos aériennes
Route Allée Henrysburg.
Chaînage / PK
Bassin hydrographique
Plan d'eau
Rive

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

Impact Ligne Hertel - NY

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique Au nord-ouest de l'intersection de la montée Henrysburg & du chemin Cristal

Géomorphologie Dénivelé

Pédologie Remblais

Végétation

Perturbations Travaux routiers (A-15, Henrysburg, ch. Cristal)

Pente Moyenne

Drainage bon

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie Sondage 50 x 50 cm

Potentiel théorique XIXe : bâtisse

Potentiel observé faible

Site archéologique
Connu /

Trouvé /

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

Perturbations en lien avec travaux routiers ont perturbé le secteur

ENREGISTREMENTS

Photos 2023 : 31 - 46
Plan
Coupe
Points GPS

Archéologue JP Hénault
Date 18 oct. 2023
Météo

FICHE SONDAGE

Contrat Hertel - NY
Zone 2023 - 012.
Code temp.
Code Borden
Sondage ST-1

STRATIGRAPHIE

Paroi Nord.
Altitude 69m.

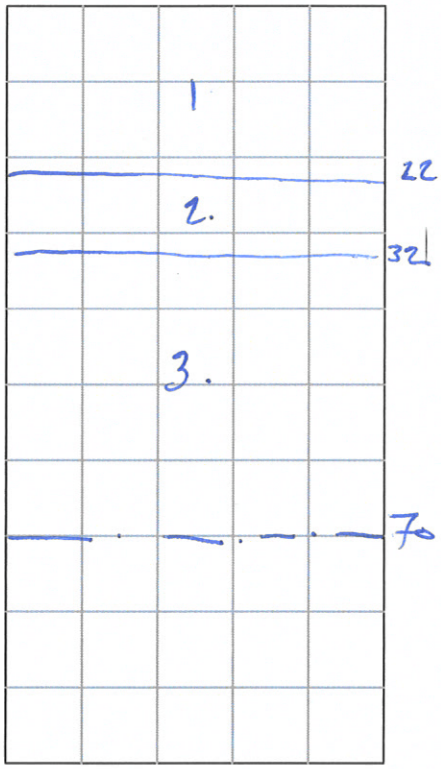

Échelle 1:10
Azimut

PLAN

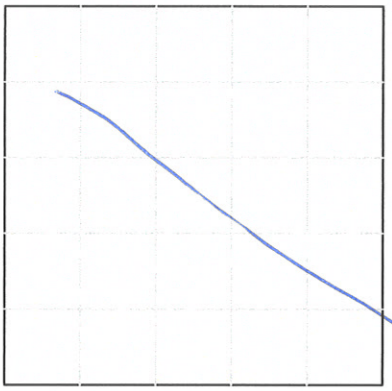

Échelle
Azimut

Légende et description

Légende / description / localisation des artefacts

1. Limon légèrement argileux ; brun foncé ; peu compact ; avec matière organique
→ Végétation

2. Sable limoneux ; brun beige ; compact & graveleux ; avec gravillons, graviers, cailloux & pierres, tessons, verre, vitre, papier aluminium.
→ Remblai de nivellement

3. Sable limoneux ; brun foncé rougeâtre tacheté beige ; compact & graveleux ; avec gravillons, graviers, cailloux & pierres
→ Remblai de construction (accès au route).

Photographies 45-46

Archéologue JP Hétu Date 18 oct 2023

FICHE INVENTAIRE

Projet HYD2229-2023
Zone 2023-013

LOCALISATION

Carte
Photos aériennes
Route rang Edgerton
Chaînage / PK
Bassin hydrographique Riv. Richelieu
Plan d'eau
Rive

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

Impact Ligne Hertel - NY

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique Au nord-ouest de l'intersection du rang Edgerton & du ch. de fer. du Canadien pacifique, au Sud-Est de Odeltown.
Géomorphologie Plaine
Pédologie Gleysol
Végétation Agriculture
Perturbations Agriculture
Pente faible
Drainage moyen

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie Sondages manuels 50 x 50 cm
Potentiel théorique +/- 9800 ans AA
Potentiel observé
Site archéologique
Connu /
Trouvé /

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

Fait partie de l'ancienne aire H23-BT-40086-W

ENREGISTREMENTS

Photos 2023 : 60 ; 65-66
Plan
Coupe
Points GPS

Archéologue JP Hétreau II
Date 23 oct. 2022
Météo

FICHE INVENTAIRE

Projet HYD2229-2023
Zone 2023-014

LOCALISATION

Carte
Photos aériennes
Route rang Edgerton
Chaînage / PK
Bassin hydrographique Riv. Richelieu
Plan d'eau
Rive

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

Impact Ligne Hertel NY

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique Au Nord-Est de l'intersection du rang Edgerton & du ch. de fer du Canadien Pacifique. Env. 5-E de Odeltown

Géomorphologie Plaine

Pédologie Gleysol

Végétation Agriculture

Perturbations Agriculture

Pente Faible

Drainage Moyen

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie Sondages manuels 50 x 50 cm

Potentiel théorique +/- 9800 ans AA

Potentiel observé

Site archéologique
Connu /

Trouvé /

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

Fait partie de l'ancienne zone 1123-BJ-40056-E

ENREGISTREMENTS

Photos 2023:72-75
Plan
Coupe
Points GPS

Archéologue J.P. Veilleux
Date 26 oct. 2023
Météo

FICHE INVENTAIRE

Projet: HYD2229-2023
Zone: 2023-015

LOCALISATION

Carte:
Photos aériennes:
Route: 223
Chaînage / PK:
Bassin hydrographique: Riv. Rebelais
Plan d'eau:
Rive:

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM):
Altitude / Plan d'eau:

Impact: Ligne Hertel-NY

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique: À l'est de la route 223, vis-à-vis le rang Edgerton, entre la rte 223 & la ch. de fer du Canadien National, à Odeltown.

Géomorphologie: Plaine.

Pédologie: Gleysol

Végétation: Agriculture

Perturbations: Agriculture

Pente: faible

Drainage: moyen à faible.

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie: Sondages manuels 50 x 50 cm.

Potentiel théorique: +/- 9500 ans AA
Site archéologique
Connu: /

Potentiel observé:
Trouvé: /

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

ENREGISTREMENTS

Photos: 2023: 61-64; 77-80
Plan:
Coupe:
Points GPS:

Archéologue: JP Kirouac
Date: 23 & 26 oct. 2023
Météo:

FICHE INVENTAIRE

Projet HYD2229-2023
Zone 2023-016

LOCALISATION

Carte
Photos aériennes
Route 223
Chaînage / PK
Bassin hydrographique Riv. Richelieu
Plan d'eau Ruis. Fairbanks
Rive Gauche

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

Impact Ligne Hertel - NY

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique À l'est de la route 223 & du ch. de fer du Canadien National, dans un champs cultivé

Géomorphologie Plaine

Pédologie Gleysol

Végétation Agriculture

Perturbations Agriculture

Pente Faible

Drainage Moyen

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie Sondages manuels 50x50 cm. & inspection visuelle.

Potentiel théorique +/- 9500 ans AA.

Potentiel observé

Site archéologique
Connu

Trouvé

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

Une pointe de projectile (Otter Creek?) mis au jour à la surface du champs lors de l'inspection visuelle

ENREGISTREMENTS

Photos 2023: 81 - 96
Plan
Coupe
Points GPS # 135

Archéologue C. Hénault
Date 27 & 31 oct 2023
Météo

FICHE SONDAGE

Contrat Herkel - NY
Zone 2023 - 016
Code temp.
Code Borden
Sondage 135

STRATIGRAPHIE
Paroi Nord
Altitude

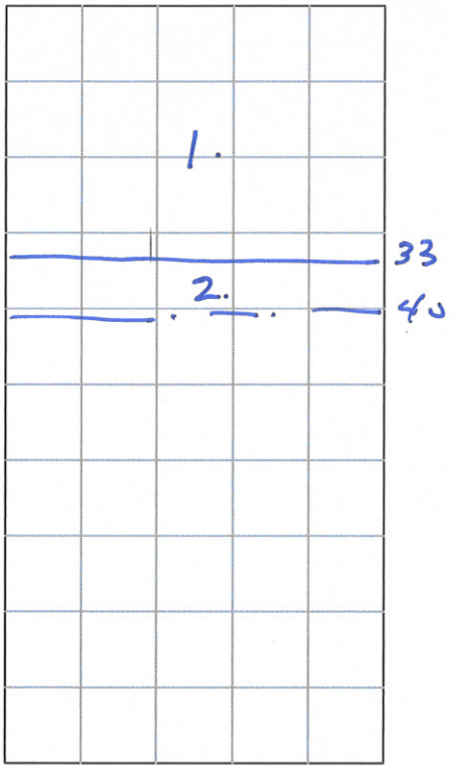

Échelle 1:10.
Azimut

PLAN

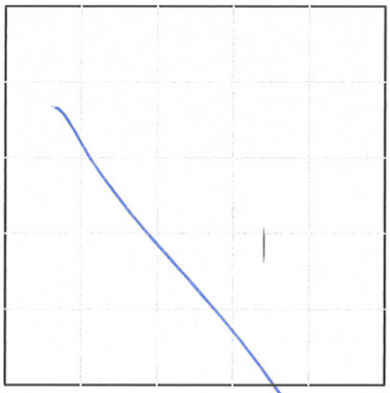

Échelle
Azimut

Légende et description

Légende / description / localisation des artefacts

1. Limon argileux ; brun foncé ; compact
→ Labour.

2. Argile ; gris beige ; marbrée ocre ; très compact ;
→ Sol naturel stérile

Photographies

Archéologue JP Hamelt Date 27 oct '23.

FICHE INVENTAIRE

Projet: H4D2229-2023
Zone: 2023-017

LOCALISATION

Carte
Photos aériennes
Route
Chaînage / PK
Bassin hydrographique
Plan d'eau
Rive

Coordonnées
Zone UTM
e n
Géographiques
N W
Altitude (NMM)
Altitude / Plan d'eau

Impact

DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Situation géographique: En bordure de la Rivière (rive gauche) à l'est du rang de la Barbotte, au Sud-Est de Lacolle.

Géomorphologie: Plaine & ravage.

Pédologie: Gleysol (N) & Dépôts fluviaux (Sud)

Végétation: Agriculture

Perturbations: Agriculture, remblais réhaussement?

Pente: faible

Drainage: bon.

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Méthodologie: Sondages manuels 50 x 50 cm.

Potentiel théorique: +/- 9500 ans.
Potentiel observé

Site archéologique
Connu: /
Trouvé: /

COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS

Correspond à l'extrémité Sud de l'aire P30.01 inventoriée en 2022 & selon les recommandations prévoyant des sondages supplémentaires

ENREGISTREMENTS

Photos: 2023: 47-59
Plan
Coupe
Points GPS

Archéologue: JP Héroux
Date: 18 oct 2023
Météo

FICHE SONDAGE

Contrat Hertel - NY
Zone 2023 - 017
Code temp.
Code Borden
Sondage St-1

STRATIGRAPHIE

Paroi Est
Altitude 30 cm.

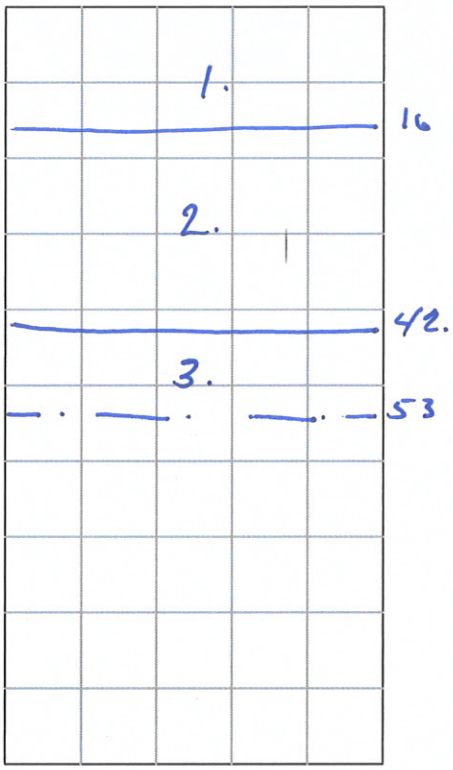

Échelle 1 : 10
Azimut

PLAN

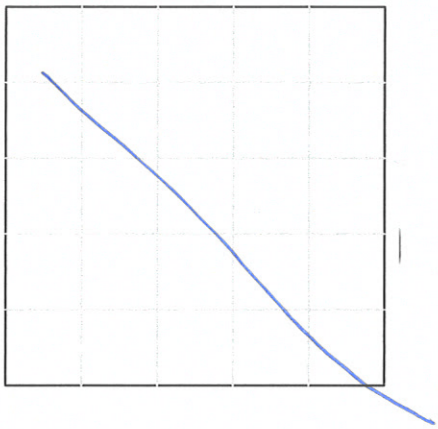

Échelle
Azimut

Légende et description

Légende / description / localisation des artefacts

1. Limon légèrement argileux-sableux ; brun foncé ; compact ; avec gravillons, graviers, cailloux. → Labour.

2. Argile limoneuse ; brun beige ; compact à très compact ; avec gravillons, graviers. →

3. Argile, lég. sableuse ; brun pâle tachetée rouille ; compact ; avec gros cailloux & pierres

Photographies 47 - 48

Archéologue JF Hénault Date 18 oct 2023

Démolition du troisième palais de justice de Saint-Hyacinthe

1550, rue Dessaulles

Site archéologique BjFf-3

Interventions archéologiques 2023

Rapport

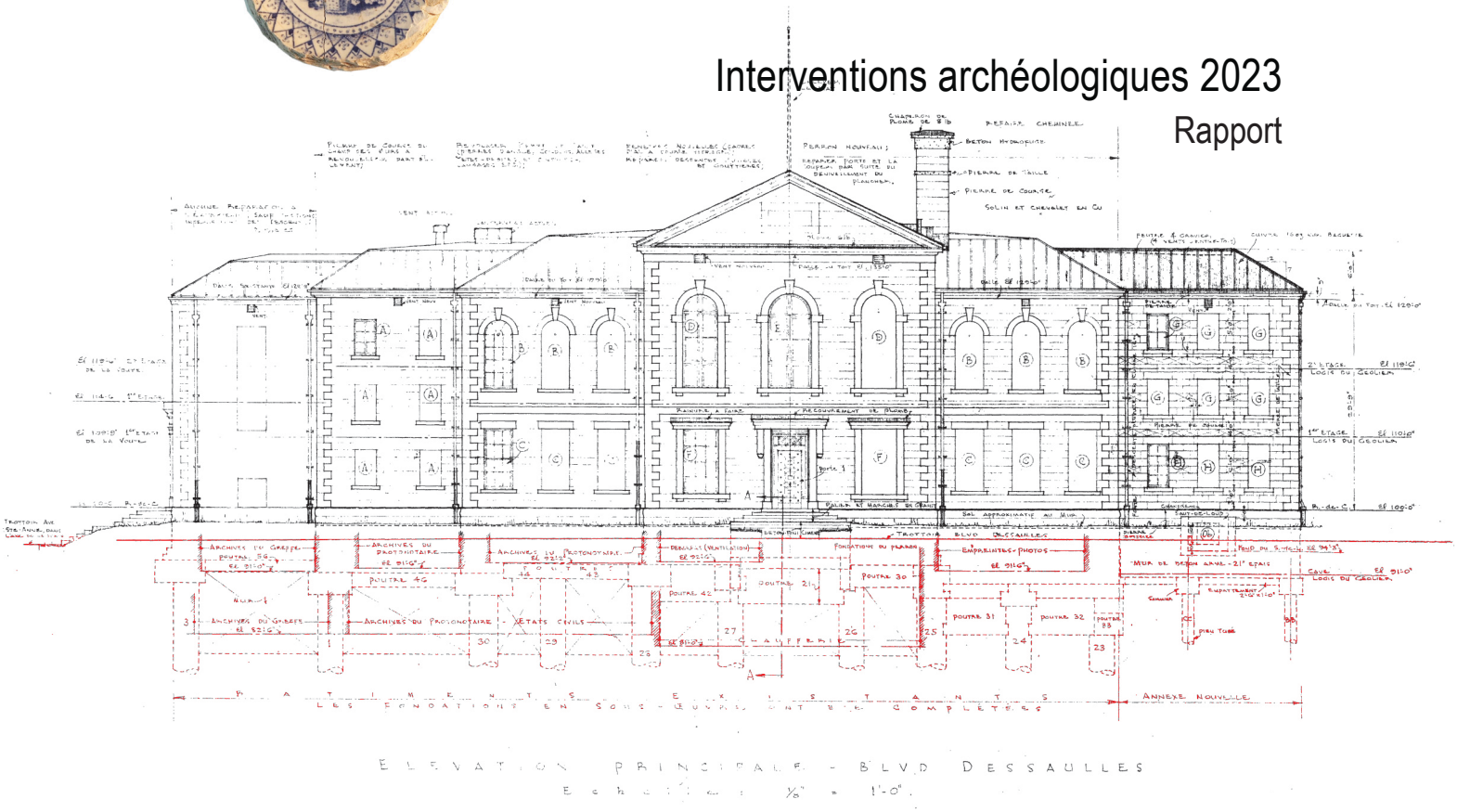

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Société québécoise des infrastructures
Québec

Page couverture:
Base d'un bol en terre cuite fine blanche (Archéotec 2024, n° d'inventaire 35); Élévation du deuxième palais de justice de Saint-Hyacinthe tel que représenté dans le Plan de restauration et agrandissement du palais de justice et prison de Saint-Hyacinthe, 1959 (Cyr); Démolition en cours du deuxième palais de justice en 1961 (Bélanger) (Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, CH548); Vue générale des vestiges dans le centre nord du palais de justice (Archéotec 2023, SHI23_JF1_194).

Page titre:
Artéfacts mis au jour dans la sous-opération 2D (Archéotec 2024, n^{os} d'inventaire 1-7, 10-15); Orthophoto des vestiges du deuxième palais de justice de Saint-Hyacinthe (Archéotec 2024); Artéfacts mis au jour dans la sous-opération 3E (Archéotec 2024, n^{os} d'inventaire 21-31).

Démolition du troisième palais de justice de Saint-Hyacinthe

1550, rue Dessaulles

Site archéologique BjFf-3

Interventions archéologiques 2023

Rapport

Rapport remis

à la

Société québécoise des infrastructures

par

Archéotec

Octobre 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Société québécoise des infrastructures
Québec

11088

Fonctions et attributions

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de la recherche archéologique :

Archéotec inc.

Direction générale
Daniel Chevrier

Intervention sur le terrain
Pascale Vaillancourt, responsable de l'intervention
Julie Fournier
Chavín Chavez-Vyroubal
Camille Dubois-Francœur
Jade Parent
Emmanuelle Duchemin

Analyse des artéfacts et des écofacts
Pascale Vaillancourt

Photogrammétrie
Chavín Chavez-Vyroubal
Alexandre Bisson-Larrivée

Recherche et rédaction
Pascale Vaillancourt
Julie Fournier

Édition
Pascale Vaillancourt

Géomatique
Alexandre Bisson-Larrivée

Société québécoise des infrastructures

Marion Laizé

Les Entreprises Archéotec inc.
Fondée en 1977, la société Archéotec inc. (**www.archeotec.ca**) met sur pied des recherches, réalise des études archéologiques et effectue des interventions au terrain partout au Québec depuis plus de 40 ans. Au fil des décennies, Archéotec a développé des expertises de pointe destinées à favoriser la recherche en archives, à colliger des données d'analyse et à apporter une précision accrue des positionnements planimétrique et altimétrique.

Les Entreprises Archéotec inc.
1115, rue de Louvain Est, bureau 206, Montréal, Qc, H2M 2E6
Téléphone 1-877-861-3277
www.archeotec.ca

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Table des matières

1. Contexte de l'intervention 1

2. Méthodologie 5

3. État des connaissances 7

3.1 Éléments archéologiques 7
3.1.1 Zones d'informations archéologiques (ZIA) 7
3.1.2 Sites archéologiques 8
3.2 Éléments patrimoniaux 9

4. Cadre paléogéographique et occupation par les Premiers Peuples 17

4.1 Cadre paléogéographique 17
4.2 L'occupation par les Premiers Peuples 21

5. Évolution de l'aire d'étude pendant la période historique 25

5.1 Dix-huitième siècle 25
5.2 Première moitié du dix-neuvième siècle 26
5.3 Deuxième moitié du dix-neuvième siècle et début du vingtième siècle 27
5.4 De multiples incendies 29
5.5 Centre industriel 30
5.6 Institutions religieuses et civiles 33
5.7 Évolution du terrain à l'étude 34
5.8 Le palais de justice et la prison du district juridique de Saint-Hyacinthe 35
5.9 Usine à gaz et autres bâtiments secondaires 44
5.10 Modifications aux lots 45

6. Résultats des interventions 61

6.1 Opération 1 61
6.1.1 Sous-opération 1A 61
6.2 Opération 2 61
6.2.1 Sous-opération 2A 62
6.2.2 Sous-opération 2B 62
6.2.3 Sous-opérations 2C 72
6.2.4 Sous-opération 2D 87
6.3 Opération 3 94
6.3.1 Sous-opérations 3A, 3B, 3C, 3D 94
6.3.2 Sous-opération 3E 100

7. Conclusion et recommandations 109

7.1 Conclusion 109
7.2 Recommandations 109

8. Médiagraphie 111

8.1 Documents imprimés 111
8.2 Documents cartographiques 113
8.3 Documents iconographiques 114
8.4 Sites internet et billets de blogs 115

9. Annexes 117

9.1 Fiche de site archéologique (fichier pdf)
9.2 Articles de journaux concernant les travaux de restauration réalisés au deuxième palais de justice de Saint-Hyacinthe 119
9.3 Inventaire des artéfacts et des écofacts (fichier pdf)
9.4 Catalogue des photographies (fichier pdf)

Liste des figures

Figure 1.1 Localisation régionale de l'intervention....2
Figure 1.2 Localisation de l'intervention....3
Figure 3.1 Éléments archéologiques à proximité de l'aire d'étude....15
Figure 3.2 Éléments patrimoniaux à proximité de l'aire d'étude....16
Figure 4.1 Représentations du lac à Candona (220 ± 10 m), de la mer de Champlain (90 m), de l'estuaire Pré-Lampsilis (64 m), du lac à Lampsilis (30 m et 15 m) et hydrographie moderne....18
Figure 4.2 Région de Saint-Hyacinthe avec le niveau de l'eau à une altitude de 30 mètres anm....19
Figure 4.3 Courbe d'émersion au droit du lac Saint-Pierre (Trois-Rivières), applicable à la région de Montréal....20
Figure 5.1 Localisation de la Seigneurie de Maska. Elle deviendra en 1753 la seigneurie de Saint-Hyacinthe....25
Figure 5.2 Le collège Saint-Antoine en 1837....26
Figure 5.3 Développement de Saint-Hyacinthe en 1844 (Reneault-Blanchard). L'emplacement du premier palais de justice est rehaussé en rouge en haut à droite.....27
Figure 5.4 Plan des limites du village de Saint-Hyacinthe en 1848 (Reneault-Blanchard) 28
Figure 5.5 Premier palais de justice de Saint-Hyacinthe avant 1859....29
Figure 5.6 Les secteurs détruits par les incendies majeurs ayant touché la ville de Saint-Hyacinthe en 1854, 1876 et 1903....29
Figure 5.7 Développement de Saint-Hyacinthe en 1881 (Wellge) avec ses institutions et ses industries. La flèche rouge montre l'emplacement du deuxième palais de justice et la flèche verte montre l'emplacement de l'usine à gaz.....31
Figure 5.8 Détail du plan cadastral de 1878 (Varin et Blaiklock) montrant les lots 592 et 593 sur le terrain à l'étude.....34
Figure 5.9 Plan de 1860 montrant le terrain choisi pour l'emplacement du deuxième palais de justice (Perrault). L'usine à gaz se trouve dans le coin sud-est du terrain....36
Figure 5.10 Plan général pour les palais de justice et prisons de district (Rubidge 1858)....37
Figure 5.11 Détail d'un plan d'assurance-incendie de 1880 (Hopkins) montrant les bâtiments du palais de justice-prison, un bâtiment secondaire en bois (jaune) derrière la prison et l'usine à gaz dans le coin sud-est du terrain....39
Figure 5.12 Détail d'un plan d'assurance-incendie 1904 (Goad). La hauteur des murs de la cour de la prison y est indiquée (20 pieds). L'usine à gaz est disparue. ...40
Figure 5.13 Détail d'un plan d'assurance-incendie 1916 (Chas. E. Goad Co.). La hauteur des murs de la cour de la prison y est indiquée (20 pieds). L'usine à gaz est disparue....41
Figure 5.14 Détail d'un plan d'assurance-incendie 1922 (Underwriters' Survey Bureau). Un terrain de tennis et un club house sont maintenant visibles dans la portion nord du lot....42

Figure 5.15 Détail d'une représentation de Saint-Hyacinthe en 1881 (Wellge). On observe l'agrandissement du palais, ajouté en 1877 (flèche rouge) et l'usine à gaz (flèche verte) 43
Figure 5.16 Détail du plan de restauration et agrandissement du palais de justice et prison de Saint-Hyacinthe, 1959 (Cyr). On voit ici l'élévation de la façade du bâtiment. Le sous-œuvre en béton est représenté par les lignes tiretées. 47
Figure 5.17 Détail du plan de restauration et agrandissement du palais de justice et prison de Saint-Hyacinthe, 1959 (Cyr). On voit ici le plan du premier sous-sol. 48
Figure 5.18 Détail du plan de restauration et agrandissement du palais de justice et prison de Saint-Hyacinthe, 1959 (Cyr). On voit ici le plan du deuxième sous-sol. Les cercles représentent des piliers en béton 49
Figure 5.19 Détail du plan de restauration et agrandissement du palais de justice et prison de Saint-Hyacinthe, 1959 (Cyr). Aperçu de l'élévation des sous-sols avec les parties anciennes et en sous-œuvre 50
Figure 5.20 Détail du plan de restauration et agrandissement du palais de justice et prison de Saint-Hyacinthe, 1959 (Cyr). Coupes de l'élévation du nouveau mur de la cour en béton 50
Figure 5.21 Plan polyphasé d'un plan de 1860 (Perrault) 51
Figure 5.22 Plan polyphasé du plan d'assurance-incendie de 1880 (Hopkins) 52
Figure 5.23 Plan polyphasé du plan d'assurance-incendie de 1904 (Goad) 53
Figure 5.24 Plan polyphasé du plan d'assurance-incendie de 1916 (Chas. E. Goas Co.) 54
Figure 5.25 Plan polyphasé du plan d'assurance-incendie de 1922 (Underwriters' Survey Bureau) 55
Figure 5.26 Plan polyphasé du plan de localisation du deuxième palais de justice, 1959 (Cyr) 57
Figure 5.27 Plan polyphasé du plan du premier sous-sol du deuxième palais de justice, 1959 (Cyr) 57
Figure 5.28 Plan polyphasé du plan du deuxième sous-sol du deuxième palais de justice, 1959 (Cyr) 59
Figure 5.29 Plan polyphasé avec le plan du troisième palais de justice de 1962 (Brodeur) 60
Figure 6.1 Limites du site archéologique BjFf-3 et emplacement des sous-opérations 63
Figure 6.2 Plan de la sous-opération 1A 65
Figure 6.3a Plan des sous-opérations 2A, 2B, 2C, 2D et vestiges du deuxième palais de justice-prison et de la sole du mur-clôture de la cour 66
Figure 6.3b Orthophoto des vestiges du deuxième palais de justice-prison et de la sole du mur-clôture de la cour 67
Figure 6.4 Sous-opération 1A, stratigraphie de la paroi nord 69
Figure 6.5 Sous-opération 2A, stratigraphie de la paroi sud 70
Figure 6.6 Sous-opération 2B, stratigraphie de la paroi est 71
Figure 6.7 Coupe du mur nord de l'ancienne voûte du protonotaire telle que représentée dans le plan de restauration de 1959 (Cyr) 85
Figure 6.8 Emplacement du nouveau logis du geôlier dans le plan de restauration de 1959 (Cyr) 87

Figure 6.9 Détail du sous-sol du nouveau logis du geôlier dans le plan de restauration de 1959 (Cyr). La section de l'ancien mur de la cour qu'il est prévu d'enlever est rehaussé en bleu. L'emplacement du nouveau mur est rehaussé en vert. 87
Figure 6.10 Sous-opération 2D, stratigraphies des parois nord et est 95
Figure 6.11 Plan des sous-opérations 3A, 3B, 3C, 3D, 3E 96
Figure 6.12 Sous-opération 3A, stratigraphie de la paroi sud 97
Figure 6.13 Sous-opération 3B, stratigraphie de la paroi nord 98
Figure 6.14 Sous-opération 3C, stratigraphie de la paroi sud 101
Figure 6.15 Sous-opération 3C, stratigraphie de la paroi sud 102
Figure 6.16 Sous-opération 3E, stratigraphie des parois ouest et nord 105

Liste des photos

Photo 5.1 Installations de la maison Casavant Frères en 1950 30
Photo 5.2 Ouvriers de la maison Casavant Frères en 1910 30
Photo 5.3 Cathédrale de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur (2003) 33
Photo 5.4 Second palais de justice de Saint-Hyacinthe, 1889 (Armstrong). On y remarque à gauche l'agrandissement de 1877 (1) et à droite le mur de la prison (2). 34
Photo 5.5 Mur de la prison de Saint-Hyacinthe. Des contreforts sont visibles à droite, sur le mur qui faisait face à la rue Rosalie (rue de l'Hôtel-de-Ville). 39
Photo 5.6 Palais de justice en 1947. L'agrandissement de 1916 est à l'extrême gauche de la photo (flèche rouge). 43
Photo 5.7 Aperçu de l'intérieur de l'ancien palais de justice avant sa démolition en 1961 44
Photo 5.8 Démolition en cours du deuxième palais de justice en 1961 (Bélanger) 44
Photo 5.9 Troisième palais de justice de Saint-Hyacinthe en 1965 (Landry) 45
Photo 6.1 Vue générale de la sous-opération 1A 61
Photo 6.2 Vue générale de la sous-opération 2A et de l'ancien niveau de surface (2A3) 62
Photo 6.3 Paroi est de la sous-opération 2B 64
Photo 6.4 Paroi ouest de la sous-opération 2B avec la canalisation en terre cuite grossière et le sol naturel 64
Photo 6.5 Paroi ouest de la sous-opération 2B avec la canalisation en terre cuite grossière et le sol naturel 72
Photo 6.6 Paroi ouest de la sous-opération 2B avec la canalisation en terre cuite grossière et le sol naturel 72
Photo 6.7 Sous-opération 2C, salle des archives du protonotaire avec le mur sud du palais au premier plan et l'affaissement du mur nord au second plan avec les structures de béton en sous-œuvre 73
Photo 6.8 Sous-opération 2C, salle des archives du protonotaire. Débris de démolition du palais de justice avec les structures de béton en sous-œuvre 73
Photo 6.9 Sous-opération 2C, salle de débarras. Débris de démolition du palais de justice avec avec une partie de l'arc d'un cadre de fenêtre en pierre (flèche rouge), notamment 73

Photo 6.10 Sous-opération 2C, grille de fenêtre. 74
Photo 6.11 Sous-opération 2C, pièce de bois architecturale 74
Photo 6.12 Sous-opération 2C, blocs de pierre taillée 74
Photo 6.13 Sous-opération 2C, aperçu de la composition des débris de démolition du palais 74
Photo 6.14 Sous-opération 2C, aperçu de la composition des débris de démolition du palais 75
Photo 6.15 Sous-opération 2C, aperçu de la composition des débris de démolition du palais 75
Photo 6.16 Sous-opération 2C, aperçu de la composition des débris de démolition dans la chaufferie, avec des traces de poussière d'anthracite. 75
Photo 6.17 Sous-opération 2C, fragment de boisseau de cheminée 76
Photo 6.18 Sous-opération 2C, fragment de boisseau de cheminée 76
Photo 6.19 Sous-opération 2C, débris de brique dans la salle des empreintes et photos 76
Photo 6.20 Sous-opération 2C, vestiges de la salle des empreintes et photos 76
Photo 6.21 Sous-opération 2C, vestiges de la salle des empreintes et photos. Détail de la structure en sous-œuvre et de la dalle de béton 77
Photo 6.22 Sous-opération 2C, dégagement du coin sud-est de la façade du palais de justice 77
Photo 6.23 Sous-opération 2C, vue générale des vestiges de la partie sud du palais de justice et le parement est de son mur est 78
Photo 6.24 Sous-opération 2C, partie centrale du mur est du palais de justice 78
Photo 6.25 Sous-opération 2C, détail des ressauts et du sous-œuvre du mur est du palais de justice 78
Photo 6.26 Sous-opération 2C, détail des ressauts et du sous-œuvre du mur est du palais de justice 78
Photo 6.27 Sous-opération 2C, partie centrale du mur est du palais de justice 78
Photo 6.28 Sous-opération 2C, partie nord du mur est du palais de justice 78
Photo 6.29 Sous-opération 2C, cage d'escalier dans la partie nord-est du palais de justice 78
Photo 6.30 Sous-opération 2C, cage d'escalier dans la partie nord-est du palais de justice 78
Photo 6.31 Sous-opération 2C, canalisation en fonte dans la partie centrale du palais, dans un axe est-ouest 79
Photo 6.32 Sous-opération 2C, partie centre nord des vestiges du palais de justice 79
Photo 6.33 Sous-opération 2C, détail de l'ouverture pratiquée dans le mur nord du palais, au niveau de la salle des toilettes 79
Photo 6.34 Sous-opération 2C, détail d'une vue transversale du mur nord du palais qui illustre bien la partie résiduelle des fondations et comment elles ont été intégrées à la structure en sous-œuvre. Côté ouest de l'ouverture dans la salle des toilettes 79
Photo 6.35 Sous-opération 2C, détail du côté est de l'ouverture dans le mur nord du palais au niveau de la salle des toilettes 79
Photo 6.36 Sous-opération 2C, détail du côté est de l'ouverture dans le mur nord du palais au niveau de la salle des toilettes 80

Photo 6.37 Sous-opération 2C, salle de débarras et cage d'escalier dans le centre nord du palais 80
Photo 6.38 Sous-opération 2C, ouverture de forme trapézoïdale dans le mur nord du palais, dans le secteur de l'écoutille....80
Photo 6.39 Sous-opération 2C, à gauche, base d'une ouverture linéaire à la surface dérasée du mur nord, dans le secteur de l'écoutille (flèche rouge). Au centre, large structure avec ouvertures rectangulaires. 81
Photo 6.40 Sous-opération 2C, vue générale des vestiges dans le centre nord du palais, au centre la structure avec les ouvertures rectangulaires....81
Photo 6.41 Sous-opération 2C, large structure avec ouvertures rectangulaires. 81
Photo 6.42 Sous-opération 2C, large structure avec ouvertures rectangulaires. 82
Photo 6.43 Sous-opération 2C, détail de la photogrammétrie de la partie nord-est du palais où on observe les vestiges des deux premières cellules de la prison (rectangle rouge)....82
Photo 6.44 Sous-opération 2C, détail de l'orthophoto de la partie nord-est du palais où on observe les vestiges des premières cellules de la prison (rectangle rouge). 83
Photo 6.45 Sous-opération 2C, vestiges des premières cellules de la prison. 83
Photo 6.46 Sous-opération 2C, vestiges des premières cellules de la prison. 84
Photo 6.47 Sous-opération 2C, vestiges des premières cellules de la prison. 84
Photo 6.48 Sous-opération 2C, vestiges des ailes à l'ouest du palais de justice....85
Photo 6.49 Sous-opération 2C, vestiges de la salle d'archives du protonotaire, aile construite en 1877 et agrandie après 1922....86
Photo 6.50 Sous-opération 2C, vestiges de la salle d'archives du greffe, aile construite après 1922....86
Photo 6.51 Sous-opération 2C, aperçu du démantèlement des structures en béton en sous-œuvre....86
Photo 6.52 Sous-opération 2C, aperçu du démantèlement des structures en béton en sous-œuvre....86
Photo 6.53 Sous-opération 2C, aperçu du démantèlement des structures en béton en sous-œuvre....86
Photo 6.54 Démolition en cours du deuxième palais de justice en 1961 (Bélanger). L'emplacement qui avait été choisi pour le nouveau logis du geôlier est indiqué par la flèche rouge....88
Photo 6.55 Mur est du palais et de la prison avec le mur de la cour. Cet emplacement avait été choisi pour le nouveau logis du geôlier. On observe la présence d'une ouverture à la base du mur est du palais (flèche rouge). 88
Photo 6.56 Sous-opération 2D, vestige d'un mur en forme de «L» contre le parement est du mur est du palais. 89
Photo 6.57 Sous-opération 2D, détail d'un vestige d'un mur en forme de «L» contre le parement est du mur est du palais. 89
Photo 6.58 Orthophoto montrant le décrochement entre le mur est du palais et le mur est de la prison 90
Photo 6.59 Sous-opération 2D, structure de béton à la jonction du mur est du palais de justice, de la prison et du mur de la cour. 90

Photo 6.60 Sous-opération 2D, structure de béton à la jonction du mur est du palais de justice, de la prison et du mur de la cour. 90
Photo 6.61 Sous-opération 2D, détail des vestiges de la partie centrale du mur est du palais et de la prison. La pierre horizontale pourrait être le seul vestige en lien avec le mur de la cour de la prison (flèche rouge)....91
Photo 6.62 Sous-opération 2D, orthophoto de la partie est du palais de justice et de la prison avec l'emplacement de la cour à droite. On y aperçoit une partie de la sole de bois qui se trouvait sous le mur de la cour (flèches rouges). 91
Photo 6.63 Sous-opération 3A, paroi sud....94
Photo 6.64 Sous-opération 3B, paroi sud 94
Photo 6.65 Sous-opération 3C, paroi sud....99
Photo 6.66 Sous-opération 3D, paroi sud....99
Photo 6.67 Sous-opération 3E, supervision des excavations mécaniques dans le secteur des bâtiments secondaires au nord du palais 100
Photo 6.68 Sous-opération 3E, stratigraphie de la paroi nord (relevé c) montrant l'ancien niveau de surface (gris foncé) sous le remblai de sable beige-roux .. 100
Photo 6.69 Sous-opération 3E, stratigraphie de la paroi ouest (relevé a) montrant l'ancien niveau de surface (gris foncé) sous le remblai de sable beige-roux .. 103
Photo 6.70 Sous-opération 3E, stratigraphie de la paroi nord (relevé b) montrant montrant que le remblai de sable repose directement sur le sol naturel 103
Photo 6.71 Sous-opération 3E, vue générale montrant la base des excavations, vers le sud-est, avec les éléments mis au jour à la surface du sol naturel 104
Photo 6.72 Sous-opération 3E, vue générale montrant la base des excavations, vers le sud-ouest, avec les éléments mis au jour à la surface du sol naturel.... 104
Photo 6.73 Sous-opération 3E, vue vers l'est, avec les éléments mis au jour à la surface du sol naturel, dont la fondation d'un mur de soutènement en béton 104
Photo 6.74 Sous-opération 3E, vue vers le nord, avec les éléments mis au jour à la surface du sol naturel, dont au moins un pilotis et un trou de poteau (cercles rouges) 104
Photo 6.75 Sous-opération 3E, extrémité ouest, vue vers le nord, avec les fragments d'une canalisation en terre cuite grossière.... 107
Photo 6.76 Sous-opération 3E, extrémité est, base de la tranchée de la canalisation en terre cuite grossière 107
Photo 6.77 Sous-opération 3E, détail d'un vestiges de bois (pilotis) et d'une trace de poteau organique dans le coin sud-ouest de la sous-opération (cercles rouges) 108
Photo 6.78 Sous-opération 3E, détail d'une concentration organique, trace d'un trou de poteau? 108
Photo 6.79 Sous-opération 3E, détail d'un témoin de combustion dans la partie centre-est de la sous-opération 108
Photo 6.80 Sous-opération 3E, détail d'un alignement de concentrations organiques et d'un pilotis (flèches rouges), dans la partie centre-est de la sous-opération 108
Photo 6.81 Sous-opération 3E, détail d'un témoin de combustion dans la partie centre-est de la sous-opération 108

Liste des planches

Planche 5.1 Quelques palais de justice du Québec construits selon le plan de Rubidge de 1858.....38
Planche 6.1 Lot 2A3, base d'un bol en terre cuite fine blanche.....62
Planche 6.2 Sous-opération 2D, partie sud de la sole de bois qui soutenait le mur est de la cour de la prison 92
Planche 6.3 Sous-opération 2D, partie nord de la sole de bois qui soutenait le mur est de la cour de la prison 93
Planche 6.4 Sous-opération 2D, artéfacts essentiellement domestiques mis au jour lors du dégagement de la sole de bois (2D9) et dans la partie nord de la sous-opération (2D99) 93
Planche 6.5 Sous-opération 3B, fragment de fer à cheval mis au jour dans le remblai 3B4 99
Planche 6.6 Sous-opération 3E, artéfacts essentiellement domestiques mis au jour lors du dégagement de l'ancien niveau de surface (3E3) 103

Liste des tableaux

Tableau 3.1 Zones d'informations archéologiques près du secteur à l'étude 7
Tableau 3.2 Éléments patrimoniaux près du secteur à l'étude 9

Résumé

Dans le cadre de la construction d'un nouveau palais de justice à Saint-Hyacinthe, la Société québécoise des infrastructures (SQI) procède à la démolition du troisième palais de justice de la ville. Les travaux de démolition ont lieu au 1550, rue Dessaulle à Saint-Hyacinthe, sur un quadrilatère bordé par les rues Sicotte, Dessaulles, les avenues Sainte-Anne et de l'Hôtel de Ville.

Le palais de justice qui est démoli dans le cadre de ce projet a été construit en 1966. Il s'agit du troisième palais de justice qui remplaçait le second palais de justice-prison qui se trouvait sur le même terrain et dont la construction s'est achevée en 1861. En fonction de l'emprise des travaux de l'entrepreneur, des interventions archéologiques ont été réalisées à l'intérieur et à proximité de l'emplacement présumé des vestiges du deuxième palais de justice, de bâtiments secondaires et d'une usine à gaz dans le secteur de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Les interventions archéologiques ont permis de mettre au jour l'ensemble des vestiges du deuxième palais de justice et d'une petite partie de la prison, ainsi que des vestiges en lien avec le mur de clôture de la cour. Des vestiges ténus en lien avec des bâtiments secondaires ont aussi été mis au jour dans la partie nord du terrain. L'emprise des interventions n'a pas permis de mettre au jour d'éléments en lien avec l'usine à gaz. À la suite de ces découvertes, le ministère de la Culture et des Communications a attribué le site archéologique BjFf-3 à l'ensemble du terrain du palais de justice.

1. Contexte de l'intervention

Dans le cadre de la construction d'un nouveau palais de justice à Saint-Hyacinthe, la Société québécoise des infrastructures (SQI) procède à la démolition du troisième palais de justice de la ville. Les travaux de démolition ont lieu au 1550, rue Dessaulle à Saint-Hyacinthe, sur un quadrilatère bordé par les rues Sicotte, Dessaulles, les avenues Sainte-Anne et de l'Hôtel de Ville (figures 1.1, 1.2).

Le palais de justice qui est démoli dans le cadre de ce projet a été construit en 1966. Il s'agit du troisième palais de justice qui remplaçait le second palais de justice-prison qui se trouvait sur le même terrain et dont la construction s'est achevée en 1861. Une étude de potentiel archéologique réalisée par Archéotec en 2021 montrait que le deuxième palais de justice-prison se trouvait dans la partie sud du terrain alors que le palais de 1966 avait été construit au centre du même terrain. Par conséquent, des vestiges du deuxième palais de justice-prison avaient de fortes chances d'être mis au jour dans l'emprise des travaux d'excavation du nouveau palais. Trois zones à potentiel archéologique avaient été identifiées en fonction de la nature et de l'emplacement présumé des vestiges. Une surveillance de ces travaux et un inventaire archéologique avaient alors été recommandés.

Ces interventions ont été réalisées à l'intérieur et à proximité des limites des zones à potentiel archéologiques touchées par les travaux d'excavation pour la construction du nouveau palais de justice de Saint-Hyacinthe. Ces interventions ont été complétées par des relevés de photogrammétrie et des relevés au GPS de précision. Les interventions ont été majoritairement réalisées par deux archéologues assistées d'un archéologue-photographe et de la présence ponctuelle de trois archéologues supplémentaires pour la surveillance. Les relevés au GPS de précision ont été réalisés par l'équipe de Magil Construction, l'entrepreneur en charge des travaux de construction.

Le travail des archéologues a été réalisé de manière ponctuelle entre le 2 et le 30 novembre 2023. Le permis de recherche archéologique 23-ARCH-12 a été octroyé par le ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation de ces interventions selon les exigences de la Loi sur la patrimoine culturel. En raison de la présence des vestiges du deuxième palais de justice dans les limites de l'intervention archéologique, un avis de découverte a été soumis au ministère de la Culture et de Communications. Ce dernier a attribué le code Borden BjFf-3 qui désigne le site archéologique en lien avec les vestiges du palais de justice construit en 1861.

Démolition du troisième
palais de justice de Saint-Hyacinthe
1550, rue Dessaulles
Interventions archéologiques 2023

Localisation de la zone d'étude

Sources:

Archéotec, 2023
RNCan, 2019
Google Satellite Imagery, 2024

Cartographie : Archéotec inc.
Mise en page : SHI23_loc-gen_240830
Fichier : SHI23_EspaceTravail_ABL_241022.qgz

0 15 30 km

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 1.1

Octobre 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Démolition du troisième
palais de justice de Saint-Hyacinthe
1550, rue Dessaulles
Interventions archéologiques 2023

Localisation de la zone d'étude

Sources:

Archéotec, 2023
RNCan, 2019
Google Satellite Imagery, 2024

Cartographie : Archéotec inc.
Mise en page : SHI23_loc-reg_241022
Fichier : SHI23_EspaceTravail_ABL_241022.qgz

0 0,5 1 km

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 1.2

Octobre 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

2. Méthodologie

L'emprise des travaux d'excavation a d'abord été divisé selon le système Tikal. Il s'agit d'un système utilisé en archéologie historique qui permet de découper l'espace à l'aide d'un code alphanumérique hiérarchique qui comprend l'opération, la sous-opération et le lot. Le code Borden est associé au système Tikal lorsque l'intervention est réalisée à l'intérieur des limites d'un site archéologique déclaré qui porte un code d'identification unique à l'échelle du Canada. L'opération est un code numérique qui sert à diviser l'espace selon ses caractéristiques physiques ou anthropiques. La première opération réalisée dans un site ou lors d'une intervention porte le chiffre 1 et les numéros d'opérations suivantes sont attribués dans un ordre séquentiel. La sous-opération est identifiée par le numéro d'opération dans laquelle elle se trouve suivi d'une lettre majuscule attribuée selon la séquence alphabétique, par exemple la sous-opération 1A. La sous-opération est une division à l'intérieur de l'opération où les niveaux stratigraphiques seront expertisés. Les niveaux stratigraphiques (lots) expertisés à l'intérieur d'une sous-opération sont identifiés par l'opération et la sous-opération auxquelles ils sont rattachés et ensuite par une suite numérique commençant par 1, par exemple, le lot 1A1.

Le relevé stratigraphique se fait à l'échelle ou par croquis en identifiant la nature de chacune des couches de sol, sa couleur, ses inclusions, son contenu en artéfacts et écofacts, sa compacité, son homogénéité, son épaisseur et sa position verticale par rapport à la surface ou à un point de référence connu. La stratigraphie est également photographiée et des échantillons de sols peuvent être prélevés si nécessaire. L'emplacement du relevé stratigraphique doit aussi être positionné sur un plan ou par rapport à des points de référence connus pour indiquer son emplacement et son orientation. Tout au long de l'intervention, un relevé photographique est réalisé pour documenter la séquence des travaux et la nature des sols excavés, de même que les vestiges mis au jour le cas échéant. Les détails du relevé photographique sont consignés dans un catalogue photo.

Tous les éléments enregistrés sur le terrain et prélevés au cours de l'intervention sont ensuite traités en laboratoire. Les données sont consignées dans des bases de données standardisées et interprétées selon leur contexte archéologique et historique. Les artéfacts et écofacts qui ont été prélevés sont nettoyés, analysés et ils sont enregistrés dans une base de données qui permet une analyse approfondie des éléments.

L'inventaire archéologique a été réalisé sous la forme d'une supervision archéologique des excavations mécaniques à l'intérieur des zones à potentiel archéologiques ou à proximité. Des arrêts étaient prévus si des vestiges ou des niveaux archéologique étaient mis au jour afin de les documenter. L'excavation se poursuivait jusqu'à la limite de l'emprise des travaux ou jusqu'à atteindre le sol naturel. Après le dégagement et l'enregistrement des vestiges, ceux qui se trouvaient dans l'emprise des travaux ont été démolis.

3. État des connaissances

3.1 Éléments archéologiques

3.1.1 Zones d'informations archéologiques (ZIA)

Les zones d'informations archéologiques (ZIA) sont des zones où des interventions ont été réalisées, mais qui n'ont pas menées à la découverte d'un site archéologique. Elles comportent parfois des éléments archéologiques, mais ceux-ci sont trop ténus ou en contexte perturbé pour bien cerner la nature de l'occupation du lieu. Les informations recueillies dans ces zones permettent tout de même de connaître la nature des sols, de la stratigraphies, des perturbations qui peuvent expliquer la présence ou l'absence d'éléments archéologiques même ténus. En raison de ces observations, il arrive que les ZIA permettent de redéfinir l'approche des interventions sur le terrain et mènent à la mise au jour de sites archéologiques, par exemple en repositionnant l'emplacement des interventions ou en excavant plus profondément. Près du secteur à l'étude, neuf ZIA ont été délimitées (tableau 3.1, figure 3.1).

Tableau 3.1 Zones d'informations archéologiques près du secteur à l'étude

Source ISAQ	Localisation	Type d'intervention archéologique	Carte	Source
Patrimoine Experts 1999d, ISAQ 2761	Reconstruction de la route 235 à Saint-Hyacinthe et Saint-Thomas-d'Aquin	Inventaire archéologique	31H10	Patrimoine Experts 1999d. *Inventaires archéologiques, Direction de l'Est-de-la-Montérégie*, rapport présenté au ministère des Transports du Québec, L'Assomption, pages 57-68
	Autoroute 20, réfection de viaduc à Saint-Hyacinthe			Patrimoine Experts 1999d. *Inventaires archéologiques, Direction de l'Est-de-la-Montérégie*, rapport présenté au ministère des Transports du Québec, L'Assomption, pages 69-73
Patrimoine Experts 2000a, ISAQ 2847	Approches du pont Morison par de la Concorde nord et sud (ancienne route 235) à Saint-Hyacinthe	Inventaire archéologique	31H10	Patrimoine Experts 2000a. *Inventaires archéologiques, Direction de l'Est-de-la-Montérégie*, rapport présenté au ministère des Transports du Québec, L'Assomption, pages 83-88
	Rue de l'Église, municipalité de Sainte-Rosalie, réaménagement et élargissement de la rue (projet 5372-8908)			Patrimoine Experts 2000a. *Inventaires archéologiques, Direction de l'Est-de-la-Montérégie*, rapport présenté au ministère des Transports du Québec, L'Assomption, pages 57-62
Patrimoine Experts 2003b, ISAQ 3247	Route 116 et 224, municipalité de Sainte-Rosalie, réaménagement géométrique de l'intersection (projet 20-5372-8738)	Inventaire archéologique	31H10	Patrimoine Experts 2003b. *Inventaires archéologiques (été 2002). Direction de l'Est-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest*, L'Assomption, pages 43-49
	Route 231, municipalité de Saint-Hyacinthe, reconstruction d'un ponceau (projet 20-5372-9844)			Patrimoine Experts 2003b. *Inventaires archéologiques (été 2002). Direction de l'Est-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest*, L'Assomption, pages 74-79
Ethnoscop 2007l, ISAQ 4817	Centre des Arts de Saint-Hyacinthe, quadrilatère des avenues Sainte-Anne et de l'Hôtel-Dieu et des rues Saint-Antoine et Marguerite-Bourgeois.	Inventaire archéologique	31H10	Ethnoscop 2007l. *Centre des arts de Saint-Hyacinthe. Inventaire archéologique, été 2004.*
SACL 2011c, ISAQ 4840	Route 264 (rue des Seigneurs), reconstruction du pont P-0068 sur 55m sur le ruisseau Ferré, Saint-Hyacinthe	Inventaire archéologique	31H10	SACL 2011c. *Inventaires archéologiques (été 2008). Direction de L'Est-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.* Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, Montréal, pages 12-21.
Arkéos 2011o, ISAQ 4883	Chemin du Rapide-Plat sud, côté est, Saint-Hyacinthe	Inventaire archéologique	31H10	Arkéos 2011o. *Projet Pipeline Saint-Laurent. Inventaire archéologique (Ultramar).* Rapport remis à Ultramar, Montréal, 2 volumes
	À la base d'une pointe en rive droite de la rivière Yamaska, Saint-Hyacinthe			

Tableau 3.1 Zones d'informations archéologiques près du secteur à l'étude (suite)				
Source ISAQ	**Localisation**	**Type d'intervention archéologique**	**Carte**	**Source**
Patrimoine Experts 2012e, ISAQ 5044	À la jonction de l'autoroute 20 et de l'avenue Pinard, Saint-Hyacinthe	Inventaire archéologique	31H10, 31H11	Patrimoine Experts 2012e. *Inventaire archéologique (2009). Direction de l'Est-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.* Rapport remis au ministère des Transports du Québec, L'Assomption, 20 pages.
Patrimoine Experts 2013i, ISAQ 5467	Reconstruction d'un pont sur la décharge des Douze, rue des Seigneurs est, entre avenue Bourque et du Boisé, Saint-Hyacinthe	Inventaire archéologique	31H10	Patrimoine Experts 2013i. *Inventaires archéologiques. Direction de l'Est-de-la-Montérégie. Direction générale des Territoires.* Rapport remis au ministère de Transports du Québec, L'Assomption, p. 33-39
Ethnoscop 2020ii, ISAQ 6862	Pont ferroviaire à Saint-Hyacinthe, secteur boulevard Casavant ouest, Grand Rang et avenue Castelneau	Surveillance archéologique	31H10	Ethnoscop 2020ii. *Construction d'un étagement ferroviaire, voie du CN, prolongement du boulevard Casavant ouest*, rapport remis à Ville de Saint-Hyacinthe, 32 pages.

3.1.2 Sites archéologiques

À Saint-Hyacinthe, en plus du site de l'ancien Palais de justice auquel le code Borden BjFf-3 a été attribué, deux autres sites archéologiques ont été mis au jour jusqu'à maintenant (figure 3.1).

BjFf-1, Ancien cimetière de l'Hôtel-Dieu

Découvert de manière fortuite en avril 2009 lors de travaux d'excavations préalables à la construction d'une clinique médicale et pharmacie, le site BjFf-1 correspond à l'ancien cimetière de Saint-Hyacinthe. Situé dans l'angle sud-ouest du terrain au coin de la rue Morison et de l'avenue Sainte-Anne, le site inclut la partie du cimetière utilisée entre 1869 et 1889. Une quantité indéterminée de cercueils ont été observés lors de l'intervention archéologique (Ethnoscop 2009). Neuf sépultures ont été expertisées, mais quatre n'ont pas pu être fouillées. Les cercueils, tous en bois, étaient en très bon état de conservation. Les sépultures fouillées ont permis de prélever des ossements, généralement en mauvais état, et des restes organiques.

Cependant, peu de conclusions ont pu être tirées à la suite de cette intervention. En effet, le nombre limité de sépultures, ainsi que l'état de préservation des restes osseux, restreint les possibilités d'analyses et d'interprétations. Les limites réelles du site sont encore à ce jour inconnues (Ethnoscop 2009, p. 42).

BjFf-2, Site de la Penman's

Le site se situe au sud-ouest de l'intersection des rues Bourdages Nord et Girouard Ouest à Saint-Hyacinthe. Il se trouve en bordure de la rivière Yamaska et jouxte le pont Barsalou. Dans le cadre de la construction de la bibliothèque de Saint-Hyacinthe, une étude de potentiel archéologique, un inventaire et une surveillance archéologiques ont été réalisés à l'emplacement des vestiges de l'usine de produits textiles Penman's qui vient s'établir à Saint-Hyacinthe en 1903. Les interventions ont permis de mettre au jour un vestige en lien avec la salle de tricotage de la Penman's et d'autres vestiges plus anciens. Ces derniers pourraient être liés au moulin de la Cascade construit en 1772 par le seigneur Hyacinthe-Simon Delorme. Les bâtiments de la Penman's ont été démolis en 1983 (Bernard 2021b).

3.2 Éléments patrimoniaux

Vingt-huit éléments patrimoniaux se trouvent sur le territoire de Saint-Hyacinthe. De ceux-ci dix-sept sont inscrits dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Les autres sont reconnus dans le circuit patrimonial de la ville. Certains concernent l'emplacement de bâtiments qui ont une valeur historique pour la ville, mais dont le bâtiment n'existe plus. Nous les avons inclus puisqu'ils ont une valeur au niveau du potentiel archéologique et que leurs vestiges, leurs niveaux d'occupations et des aménagements adjacents pourraient être mis au jour dans le cadre de travaux d'excavations sur ces emplacements (tableau 3.2, figure 3.2).

Tableau 3.2 Éléments patrimoniaux près du secteur à l'étude

ID	Nom	Date	Adresse	Statut	Description	Source
1	Marché public	1876-1877	1555, rue des Cascades	Citation	Marché public de Saint-Hyacinthe, premier bâtiment en 1830 (bois), puis en 1856 un bâtiment en brique est érigé à cet emplacement. Après l'incendie de 1876, le marché actuel est construit.	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
2	Hôtel de Ville	1895	700, avenue de l'Hôtel-de-Ville	Citation	La municipalité achète en 1922 l'édifice de la compagnie d'assurances de l'Union Saint-Joseph, qui était devenu l'Hôtel Yamaska, pour en faire l'hôtel de ville. Ce dernier est inauguré en 1924. L'Union a été fondé en 1974. Le bâtiment aurait été construit en 1895 et en 1917 (agrandissement peut-être).	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
3	Église de Notre-Dame-du-Rosaire	1858-1861	2200, rue Girouard Ouest	Citation	L'église de Notre-Dame-du-Rosaire est un lieu de culte catholique construit de 1858 à 1861. L'église est adjacente à l'ancien couvent des Dominicains. L'ensemble religieux est implanté en retrait sur un vaste terrain paysagé de la rue Girouard au cœur du noyau institutionnel de la Ville de Saint-Hyacinthe. Elle a accueilli la dépouille du fondateur de la ville, le seigneur Jacques-Hyacinthe Simon dit Delorme (1720-1778) et ses murs comportent des pierres de la première église en bâtie en 1796.L'église de Notre-Dame-du-Rosaire témoigne donc du développement historique de la ville, de la région et du diocèse de Saint-Hyacinthe. En 1873, les Dominicains prennent en charge cette paroisse. En 1886, ils y ouvrent leur premier noviciat en sol canadien lequel est adjacent à l'église. Le couvent complète l'ensemble en 1892. En 1911, ils obtiennent la pleine autonomie par la création d'une province distincte. Dans les années 1930, l'intérieur de l'église est complètement réaménagé afin de convenir davantage aux règles monastiques des religieux. L'église, sous la cure des Dominicains et adjacente à l'ancien couvent, témoigne ainsi de l'établissement de l'ordre des Prêcheurs au pays [...].	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
4	Pavillon de l'aqueduc	1897-1898	900, avenue de l'École	Citation	Ce bâtiment, construit dans un premier temps en 1897 et 1898, a abrité une station de pompage et la seconde usine de filtration de Saint-Hyacinthe. Il a possiblement été conçu par l'architecte Joseph-Alcide Chaussé (1868-1944). Le bâtiment à revêtement de brique rouge se caractérise par sa partie centrale supportant une corniche coiffée de créneaux et par son entrée surmontée d'une toiture décorative en pavillon. Entre 1916 et 1920, des agrandissements sont réalisés par l'ingénieur Frederick Elbert Field (1873-1941) afin d'abriter quatre importants bassins de filtration, permettant ainsi d'éliminer les problèmes de qualité de l'eau. Le bâtiment connaît par la suite plusieurs ajouts et améliorations techniques. L'usine de filtration et la station de pompage sont relocalisées dans les nouvelles sections afin de permettre une modernisation et une expansion des équipements.	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023

Tableau 3.2 Éléments patrimoniaux près du secteur à l'étude (suite)

ID	Nom	Date	Adresse	Statut	Description	Source
5	Porte des anciens maires	1927	rue Girouard Ouest, à l'ouest de l'avenue de l'Église	Citation	La porte, inaugurée le 29 septembre 1927, est construite afin d'honorer les 11 anciens maires de la ville et de commémorer le centenaire de Georges-Casimir Dessaulles (1827-1930), qui a dirigé la municipalité pendant 23 ans. La porte, conçue par l'architecte René Richer (1887-1963), s'inspire des châteaux français de la Renaissance. Elle est érigée aux limites ouest du territoire municipal de l'époque. Le monument comprend une plaque énumérant la succession des maires de Saint-Hyacinthe et un panneau rappelant les principaux événements marquants de la municipalité depuis sa fondation jusqu'en 1915.	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
6	Ensemble conventuel du Séminaire de Saint-Hyacinthe	1811	640, rue Girouard Est	Inventorié	Fondé par le curé Antoine Girouard (1762-1832) en 1811 , le Collège de Saint-Hyacinthe, devenu ensuite un Séminaire, est l'un des premiers établissements d'enseignement offrant le cours classique au Québec. Il a été pendant longtemps l'un des principaux foyers de la vie religieuse et intellectuelle de la province. La chapelle Saint-Antoine-de-Padoue rappelle donc le rôle joué par le Séminaire dans l'histoire de Saint-Hyacinthe et du Québec. La chapelle Saint-Antoine-de-Padoue du Séminaire de Saint-Hyacinthe présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique. Cette chapelle de collège classique érigée en 1927-1929 remplace une première chapelle édifiée en 1884-1886 ne répondant plus aux besoins de l'époque. Par sa monumentalité et ses dimensions imposantes, elle témoigne de l'importance de l'institution dans les sphères de l'éducation et de la religion pour Saint-Hyacinthe et la région maskoutaine.	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
7	École de laiterie de Saint-Hyacinthe	1905	3200, rue Dessaulles	Reconnaissance	La Société d'industrie laitière de la province de Québec est fondée en 1882, à Saint-Hyacinthe, par un groupe dirigé par le conseiller législatif Pierre Boucher de La Bruère (1837-1917). Dix ans plus tard, elle inaugure l'école de laiterie de Saint-Hyacinthe, première du genre sur le continent nord-américain. Les étudiants viennent y chercher un brevet d'expert-essayeur de lait, d'inspecteur et de fabricant de beurre et de fromage. Devant le nombre croissant d'élèves, le ministère de l'Agriculture de la province de Québec demande à l'ingénieur Gabriel Henry de préparer les plans d'un nouvel édifice. Celui-ci est construit en 1905, à l'extrémité ouest de la ville de Saint-Hyacinthe, par les entrepreneurs Dussault et Pageau de Québec. Le bâtiment en « U » se compose d'un corps central abritant l'école proprement dite et de deux ailes affectées respectivement à la fromagerie et à la beurrerie. L'année suivante, l'immeuble ouvre ses portes. Le bâtiment a été reconnu monument historique en 1979, mais il a brûlé en 1984.	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
8	Cathédrale de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur	1878-1880	1900, rue Girouard Ouest	Inventorié	La cathédrale a été construite en 1879-1880 et est l'église principale du Diocèse. Elle a été nommé en l'honneur d'Hyacinthe de Cracovie. Les orgues ont été construits par Casavant Frères et ont été inaugurés en 1885. Elle a été restaurée dans les années 1900, ainsi qu,en 1998.	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
9	Cégep de Saint-Hyacinthe	1971	3000, avenue Boulé	Inventorié	Il a été construit en 1971, son architecte/concepteur est Jean-Guy Brodeur.	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
10	Centre d'hébergement de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe	1840	1800, rue Dessaulles	Inventorié	Il s'agit de l'ancien hôpital des Sœurs Grises, ainsi que de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. Le bâtiment est maintenant occupé par le centre d'hébergement de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe (CHSLD). Il a été construite en 1840 pour les Sœurs de la Charité et a été incendié en 1917. Sa reconstruction a eu lieu en 1922-1923.	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
11	Ensemble conventuel des Sœurs de la Charité de Saint-Hyancinthe	1970-1972	16 470, avenue Bourdages sud	Inventorié	Cet ensemble conventuel comprend la chapelle des Sœurs de la Charité, le monastère des Sœurs de la Charité, le cimetière et un monument religieux.	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023

Tableau 3.2 Éléments patrimoniaux près du secteur à l'étude (suite)

ID	Nom	Date	Adresse	Statut	Description	Source
12	Ensemble conventuel de Saint-Joseph de Saint-Hyancinthe	1929	805, rue Raymond	Inventorié	Cet ensemble conventuel comprend la chapelle des Sœurs de Saint-Joseph, le monastère des Sœurs, les monuments de St-Joseph et de Sainte-Thérèse-de-Lisieux.	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
13	Ensemble conventuel du Précieux-Sang de Saint-Hyancinthe	1874-1876	2520, rue Girouard Ouest	Inventorié	Cet ensemble conventuel comprend la chapelle des Adoratrices du Précieux-Sang, ainsi que le monastère des Adoratrices du Précieux-Sang	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
14	Sanctuaire Notre-Dame-de-Fatima	1947	650, rue Girouard ouest	Inventorié	Le Sanctuaire Notre-Dame-de-Fatima se situe sur la colline derrière la maison mère des Sœurs de la Présentation-de-Marie. Cet ensemble comprend aussi le cimetière du Sanctuaire Notre-Dame-de-Fatima et le monument de Saint-Jean-Baptiste. Il est aussi connu sous le nom de chapelle des Sœurs de la Présentation de Marie.	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
15	Évêché de Saint-Hyacinthe	n/d	1900, rue Girouard ouest	Inventorié	Évêché a été créé en 1852, l'ancienneté du bâtiment n'est pas connu.	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
16	Hôpital Honoré-Mercier	1930	2750, boulevard Laframboise	Inventorié	Ancien hôpital général de Saint-Hyacinthe et ancien hôpital Saint-Charles. Construit en 1930, agrandi entre 1963 et 1971.	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
17	Ancienne école Mercier	1917-1918	2255, avenue Saint-Anne	Inventorié	École Mercier construite en 1917-1918, est maintenant le siège social de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe. Le bâtiment a été réaménagé à l'intérieur en 1973.	Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
18	Ancien bureau de poste	189-	1995, rue Girouard ouest	Circuit patrimonial	Construit dans les années 1890 afin de loger un bureau de poste, la douane et d'autres services gouvernementaux, ce bâtiment date d'une époque où la présence fédérale dans une ville s'affirmait au moyen d'édifices imposants. Il a été conçu sous la direction de Thomas Fuller, architecte publics en chef des Travaux publics du Canada de 1881 à 1896. La composition de base, avec la tour d'angle, a la double entrée, le gable orné et le fini rugueux des murs de calcaire gris, illustre bien le style utilisé par Fuller pour la construction de nombreux bureaux de poste et la qualité supérieure de l'architecture fédérale sous son mandat.	Histoire de Saint-Hyacinthe, Ville de Saint-Hyacinthe 2024; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023

Tableau 3.2 Éléments patrimoniaux près du secteur à l'étude (suite)

ID	Nom	Date	Adresse	Statut	Description	Source
19	Premier palais de justice	1834-1835	1550, rue Dessaules	Circuit patrimonial	Le premier palais de justice de Saint-Hyacinthe a été construit sur un lopin de quatre arpent. Il est terminé en 1835. C'est un bâtiment en pierre des champs qui présente une silhouette néoclassique, de forme rectangulaire. Il vieillit très mal et il est détruit par un incendie en 1859.Un nouveau palais de justice est inauguré au même emplacement en 1861. Ce dernier est rénové et agrandi à la fin des années 1870. Puis un nouvel ajout est fait en 1916. Il est rénové à fort coût en 1956 pour être démoli deux ans plus tard. Finalement, un troisième palais de justice est construit au même emplacement et est inauguré en 1965. Il est rénové en 1972 et 1996, pour être démoli en 2023. Un nouveau palais de justice est en cours de construction en 2024.	Histoire de Saint-Hyacinthe, Ville de Saint-Hyacinthe 2024; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
20	Gare de Saint-Hyacinthe	1900	1450, rue Sicotte	Circuit patrimonial	Bien que le tronçon Longueuil - Saint-Hyacinthe fut construit en 1847 et qu'une première locomotive fut vue à Saint-Hyacinthe en décembre 1948, ce n'est qu'en 1870 qu'une première gare fut construite.. Elle est rapidement remplacé par une deuxième gare en 1872. La gare actuelle a été construite en 1900.	Histoire de Saint-Hyacinthe, Ville de Saint-Hyacinthe 2024; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023; Gare de Saint-Hyacinthe 2022 (page web)
21	Ancienne église protestante	1878	1295, rue Girouard ouest	Circuit patrimonial	Ancienne église protestante bâtie en 1878, aujourd'hui convertie en restaurant (Le parvis du vieux clocher).	Histoire de Saint-Hyacinthe, Ville de Saint-Hyacinthe 2024; Le Parvis du Vieux Clocher (page web)
22	Marché à foin	1851	rues Brodeur, Saint-Antoine, Marguerite-Bourgeoys et avenue Vaudreuil	Circuit patrimonial	Quartier de journaliers et d'ouvriers qui s'articulait autour du marché à foin entre 1851 et 1910 (balance publique entre 1868 et 1969), se nommant aujourd'hui Christ-Roi, délimité au nord par la rue Calixa-Lavallée, à l'est et au sud par la rivière Yamaska, et à l'ouest par les rues Mondor jusqu'à Saint-Amand (anciennement Saint-Paul), Duclos jusqu'à Marguerite-Bourgeois et Saint-Marie jusqu'à Calixa-Lavallée. Après la fermeture du marché à foin, l'espace devient le parc Bouchard.	Histoire de Saint-Hyacinthe, Ville de Saint-Hyacinthe 2024; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
23	Faculté de médecine vétérinaire	n/d	3200, rue Sicotte	Circuit patrimonial	Lieu identifié sur un des circuits patrimoniaux de la ville, donc lieu important pour la communauté. Fondation de la faculté en 1968, datation bâtiment indéterminé, anciennement l'Ecole de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe fondée en 1947.	Histoire de Saint-Hyacinthe, Ville de Saint-Hyacinthe 2024; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023
24	Maison T. D. Bouchard	1924	3155, rue Girouard	Circuit patrimonial	Elle fut bâtie pour un personnage ayant grandement marqué l'histoire de Saint-Hyacinthe. Il s'agit de Télesphore-Damien Bouchard qui fut journaliste, échevin, maire, député, ministre et sénateur. Il est né à Saint-Hyacinthe en 1881, il est maire de Saint-Hyacinthe de 1917 à 1930 et de 1932 à 1944. En 1922, il achète un lot entre la rue Girouard et la rivière Yamaska et y fit construire une maison à l'été 1924 de style Arts and Crafts. Une annexe est ajouté par la suite et décrite sur la plan d'assurance-incendie de 1950 comme une "greenhouse" et se trouve à côté d'un garage et d'un pavillon hexagonal. Il vend sa maison en 1958 au juge Gaëtan Sylvestre.	Histoire de Saint-Hyacinthe, Ville de Saint-Hyacinthe 2024; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe inc. 2011

Tableau 3.2 Éléments patrimoniaux près du secteur à l'étude (suite)

ID	Nom	Date	Adresse	Statut	Description	Source
25	Le Patronage de Saint-Vincent-de-Paul	1905	750, rue Girouard ouest	Circuit patrimonial	Ouverture du Patronage en 1905 sous la direction du Père Louis-Eugène Tremblay à l'emplacement actuel des Terrasses du Patro. Il s'agit d'une œuvre de charité visant à éduquer la jeunesse par des activités récréatives. La fermeture du Patro se fait en 1968. Le Patronage a été aménagé dans l'ancien manoir Laframboise (c1850), par la suite nommé la maison Boas. L'édifice étant démolie, la localisation est approximative. Un incendie criminel a ravagé les lieux le 25 octobre 1989.	Histoire de Saint-Hyacinthe, Ville de Saint-Hyacinthe 2024; https://patrimoine.ville.st-hyacinthe.qc.ca/medias/POPUP/29-st-vincent-de-paul.pdf
26	Les Sœurs de la Présentation de Marie	1858	650, rue Girouard Ouest	Circuit patrimonial	Couvent des Sœurs de la Présentation de Marie. Les Sœurs de la Présentation de Marie arrivent au Québec en 1853, à la demande de Mgr Jean-Charles Prince, évêque de Saint-Hyacinthe. Elles s'installent d'abord à Sainte-Marie-de-Monnoir (Marieville), puis dans plusieurs municipalités du diocèse. En 1858, elles établissent leur maison-mère et leur noviciat dans l'ancien pensionnat des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Saint-Hyacinthe. Un cimetière est présent. Ce dernier a partiellement été déménagé (en 2022 par Urgel Bourgie) vers le cimetière de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe.	Histoire de Saint-Hyacinthe, Ville de Saint-Hyacinthe 2024; Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCCQ
27	Villa Casavant	1903	605, rue Girouard ouest	Circuit patrimonial	Ancienne résidence de la famille Casavant construite en 1903, aujourd'hui transformée en maison d'hôtes (Villa Casavant).	Histoire de Saint-Hyacinthe, Ville de Saint-Hyacinthe 2024; Villa Casavant (page web)
28	Casavant Frères	n/d	900, rue Girouard Est	Circuit patrimonial	La maison Casavant Frères est fondée à Saint-Hyacinthe en 1879, l'ancienneté du bâtiment inconnue.	Histoire de Saint-Hyacinthe, Ville de Saint-Hyacinthe 2024; Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe 2023

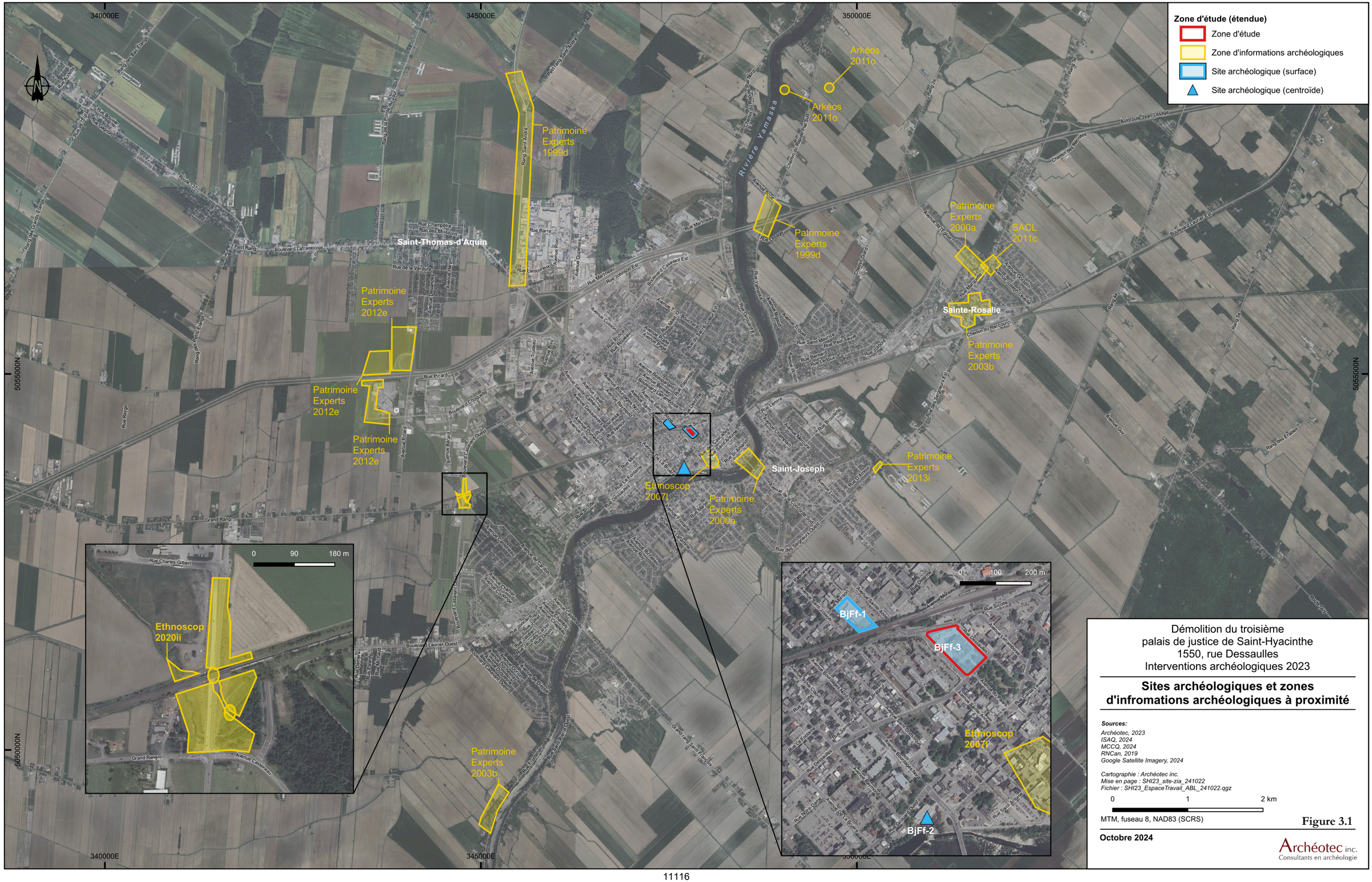

Démolition du troisième
palais de justice de Saint-Hyacinthe
1550, rue Dessaulles
Interventions archéologiques 2023

Sites archéologiques et zones d'infromations archéologiques à proximité

Sources:

Archéotec, 2023
ISAQ, 2024
MCCQ, 2024
RNCan, 2019
Google Satellite Imagery, 2024

Cartographie : Archéotec inc.
Mise en page : SHI23_site-zia_241022
Fichier : SHI23_EspaceTravail_ABL_241022.qgz

0 1 2 km

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 3.1

Octobre 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

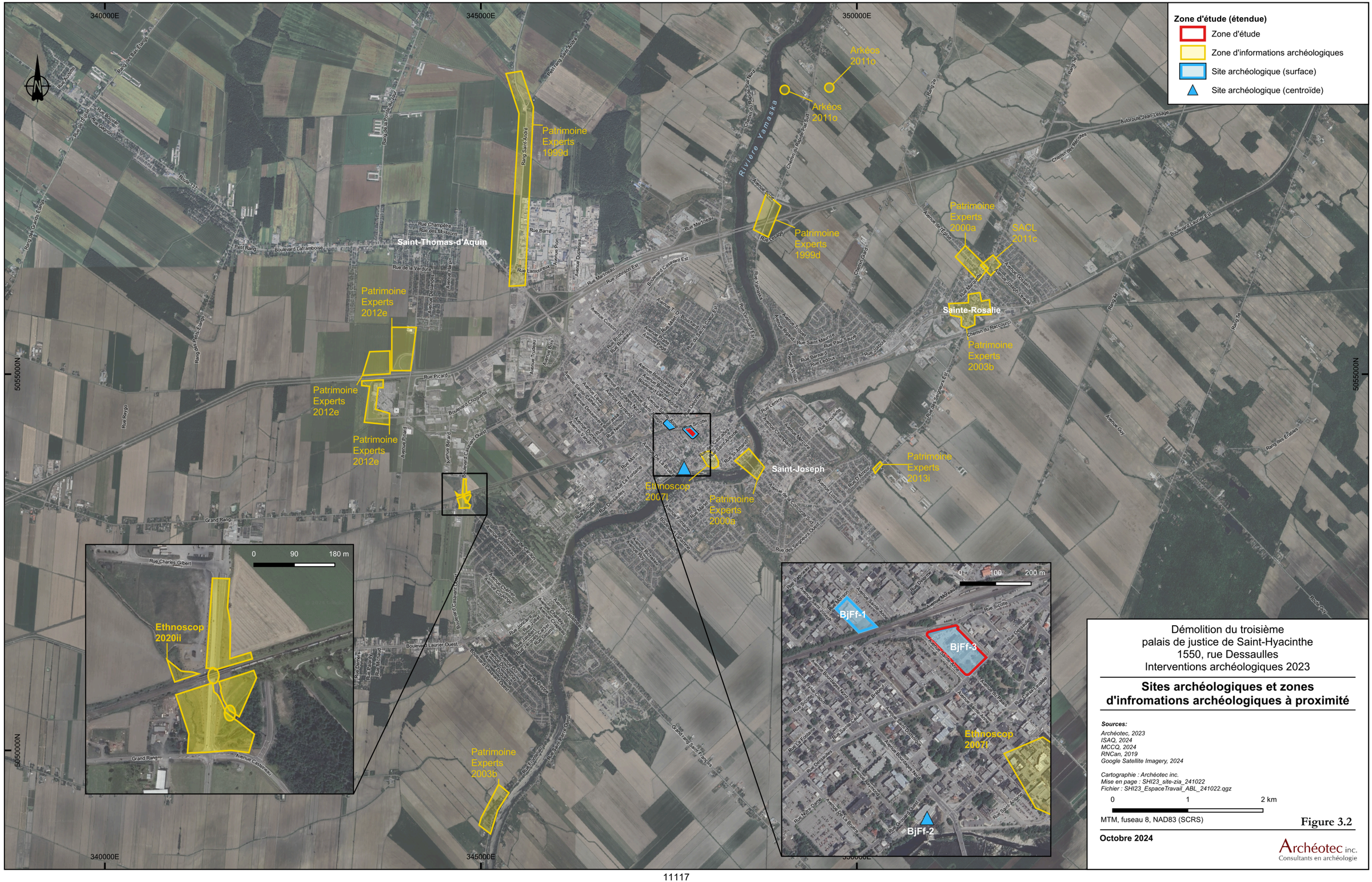
Zone d'étude (étendue)
Zone d'étude
Zone d'informations archéologiques
Site archéologique (surface)
Site archéologique (centroïde)
340000E
345000E
350000E
5055000N
Arkéos 2011o
Arkéos 2011o
Patrimoine Experts 1999d
Patrimoine Experts 1999d
Patrimoine Experts 2000a
SACL 2011c
Patrimoine Experts 2003b
Patrimoine Experts 2012e
Patrimoine Experts 2012e
Patrimoine Experts 2012e
Patrimoine Experts 2013i
Patrimoine Experts 2000a
Patrimoine Experts 2003b
Ethnoscop 2007l
Ethnoscop 2020ii
Ethnoscop 2007l
BjFf-1
BjFf-3
BjFf-2
Saint-Thomas-d'Aquin
Sainte-Rosalie
Saint-Joseph
Rivière Yamaska
Route 137
Autoroute Jean-Lesage
Boulevard Laurier Ouest
Grand Rang
Rang Saint-André
Petit Rang
Rue Picard
Rue Barré
Rue de la Verdure
Rue Marcheterre
Rue Johnson Est
Rue Yamaska
Rue Saint-Maurice
Rue Paul-Sauvé
Rue Bernard
Rue Lesieux
Rue Lemire
Rue Sicotte
Rue Dessaulles
Rue La Fontaine
Rue Saint-Amand
Rue Saint-Antoine
Avenue Saint-Alphonse
Avenue Saint-Aimé
Avenue Saint-Joseph
Avenue Bourdages Nord
Avenue Bourdages Sud
Avenue Saint-Charles
Avenue Saint-Sylvain
Avenue Saint-Gabriel
Avenue Saint-Jean
Avenue Saint-Pierre
Avenue Saint-Paul
Avenue Saint-Thomas
Avenue Saint-Laurent
Avenue Saint-Jacques
Avenue Saint-Joachim
Avenue Saint-Antoine
Avenue Saint-Denis
Avenue Saint-Étienne
Avenue Saint-Jean-Baptiste
Avenue Saint-Jean-Marie
Avenue Saint-Jean-Vianney
Avenue Saint-Jean-Eudes
Avenue Saint-Jean-Paul
Avenue Saint-Jean-Bosco
Avenue Saint-Jean-Chrysostome
Avenue Saint-Jean-Berchmans

4. Cadre paléogéographique et occupation par les Premiers Peuples

4.1 Cadre paléogéographique

L'emplacement du palais de justice de Saint-Hyacinthe se situe dans le bassin de la rivière Yamaska. Ce cours d'eau prend sa source dans les hauts sommets des Appalaches et ses rives sont généralement assez encaissées dans les dépôts meubles. La rivière a effectivement creusé son lit dans les dépôts marins de la mer de Champlain, les dépôts lacustres du lac à Lampsilis et les dépôts fluviatiles du Proto-Saint-Laurent. Les quelques seuils qui parsèment le cours d'eau indiquent que l'érosion a atteint le socle rocheux par endroit. En amont de ces seuils, l'érosion est essentiellement causée par les crues printanières, tandis qu'en aval l'érosion est aussi causée par le début du cours d'eau. À cause de la nature limoneuse des sols, de fréquents glissements de terrain accentuent l'érosion des rives (Archéotec 2021).

Le début de la présence humaine dans le territoire à l'étude est lié aux conditions qui ont prévalu dès les premiers siècles après la fonte du glacier laurentidien. Entre 13 500 et 13 000 ans avant aujourd'hui, il y a individualisation de glaciers, alors que le lac proglaciaire à Candona envahi la vallée fraîchement libérée du poids des glaces. Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 mètres d'altitude. Les plus hauts sommets constituent alors des îlots rocheux dénudés (Richard et Poirier 2016). Autour de 13 000 ans avant aujourd'hui, une vidange rapide du lac à Candona s'effectue. La mer de Champlain inonde quasi instantanément la plaine et atteint une altitude de 187 mètres. Au fur et à mesure de l'éloignement du glacier vers le nord et du relèvement isostatique, le rivage de la mer de Champlain recule. Vers 12 000 ans avant aujourd'hui il se situe à une altitude de 90 mètres. Vers 11 000 ans avant aujourd'hui, il y a la dessalure de la mer de Champlain et la fin du régime estuarien à Québec (vers 10 600 ans AA). Cet épisode correspond au rivage de Rigaud, situé à environ 64 mètres d'altitude. Puis le lac à Lampsilis se met en place : vers 10 600 ans son altitude est à 52 mètres, vers 10 200 ans il est à 45 mètres et vers 9 600 ans il est à 30-35 mètres d'altitude (rivage de Montréal) (Richard et Poirier 2016) (figure 4.1). Ce dernier est aussi présent à Saint-Hyacinthe, juste au sud-est de l'aire d'étude. Il correspond à la terrasse de 32 mètres d'altitude (figure 4.2).

La rivière Yamaska coulait déjà dans une vallée similaire à l'actuelle, mais dont les rives étaient moins encaissées. Son embouchure se trouvait à proximité de Saint-Hyacinthe et elle se jetait dans le lac à Lampsilis. La ville de Saint-Hyacinthe s'est d'abord établie sur la terrasse inférieure située à une altitude de 25 mètres (Archéotec 2021). Ce dernier a été exondé il y a environ 9 000 ans avant aujourd'hui. La fin du lac à Lampsilis s'est effectuée vers 7 500 ans avant aujourd'hui, pour devenir le proto-Saint-Laurent vers 7 000 ans avant aujourd'hui. C'est à ce moment qu'il y a raccordement progressif des affluents du fleuve. Son rivage se situe aux

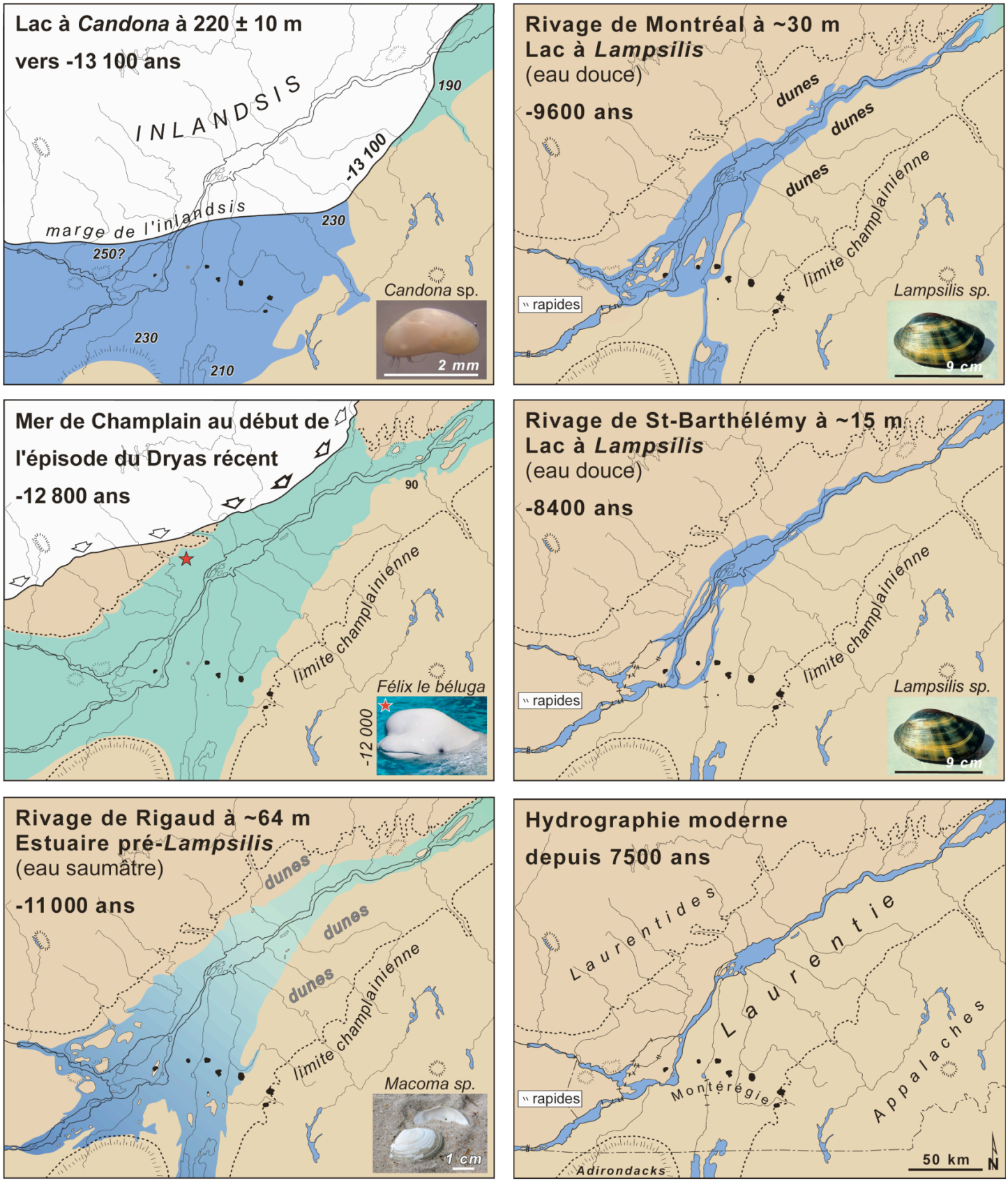

Figure 4.1 Représentations du lac à Candona (220 ± 10 m), de la mer de Champlain (90 m), de l'estuaire Pré-Lampsilis (64 m), du lac à Lampsilis (30 m et 15 m) et hydrographie moderne
Tiré de Pierre J. H. Richard. 2016. *Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps.*

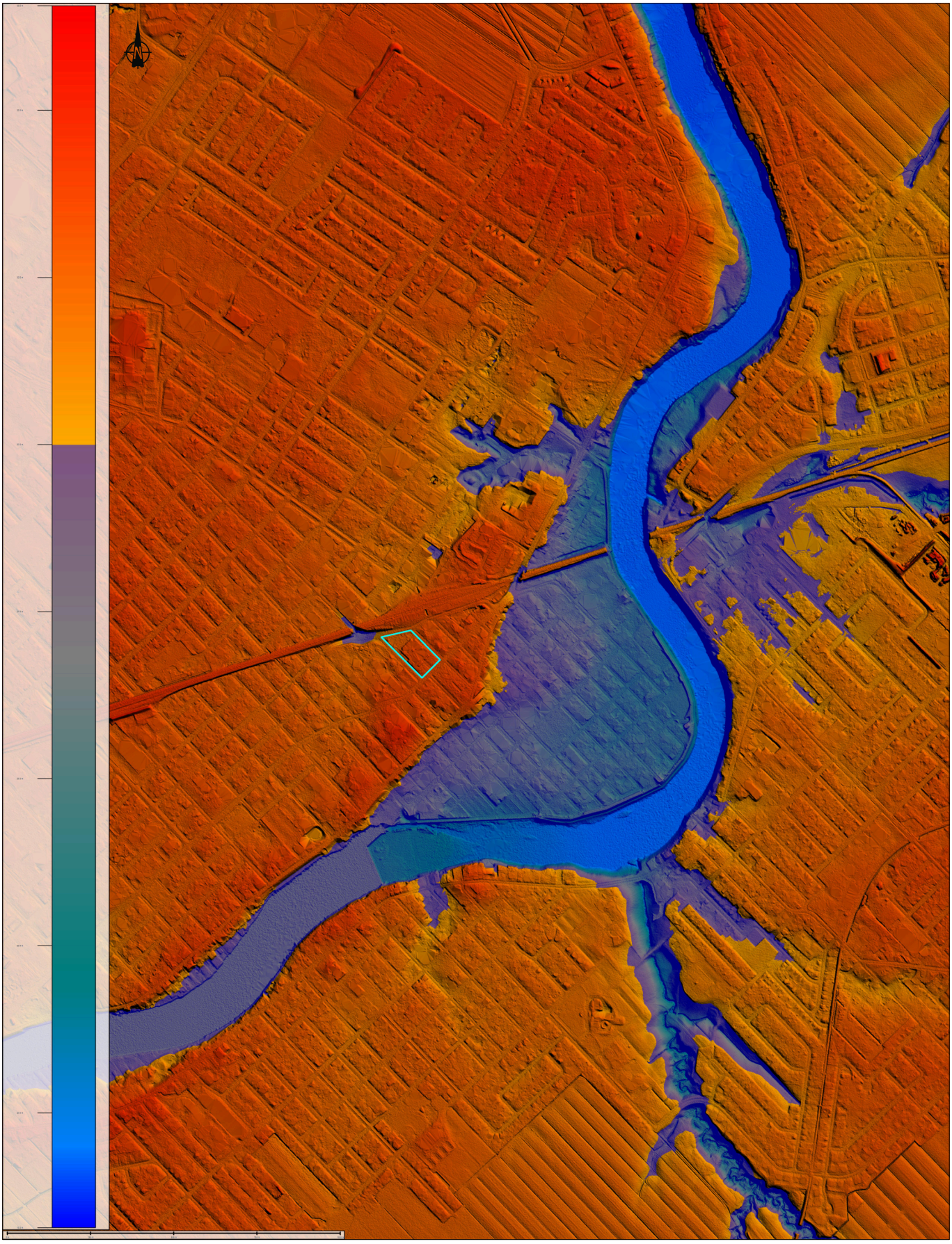

Figure 4.2 Région de Saint-Hyacinthe avec le niveau de l'eau à une altitude de 30 mètres anm

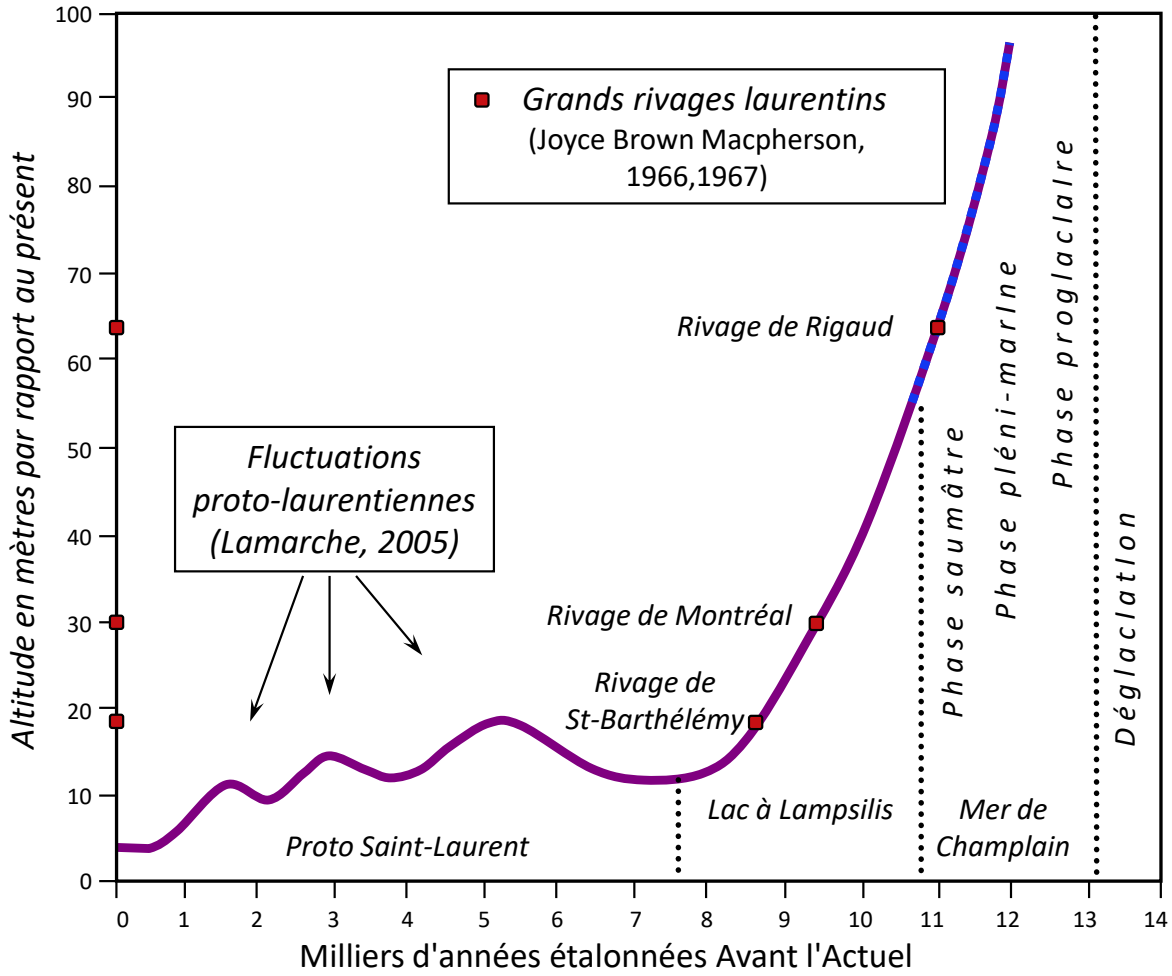

Figure 4.3 Courbe d'émersion au droit du lac Saint-Pierre (Trois-Rivières), applicable à la région de Montréal
Tirée de Lamarche 2006 et actualisée par Richard 2018

environs de 15 mètres d'altitude. Il s'agit du plus bas des niveaux du proto-Saint-Laurent. Son régime actuel s'est mis en place depuis 5 000 à 6000 ans avant aujourd'hui. Toutefois, au cours des sept derniers millénaires, des fluctuations ont lieu dans la vallée du Saint-Laurent; des transgressions (5 000, 3 000 et 1 500 ans AA) augmentent le niveau du fleuve, alors que des régressions l'abaissent (7 500, 4 000 et 2 000 ans AA) (figure 4.3). La température augmente au cours de cette période favorisant l'entourbement de certains secteurs, le développement de la végétation et une présence faunique diversifiée (Jolivel 2018).

Des ruisseaux se sont formés par le drainage naturel des dépôts. Le barrage de Penman's a été construit en 1900 à l'emplacement d'une chute naturelle et de cascades. La présence de cette chute est importante, car depuis au moins 8 500 ans avant aujourd'hui, les utilisateurs de la rivière devaient contourner cet obstacle en utilisant un sentier de portage. Celui-ci se trouvait vraisemblablement en rive gauche, donc à proximité de l'aire d'étude (Archéotec 2021).

Avec la mise en place du lac à Lampsilis, une vaste plaine étagée est présente où se trouvent les monts Rougemont et Yamaska. Une végétation de sapinières et de pessières est présente sur les basses terres sablonneuses de la région, alors que sur les terres argileuses, ce sont plutôt de vastes marais ou des marécages à mélèzes sont présents (Poirier 2016). Vers 7 500 ans avant aujourd'hui, la végétation du secteur est composée entre autres d'érablières avec de grands pins blancs, quelques prucheraies et pinèdes à pin rouge ou blanc sont présentes (Poirier 2016). Puis tranquillement, la végétation actuelle s'est mise en place.

Suivant la mise en place du couvert forestier, toutes les ressources animales (poissons, sauvagines, mammifères terrestres et semi-aquatiques) ont pu être exploitées. Il est probable que ces ressources étaient exploitées plus particulièrement lors de leur plus grande abondance saisonnière. À cet égard, la présence d'un ruisseau en rive droite de la rivière Yamaska, un peu en aval des rapides mentionnés plus haut est un indicateur de ressources piscicoles plus importantes et donc d'un attrait particulier pour les populations humaines circulant sur le territoire (Archéotec 2021).

4.2 L'occupation par les Premiers Peuples

Les récentes découvertes archéologiques dans la région du lac Mégantic et de Québec, combinées aux données concernant l'habitabilité du territoire, permettent d'évoquer une présence anthropique dans la vallée du Saint-Laurent depuis environ 11 000 ans (Pintal, Provencher et Piédalue 2015). Dans la région de Saint-Hyacinthe, la terrasse de 32 mètres d'altitude bordant un environnement lacustre était exondée et habitable il y a environ 9 600 ans environ (Richard et Poirier 2016). Bien que l'érosion et les transformations des rives au cours des derniers millénaires ont vraisemblablement détruits un grand nombre de lieux occupés à travers le temps, ces données suggèrent qu'il est donc possible que des occupations anciennes soient découvertes lors d'interventions archéologiques dans la région.

La préhistoire québécoise est généralement divisée en trois grandes périodes en fonction des assemblages artéfactuels, des diversités technologiques de l'outillage lithique et de la production céramique, ainsi qu'à l'aide des datations radiocarbones et dendrochronologiques. Les périodes du Paléoindien ou peuplement initial (12 500 à 9 000-8 000 ans AA), de l'Archaïque (11 000 à 3 000 ans AA) ou des peuplements régionaux (8 000 à 5 000 ans AA) et de l'enracinement (5 000 à 3 000 ans AA) et du Sylvicole ou interactions ethniques (3 000 à 500-450 ans AA) divisent la préhistoire (Burke 2017; Chevrier 2017; Pintal, Provencher et Piédalue 2015).

Le peuplement initial du territoire québécois s'effectue à la suite de la dernière glaciation, par le sud vers la région du lac Mégantic il y a environ 12 500 ans. Ces groupes doivent s'adapter aux conditions particulières du climat. L'environnement dans lequel ils vivent est froid et en constant changement au fur et à mesure que le glacier se retire vers le

nord et que la flore s'installe sur ces terres nouvellement libérées (Chevrier 2017; Richard 1985). Ils se déplacent essentiellement à pied et exploitent une faune en grande partie disparue aujourd'hui, bien que le caribou soit une proie privilégiée (Chevrier 2017). Seules les terrasses se situant à une altitude de plus de 30-35 mètres (9 600 ans AA) pourraient avoir été l'objet d'une occupation par ces populations dans la région (Richard et Poirier 2016).

Les peuplements régionaux et l'enracinement des groupes dans des territoires plus circonscrits s'échelonnent principalement entre 8 000 et 3 000 ans avant aujourd'hui. L'environnement est toujours en pleine évolution, bien qu'il se stabilise au cours de cette longue période (Tremblay 2006). Plusieurs changements technologiques apparaissent dans les assemblages archéologiques, dont les embarcations. Ces changements laissent croire à l'arrivée de nouvelles populations qui auraient graduellement intégré les populations pionnières (Chevrier 2017). Entre 5 000 et 3 000 ans environ, il y a une plus grande diversité et densité de la faune et de la flore, avec un climat plus chaud et humide (Chevrier 2017).

La période des interactions ethniques s'échelonne entre 3 000 et 500 ans avant aujourd'hui environ. Elle est marquée par l'apport de nouvelles technologiques qui ont été mises au point dans les régions plus méridionales et une sédentarisation de certains groupes; alors que plus au nord, les groupes demeurent essentiellement nomades ou semi-nomades. L'arrivée de la technologie céramique en marque le début, alors que les techniques horticoles apparaissent plutôt vers 1 000 ans avant aujourd'hui. Elle se termine avec l'arrivée des Européens où les groupes en place sont confrontés à de grands et rapides bouleversements de leur mode de vie.

La région entourant la MRC Les Maskoutains est peu connue en ce qui concerne le patrimoine archéologique autochtone. Peu d'interventions y ont été réalisées ce qui a nécessairement mené à peu de découvertes. Quelques sites archéologiques avec des composantes anciennes ont été répertoriés en périphérie, soit le long des rivières Richelieu et Yamaska principalement. Ces composantes sont associées à des occupations du Sylvicole et de la fin de l'Archaïque lorsqu'il a été possible d'établir leur ancienneté. Il est à mentionner que des témoignages historiques désignent le mont Yamaska comme étant un lieu de sépultures et de rituels pour les W8banaki (Bachand 2000; Treyvaud 2023). Il est aussi connu que les Montérégiennes comportent des sources de matières lithiques qui pourraient avoir été utilisées par les Premiers Peuples, comme la cornéenne du mont Royal l'a été. Les monts Yamaska et Rougemont sont aisément accessibles à partir du secteur de Saint-Hyacinthe via les rivières Yamaska et Noire.

Selon la Commission de toponymie, au moins trois toponymes amérindiens sont utilisés pour désigner l'emplacement de Saint-Hyacinthe, de la rivière ou de sa région immédiate. Le nom de la rivière Yamaska fait référence à un mot d'origine algonquine,

Iamaskaw, qui a sert à désigner un endroit où il y a du foin, des joncs. Pour leur part, les Abénaquis nomment l'emplacement de Saint-Hyacinthe à l'aide de deux toponymes: *Koasizik* ou *Koasizek*, qui fait référence à la présence d'un petit pin blanc et *Wigw8madensisek* qui signifie « à la petite montagne en forme d'habitation » et fait référence au mont Saint-Hilaire, qui est situé à environ 17 km au sud-ouest de la ville et dont le nom est *Wigw8madensis* (Commission de toponymie).

5. Évolution de l'aire d'étude pendant la période historique

5.1 Dix-huitième siècle

Au dix-huitième siècle le territoire de Saint-Hyacinthe est d'abord connu sous le nom de « Maska » en lien avec le nom de la rivière Yamaska qui traverse le secteur, un toponyme d'origine amérindienne (voir la section précédente) (Voyer 1980, p. 13; Commission de toponymie). Ce territoire est encore à peine défriché alors qu'il est concédé en seigneurie (Ville de Saint-Hyacinthe 2021).

En 1748, la seigneurie de Maska correspond à un vaste domaine de 800 km². Elle est concédée à ce moment à François Rigaud de Vaudreuil, seigneur important qui possède déjà trois seigneuries : Vaudreuil, Rigaud et Saint-Joseph-de-la-Nouvelle-Beauce (Ville de Saint-Hyacinthe 2021) (figure 5.1). Nommé gouverneur de Trois-Rivières en 1749, il ne se présentera jamais dans la Seigneurie de Maska et devra donc la rendre pour qu'elle retourne dans le Domaine du Roi ou qu'elle soit immédiatement concédée à un autre seigneur (Voyer 1980, p. 13).

La Seigneurie passe ensuite aux mains de Jacques-Hyacinthe-Simon Delorme en 1753, qui y fera les premières concessions. Il renomme la seigneurie en l'honneur de son saint patron : Saint-Hyacinthe.

En 1757, le seigneur Delorme remonte la rivière Yamaska et s'arrête sur une pointe de terre à la jonction de deux rapides. Il nomme le lieu « Rapide-plat » et s'y installe dans le but d'y exploiter l'abondante ressources forestière qui se trouve dans le secteur. Les premières terres sont concédées en 1763 (Dessureault 1985). Un moulin à scie est mis en place en 1760, mais les rapides s'avèrent insuffisants pour le faire fonctionner convenablement (Dessureault 1995, p. 105). En 1772, il est déplacé au sud, au lieu-dit « de la Cascade », et il est transformé en moulin à farine (Voyer 1980, p. 14-15).

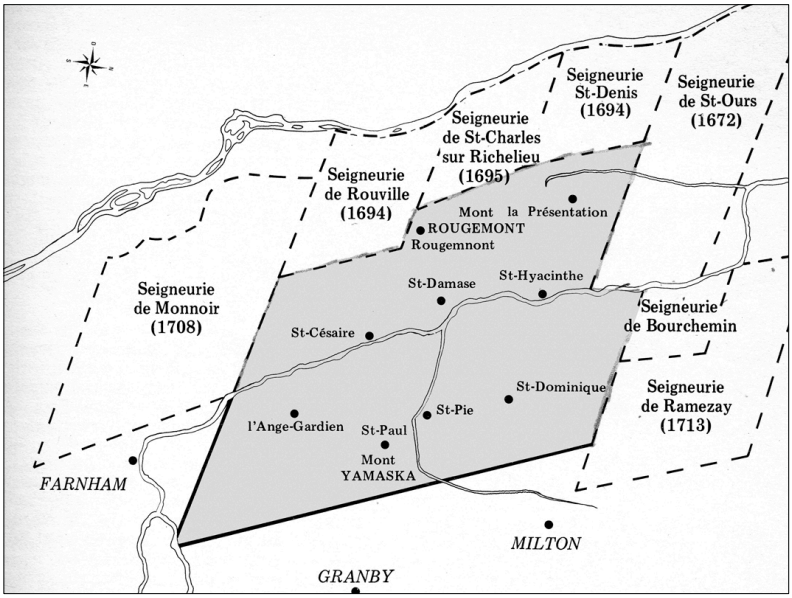

Figure 5.1 Localisation de la Seigneurie de Maska. Elle deviendra en 1753 la seigneurie de Saint-Hyacinthe
Carte tirée du site web Histoire de Saint-Hyacinthe, Ville de Saint-Hyacinthe, 2021

L'établissement « de la Cascade » supplante rapidement celui de « Rapide-plat » et une église y est construite en 1780. En 1798, le seigneur lui-même y déménage son manoir, deux ans après y

avoir concédé un emplacement dans le secteur dit de « la Plaine » pour l'aménagement d'un marché (Voyer 1980, p. 15). Ce secteur prend de l'essor et devient rapidement le noyau de « la Cascade », qui deviendra ensuite Saint-Hyacinthe (Dessureault 1985, p. 39; Ethnoscop 2007, p. 15).

5.2 Première moitié du dix-neuvième siècle

L'arrivée du curé Antoine Girouard et du seigneur Jean Dessaulles en 1814 contribue au développement « de la Cascade », notamment avec la mise en place d'institutions religieuses et civiles.

Le curé Girouard est particulièrement préoccupé par l'établissement d'institutions d'enseignement. Il fonde ainsi le collège Saint-Antoine en 1811 (figure 5.2), ancêtre du Séminaire de Saint-Hyacinthe, qui sera dévoué à l'éducation civile et religieuse de l'élite intellectuelle de Saint-Hyacinthe (Voyer 1980, p. 24). Girouard s'intéresse aussi à l'éducation des jeunes filles, ce qui donnera naissance au premier couvent de Saint-Hyacinthe en 1816. Saint-Hyacinthe devient ainsi un des centres intellectuels les plus dynamiques de la province (Voyer 1980, p. 24; Ville de Saint-Hyacinthe 2021). En 1840, son successeur, le curé Édouard Crevier, fait lui aussi un legs important en fondant l'Hôtel-Dieu, un hôpital qui sera administré par les Sœurs de la Charité (Voyer 1980, p. 85). Notons aussi pour cette période la construction d'une première église anglicane (1849) et la reconstruction de l'église catholique, qui devient la première église connue sous l'appellation Notre-Dame en 1842. Cette dernière, mal conçue, sera détruite en 1854, car elle menaçait de s'effondrer (Voyer 1980, p. 30).

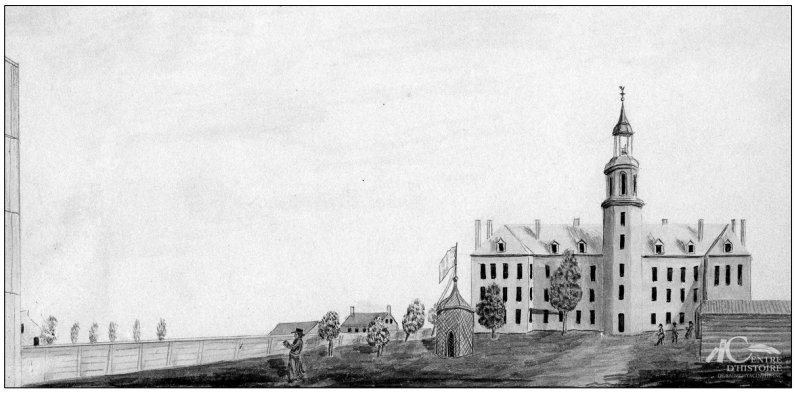

Figure 5.2 Le collège Saint-Antoine en 1837
Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe

Le seigneur Dessaulles quant à lui est impliqué dans la mise en place d'un réseau de routes qui permettra d'accélérer la colonisation des terres de la seigneurie. Pour le village de Saint-Hyacinthe, cet effort se traduit par une multiplication des voies de circulation, en particulier pour le secteur de « la Plaine ». Un plan orthogonal s'organise. Il est d'abord incohérent de part et d'autre du chemin du Roi en raison du dénivelé entre « la Plaine » (basse-ville) et « le Coteau » (haute-ville), il est rectifié à partir de 1826. En 1830, « la Plaine » est occupée jusqu'à la rue de la Concorde (Voyer 1980, p. 18; Ville de Saint-Hyacinthe 2021). Cette organisation de la ville se concrétise en véritable projet d'urbanisme avec la production d'un plan par l'arpenteur Reneault-Blanchard en 1844 (figure 5.3). Il met sur papier les volontés politiques de l'époque en ce qui concerne le développement de Saint-Hyacinthe (Voyer 1980, p. 26-27).

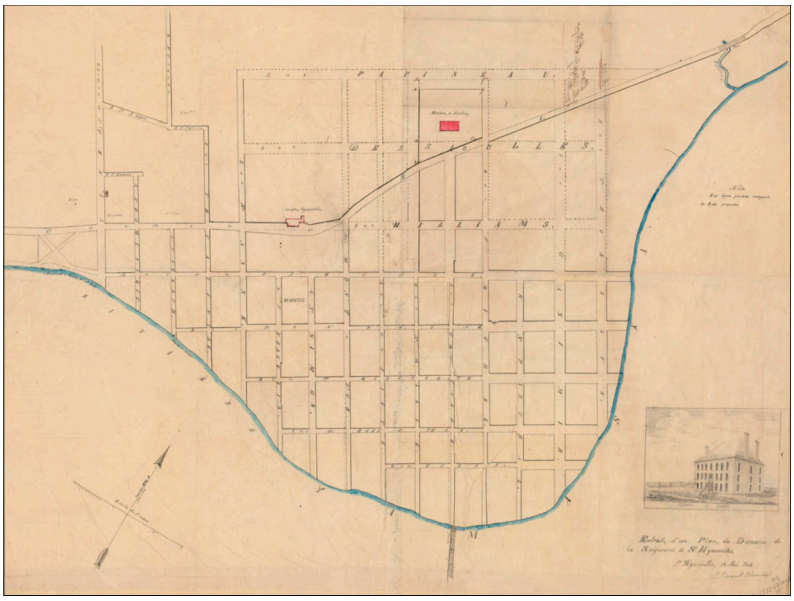

Figure 5.3 Développement de Saint-Hyacinthe en 1844 (Reneault-Blanchard). L'emplacement du premier palais de justice est rehaussé en rouge en haut à droite.
Bibliothèque et Archives Canada, 4129580

L'arrivée de ces institutions et le développement de la trame urbaine de Saint-Hyacinthe mènent à une première occupation du secteur de la haute ville. En effet, un plan de Reneault-Blanchard en 1848 montre que le développement du secteur compris entre les rues Bourgades, Girouard (anciennement le chemin du Roi) et le tracé du chemin de fer est bien entamé (figure 5.4). Les lots qui s'y trouvent sont principalement occupés par des institutions. On remarque en effet les institutions religieuses décrites plus haut dans la présente section, mais aussi deux bâtiments civils importants : le manoir seigneurial, sur la rue Girouard entre les rues Sainte-Anne et de la Piété (avenue Sainte-Marie), et le premier palais de justice, construit en 1835 et aussi situé sur la rue Girouard, entre les rues de la Piété (avenue Sainte-Marie) et Saint-Michel (avenue Robert) (figure 5.5) (Voyer 1980, p. 29-30).

5.3 Deuxième moitié du dix-neuvième siècle et début du vingtième siècle

La municipalité de Saint-Hyacinthe est officiellement incorporée comme village en 1849, puis obtient dès l'année suivante son statut de ville. La famille seigneuriale reste néanmoins au pouvoir malgré ces changements, et l'éventuelle abolition du système seigneurial en 1854. En effet, le seigneur Louis-Antoine Dessaulles est élu maire en 1849, et des parents et des proches du clan Dessaulles s'échangeront le pouvoir jusqu'à la fin du second mandat de son frère Georges-Casimir Dessaulles, maire de 1868 à 1880 et de 1886 à 1898 (Ville de Saint-Hyacinthe 2021).

L'incorporation de la municipalité marque une accélération de la croissance de la ville, notamment par l'arrivée du chemin de fer en 1848. Ce dernier sera rapidement intégré au réseau du Grand Tronc (Voyer 1980, p. 33; Ville de Saint-Hyacinthe 2021).

Cette croissance est d'abord géographique. En effet, la ville grandit autant hors de ses limites, avec l'ajout d'un nouveau pont sur la rivière Yamaska qui mène à la création du quartier Saint-Joseph, qu'à l'intérieur de celles-ci avec de nouveaux développements concentrés au nord de la ville. Un de ces développements est le village Chagnon, cité ouvrière inspirée de modèles européens, fondé au nord-ouest de la ville par Augustin Chagnon en 1870. Cette tentative de développement s'avère cependant être un échec, puisque le village

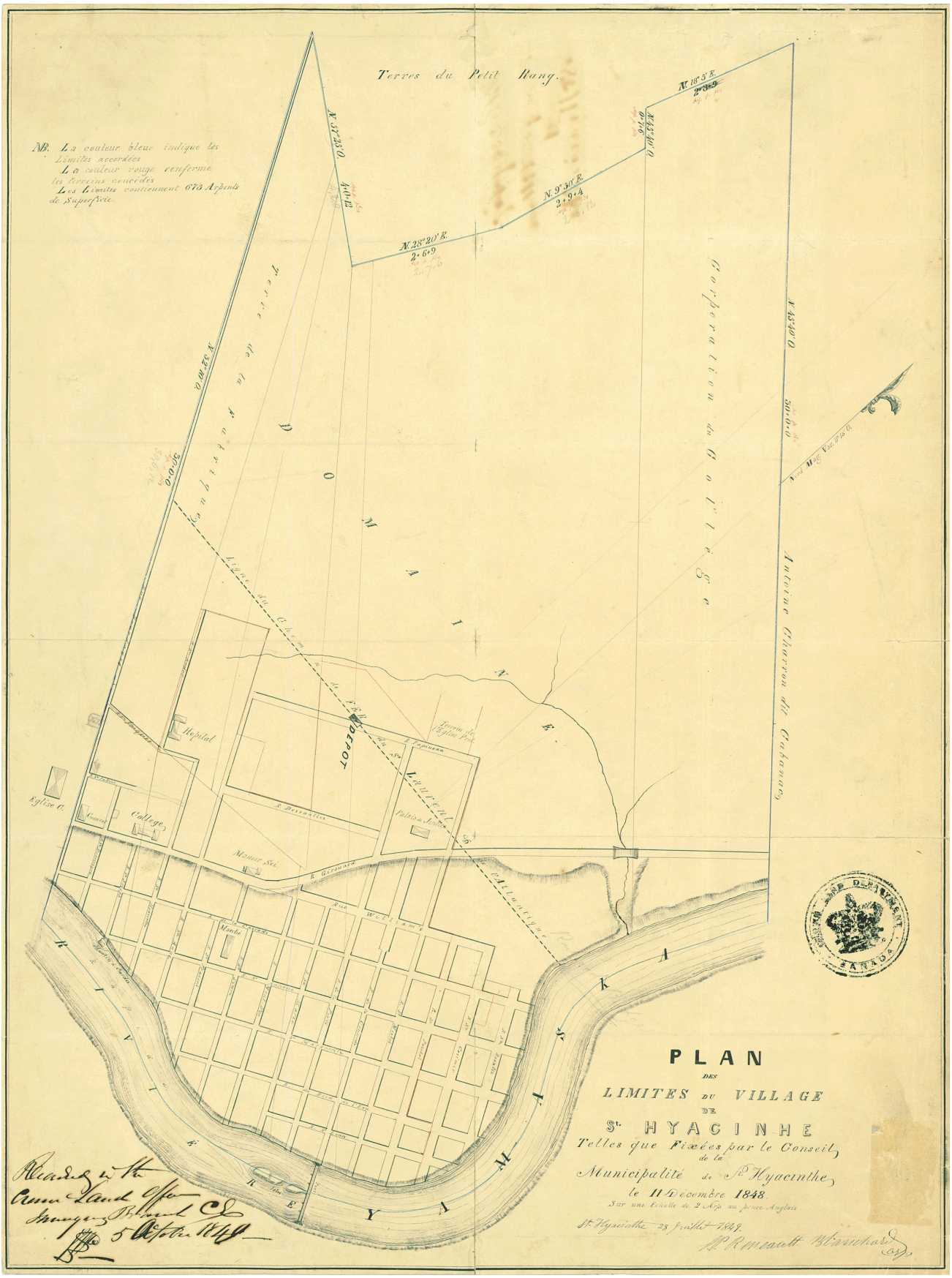

Figure 5.4 Plan des limites du village de Saint-Hyacinthe en 1848 (Reneault-Blanchard)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, E21,S555,SS1,SSS23,PH.6

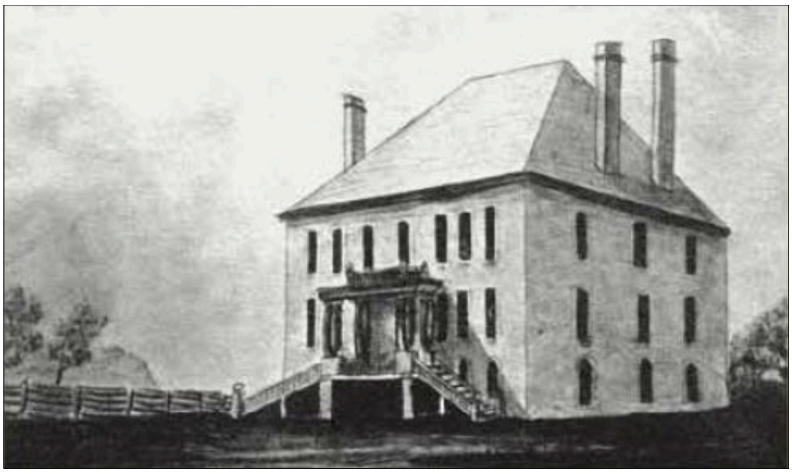

Figure 5.5 Premier palais de justice de Saint-Hyacinthe avant 1859
Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, CH478

Chagnon est victime d'un incendie majeur en 1875. Il crée tout de même un effet d'entraînement qui accélère l'expansion de la ville vers le nord (Voyer 1980, p. 34-35, 38).

Un autre quartier voit le jour dans la dernière décennie du dix-neuvième siècle : le quartier Bourg-joli. Situé au nord de la voie ferrée, il est très prisé des notables. On y compte une vingtaine de résidences cossues en construction en 1894 (Ville de Saint-Hyacinthe 2021).

La croissance de la ville s'accompagne de l'ajout de plusieurs infrastructures urbaines, notamment de nouvelles rues, de trottoirs de bois, d'un service d'égout et d'un aqueduc adaptés à la population croissante. Plusieurs services publics voient aussi le jour : le bureau de santé, le corps de police et la première caserne de pompier (Ville de Saint-Hyacinthe 2021).

5.4 De multiples incendies

Le développement de la ville de Saint-Hyacinthe est ralenti à plusieurs reprises par d'importants incendies. De grandes superficies seront ainsi rasées et reconstruites au courant de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle (figure 5.6).

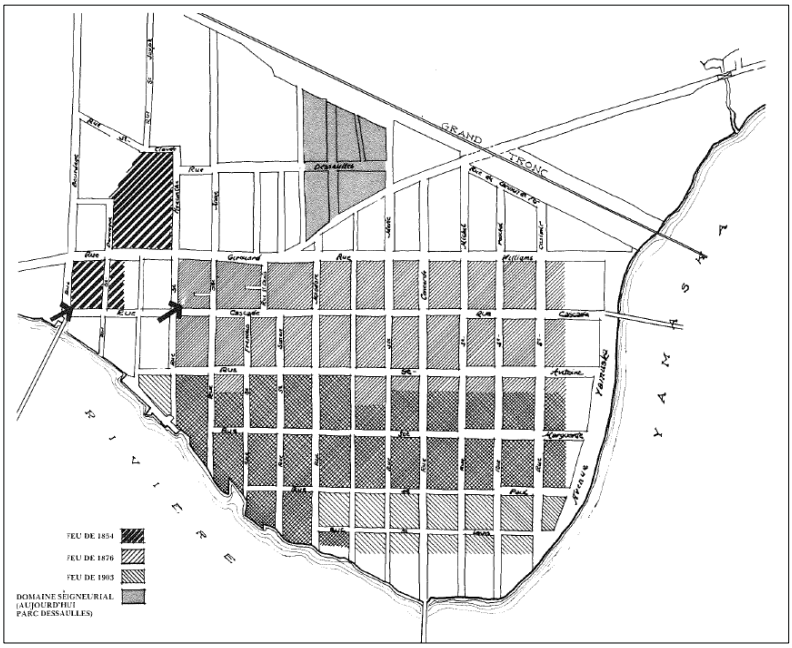

Figure 5.6 Les secteurs détruits par les incendies majeurs ayant touché la ville de Saint-Hyacinthe en 1854, 1876 et 1903
Tiré de Voyer, 1980

En 1854, une première conflagration éclate au coin des rues Bourgades et des Cascades et emporte notamment le collège Saint-Antoine (Voyer 1980, p. 34; Ville de Saint-Hyacinthe 2021). Un second incendie, plus important, se déclenche le 3 septembre 1876, au coin de la rue des Cascades et de l'avenue Saint-Hyacinthe (avenue de l'Hôtel-Dieu) et détruit une importante partie de la basse-ville. Cet incendie dévastateur détruit plus de 600 résidences et plusieurs manufactures. Suivant cette catastrophe, la ville entame un programme d'embellissement qui lui permet de réorganiser le développement

urbain et de créer un premier parc sur la rue Dessaulles, là où se situait le domaine seigneurial avant l'incendie (Voyer 1980, p. 34-35; Ville de Saint-Hyacinthe 2021). La basse-ville est de nouveau la proie des flammes en 1903, alors qu'un incendie se déclenche dans la manufacture des frères Côtés (Ville de Saint-Hyacinthe 2021).

5.5 Centre industriel

La ville de Saint-Hyacinthe se développe également de manière significative sur le plan économique, s'imposant comme véritable centre industriel. Ces industries s'organisent d'abord près de la rivière dans le secteur de « la Plaine », mettant à profit la force hydraulique de la rivière Yamaska (figure 5.7) (Voyer 1980, p. 49). On dénombre des industries du textile, des tanneries, des fonderies et des manufactures, la plus importante étant la manufacture de chaussures des frères Côté qui restera en fonction pendant plus de cent ans (Ville de Saint-Hyacinthe 2021). D'autres industries s'installent à proximité du chemin de fer. On y retrouve une distillerie, une fonderie, une fabrique de vinaigre, une manufacture de sous-vêtements et une manufacture de portes et fenêtres (Voyer 1980, p. 49).

Photo 5.1 Installations de la maison Casavant Frères en 1950
Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe - Studio Lumières; Répertoire du patrimoine culturel du Québec

Si la haute-ville demeure le centre culturel et administratif de la ville, on y recense aussi quelques industries, notamment la maison Casavant Frères qui est fondée en 1879 (photos 5.1, 5.2). Elle se situe sur la rue Girouard, près du séminaire, et deviendra un facteur d'orgues de renommée internationale. C'est dans ce même secteur qu'est fondée en 1892 l'école de laiterie qui est située directement en face des installations de la maison Casavant Frères jusqu'en 1903. L'école de laiterie témoigne des importantes transformations que subit le milieu agricole à l'époque (Ville de Saint-Hyacinthe 2021).

Photo 5.2 Ouvriers de la maison Casavant Frères en 1910
Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe; Répertoire du patrimoine culturel du Québec

Les industries situées dans « la Plaine » seront durement touchées par l'incendie de 1876, si bien que des vingt-

Figure 5.7 Développement de Saint-Hyacinthe en 1881 (Wellge) avec ses institutions et ses industries. La flèche rouge montre l'emplacement du deuxième palais de justice et la flèche verte montre l'emplacement de l'usine à gaz.
Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, CH478/001/000/012

deux établissements recensés en 1873, seulement quatre sont en activité en 1881 (Voyer 1980, p. 49). La relance économique est cependant rapide et on compte déjà plusieurs nouveaux établissements en 1910 (Voyer 1980, p. 51).

5.6 Institutions religieuses et civiles

Saint-Hyacinthe continue également de se démarquer comme centre religieux, administratif et commercial. Sur le plan religieux, sa nomination comme siège épiscopal en 1852 confirme le statut important de Saint-Hyacinthe, et encourage la création de nouvelles institutions et le renouvellement de certains édifices. Le séminaire, qui occupait jusque là des locaux dans le collège Saint-Antoine, emménage en 1853 dans son nouveau bâtiment situé sur la rue Girouard, une imposante structure néo-gothique. Si le palais épiscopal est terminé en 1855, il faudra attendre en 1880 pour que la cathédrale Saint-Hyacinthe-le-Confesseur soit érigée (photo 5.3). Conçue selon les plans de l'architecte Adolphe Lévesque, elle subira plusieurs rénovations, notamment en 1907, pour consolider sa fondation. Ses tours sont aussi modifiées cette même année pour les alléger (Voyer 1980, p. 36-67; Ville de Saint-Hyacinthe 2021).

D'autres changements au paysage religieux s'opèrent dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. L'église Notre-Dame-du-Rosaire est reconstruite en 1861, et une église presbytérienne est construite en 1878. Il est également important de noter que plusieurs communautés religieuses s'installent à Saint-Hyacinthe à cette époque, ce qui amène la construction de plusieurs couvents, monastères et établissement d'enseignement (Voyer 1980, p. 36; Ville de Saint-Hyacinthe 2021).

Photo 5.3 Cathédrale de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur (2003)
Conseil du patrimoine religieux du Québec; Répertoire du patrimoine culturel du Québec

Sur le plan administratif et commercial, plusieurs changements et ajouts sont aussi observés. Le marché public est déplacé en 1853 sur son terrain actuel, puis reconstruit suivant l'incendie de 1876. C'est aussi en 1853 qu'est construit le premier bureau de poste de Saint-Hyacinthe. Situé en basse-ville, il sera également détruit par le feu de 1876 et reconstruit, avant de déménager en 1893 dans un nouveau bâtiment sur la rue Girouard, en haute-ville. En 1903, la ville se dote également d'un hôtel de ville (Ville de Saint-Hyacinthe 2021).

En 1854, l'essor économique de la ville justifie également l'instauration d'un service de douane. Le percepteur occupe différents locaux avant d'être installé dans le nouveau bureau de poste en 1893. Finalement, un nouvel édifice est construit en 1903, voisin du bureau de poste, spécifiquement pour y loger la douane (Ville de Saint-Hyacinthe 2021).

Déjà doté d'un palais de justice depuis 1835, l'importance de Saint-Hyacinthe sur le plan juridique est cimentée en 1857 alors qu'un acte du parlement crée douze nouveaux districts juridiques, dont celui de Saint-Hyacinthe (Robert 2007). Le premier palais de justice est détruit par le feu en 1859 (figure 5.5), si bien qu'il est nécessaire d'en construire un nouveau qui fera aussi office de prison pour le district. Sa construction est complétée en 1862 (Robert 2007; Ville de Saint-Hyacinthe 2021). D'un style néo-classique (photo 5.4), sa conception témoigne des volontés politiques de l'époque de réformer et d'humaniser le traitement des prisonniers (Voyer 1980, p. 104-105).

Photo 5.4 Second palais de justice de Saint-Hyacinthe, 1889 (Armstrong). On y remarque à gauche l'agrandissement de 1877 (1) et à droite le mur de la prison (2).
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2749606

Ce second palais de justice occupait le même terrain que le palais de justice actuel de Saint-Hyacinthe, et qui correspond au terrain à l'étude dans la présente analyse.

5.7 Évolution du terrain à l'étude

Le terrain à l'étude, qui inclut le troisième palais de justice de la ville de Saint-Hyacinthe, est situé dans le quadrilatère formé par la rue Dessaulles, l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, la rue Sicotte et l'avenue Saint-Anne. Il correspond au lot 1 439 644 et à une partie des lots 1 440 225 et 1 440 243 du cadastre du Québec. Ces lots cadastraux correspondent aux anciens lots 592 et 593 du cadastre de la Ville de Saint-Hyacinthe (figure 5.8).

Deux ensembles de bâtiments ont marqué le terrain à l'étude avant qu'il n'obtienne sa configuration actuelle : l'usine à gaz sur le lot 592 et l'ensemble du palais de justice et de la prison sur lot 593.

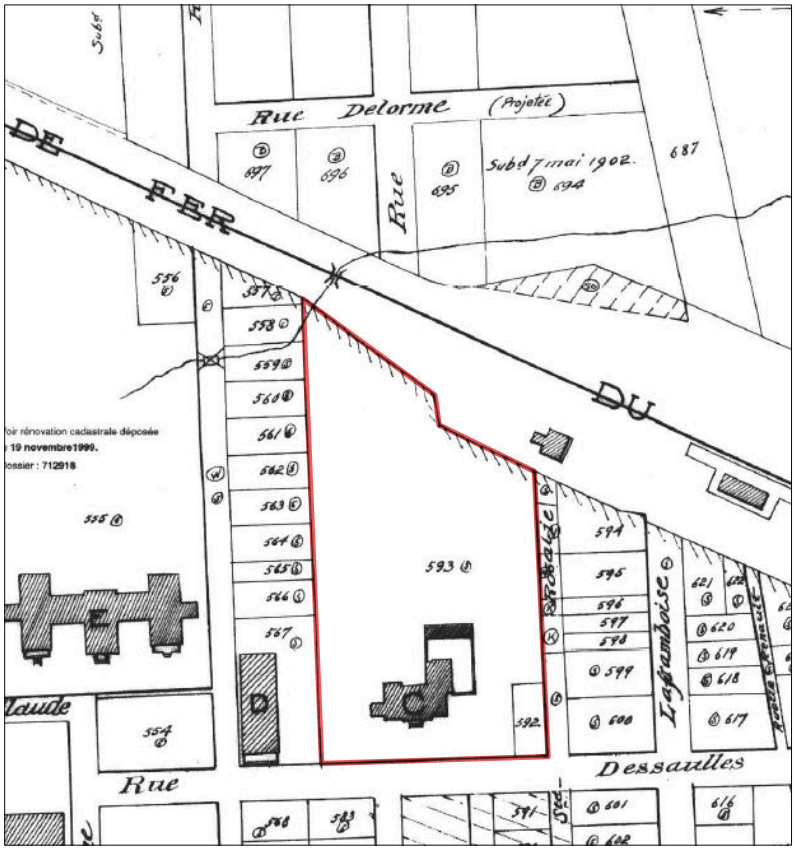

Figure 5.8 Détail du plan cadastral de 1878 (Varin et Blaiklock) montrant les lots 592 et 593 sur le terrain à l'étude.
Registre foncier du Québec, 14_30

5.8 Le palais de justice et la prison du district juridique de Saint-Hyacinthe

Tel que mentionné précédemment, le premier palais de justice de Saint-Hyacinthe est incendié en 1859. Nouvellement désigné comme district juridique, un nouveau palais de justice doit être construit pour le remplacer. Ce dernier doit également inclure une prison.

Un terrain situé « entre l'usine à gaz et la chapelle-cathédrale » (Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 6 mars 1860) est finalement sélectionné après plus d'une année d'attente et de délibération. Le terrain choisi est alors la propriété des frères Georges-Casimir et Louis-Antoine Dessaulles. Ils vendent leur partie du terrain à la ville pour une somme totale de 1800 livres. Un plan de Perrault de 1860 (figure 5.9) illustre cette transaction. Aucun bâtiment ne semble avoir été préalablement construit sur le lot 593. Par la suite, la ville fait don du terrain au gouvernement (Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 6 mars 1860).

Le contrat de construction du palais de justice et prison est d'abord donné aux entrepreneurs Sinclair & Skeley, mais ces derniers seront évincés en 1860 pour éconduite, et c'est l'entrepreneur Charles Peter de Québec qui reprend le mandat et qui entreprend les travaux (Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 24 juillet 1860). Un plan général est dressé par F. P. Rubidge, architecte en chef des Travaux publics, pour tous les nouveaux palais de justice et prison en 1858 (figure 5.10), et semble correspondre au premier état du second palais de justice de Saint-Hyacinthe. D'un style néo-classique, ce plan est inspiré par les prisons de Québec et de Trois-Rivières et est utilisé dans plusieurs districts juridiques (planche 5.1) (Voyer 1980, p. 104-105).

Ce plan consiste en un corps central flanqué de deux ailes. Les trois ailes du palais de justice s'élèvent sur deux étages. La prison du district s'emboîte derrière l'aile de droite (vers la rue Rosalie, aujourd'hui rue de l'Hôtel-de-Ville). Sur trois étages, ce bloc de cellules est entouré d'un haut mur en pierre flanqué de contreforts (photo 5.5). Un bâtiment est présent au fond de la cour de la prison, comme on l'aperçoit sur plusieurs plans anciens (figure 5.11). La photo de 1889 (Armstrong) montrait la présence d'une porte dans le mur sud de la cour (photo 5.4), mais celle-ci semble avoir disparue sur d'autres photos (photo 5.5). Le plan d'assurance-incendie de 1904 (Goad) indique que le mur de la cour avait une hauteur de 20 pieds (6,10 m) (figure 5.12).

À la suite d'une visite de l'architecte du département des Travaux publics, des travaux sont réalisés aux murs et au toit du palais et une voûte est ajoutée à l'aile gauche (vers la rue Sainte-Anne) en 1877. La nouvelle voûte sert à mieux protéger les archives judiciaires et l'ancienne sert de bureau pour le protonotaire (Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 23 juin 1877; Voyer 1980, p. 105). Cet agrandissement est visible sur les plans d'assurance-incendie de 1880 (Hopkins), de 1904 (Goad), de 1916 (Chas. E. Goad Co.) et de 1922 (Underwriters' Survey Bureau) (figures 5.11 à 5.14). On remarque que cette nouvelle aile n'est pas aussi profonde que le reste du palais de justice. La vue à vol d'oiseau de 1881 (Wellge) montre qu'elle s'élève sur trois étages (figure 5.15).

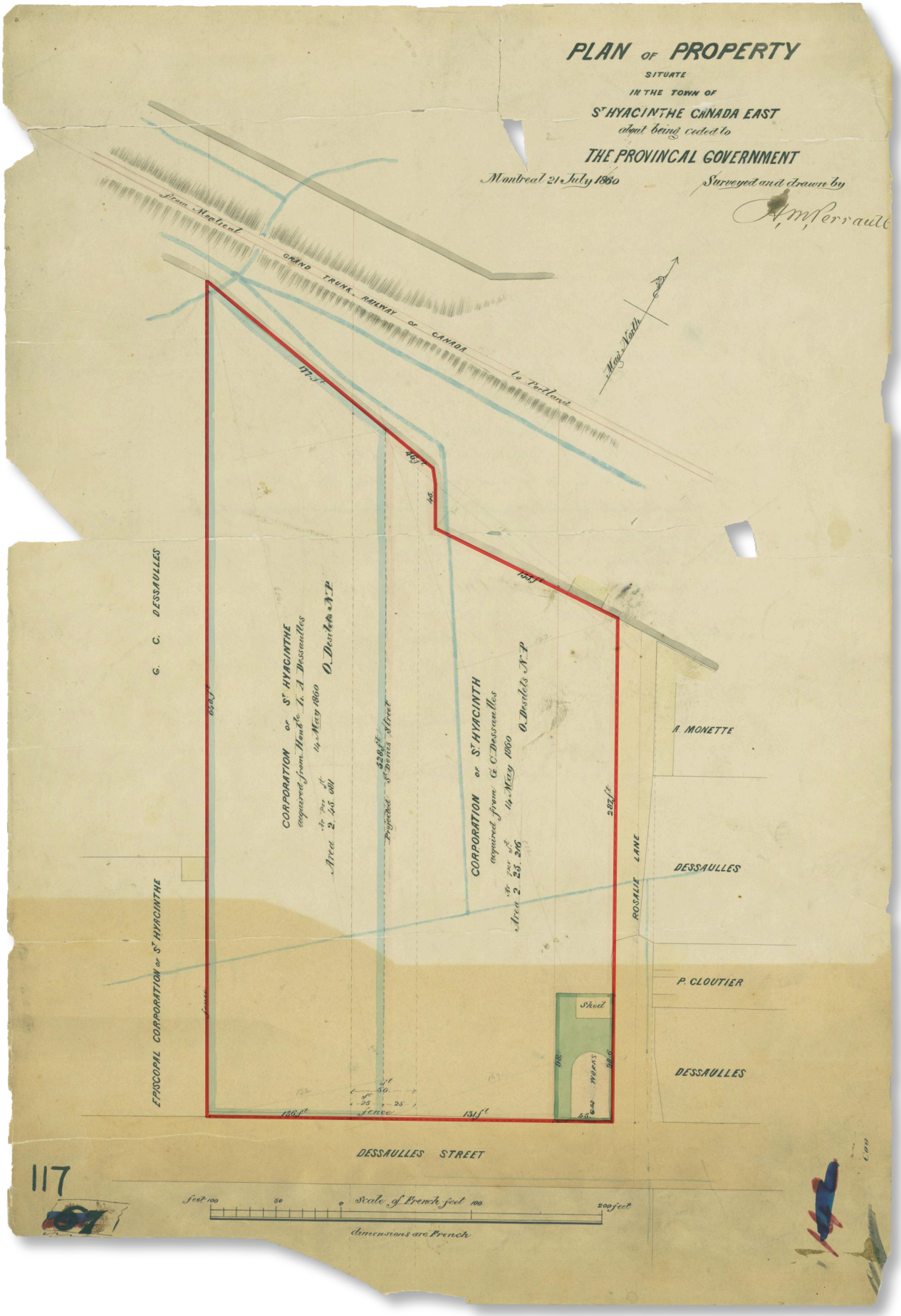

Figure 5.9 Plan de 1860 montrant le terrain choisi pour l'emplacement du deuxième palais de justice (Perrault). L'usine à gaz se trouve dans le coin sud-est du terrain
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, CA601,S53,SS1,P0420

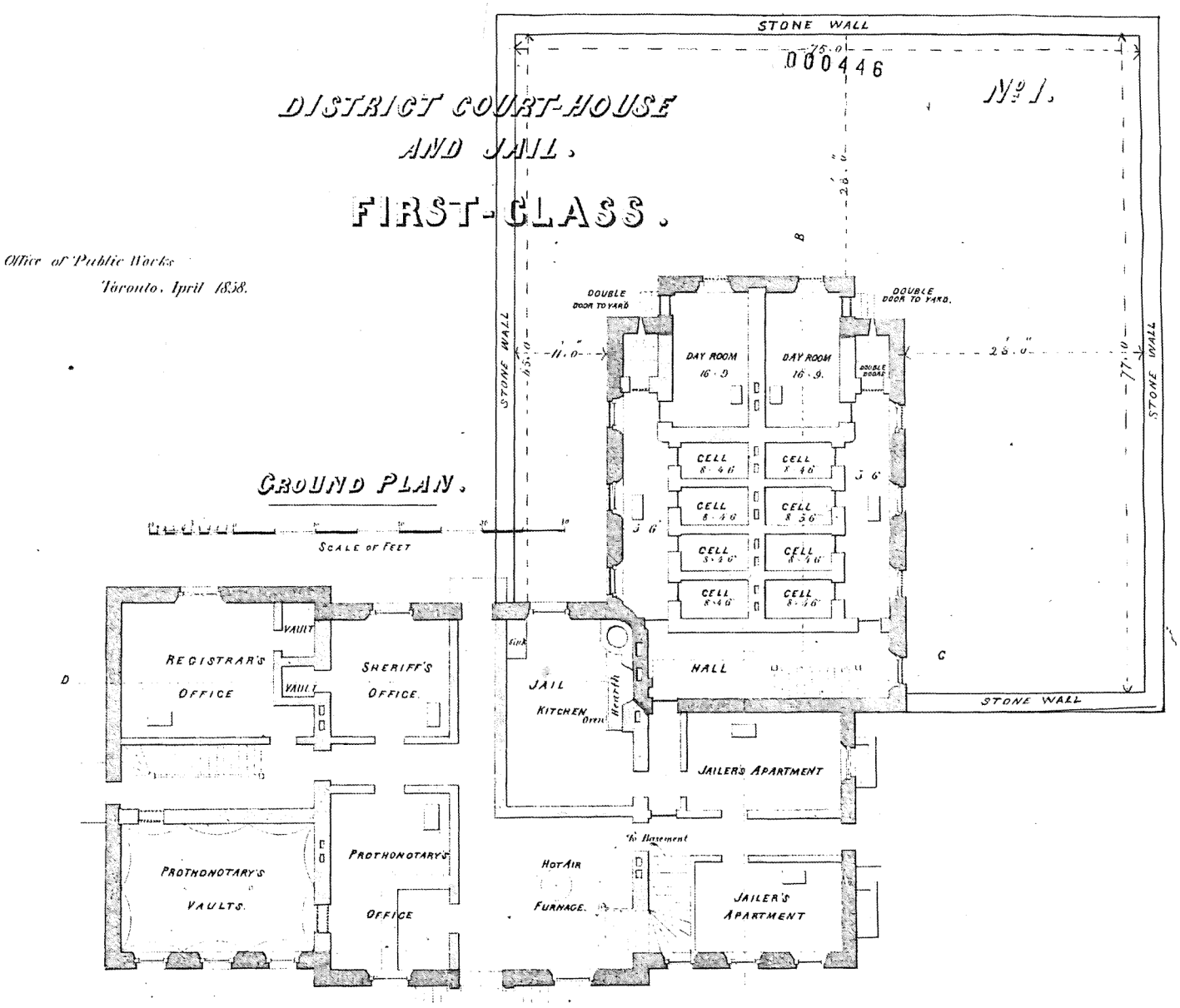

Figure 5.10 Plan général pour les palais de justice et prisons de district (Rubidge 1858)
Bibliothèque et Archives Canada, 2124278

Un second agrandissement est effectué après 1922. L'aile de 1877 est alors agrandie sur toute la profondeur du bâtiment original et on construit plus tard une aile supplémentaire qui vient s'appuyer sur cette dernière, légèrement décalée vers le nord (photo 5.6).

En 1956, des travaux de restauration, de rénovation et d'agrandissement de l'ancien palais de justice sont entamés. Il est aussi prévu de consolider les fondations du bâtiment et d'aménager de nouvelles salles d'archives au sous-sol. En février 1960, ces travaux sèment la controverse au sein du gouvernement car certains élus indiquent que le bâtiment est délabré et qu'il aurait été moins dispendieux de reconstruire un nouveau palais de justice que de

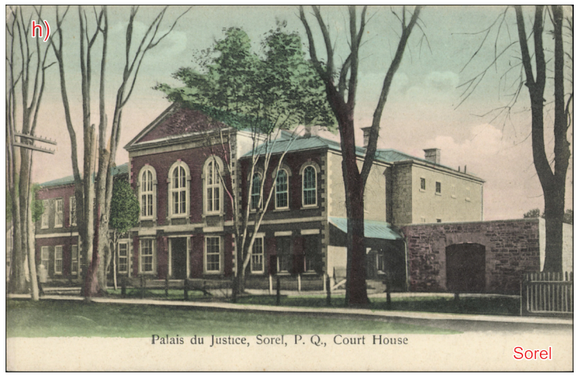

Planche 5.1 Quelques palais de justice du Québec construits selon le plan de Rubidge de 1858.
a) Palais de justice de Saint-Hyacinthe, sans date (Hébert) (Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, CH085)
b) Palais de justice de Sweetsburg (Cowansville) en 1954 (Anonyme) (Société d'histoire de la Haute-Yamaska, P063-S006-SS1-SSS4-D3-P009)
c) Palais de justice de Sainte-Scolastique (Mirabel) vers 1915 (Anonyme) (www.mgvallieres.com)
d) Palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu, sans date (Anonyme) (Musée du Haut-Richelieu)
e) Palais de justice de Saint-Joseph-de-Beauce vers 1910 (Anonyme) (Musée McCord Stewart, MP-0000.1087.10)
f) Palais de justice de Chicoutimi vers 1910? (Lemay) (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P60,S1,D1,P32)
g) Palais de justice de Joliette vers 1910 (Pinsonneault Studio) (Musée McCord Stewart, MP-0000.1175.1)
h) Palais de justice de Sorel, sans date (Pinsonneault) (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3727373)